This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

WIDENER
HN HFT2 H

Digitized by Google

Fr 27.46

HARVARD COLLEGE LIBRARY

BOUGHT FROM THE INCOME OF THE FUND
BEQUEATHED BY
PETER PAUL FRANCIS DEGRAND
(1787–1855)
OF BOSTON

FOR FRENCH WORKS AND PERIODICALS ON THE EXACT SCIENCES
AND ON CHEMISTRY, ASTRONOMY AND OTHER SCIENCES
APPLIED TO THE ARTS AND TO NAVIGATION

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

MÉMOIRES & COMPTES-RENDUS

DE LA

SOCIÉTÉ SCIENTIFIQUE

& LITTÉRAIRE

D'ALAIS.

11-13

Digitized by Google

Digitized by Google

MÉMOIRES & COMPTES-RENDUS

DE LA

SOCIÉTÉ SCIENTIFIQUE

& LITTÉRAIRE

D'ALAIS.

ANNÉE 1879. — TOME XI.

ALAIS

IMPRIMERIE ADMINISTRATIVE ET COMMERCIALE J. MARTIN,

Place Saint-Jean et rue Dumas, 5.

1880

Digitized by Google

Fr 27.46

HARVARD COLLEGE LIBRARY
DEGRAND FUND
Feb. 5, 1895

Digitized by Google

LISTE DES MEMBRES

DE LA

SOCIÉTÉ SCIENTIFIQUE & LITTÉRAIRE

D'ALAIS.

BUREAU POUR 1879 :

Président	MM. DUCLAUX-MONTEIL.
Vice-Président	CÉSAR FABRE.
Secrétaire général . . .	C. LACHARME.
Archiviste	G. CHARVET.
Trésorier	A. GROS.
Secrétaire des séances.	G. MAUMEJAN.
Secrétaire adjoint . . .	F. DUGAS.

MEMBRES RÉSIDANTS.

1 MM. AUPHAN (VICTOR) ✻, docteur en médecine, inspecteur des eaux thermales d'Ax, associé correspondant de l'Académie de Nimes.

2 CASTANIER (LÉOPOLD), licencié en droit, avoué.

3 CHEVALIER (JULES), docteur en médecine.

4 DADRE (ADRIEN), docteur en droit, avocat, ancien bâtonnier.

5 DESTREMX (LÉONCE), membre du Conseil général, ancien député de l'Ardèche, membre de l'Académie de Nimes.

6 FRAISSINET (EDOUARD), ingénieur civil.

7 GROS (AMÉDÉE), architecte, ancien élève de l'Ecole des Beaux-Arts.

8 LARGUIER (FRÉDÉRIC), docteur en médecine, inspecteur des eaux minérales d'Auzon (Fumades).

9 PLANTIER (ALFRED), docteur en droit, docteur en médecine, ancien chirurgien-major des mobilisés du Gard.

Digitized by Google

10 MM. MAGNON (ANSELME), ingénieur civil, professeur à l'Ecole des Mines, élu le 11 juillet 1868.

11 VEILLON (GUSTAVE), ingénieur civil, membre du Conseil général du Gard, élu le 11 juillet 1868.

12 PIN (PAUL), docteur en médecine, élu le 8 août 1868.

13 BARRE (LOUIS) ✳, ingénieur civil, élu le 2 janvier 1869.

14 GARREAU DE DOMBASLE (Ferdinand), ingénieur civil, professeur à l'Ecole des Mines d'Alais, élu le 15 janvier 1869.

15 DE ROUX-LARCY (ERNEST), élu le 20 février 1869.

16 CHARVET (GRATIEN) O. ✳, agent-voyer de l'arrondissement d'Alais, membre de l'Académie de Nimes, correspondant du Ministère de l'Instruction Publique pour les Travaux Historiques, élu le 10 avril 1869.

17 DE LAVIT (EMILIEN) ✳, architecte, ancien capitaine des mobilisés du Gard, élu le 5 mars 1870.

18 WOLFF (JACQUES) ✳, officier de l'Instruction publique, professeur de mathématiques au Collége spécial d'Alais, élu le 5 mars 1870.

19 BOURGOGNE (EMILE), pharmacien, élu le 19 mars 1870.

20 FRANCEZON (FRÉDÉRIC), filateur, élu le 19 mars 1870.

21 DE LACHADENÈDE (PAUL) ✳, président du Comice agricole, élu le 19 mars 1870.

22 PIN (EMILE), avocat, membre du Conseil général du Gard, élu le 19 mars 1870.

23 FABRE (CÉSAR), juge de paix, membre de l'Académie de Nimes, élu le 2 avril 1870.

24 LEYRIS (ANDRÉ), commis-greffier au tribunal civil d'Alais, poète languedocien, élu le 30 avril 1870.

25 CHABAUD (LÉOPOLD), avocat, élu le 3 décembre 1870.

26 LACHARME (CLAUDE), professeur au Collége d'Alais, élu le 3 décembre 1870.

27 DUCLAUX-MONTEIL ✳, ancien maire d'Alais, membre de l'Académie de Nimes, élu le 16 décembre 1871.

28 FRANCEZON (PAUL), filateur, élu le 16 décembre 1872.

29 ALEXANDROWICZ (LADISLAS), docteur en médecine, élu le 12 avril 1873.

30 MAUMEJAN (GUILLAUME), professeur au Collége d'Alais, élu le 12 avril 1873.

31 ROUX (FERDINAND), O. ✳, directeur honoraire de l'Ecole normale supérieure de Cluny, ancien membre honoraire, élu le 21 février 1874.

32 RIVIÈRE-DEJEAN (ALFRED), élu le 2 janvier 1875.

33 FABRE (GEORGES), ancien élève de l'Ecole polytechnique, sous-inspecteur des eaux et forêts, élu le 5 février 1876.

Digitized by Google

34 MM. GUILLEMON (CAMILLE), contrôleur des Contributions directes, à Alais, élu le 16 juin 1877.

35 DUGAS (FERNAND), docteur en droit, élu le 4 mai 1878.

36 DUVAL (FRANÇOIS), principal du Collége d'Alais, élu le 14 décembre 1878.

37 DE CASTELNAU, ingénieur au Corps des Mines, élu le 15 février 1879.

38 LABBÉ (JOSEPH-HENRI), garde général des eaux et forêts, élu le 3 janvier 1880.

39 NOUAILHAC PIOCH (Fernand), ingénieur des Ponts et Chaussées, élu le 31 janvier 1880.

40

MEMBRES HONORAIRES.

1 MM. **DUMAS** (J.-B.), G. C. ✲ ☆, membre de l'Institut, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, etc., élu le 4 juillet 1868.

2 **DE LARCY** (baron ROGER), sénateur, ancien ministre des travaux publics, élu le 12 décembre 1868.

3 **DE LESSEPS** (FERDINAND), G. C. ✲, élu le 6 novembre 1869.

4 **D'HOMBRES** (baron CHARLES), ✲, membre du Conseil général du Gard, élu le 5 mars 1870.

5 **GERMER-DURAND** (EUGÈNE), ✲, bibliothécaire de la ville de Nimes, secrétaire-archiviste de l'Académie de Nimes, membre non résidant du Comité des *Travaux historiques*, élu le 2 avril 1870.

6 **DE ROZIÈRE** (EUGÈNE), O. ✲, sénateur, membre de l'Institut, inspecteur général des archives nationales, élu le 3 juillet 1870.

7 **MISTRAL** (FRÉDÉRIC), ✲, poète provençal, élu le 18 février 1871.

8 **PASTEUR** (LOUIS), O. ✲, membre de l'Institut, élu le 18 mars 1871.

9 **GERMAIN** (A.), O. ✲, doyen de la Faculté des lettres de Montpellier, membre de l'Institut, élu le 4 novembre 1871.

10 **DE ROUVILLE**, professeur de géologie à la Faculté des sciences de Montpellier, élu le 9 mars 1872.

11 **BÉCHAMP**, ✲, professeur de chimie à la Faculté de médecine de Montpellier, élu le 1er juin 1872.

12 **RICARD**, secrétaire de la Société d'archéologie de Montpellier, élu le 9 novembre 1872.

13 **DE LAMOTHE** (ALEXANDRE), archiviste du Gard, correspondant du Ministère de l'Instruction Publique pour les Travaux Historiques, élu le 28 décembre 1872.

Digitized by Google

14 MM. **PAGÈS** (VICTOR), ✻, docteur en médecine, ancien maire d'Alais, élu le 15 mars 1873.

15 **DE PONTMARTIN** (comte A.), ✻, homme de lettres, aux Angles, élu le 10 janvier 1874.

16 **CAZOT** (JULES), O. ❶, garde des sceaux, ministre de la justice, élu le 15 février 1879.

MEMBRES NON RÉSIDANTS.

1 MM. **Bondurand (Édouard)**, à Sénéchas, membre de l'Académie de Nimes, élu le 21 mars 1868.

2 **O. de Marichard**, O. ❶, correspondant de la Société d'anthropologie de Paris, associé correspondant de l'Académie de Nimes, à Vallon (Ardèche), élu le 21 mars 1868.

3 **Parran (Alphonse)**, ✻, ingénieur au Corps des Mines, directeur de la Compagnie de Mokta-el-Hadid, élu le 21 mars 1868.

4 **Gaussorgues (Léonce)**, licencié en droit, à Anduze, élu le 6 juin 1868.

5 **Im-Thurn (Émile)**, membre de l'Académie de Nimes, élu le 12 décembre 1868.

6 **De Ramel (Gabriel)**, capitaine d'infanterie, élu le 12 décembre 1868.

7 **De Ramel (Fernand)**, ✻, ancien sous-préfet, docteur en droit, élu le 2 janvier 1869, 58, rue du Four-St-Germain, à Paris.

8 **Cazalis de Fondouce (Paul)**, ✻, ingénieur civil, associé correspondant de l'Académie de Nimes, à Montpellier, élu le 20 mars 1869.

9 **D'Adhémar** (comte **Gaston**), maire de Bagard, à Anduze, élu le 5 juin 1869.

10 **De La Bruguière (Albert-Rodier)**, ancien élève de l'École polytechnique, à Anduze, élu le 5 juin 1869.

11 **Calas (Jules)**, ancien directeur des Mines de Trélys, à Nimes, élu le 5 juin 1869.

12 **Doze (Melchior)**, ✻, peintre d'histoire, professeur au Lycée de Nimes, élu le 5 juin 1869.

13 **Dumas (Ernest)**, ✻, ancien député au Corps législatif, à Paris, élu le 5 juin 1869.

14 **Jaubert (Jacques-Marie)**, ingénieur, élu le 5 juin 1869.

Digitized by Google

15 MM. **Jouguet (Félix)**, ✲, directeur des Forges de Bességes, élu le 5 juin 1869.

16 **Pellet (Scipion)**, agent-voyer inspecteur du département du Gard, à Nimes, élu le 5 juin 1869.

17 **De Pelet (Paulin)**, au château de la Rouvière, canton de Sauve, élu le 5 juin 1869.

18 **Roussellier (J.-G.)**, ingénieur, à Aimargues, élu le 5 juin 1869.

19 **De La Rouzière (Charles)**, sous-directeur de la Compagnie houillère de Bességes, élu le 5 juin 1869.

20 **Vidal (Emmanuel)**, ✲, docteur en médecine, élu le 5 juin 1869.

21 **De Cazenove (Raoul)**, membre de la Société littéraire de Lyon, à Lyon, élu le 6 novembre 1869.

22 **Jeanjean (Adrien)**, associé correspondant de l'Académie de Nimes, à Saint-Hippolyte-du-Fort, élu le 6 novembre 1869.

23 **Marsaut (J.-B.)**, sous-directeur des Mines de Bességes, élu le 6 novembre 1869.

24 **Roux (Emile)**, ingénieur, à Molières, élu le 6 novembre 1869.

25 **De Seynes (Jules)**, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris, élu le 6 novembre 1869.

26 **Soulier (Hippolyte)**, ancien juge de paix, à Anduze, élu le 6 novembre 1869.

27 **Rousset de Pomaret**, ✲, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, à Guéret (Creuse), élu le 22 janvier 1870.

28 **De Lachadenède (René)**, ingénieur, à Tamaris, élu le 19 février 1870.

29 **Villaret (Jean)**, à Larnac, commune des Mages, élu le 19 février 1870.

30 **Murgue**, ingénieur, à Rochessadoule, élu le 5 mars 1870.

31 **Bardon (Gustave)**, directeur des Mines de Trélys, élu le 19 mars 1870.

32 **Meusnier (Charles)**, ingénieur, secrétaire général des usines et forges de Bességes, élu le 18 mars 1870.

33 **Rochetin (Louis)**, procureur de la République, à Florac, élu le 30 avril 1870.

34 **Castelbon**, pharmacien, à Portes, élu le 7 mai 1870.

35 **Malinowski (Jacques)**, licencié ès-sciences, associé correspondant de l'Académie de Nimes, professeur en retraite, à Cahors (ancien membre résidant).

36 **Lisbonne (Joseph)**, à Guyotville, près Alger (Algérie), (ancien membre résidant).

37 **Alègre (Léon)**, membre de l'Académie de Nimes, bibliothécaire de la ville de Bagnols, élu le 19 novembre 1870.

Digitized by Google

38 MM. **Bertelot,** docteur en médecine, à Chamborigaud, élu le 19 décembre 1870.

39 **Garnier (Hippolyte),** directeur des mines de Vialas, par Génolhac, élu le 19 décembre 1870.

40 **Vaschalde (Joseph),** propriétaire, à Joyeuse (Ardèche), élu le 14 janvier 1871.

41 **Casaubon,** docteur en médecine, à Saint-Jean-de-Marvéjols, élu le 28 janvier 1871.

42 **De Marveille de Calviac (Jules),** propriétaire à Lassalle, élu le 28 janvier 1871.

43 **Chalmeton (Ferdinand),** ✲, directeur des Mines de Bességes, élu le 22 avril 1871.

44 **Romant (Albéric),** médecin-vétérinaire, à Remoulins, élu le 4 juin 1871.

45 **Gilly (Albert),** juge de paix, à Remoulins, élu le 2 septembre 1871.

46 **Glorieux (Florent),** ingénieur des Mines, à Alais, élu le 2 septembre 1871.

47 **Coulondres (Alfred),** membre de l'Académie de Nimes, ancien juge de paix du canton de Villeneuve-lez-Avignon, élu le 11 novembre 1871.

48 **Dubois (Antony),** avocat, à Montpellier (ancien membre résidant).

49 **Des Hours (Louis),** ancien sous-préfet, (ancien membre résidant).

50 **Brivet,** ingénieur de la Cie Malettra, à Bois-Colombe-Asnières, élu le 27 janvier 1872.

51 **De Chapel (Alfred),** propriétaire à Cardet, élu le 17 janvier 1872.

52 **Biver,** directeur des charbonnages des Bouches-du-Rhône, à Marseille, élu le 9 mars 1872.

53 **Fabre (Joseph),** docteur-médecin, directeur de l'établissement hydrothérapique de Lafoux, près Remoulins (Gard), élu le 9 mars 1872.

54 **De Lorme (Auguste),** propriétaire, à Rochefort (Gard), élu le 9 mars 1872.

55 **Pradel (Alphonse),** docteur en médecine, médecin des Mines, à Molières (Gard), élu le 9 mars 1872.

56 **Silhol (Alfred),** propriétaire à Nimes, élu le 6 mars 1872.

57 **Thérond (Gaston),** ingénieur des Mines de Lalle, à Bességes, élu le 9 mars 1872.

58 **Balard (Polydore),** ingénieur-chimiste, à Salindres, élu le 16 mars 1872.

59 **Baron (Victor),** ingénieur civil, à Camont, commune de Saint-Martin-de-Valgalgues, élu le 16 mars 1872.

Digitized by Google

60 MM. **De Lajudie (Félix)**, ingénieur de la Compagnie des Forges, à Bességes, élu le 16 mars 1870.

61 **Babilot**, directeur des Mines de Portes, élu le 4 mai 1872.

62 **Guinet**, docteur en médecine, maire de Barjac, élu le 11 mai 1872.

63 **Gide (Léonce)**, propriétaire, à Nimes, élu le 1er juin 1872.

64 **Sarran**, ingénieur des Mines, au Vigan, élu le 9 novembre 1872.

65 **Gras (Félix)**, officier de l'instruction publique, notaire, à Villeneuve-lez-Avignon, poète provençal, élu le 9 nov. 1872.

66 **Jougla (Henri)**, chef de bataillon au 83me de ligne, à Albi élu le 14 décembre 1872.

67 **Siegfried (Jules)**, propriétaire, au Havre, élu le 14 décembre 1872.

68 **Castanié**, ingénieur civil, directeur des Mines de Soumah, à Alger (Algérie), ancien membre résidant.

69 **D'Albiousse (Lionel)**, juge au tribunal civil d'Uzès, élu le 25 juillet 1873.

70 **Roumieux (Louis)**, ✻, poète provençal, à Nimes, élu le 25 juillet 1873.

71 **Falgairolle (Prosper)** fils, propriétaire, à Vauvert, élu le 13 septembre 1873.

72 **Nouton (Henri)**, capitaine d'artillerie, à La Fère (Aisne), élu le 8 novembre 1873.

73 **Bois**, professeur de morale à la Faculté de Montauban (Tarn-et-Garonne), élu le 8 novembre 1873.

74 **Lombard-Dumas (Armand)**, à Sommières (Gard), élu le 22 novembre 1873.

75 **Villard (Emile)**, ingénieur, ancien membre résidant.

76 **Czyszkowski (Stephen)**, ingénieur civil, avenue de l'Opéra, 20, Paris, élu le 14 janvier 1874.

77 **Laurent de l'Arbousset (A.)**, propriétaire, à Alais, élu le 10 janvier 1874.

78 **Gaujoux (Eugène)**, professeur au Lycée de Nimes, ancien membre résidant.

79 **Gazagne (Ferdinand)**, sénateur, notaire, membre du Conseil général du Gard, à Remoulins, élu le 21 février 1874.

80 **Baile (Martial)**, ✻, préfet de Meurthe-et-Moselle, ancien sous-préfet d'Alais, élu le 5 septembre 1874.

81 **Barrot (Odilon)**, membre du Conseil général de l'Ardèche, aux Vans, élu le 29 novembre 1874.

82 **Rivière (Arsène)**, ingénieur des Mines, élu le 2 janvier 1875.

83 **Chabal**, receveur particulier des finances, à Uzès, élu le 2 janvier 1875.

Digitized by Google

84 MM. **Ledoux (Charles)**, ingénieur des Mines, ancien membre fondateur.

85 **Carrière (Ludovic)**, ingénieur des arts et manufactures, Alais, élu le 11 septembre 1875.

86 **Chabrel (Charles)**, employé à la Préfecture de Vaucluse, élu le 11 septembre 1875.

87 **Péchiney (A.-R.)**, directeur de l'usine de Salindres, élu le 11 septembre 1875.

88 **Valfons (Camille de la Calmette, marquis de)**, ✻, député du Gard, élu le 6 novembre 1875.

89 **Delmas**, ancien membre résidant, à Tarbes.

90 **Faure (Maurice)**, O. ✿, rédacteur au Ministère de l'Intérieur, élu le 6 novembre 1875.

91 **Vaschalde (Henri)**, O. ✿, homme de lettres, à Vals (Ardèche), élu le 4 décembre 1875.

92 **Nagel (Gustave)**, directeur des mines des Salles-de-Gagnières, élu le 25 mars 1876.

93 **Fabre (Adolphe)**, architecte, à St-Ambroix, élu le 25 mars 1876.

94 **Giron (Aimé)**, homme de lettres, au Puy, élu le 12 août 1876.

95 **Aubanel (Théodore)**, ✻, officier de l'instruction publique, poète provençal, à Avignon, élu le 12 août 1876.

96 **Martin (Bernardin)**, docteur en médecine, à Aumessas (Gard), élu le 12 août 1876.

97 **Portalier (Louis)**, chef du service des magasins, aux usines de Bességes, élu le 11 novembre 1876.

98 **Borty (Amédée)**, propriétaire, à Villeneuve-lez-Avignon, élu le 11 novembre 1876.

99 **Escalle (Pierre)**, ingénieur-directeur de l'usine de Tamaris, élu le 5 mai 1877.

100 **Soleillet (Paul)**, explorateur français dans le Sahara, élu le 5 mai 1877.

101 **Bécus (Emile)**, receveur des contributions indirectes, à Alais, élu le 16 juin 1877.

102 **Deguilhem (Henri)**, propriétaire au château le Général, à Aubagne (Bouches-du-Rhône), élu le 27 octobre 1877.

103 **Pontet (J.-Ferd.)**, professeur au Lycée de Lyon, élu le 27 octobre 1877.

104 **Reboul (Emile)**, sous-directeur de l'usine de Salindres, élu le 27 octobre 1877.

105 **Verdoux( )**, ingénieur civil, à Salindres, élu le 27 octobre 1877.

106 **Salvador de Quatrefages (André)**, avenue Trudaine, 17, Paris, élu le 10 novembre 1877.

Digitized by Google

107 MM. **Roux (Adrien)**, avoué, licencié en droit, à Uzès, élu le 22 décembre 1877.

108 **William-C. Bonaparte-Wyse**, poète provençal, à Manor of St Johns, par Waterford (Irlande), élu le 25 janvier 1878.

109 **Laforgue (Camille)**, vice-syndic de la Maintenance de Languedoc, à Quarante (Hérault), élu le 25 janvier 1878.

110 **Arnavielle (Albert)**, poète languedocien, à Cercy-la-Tour (Nièvre), élu le 4 décembre 1875, ancien membre résidant.

111 **Itschner (Henri)**, officier de l'instruction publique, principal du Collége de Béziers, élu le 2 janvier 1869, ancien membre résidant.

112 **Gide (Charles)**, professeur à la Faculté des lettres de Bordeaux, élu le 23 novembre 1878.

113 **Bonafous ( )**, docteur en médecine, à Salindres, élu le 21 décembre 1878.

114 **Martin (Joseph)**, sous-inspecteur des eaux et forêts, à Bagnères-de-Luchon, élu le 15 février 1879.

115 M^me^ **Berthelin (Eugénie)**, à Perpignan, élue le 12 avril 1873.

116 **Vendryès (Albert)**, employé au Ministère de l'Instruction publique, élu le 2 août 1879.

117 **Montalet-Alais (marquis de)**, élu le 6 septembre 1879.

118 **Dormand (Jérôme)**, docteur en droit, procureur de la République, à Nimes, élu le 6 septembre 1879.

119 **Lequeutre (A.)**, ✲, membre de la Direction centrale du Club alpin français, 8, rue Miroménil, Paris, élu le 6 septembre 1879.

120 **Monnier (Charles)**, boulevard Péreire, 48, Paris, élu le 6 décembre 1879.

121 **Delaygue (Adolphe)**, garde général des eaux et forêts, à Alais, élu le 17 janvier 1880.

122 **Varin d'Ainvelle (Amédée)**, ex-capitaine d'artillerie, à Alais, élu le 14 février 1880.

Digitized by Google

LISTE

DES

SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES.

Alpes (Basses-).....	Athénée de Forcalquier.
Ardèche.....	Société des sciences naturelles de l'Ardèche à Privas.
Aude.....	Société des arts et des sciences de Carcassonne.
Aveyron.....	Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron, à Rodez.
Bouches-du-Rhône..	Académie des sciences, à Aix.
—	Société scientifique et industrielle de Marseille.
—	Bibliothèque de Marseille.
Charente.....	Société archéologique et historique de la Charente, à Angoulême.
Charente-Inférieure.	Académie de La Rochelle.
—	Archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis, à Saintes.
Constantine.....	Société archéologique du département de Constantine, Algérie.
Côte-d'Or.....	Société des sciences historiques et naturelles de Semur.
Dordogne..	Société historique et archéologique du Périgord, à Périgueux.
Drôme.....	Société d'archéologie de la Drôme.
Gard.....	Académie de Nimes, à Nimes.
—	Société d'agriculture du Gard, à Nimes.
—	Société d'études des sciences naturelles, à Nimes.
—	Bibliothèque de Nimes.

Digitized by Google

Garonne (Haute-)...	Académie des sciences, à Toulouse.
—	Académie des jeux floraux, à Toulouse.
—	Société archéologique du Midi de la France, à Toulouse.
—	Société d'histoire naturelle, à Toulouse.
Gironde.....	Société archéologique de Bordeaux.
—	Société des sciences physiques et naturelles de Bordeaux.
Hérault.....	Société des langues romanes, à Montpellier.
—	Société archéologique de Montpellier.
—	Académie des sciences et lettres de Montpellier.
—	Bibliothèque de Montpellier.
—	Société archéologique de Béziers.
Loire.....	Société d'agriculture de la Loire, à Saint-Etienne.
—	Athénée Oriental, à Saint-Etienne (Loire).
Loire (Haute-).....	Société d'agriculture, sciences, arts et commerce du Puy.
Lot.....	Société des études littéraires, scientifiques et artistiques du Lot, à Cahors.
Lozère.....	Société d'agriculture de la Lozère, à Mende.
Pyrénées-Orientales..	Société agricole, scientifique et littéraire, à Perpignan.
Rhône.....	Académie des sciences, à Lyon.
—	Société des sciences industrielles, à Lyon.
Saône-et-Loire.....	Académie de Mâcon, à Mâcon.
Seine.....	Société française de numismatique et d'archéologie, à Paris.
—	*Feuille des jeunes naturalistes*, fondée à Mulhouse (à M. Adrien Dolfus, rue Pierre-Charron, 55, Paris).
—	Société des antiquaires de France, Palais du Louvre, Paris.

Digitized by Google

Seine-et-Oise.....	Société des sciences naturelles et médicales, à Versailles.
Vaucluse.....	Société d'agriculture de Vaucluse, à Avignon.
—	Bibliothèque d'Avignon.
—	Bibliothèque de Carpentras.

SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES CORRESPONDANTES.

Smithsonian Institution, à Washington (Etats-Unis).
Geological Survey, à Washington (Etats-Unis).

REVUES.

Chroniques du Languedoc, à Montpellier.
Bulletin archéologique de Vaucluse.

Digitized by Google

DÉCRET

QUI RECONNAIT LA SOCIÉTÉ

COMME ÉTABLISSEMENT D'UTILITÉ PUBLIQUE.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Sur le rapport du Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts;

Vu la demande formée par la Société scientifique et littéraire d'Alais (Gard) à l'effet d'être reconnue comme établissement d'utilité publique;

Vu les Statuts de la dite Société, l'état de sa situation financière et les autres pièces fournies à l'appui de sa demande;

Vu l'avis favorable du Préfet du Gard;

Le Conseil d'Etat entendu,

DÉCRÈTE :

ARTICLE PREMIER.

La Société scientifique et littéraire d'Alais (Gard) est reconnue comme établissement d'utilité publique.

Digitized by Google

ARTICLE 2.

Les Statuts de la Société ci-annexés sont approuvés et ne pourront être modifiés sans l'autorisation du Gouvernement.

ARTICLE 3.

Le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts est chargé de l'exécution du présent décret.

Fait à Paris, le 15 décembre 1879.

Signé : JULES GRÉVY.

Par le Président de la République :

Le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts,

Signé : JULES FERRY.

Pour ampliation :

Le Chef du Cabinet et du Secrétariat,

Signé : ALFRED RAMBAUD.

Digitized by Google

STATUTS.

I.

BUT DE LA SOCIÉTÉ.

ARTICLE PREMIER. — La Société scientifique et littéraire d'Alais a pour objet de favoriser l'expansion des connaissances utiles, par tous les moyens qui sont en son pouvoir.

Dans ce but, elle recevra et discutera — à l'exclusion des questions politiques et religieuses — toutes les communications qui lui seront faites, et publiera un Bulletin de ses travaux.

En outre, elle formera des collections scientifiques, littéraires, industrielles, agricoles et artistiques intéressant principalement la localité, créera une bibliothèque et fera reproduire, au moyen de *fac-simile*, dessins ou copies, les objets ou manuscrits rares qu'elle ne pourra pas se procurer.

Digitized by Google

II.

COMPOSITION DE LA SOCIÉTÉ.

ART. 2. — La Société se compose de Membres résidants limités à quarante,

Et d'un nombre déterminé de Membres non résidants et de Membres honoraires.

ART. 3. — Pour être élu Membre de la Société, il faut avoir été présenté par deux des Membres résidants, qui devront, huit jours avant la présentation, communiquer au Bureau le nom du candidat.

Après convocation spéciale, il est procédé au scrutin si plus de la moitié des Membres résidants assistent à la séance.

Dans le cas contraire, une deuxième convocation est nécessaire, et l'on peut alors procéder au vote, quel que soit le nombre des Membres présents.

Toutefois, le candidat, pour être admis, devra toujours obtenir les deux tiers des suffrages.

ART. 4. — Tous les Membres de la Société peuvent assister aux séances et prendre part aux discussions.

Le droit de vote est spécialement réservé aux Membres résidants pour ce qui concerne l'élection des Membres de la Société, la nomination du Bureau et les modifications à apporter au Règlement.

Dans les autres cas, tous les Membres de la Société sont admis à voter.

Digitized by Google

ART. 5. — Les Membres résidants sont soumis à une cotisation annuelle de 20 francs ;

Les Membres non résidants à une cotisation annuelle de 10 francs. Les Membres honoraires ne sont soumis à aucune cotisation.

III.

DU BUREAU & DE SES ATTRIBUTIONS.

ART. 6. — La Société est administrée par un Bureau composé de :

Un Président ;
Un Vice-Président ;
Un Secrétaire général ;
Un Secrétaire des séances ;
Un Secrétaire adjoint ;
Un Bibliothécaire-Archiviste ;
Un Trésorier.

ART. 7. — La durée des fonctions du Président est fixée à une année.

Le Président fixe l'ordre du jour des séances ; il signe toutes les délibérations et ordonnance les dépenses; il représente la Société en justice et dans les actes de la vie civile.

ART. 8. — Le Vice-Président remplace le Président, en cas

Digitized by Google

d'absence ou d'empêchement. — Nommé pour un an, il passe de droit Président l'année suivante. — Après l'expiration de ses fonctions, il n'est pas immédiatement rééligible.

ART. 9. — Le Secrétaire général est nommé pour cinq ans; il fait la correspondance, et présente à la Société toutes les pièces et ouvrages qui lui sont adressés.

ART. 10. — Le Secrétaire des séances et le Secrétaire adjoint sont nommés pour un an. Ils sont chargés de la rédaction des procès-verbaux. Le Secrétaire adjoint est Secrétaire l'année qui suit.

ART. 11. — Le Bibliothécaire-Archiviste est nommé pour cinq ans; il a la garde de tous les objets scientifiques et littéraires appartenant à la Société. Il en tient un inventaire, et est chargé de veiller à leur conservation. Il ne peut en refuser la communication aux Membres de la Société.

ART. 12. — Le Trésorier a la gestion des fonds de la Société et en rend un compte annuel. — Il est nommé pour un an.

ART. 13. — Dans une séance générale fixée à la fin de chaque année, le Secrétaire général fait un résumé des travaux annuels de la Société, et le Trésorier rend compte de sa gestion.

ART. 14. — Toutes les années, à la première séance du mois de janvier, la Société procède, au scrutin secret et à la majorité des suffrages, au remplacement des Membres du Bureau dont les pouvoirs sont expirés, si le nombre des votants excède la moitié des Membres résidants. Dans le cas contraire, à la suite d'une seconde convocation, le vote aura lieu dans la séance suivante, quel que soit leur nombre.

Digitized by Google

IV.

DISPOSITIONS GÉNÉRALES.

ART. 15. — Le recueil des travaux de la Société sera publié, chaque année, par les soins du Secrétaire général, sous le titre de : *Mémoires et Comptes-Rendus de la Société scientifique et littéraire d'Alais.*

Ce Bulletin devra être adressé à tous les Membres résidants, non résidants et honoraires de la Société, aux Sociétés savantes avec lesquelles elle entretient des relations.

Aucun mémoire ne peut être inséré au Bulletin s'il n'a été lu devant la Société.

ART. 16. — Le Bureau de la Société décide quels sont les mémoires et les écrits qui doivent être insérés en entier dans son recueil, ou seulement par extraits.

Aucun ouvrage déjà imprimé ne pourra être inséré dans le recueil de la Société.

ART. 17. — Les délibérations relatives à l'acceptation de dons et legs, aux acquisitions, aliénations ou échanges d'immeubles, seront soumises à l'approbation du Gouvernement.

ART. 18. — Les excédants de recettes qui ne sont pas indispensables aux besoins ou au développement de la Société seront placés en fonds publics français, en actions de la Banque de France, en obligations du Crédit foncier de France, ou en obligations de chemins de fer français, émises par des Compagnies auxquelles un minimum d'intérêt est garanti par l'Etat.

Digitized by Google

ART. 19. — En cas de dissolution de la Société, la dévolution et l'emploi de son avoir, tant mobilier qu'immobilier, feront l'objet d'une délibération de la Société, qui sera soumise à l'approbation du Gouvernement.

ART. 20. — Les présents Statuts ne pourront être modifiés qu'avec l'approbation du Gouvernement. Les demandes de modifications, pour être discutées par la Société, devront porter la signature de trois Membres résidants et être affichées dans la salle des séances pendant vingt-huit jours avant d'être mises en délibération. Elles devront en outre être soumises à l'examen d'une Commission spéciale nommée par le Bureau et délibérées sur le rapport de cette Commission dans une séance à laquelle les Membres résidants auront été spécialement convoqués. — Les modifications ne seront déclarées adoptées qu'autant qu'elles auront été votées par les deux tiers au moins des Membres présents à la séance.

ART. 21. — La Société est autorisée à faire un Règlement intérieur pour assurer son fonctionnement dans les détails non déterminés par les présents Statuts.

Pour copie conforme aux Statuts présentés par la Société, tels qu'ils ont été approuvés par le décret du 15 décembre 1879.

Le Président en exercice,

J. DUCLAUX-MONTEIL.

Digitized by Google

RÈGLEMENT

INTÉRIEUR.

ARTICLE PREMIER. — Les séances ordinaires de la Société ont lieu une fois par semaine, le samedi, du premier octobre au premier mai, et au moins une fois par mois le reste de l'année.

Le Président pourra la convoquer extraordinairement.

ART. 2. — Les Membres résidants sont convoqués par billets à domicile, indiquant l'objet de la réunion.

ART. 3. — Les travaux de la Société ont lieu dans l'ordre suivant, sous la direction du Président :

1° Lecture et adoption du procès-verbal de la séance précédente ;

2° Dépouillement de la correspondance et des envois adressés à la Société ;

3° Elections, s'il y a lieu ;

4° Rapports des Commissions ;

5° Lecture des observations, mémoires et ouvrages des Membres de la Société ;

6° Lecture des observations, mémoires et ouvrages présentés par des personnes étrangères à la Société, après avoir

Digitized by Google

été préalablement soumis au Bureau. — L'auteur pourra être admis à lire lui-même son travail. — Les manuscrits demeureront acquis aux archives de la Société.

ART. 4. — Les ouvrages livrés *à l'impression*, soit par des Membres de la Société, soit par des savants étrangers, ne seront point lus aux séances; mais il pourra être nommé des Commissions pour les examiner et en rendre compte.

ART. 5. — Les ouvrages lus ou dont le rapport a été autorisé peuvent être immédiatement discutés ; mais la discussion ne peut jamais donner lieu à un jugement de la Société sur le mérite de ces ouvrages.

ART. 6. — La Société laisse à chacun de ses Membres la responsabilité des doctrines émises ou des faits avancés dans les travaux signés de leurs noms et insérés au *Bulletin*.

ART. 7. — Aucune lecture ne peut être interrompue, suspendue ou renvoyée à une Commission que d'après l'avis du Président et des autres Membres du Bureau présents à la séance. En cas de réclamation, la Société est consultée et prononce.

ART. 8. — Les procès-verbaux sont rédigés par le Secrétaire des séances ou le Secrétaire adjoint et signés par lui et par le Président.

ART. 9. — Toute candidature au titre de Membre de la Société, après que les formalités prescrites par le paragraphe 1er de l'art. 8 des Statuts auront été remplies, devra être annoncée en séance par le Président ; après quoi, il sera fait une convocation à huitaine pour être procédé à l'élection, conformément aux deux derniers paragraphes du même article.

ART. 10. — Le Bibliothécaire-Archiviste, dont les attributions sont réglées par l'art. 11 des Statuts, est autorisé à

Digitized by Google

confier, pour un temps déterminé et sous récépissé, aux Membres résidants qui lui en font la demande, les ouvrages qui leur seraient nécessaires pour leurs études. Ils seront responsables de toute perte ou dégradation.

ART. 11. — Dans tous les cas où les avis des Sociétaires présents à une séance se trouvent également partagés sur une proposition de nature à exiger une détermination de la part de la Société, la voix du Président sera prépondérante.

Il en sera de même dans les délibérations des Commissions, lesquelles sont toujours présidées par lui.

Il est voté au scrutin secret toutes les fois que trois des Membres présents le réclament.

ART. 12. — Les cotisations annuelles auxquelles les Membres résidants et les Membres non résidants sont soumis par l'art. 5 des Statuts, doivent être acquittées par avance dans le courant du mois de janvier de chaque année.

L'année dans laquelle on est admis devra être payée en entier, à moins que la réception n'ait lieu que dans le second semestre de l'exercice, auquel cas il n'est dû que six mois de cotisation.

Tout Sociétaire qui se refuserait au paiement de sa cotisation, pourra être considéré comme démissionnaire, sans préjudice du recours de droit pour obtenir ce paiement, s'il en est ainsi décidé par le Bureau.

ART. 13. — Il pourra y avoir tous les ans une séance publique dont la Société déterminera l'époque, selon les circonstances.

Indépendamment du compte-rendu des travaux de la Société pendant l'année, le Bureau règlera l'ordre de cette séance et les lectures qui devront y être faites.

ART. 14. — La Société pourra aussi proposer des sujets de prix, avec concours public, soit sur ses propres ressources,

Digitized by Google

soit par suite d'une fondation spéciale provenant d'une libéralité dont elle serait l'objet.

Le choix du sujet et le programme du concours seront délibérés et arrêtés sur la proposition du Bureau.

Au cas de don fait à la Société, le prix serait désigné sous le nom du donateur.

ART. 15. — Chaque Sociétaire se fait un devoir de confraternité de consacrer une notice au Membre de la Société qu'il a particulièrement connu et qui vient à décéder.

Cette notice sera lue en séance.

ART. 16. — La Société se réserve la faculté de modifier le présent Règlement. Aucune modification ne pourra y être apportée sans l'adhésion des deux tiers au moins des Membres présents à une séance spécialement indiquée pour cet objet.

Ainsi délibéré le 27 décembre 1879.

Digitized by Google

DISCOURS PITOYABLE

DU GRAND DESBORDEMENT

DE LA RIVIÈRE DU GARDON

Advenu en la

VILLE D'ALLEZ

& ÈS-ENVIRONS

Le dixiesme jour du mois d'Aoust 1605

— 10 SEPTEMBRE 1604 —

Précédé d'un

AVANT-PROPOS HISTORIQUE & CRITIQUE

Et suivi

D'ÉCLAIRCISSEMENTS & DE NOTES EXPLICATIVES

Publié par

M. G. CHARVET,

Bibliothécaire-Archiviste, membre résidant.

Digitized by Google

Digitized by Google

DISCOURS PITOYABLE

DU GRAND DESBORDEMENT

DE LA RIVIÈRE DU GARDON.

AVANT-PROPOS.

Le Gardon proprement dit est formé de deux branches principales : celles d'Alais et d'Anduze, dont le confluent a lieu un peu en aval de Vézenobre. La plus importante de ces branches, celle d'Anduze, se compose à son tour de deux autres branches, qui se réunissent à deux kilomètres, environ, en amont de cette ville : la branche de Saint-Jean-du-Gard, qui reçoit le petit ruisseau appelé le Rhône — *lou Ròse, Rhodanus,* — et la Saladrenque ; la branche de Mialet, qui se décompose elle-même en deux autres branches, dont la jonction a lieu dans la Lozère : celle de la Vallée-Française ou Valfrancesque — *Vallis Francisca* — et celle de la Vallée de Flandres — *Vallis Flandonenca.* — En aval d'Anduze, la branche qui porte le nom de cette localité reçoit encore l'Ourne, l'antique VRNIA des Romains.

La branche d'Alais prend sa source dans la Vallée de Dèzes — *Vallis Dedas* — sur le territoire du département de la Lozère ; elle reçoit l'Andorge, le ruisseau de Branoux ou de Brême, le Galeizon, le Grabieu et une foule d'autres affluents torrentiels, complètement à sec pendant toute l'année, mais qui se transforment en véritables rivières, dès que les pluies d'orage s'abattent sur la contrée.

Cette même branche d'Alais se réunit ensuite, comme nous l'avons déjà dit ci-dessus, au Gardon d'Anduze, près de Vézenobre, après avoir reçu, en aval d'Alais, les eaux de l'Alzon

Digitized by Google

ou rivière d'Arènes et celles de l'Avesne, et à la suite d'un parcours total de 62 kilomètres, mesurés depuis sa source jusqu'à son confluent.

A partir de ce point, commence le Gardon proprement dit, qui passe par Ners, Moussac, Dions, Russan, Saint-Nicolas-de-Campagnac, Collias, Saint-Privat, le Pont-du-Gard, Remoulins, Montfrin, et se jette dans le Rhône, à Comps, après un nouveau trajet de 63 kilomètres.

* * *

La ville d'Alais, située sur la rive gauche de la branche du Gardon qui porte son nom, au débouché des premières gorges des Basses-Cévennes et de la partie haute du cours de cette rivière, a été souvent éprouvée par les grandes inondations qui se sont produites, à travers les siècles, dans la région cévenole, en des temps où la ville n'était point encore garantie par la ceinture de quais qui la protége aujourd'hui, et dont la complète construction, qui ne remonte pas à plus de vingt-cinq ans, s'est poursuivie, pendant près de soixante-dix ans, à partir de l'année 1779. Avant cette époque, le niveau des plus basses rues d'Alais se trouvant à moins de deux mètres au-dessus du fond du lit de la rivière qui la baigne, la ville était fatalement envahie par les eaux, à la moindre crue torrentielle.

* * *

La première de ces inondations dont il soit fait mention dans les annales de notre ville, est celle du 21 septembre 1470. Elle fut si désastreuse, pour les habitants d'Alais, que, par des lettres-patentes du 28 novembre de la même année, Louis XI les exempta, pendant dix ans, de la moitié du paiement de la taille et autres deniers royaux (1).

* * *

L'inondation de 1604, dont la relation est reproduite ci-après, fut une des plus désastreuses de celles dont les tradi-

(1) *Recherches historiques sur la ville d'Alais*, p. 645.

Digitized by Google

tions locales ont conservé le souvenir. Elle eut des conséquences d'autant plus terribles qu'elle exerça ses ravages à trois reprises successives, pendant plus de trois semaines.

Dans sa *Description de la ville d'Alais et de ses environs*, p. 14, M. Bonnal-Olive ajoute même que cette inondation détruisit le couvent des Dominicains, situé sur la rive droite du Gardon, à l'entrée du faubourg de Rochebelle.

Elle se trouve mentionnée, dans les termes suivants, sur les registres du Conseil d'Etat, à la date du 26 avril 1605, et les dégâts qu'elle causa furent évalués à 200,000 écus.

Extrait des registres du Conseil d'Etat.

« Sur la requeste présentée par les Consulz et habitans de la ville d'Aletz a fin qu'en considération des pertes et ruynes par eulx souffertes à cause de l'inondation de la rivière du Gardon qui a duré plus de trois sepmaines, innondé tout le terroir et plat païs qui est auprès de la dite ville, emporté la terre et arbres fruitiers, arraché les vignes et piedz d'arbres des jardins, plus de deux lieues tant au-dessus qu'au dessoubz de la dite ville, et innondé plus des deux tiers d'icelle jusques aux premiers estages des maisons, emporté les moulins à bled, et faict beaucoup d'autres ruynes et ravages revenans à plus de deux cens mil escus de perte pour les dits habitans, il plaist au Roy leur diminuer la moitié de la somme dont ils seront contribuables durant dix années ; et attendu qu'ils n'ont aucun moien de paier les tailles que en vendant le vin qu'ils recueillent aux montaignes et environs de la dite ville, le terroir de la quelle ne produict que fort peu de grains et autres fruicts dont ils puissent tirer secours, il plaist aussy à sa dite Majesté leur permettre de pouvoir deffendre aux habitans circonvoisins de ladite ville et tous autres d'amener aucun vin en icelle pour le vendre en gros ny en détail jusques à ce que celluy de leur creu soit vendu. Le Roy en son Conseil a renvoyé et renvoye la dite requeste aux Trésoriers généraux de France establiz à Béziers pour informer et donner advis à Sa Majesté sur le contenu en icelle, et icelluy veu, estre pourveu aux supplians ainsy que de raison.

« Faict au Conseil du Roy tenu à Paris le XXVI^me^ jour d'avril mil six cens cinq. »

Digitized by Google

Cette inondation eut lieu le 10 septembre 1604, ainsi qu'il résulte de la première des deux inscriptions suivantes, gra-

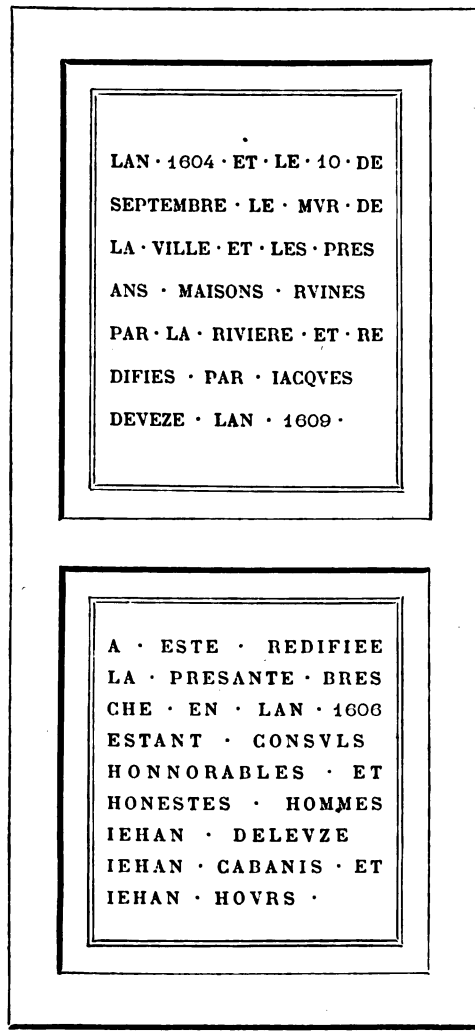
LAN · 1604 · ET · LE · 10 · DE
SEPTEMBRE · LE · MVR · DE
LA · VILLE · ET · LES · PRES
ANS · MAISONS · RVINES
PAR · LA · RIVIERE · ET · RE
DIFIES · PAR · IACQVES
DEVEZE · LAN · 1609 ·

A · ESTE · REDIFIEE
LA · PRESANTE · BRES
CHE · EN · LAN · 1606
ESTANT · CONSVLS
HONNORABLES · ET
HONESTES · HOMMES
IEHAN · DELEVZE
IEHAN · CABANIS · ET
IEHAN · HOVRS ·

vées sur une même dalle en pierre tendre, divisée en deux panneaux superposés, et encastrée, à proximité du Pont-Vieux,

Digitized by Google

au-dessus de l'entrée de l'égout pratiqué à travers l'ancien rempart et le quai, à l'extrémité de la rue des Mourgues, à sa jonction avec la rue du Barri (1).

De l'existence de cette inscription et de l'absence de tout autre document mentionnant une seconde inondation qui aurait eu lieu le 10 août 1605, nous sommes amené à conclure que cette dernière date, inscrite en tête de la relation que nous publions ci-après, est absolument inexacte et qu'on doit lui substituer celle du 10 septembre 1604, qui est seule authentique.

A la suite de cette inondation terrible, vulgairement désignée dans le pays sous le nom du *Déluge* (2), une procession annuelle fut instituée pour en perpétuer le souvenir ; et, sauf quelques rares exceptions, cette cérémonie commémorative eut toujours lieu, dans la suite, le 10 septembre de chaque année.

* * *

Le vendredi 15 septembre 1741, vers une heure de l'après-midi, le ciel étant sombre au nord, du côté des montagnes, et serein à Alais, le Gardon grossit subitement d'une manière effrayante, et ses eaux, pénétrant dans la ville, s'avancèrent jusqu'à deux mètres du perron du clocher de l'église Saint-Jean. Une portion du mur d'enceinte de la ville, le long du Barri, la tour située à la tête du Pont-Vieux et la moitié de l'arche sur laquelle elle était bâtie furent emportées. L'inondation se maintint pendant tout un jour et toute une nuit. Quand les eaux se retirèrent enfin, elles laissèrent dans les rues un limon vaseux de quatre à cinq pieds d'épaisseur, qui fermait l'entrée de la plupart des maisons de la basse ville. Les cadavres d'un grand nombre d'animaux noyés, mêlés à ce foyer d'infection, firent craindre une contagion.

---

(1) Hauteur de la dalle : 0m.89 ; largeur, 0m.42.

Le texte de la première de ces deux inscriptions, aujourd'hui absolument effacé, nous a été heureusement conservé par un document du commencement de ce siècle. Une étude très laborieuse nous a permis de déchiffrer en entier la seconde, qui est aussi fortement dégradée.

(2) Nous regrettons de nous trouver ici en complet désaccord avec les auteurs des *Recherches historiques sur Alais*, qui, contrairement à tous les documents, donnent cette qualification de *Déluge* à l'inondation connue sous le nom de *Gardonade*, du 15 septembre 1741.

Digitized by Google

« Il faut remercier la divine Providence, dit une délibération du 17 septembre, d'avoir conservé les habitants, dont il n'a péri que trois ou quatre, dans un accident qui devait en faire périr plus de deux mille, s'il fût arrivé dans la nuit. »

Les études des notaires et des procureurs furent envahies : les papiers et minutes furent emportés ou couverts de limon. Les pertes furent évaluées à un million et demi de ce temps-là (1). Cette inondation fut, depuis, vulgairement appelée la *Gardonade*, pour la distinguer de celle de 1604, désignée sous le nom du *Déluge*, et le récit de ce grand désastre se trouve rapporté comme il suit dans le *Mercure de France* (2) :

Extrait d'une Lettre

écrite le 16 Novembre 1741. par M..... au sujet d'une Inondation extraordinaire, arrivée dans la Ville d'Alais, par le débordement du Gardon.

« Le débordement du Gardon, qui baigne les murs de la Ville d'Alais en Bas Languedoc, a été si furieux le 15. Septembre dernier, que les eaux s'étant élevées au dessus de leur lit ordinaire de plus de 20. pieds, sont entrées non seulement par toutes les ouvertures inférieures à cette élévation, mais encore par une breche de dix toises qu'elles ont faite aux anciens murs de la Ville, ensorte que le torrent, qui entroit par cette breche, & dont le cours, traversant la Ville jusqu'à la Cathédrale, retenoit les eaux du quartier Supérieur, a versé subitement 8. & 10. pieds d'eau dans des maisons dont la Riviere n'avoit point aproché dans les plus fortes Inondations, depuis celle de l'an 1604.

« En même tems les Portes de la Ville inférieure, s'étant d'abord trouvées fermées par l'impulsion des premieres eaux du dedans, & n'ayant pû être brisées qu'après deux heures d'effort par celles qui succederent, cet accident a prolongé la durée & le danger de cette terrible Inondation.

« On compte qu'elle a submergé le sol des dix-neuf vingtié-

(1) *Recherches historiques sur la ville d'Alais*, p. 646.
(2) *Mercure de France*, décembre 1741, pp. 2647-2649.

Digitized by Google

mes des maisons de cette Ville, composée d'environ deux mille familles.

« Cependant, malgré la confusion & le trouble, qui auroient été infiniment plus grands, si l'irruption étoit arrivée pendant la nuit, il n'y a eu que 3. personnes de noyées, chacun s'étant efforcé de donner du secours à ses voisins, même en perçant les planchers & les voutes pour sauver ceux que l'Inondation avoit surpris au rez de chaussée.

« Un Capitaine d'Infanterie témoin de ce triste Evenement en a indiqué les circonstances, dans le projet d'Inscription que voici (1) :

Anno Domini M. D C C. X L I.
Die Septemb. XV. horâ post meridiem
Sesqui secundâ
Horrendo impetu dejectis ex parte mœnibus,
Alesiam fere universam subito vastavit
Vardo Fluvius.
Ad hujusce lineæ altitudinem
Pedum scilicet regalium XXIV. supra
Solitum alveum
Instar rapidissimi Torrentis
Per quinque circiter horas effusus amnis.
Domus Hospitalis partem non modicam,
Ædes plurimas Pontisque veteris
Fornicem unum diruit.
Portæ novæ S. Ægidii Pilas funditus
Evertit.
Tres tantum cives extinxit :
Sed omnium laborem et gemitus,
Sub imminenti vitæ periculo
Damnaque tam publica quàm privata
Vix dicere seu credere
Fas est.

(1) Nous avons lieu de croire que ce projet d'inscription n'a jamais reçu d'exécution.

Digitized by Google

Vingt-sept ans après, le 3 octobre 1768, la ville fut encore frappée d'un désastre du même genre.

On lit, à ce sujet, dans une délibération du 4 octobre 1768 :

« M. Blanchier, premier consul, a dit que, la nuit dernière, vers minuit, l'inondation de la rivière du Gardon a été si forte que les eaux sont entrées dans la ville par les portes de la Roque, de Berthole, du Marché, de Saint-Gilles, et par les fenêtres de diverses maisons, notamment par celles de l'hôpital. Quoiqu'elles soient au-dessus de l'élévation fixée par M. Pitot, ingénieur, lors de l'inondation de 1741 (le long du lit de la rivière), néanmoins elles n'ont point monté dans l'intérieur de la ville aussi haut qu'elles le firent alors, parce que, heureusement, elles ont eu leur débouché par la porte de fer, ce qui n'empêche pas que les dommages qu'elles ont causés, tant dans la ville qu'au dehors, ne soient très considérables. »

Du côté du faubourg du Soleil ou d'Anduze, les parapets du Pont-Vieux furent emportés.

Cette inondation semble avoir dépassé celle de 1741, au point de vue de la hauteur générale atteinte par le niveau des eaux.

En 1741, les eaux, retenues dans l'intérieur de la ville, par la porte Saint-Gilles, que le courant avait refermée, atteignirent, dans Alais, un niveau supérieur à celui du dehors, jusqu'au moment où le portail lui-même et une partie des murs de droite et de gauche furent emportés.

En 1768, une grille en fer ayant été substituée à la porte pleine en bois, l'écoulement des eaux à travers la ville put s'effectuer sans obstacle, et leur niveau demeura plutôt au-dessous qu'au-dessus de celui de la masse des eaux extérieures (1).

* * *

Après un second intervalle de vingt-sept années, une inondation nouvelle submergea la ville, en 1795.

---

(1) *Recherches historiques sur la ville d'Alais*, pp. 646-647.

Digitized by Google

* * *

A partir de ce nouveau désastre, nous ne mentionnerons que pour mémoire la grande crue de novembre 1801 ; celle du 13 septembre 1808, et la mémorable inondation du 29 septembre 1815, qui s'éleva au-dessus des arches du Pont-du-Marché et du Pont-Vieux, en renversa les parapets et commit d'énormes ravages dans la Prairie d'Alais. Les pertes qu'elle causa furent évaluées à 1,200,000 francs.

Nous noterons encore les crues du mois d'août 1827 et celle du 30 août 1834 qui causa la chute d'une arche du Pont-du-Marché, et nous terminerons cette énumération par quelques détails sur la terrible catastrophe dont a été témoin la génération actuelle.

Le 20 septembre 1846, de cinq à six heures du matin, le Gardon fit invasion dans la ville, par une brèche de cinquante mètres de largeur que ses eaux avaient ouverte à travers le parapet du quai des Etats. L'irruption fut épouvantable : les maisons de la ville basse furent envahies jusqu'au premier étage et, par un hasard providentiel, malgré la rapidité et la violence des eaux, on n'eut à déplorer que la mort de deux personnes : MM. Bauquier, orfèvre, et Coste, ancien marchand drapier.

* * *

De 1809 à 1815, il s'éleva quelques difficultés entre les habitants et l'autorité ecclésiastique, au sujet de la procession annuelle, instituée en 1604, et sur la date de laquelle tout le monde n'était pas d'accord. Les uns voulaient que cette procession eût lieu le 10 septembre de chaque année, jour anniversaire du *Déluge*, ou du moins le dimanche le plus rapproché de cette date.

Certains habitants d'Alais se fondaient, pour la reporter au 17 septembre, sur une mention inscrite dans les registres de l'Hôtel de Ville et qui porte :

« Du dimanche 17 septembre 1752, à trois heures après midi, immédiatement après vêpres, la procession générale pour le *Déluge* a été faite selon la coutume. Le Chapitre ayant été

Digitized by Google

prié de la faire, le dimanche précédent, après la grand'messe, dans la sacristie, par deux de MM. les Consuls, sans livrée ; et c'est ainsi qu'à l'avenir on doit en user. C'est l'usage que nous avons trouvé établi, et auquel il ne faut pas déroger ni s'en écarter. »

L'autorité ecclésiastique, à son tour, objectait qu'en l'année 1752, la procession avait dû être retardée d'un dimanche, à raison de quelques difficultés survenues entre le Chapitre et le Conseil de ville, sur les formalités à remplir dans l'invitation. Depuis cette année, et à cinq reprises différentes, en 1758, 1769, 1775, 1780 et 1796, le 10 septembre tombant un dimanche, la procession avait eu lieu à cette date. L'erreur provenait de ce que l'on avait fini par confondre l'inondation du 10 septembre 1604 avec celle du 15 septembre 1741, où le vœu de la ville avait été renouvelé, et l'opinion du clergé, parfaitement justifiée et appuyée sur la date de l'inscription ci-dessus rapportée, finit par prévaloir.

* * *

Nous reproduisons, ci-après, en fac-simile, la plaquette de treize pages, devenue extrêmement rare, qui contient la relation du désastre de 1604, d'après un très bel exemplaire de la pièce originale, qu'a bien voulu nous communiquer notre confrère et ami M. A. Parran, le savant bibliophile, et qu'il a acquis à Paris, dans la vente de la collection Labitte, le 17 décembre 1876, au prix de vingt-sept francs.

Cette relation, déjà reproduite, en 1862, dans un ouvrage en six volumes publié par M. Maurice Champion, et intitulé : *Les inondations en France, depuis le* VI^e^ *siècle jusqu'à nos jours* (T. IV, Pièces justificatives, pp. III-IX), vient aussi d'être récemment réimprimée, en 1875, par M. A. Claudin, en une édition de bibliophiles dont les exemplaires, — nous le croyons du moins, — n'ont point encore été mis en librairie.

De pareilles relations étaient assez fréquemment publiées à la fin du XVI^e^ et au commencement du XVII^e^ siècle. Ces récits, plus ou moins inexacts, étaient uniformément précédés et suivis, comme celui de l'inondation d'Alais, d'un exorde et d'une péroraison également emphatiques et pédantesques ; ils suffisaient, dans le principe, à défrayer la curiosité publique,

Digitized by Google

tenaient lieu de Gazette et rapportaient ordinairement les événements les plus remarquables qui avaient lieu surtout en France.

On ne tarda pas à trouver ces publications trop rares et trop insuffisantes, et bientôt fut créé, en cette même année 1605, le *Mercure François*, où étaient consignés, par ordre de date, tous les faits importants qui se produisaient en France et à l'étranger. Ce recueil formait, à la fin de chaque année, la matière d'un fort volume de plus de mille pages.

Le *Mercure François* fut interrompu en 1644, et repris par Visé, en 1672, sous le titre de *Mercure Galant*, d'une publication irrégulière. Il devint ensuite le *Mercure de France*, en 1714, fut abandonné en 1799, repris en 1814 et mourut définitivement en 1825.

En 1631, parut, concurremment avec le *Mercure François*, la *Gazette de France*, journal hebdomadaire devenu quotidien sous son même nom, qui s'est perpétué jusqu'à nos jours.

Nous croyons, du reste, devoir faire remarquer, en terminant, que les divers épisodes signalés dans la relation qui suit, de l'inondation d'Alais de 1604, nous paraissent présenter des caractères de véracité suffisamment démontrés. Toutefois, bien que le narrateur se présente au lecteur comme un témoin oculaire du terrible désastre, et qu'il paraisse, en effet, justifier ce titre, on voit pourtant qu'il commet une erreur de date manifeste, de près d'une année, en fixant au 10 août 1605 un événement qui avait incontestablement eu lieu le 10 septembre de l'année précédente.

G. CHARVET.

Digitized by Google

Digitized by Google

DISCOVRS
PITOYABLE DV GRAND
DESBORDEMENT DE LA
riuiere du Gardon, aduenu en la ville d'Allez, & és enuirons, le dixiesme iour du mois d'Aoust 1605.

Contenant les dommages, ruines, pertes, & mort de plusieurs personnes.

A PARIS,
Chez FRANÇOIS IVLLIOT, ruë du Paon,
au Soleil d'or, prés la porte sainct Victor.
1605.
Auec Permission.

Digitized by Google

Digitized by Google

Cas merueilleux aduenu en la ville d'Allez, par le desbordement de la riuiere du Gardon, le 10. du mois d'Aoust.

C'EST vn dire certain & veritable d'vn ancien, que Dieu pour nous chastier employe souuent pour nostre correction les choses mesmes qui estoient pour nostre bien & commodité, faisant qu'au lieu d'vn vtile profit nous receuons du malheur & dommage. Or si la verité de cecy a iamais paru certaine, nous pouuons dire que nostre dommageable experience nous en a donné vne si ferme preuue, qu'à peine s'en pourroit-il trouuer vne plus certaine en toutes les exemples que l'aage de nos peres a remarqué. Car nous auons veu ces iours passez la riuiere du Gardon (qui de son perpetuel arrousement fecondoit les pays des Seuenes, donnoit vie à tant de beaux vergers qui honoroient son bord, & du plaisir & commodité aux habitans des lieux où il passe) se desborder si desmesurément, & se grossir d'vn si merueilleux excez, que les degasts causez par si estranges rauages

Digitized by Google

sont incroyables, & les pertes & dommages presque impreciables. Or ay-ie mis la main à la plume, afin qu'en descriuant & mettant deuant les yeux l'affliction dont il a pleu à Dieu chastier plusieurs, on apprenne à redouter sa main puissante, & se meliorer par la correction d'autruy: Car encores que tous ne soient pas subiets aux dangers des riuieres, pour craindre des inondations, si est-ce que Dieu n'aura iamais manque de moyens pour nous corriger, & pourroit aussi bien emprunter des autres elemens l'execution de ses iugemens comme il a faict des eaux. Mais parce que ie ne veux coucher sur ce papier que le recit des choses dont i'ay esté tesmoin oculaire, n'y adioustant vn mot plus que ne contient la vérité de la chose (laquelle ie ne voudrois dautre part alterer par vne menteuse plume, ayant trop de front pour ne craindre la iuste reprehension de ceux qui ont esté spectateurs comme moy) ie ne m'arresteray gueres à raconter les calamitez aduenues, & autre part qu'en Allez où i'estois.

Environ cinq heures apres midy que ceste riuiere, laquelle descend des Seuenes, commença à se desborder, augmentee tant des eaux de maints ruisseaux qui s'y deschargent, accreus iusques à l'excez de leurs bords, & de l'abondance d'eau qui estoit tombee du ciel pendant les deux iours precedens qu'il auoit pleu, & de celle qui rouloit des montaignes, que de l'extraordinaire abondance des

Digitized by Google

surjons qui saillissoient de son origine : elle se grossit tellement en peu de temps, qu'elle surmonta son canal, noya ses bords, se dilata de tous costez, si bien que de la surface des champs & prairies elle ne fit qu'vn estang rauageux, qui par le rude effort de ses ondes choqua les montaignes voisines, ne laissa aucun arbre debout, & emporta tout ce qui se trouua deuant elle. Le recit de beaucoup de gens de foy, & les tristes plaintes de ceux qui esprouuerent plustost ce malheur que ceux d'Allez, pour estre plus hauts sur la riuiere, verifient certainement que ce fut vn desbord auquel la memoire de nostre siecle ne pourroit trouuer vn pareil : & fut si pernicieux, que presque toutes les habitations qui en estoient de bien loing escartees ont esté destruites & renuersees. On ne se donnoit de garde, que le voila prés d'Allez, l'eau qui les assiege, estant plustost veue que preueue : ce qui fut cause que plusieurs se trouuerent surprins hors la ville, n'ayans assez de temps pour se retirer en lieu asseuré : Et entre autres vn honneste soldat s'estant engagé à sauuer vne femme opiniastree apres son chanvre, fut emporté par la rapidité de l'eau, & si ne pût donner le secours qu'il pretendoit. Le malheur aduenu à ce soldat traina la mort à quarante autres habitans, qui pour le secourir monterent sur la muraille de la ville, les vns luy iettans des cordes auec des arbalestes, les autres auec des pierres : mais l'eau ayant desia sappé la muraille, & luittant

Digitized by Google

contre d'vne extreme impetuosité, tant par dedans que par dehors: (car il fut soudain remply) en abatit enuiron vingt canes tout à la fois, soubs lesquelles furent accablez ceux qui estoient dessus: toutesfois il y en eut cinq ou six qui auoient gaigné des saules, sur lesquels ils demeurerent l'espace de deux ou trois heures, priuez de tout espoir de secours, voyans de plus en plus l'eau croistre & se háusser. C'estoit chose pitoyable de les ouyr pendant ce temps-là reclamer l'ayde & le secours des hommes, en vain, lesquels n'auoient le pouuoir que de recommander leur salut à la grace & misericorde de Dieu, & ne pouuoient auoir que la triste & piteuse consolation de dire leur funeste & dernier adieu à leurs peres, femmes, & parens, qui leur crioient lamentablement & pitoyablement des murailles de la ville. Et se voyans au delà du moyen de toute ayde, sinon diuine, ils se mirent tous à prier Dieu, & se preparer à la mort, qui leur suruint tost apres, les arbres estans tombez & emportez par la violence des ondes. Vn d'entr'eux nommé Peirable, qui n'auoit aucune adresse à nager, fut miraculeusement sauué, au lieu qu'il y en auoit d'autres qui auoient souuent trauersé le Rhosne à la nage, lesquels se perdirent soudainement. Car Dieu luy donnant vne resolution ferme, & vne asseurance constante, il gaigna vne perche d'enuiron dix pans de long, auec l'ayde de laquelle il se commit à la grace de Dieu, se laissant emporter par

Digitized by Google

l'eau, qui le mena vne grande demie lieue: tant qu'à la fin s'approchant d'vn grand arbre, il eut moyen de se prendre aux branches les plus hautes: là où il ne fut pas plustost, qu'vn autre arbre que l'eau emportoit luy engagea le pied droict, & le tint en suspens plus d'vne heure: mais en fin l'eau s'abaissant, il eut moyen de gaigner la cime de l'arbre, sur lequel il passa toute la nuict, voyant auec beaucoup d'effroy plusieurs autres qui estoient à l'entour de soy emportez à diuerses fois par la violence des vagues.

Le danger apparent, & la peur extreme qui auoit saisi ceux qui estoient dans les maisons, ne leur promettoit plus d'asseurance de leur vie qu'à ceux qu'ils auoient veu perir deuant leurs yeux, ains pensoient que chasque moment & chasque onde prochaine leur apportassent la mort. Car au lieu de voir amoindrir le peril, ils le voyoient surcroistre par la continuelle augmentation & abondance de l'eau. La riuiere s'enfle de plus en plus, espand de tous costez ses vagues, si qu'elle se rend maistresse de toute la plaine, qui ne ressemble qu'vne mer: Et comme despitee & mutinee, rue ses flots vers le ciel, luitte contre les murs de la ville, & de l'orgueil de ses ondes choque & degaste les beautez rarement superbes des merueilles de ce delectable verger de monsieur le Comte, beautez qui faisoient naistre mille admirations à ceux qui vouloient donner ce plaisir à leur curiosité que de les consi-

Digitized by Google

derer. De la ville elle fait vne isle, l'entourant & embrassant, mais c'est pour en la ioignant la renuerser, comme vn vigoureux luiteur qui estreint estroitement de ses bras son aduersaire pour le ietter par terre. Elle trouue passage pour entrer dedans la ville par la porte de la Roque, ce qui ne se peut qu'elle ne fust haussee de six canes plus que n'estoit son ordinaire canal. Elle entroit aussi par la porte du moulin du marché, laquelle elle emporta. De là gaignoit toutes les rues basses, tenoit toute la grande rue qui a douze ou treize cent pas de long, montant à plus de deux canes de hauteur : & entroit auec telle violence, & se haussa auec telle soudaineté, qu'on n'eut pas loisir de sauuer aucune chose des boutiques, ny des caues, ce qui a causé de dommages inestimables d'huiles, marchandises, & denrees. Au fonds de la ville l'eau sortoit par la porte de sainct Giles, qui n'estoit ouuerte qu'à moitié, où la force de l'eau a faict deux abismes, que son mouuement naturel à peine a faict, sans quelque chose d'extraordinaire. En fin l'eau qui croissoit tousiours dedans, & qui n'auoit point sa sortie libre, en mesme temps la riuiere battant au dehors la muraille de la ville, emporta pour le moins quatre vingts canes de ladite muraille, tombans dehors : Sans laquelle ruine sans doute toute la ville eust esté renuersee : les murailles des maisons, les planchers & voutes ne pouuans resister à la violence de l'eau, comme à la suitte de ceste ruine là furent cinq ou six maisons

Digitized by Google

maisons ioignantes, dans lesquelles furent accablees trois ou quatre familles entieres. Vne entre autres d'vn fort homme de bien ayeul, son fils tenant vn sien petit fils au bras, vne bonne femme d'enuiron quatre vingts ans, & autres qui ont esté trouuez dessous les ruines. Mais outre l'impetueuse roideur des vagues qui esbranloient les maisons, les vaisseaux, portes & poutres que l'eau menoit, & agitoit selon le mouuement de ses ondes, les choquoient encore plus rudement. C'estoit chose effroyable de voir, depuis cinq heures iusques à deux heures apres minuit, plus de deux mille pauures personnes crians és fenestres misericorde à Dieu, & qui n'attendoient rien plus que de perir dans l'eau, ou dessous les ruines de leurs maisons, ou par la flamme des tonnerres espouuantables. Car ces pauures gens n'estoient pas assaillis d'vne sorte de danger seulement: ains comme si tous elemens eussent conspiré leur ruine, tout ce qu'ils oyoient & voyoient ne leur presageoit qu'vne soudaine & espouuantable mort. La terre qui reçoit l'homme exilé de par tout, & chassé des autres elemens, luy donne place, & mort & viuant, se denioit à eux, oyant sa face couuerte d'vne horrible image de la mort. Les flammes effroyables qui s'esclatoient des tonnerres, & les esclairs estincelans les menaçoient & espouuantoient d'enhaut. L'air augmentant la cause de leur danger par ses continuelles pluyes, contribuoit de tous costez des ef-

Digitized by Google

forts pour leur perte. Et l'eau, dont le propre est de descendre, leur semble contre sa nature tendre en haut & monter, afin de leur venir donner la mort au lieu de leur refuge, son cours estant d'autre part rendu plus violent & rapide par l'ayde des foudres meslez. Bref de tous lieux & de toutes choses ils voyent que la mort preste les menace. Le son esclattant des tonnerres (à l'oüye desquels il sembloit que le ciel se creuast) le bruit des eaux irritees, & de leurs maisons escroulees & esbranlees, leur estoient autant de significances de prochaine ruine. D'autre part leur naissoit la douleur de la perte de leurs biens, qui ne seruoient que de ioüets aux ondes, dont la surface estoit toute couuerte, à sçauoir de marchandises, meubles, & vaisseaux flottans au gré d'icelles: mais le tout gasté, dissipé & fracassé par le heurt qu'ils donnoient aux lieux solides. Somme il n'y auoit aucune chose qui ne leur tournast en piteux spectacle, & qui ne leur apportast vne extreme douleur. Tant de vaisseaux, coffres, poutres, & autres choses de quantité qu'il y auoit en toute la ville, estoient autant de machines & beliers, qui de leurs secousses & choquemens esbranloient & escarteloient leurs maisons. Tels furent les piteux & estranges effects de ce desbord, qui continua iusques à vnze heures du matin, depuis lequel temps il se r'abaissa pendant deux heures, ce qui donna esperance de salut, & courage à ces pauures gens assaillis si cruellement. Toutes-

Digitized by Google

fois vn plus grand accident suruenant soudainement redouble leur effroy, pensant qu'à ce second malheur leur ruine estoit destinee. Car incontinent apres que la premiere inondation eut descreu, en voila vne autre si subite, qu'il n'est possible de plus, & qui monta plus haut que la premiere enuiron six pans, & apres ceste-cy encores vne troisiesme egale. La cause de ceste diuersité est que ladite riuiere est composee de deux torrens qui se ioignent enuiron demie lieuë dessus Allez, & parce que l'vn auança plus que l'autre, ils ne se rencontrerent pas: que si tous deux fussent venus ensemble, il ne se pouuoit que toute la ville vniuersellement ne perist. Il est aussi à noter que lors que la premiere ruine vint, il ne pleuuoit aucunement, ce qui fut cause de la mort de ceux desquels nous auons faict mention cy dessus, vn malheur ayant attiré l'autre. A vn masage qui est à demie lieuë de la ville, nommé la Legue, vn homme & sa femme, estans dans vn iardin se trouuerent enuelopez des eaux, le mary gaigna vn arbre, & la femme qui s'enfuyoit ne trouuant lieux sur le refuge fut contrainte de monter sur vn autre arbre, où ils passerent toute la nuict, se donnans courage l'vn à l'autre. A la parfin l'eau s'abaissa & retira peu à peu, ayant faict de ruine & degast du terroir, ou des ponts & murailles de la ville, des maisons, des denrees, & autres marchandises qui estoient dans la ville, ou des fruicts pendants, pour plus d'vn milion de liures. Il y

Digitized by Google

a tel particulier qui en a receu de dommage à plus de six mil escus. Le iardin de monsieur le Comte dissipé & gasté, est demeuré aussi piteux à voir, qu'il auoit esté agreable & admirable à considerer. Le lendemain vous eussiez veu toute la prairie & les champs adiacents couuerts de meubles que l'eau auoit laissé, & le bord de morts: la ville toute pleine de bouë d'vne si extreme senteur & puanteur, qu'elle est insupportable à ceux qui y viennent. Au mesme temps que le Gardon emportoit vn moulin appellé Dangalfret, dans lequel s'estoient commises plusieurs paillardises long temps y auoit, il y a des seruiteurs qui en estoient sortis, s'estans sauuez sur le haut d'vne montaigne, lesquels asseurent auoir veu toute la riuiere couuerte de flammes de feu. Ceux qui apres quelques iours passerent par où s'estoit desbordé ledit Gardon, asseurent auoir veu parmy les champs vne infinité de gens peris par ce deluge, les vns presque tous enseuelis dans la boue, & les autres à demy, & tous sans apparence de face humaine, & leurs membres tous meurtris & massacrez par les heurts & rencontres, contre les bastimens, rochers & arbres.

Voila les effects que je puis asseurément acertainer touchant ce deluge, estimant qu'en beaucoup d'autres lieux il en a causé d'extremement estranges & dommageables.

Or que l'exemple memorable d'vn si estrange & espouuantable chastiment aduenu à ces

Digitized by Google

gens, nous serue d'aduertissement à nostre deuoir, & d'vn memorial pour nous faire penser aux iugemens de Dieu, lequel employe la correction, non seulement pour ceux qui la reçoiuent, mais aussi au profit des autres : afin qu'en voyant quelques-vns chastiez, ils profitent par la calamité d'autruy : voulant en chastiant vn petit nombre de gens, en amender beaucoup. Et par l'exemple de quelques-vns, qui par auenture ne sont si meschans que beaucoup d'autres, il nous aduertit que puis qu'il n'espargne ceux qui valent mieux, il n'espargnera point ceux qui l'ont irrité dauantage. Adieu.

FIN.

Digitized by Google

Digitized by Google

NOTES & ÉCLAIRCISSEMENTS.

P. 5, lignes 24 et 25 : *une femme opiniastrée après son chanvre*, etc.

Jadis, et il y a trente ou quarante ans encore, les habitants d'Alais et des localités situées le long du Gardon récoltaient presque tous leur provision de chanvre qu'ils mettaient à rouir dans la rivière, avec l'autorisation des Consuls. C'est ce qui ressort d'un article des *Coutumes de Remoulins* ainsi conçu :

« Que nulla persona aye faire nais (1) de cambe en la rivieyra de Gardon, sans licence desd. Consouls, sur pena de 5 sols tourn. » (2).

P. 6, l. 24 : *Peirable*, sans doute Peyrache ou Peyrabelle, noms de personnes qui se retrouvent à Alais.

P. 7, lignes 29 et 30 : *Ce délectable verger de monsieur le Comte.*

Le jardin du comte d'Alais était situé au nord de la ville, à l'entrée des prés Saint-Jean, dans les terrains attenants au quai désigné aujourd'hui sous le nom de quai du Nord ou de *la Comté*.

P. 8, lignes 6 et 7 : *la porte de la Roque.*

La porte de la Roque était établie à l'entrée nord de la rue du même nom, au pied du rocher qui la domine. C'est par cette porte que Louis XIII fit son entrée dans la ville, après le siége et la prise d'Alais.

---

(1) *Nais de Cambe*, routoir ou creux dans le lit d'une rivière, où l'on met à rouir le chanvre.

(2) *Cartulaire de Remoulins*, p. 16.

Digitized by Google

P. 8, lignes 9 et 10 : *la porte du Moulin du Marché.*

La porte du Moulin du Marché ou simplement le portail du Marché ou des Prêcheurs était située au couchant de la place du Marché, en face du pont.

P. 8, l. 12 : *La grande rue qui a douze ou treize cents pas de long.*

La Grand'Rue appelée aussi rue Droite — *Carrièiro drecho* — bien qu'elle ne soit nullement droite, et présente au contraire un arc de cercle très prononcé, s'étendait et s'étend encore entre la porte de Saint-Gilles et la rue de la Roque, à laquelle elle se soude par la place Berthole qui forme le trait-d'union des deux rues. Sa longueur totale est de près de 800 mètres.

P. 8, l. 19 : *la porte de Sainct-Gilles.*

La porte de Saint-Gilles était située à l'entrée orientale de la Grand'Rue, du côté de la place de la République et non loin de l'Hôtel du Luxembourg.

P. 11, lignes 8, 9, 10 et 11 : *La cause de ceste diuersité est que la dite riuiere est composée de deux torrens qui se ioignent enuiron demie lieuë dessus Allez.*

Ce second torrent est la rivière du Galeizon qui descend de la Lozère, du côté de Saint-Martin-de-Boubaux ; reçoit la Salandre ou rivière de Mandajors, au confluent de Roubarbel, et se jette dans le Gardon — rive droite — à quatre kilomètres environ en amont d'Alais.

P. 11, lignes 19, 20 et 21 : *A un masage..... nommé La Lègue.*

La Lègue — *la Lieue* — petit hameau de cinq à six maisons, situé à une lieue au midi et en aval d'Alais, entre la route nationale n° 106, de Nimes à Clermont, et le Gardon, sur le territoire de Saint-Hilaire-de-Brethmas.

P. 12, l. 12 : *un moulin appelé Dangalfret.*

Il existait autrefois cinq moulins à blé sur le Galeizon : deux en amont de celui d'Olympie, qui ne fonctionnent plus, et ceux d'Olympie, de La Borie et de La Baume, encore en pleine activité.

Digitized by Google

A Alais, et dans son voisinage, on trouve : le Moulin-Neuf, situé au centre de la ville et contigu au quai Neuf; le moulin de Berthole, qui forme la séparation du quai des Etats et du quai de la Comté ; le moulin de Paradis, contigu à la filature Olivier, et le Moulinet, à quelques centaines de mètres au nord de la ville. Ce dernier moulin, ruiné plusieurs fois par les assauts du Gardon, pourrait bien être celui que l'on appelait Dangalfret, en 1604 ; car il est situé au pied de la hauteur des Allemandes, où les gens de l'usine purent, en effet, trouver un refuge, au moment où elle fut envahie par les eaux.

Digitized by Google

Digitized by Google

COMMUNE DE MONTEILS

CANTON DE VÈZENOBRES, ARRONDISSEMENT D'ALAIS (GARD).

REBOISEMENTS

OPÉRÉS DE 1877 A 1879,

PAR

M. L. BARRE, ingénieur, membre résidant.

Il est incontestable que les propriétés rurales de notre région ne donnent plus aujourd'hui aucun produit rémunérateur, par suite du manque complet des récoltes de vers à soie et de vins. Ces immeubles ne sont donc qu'une charge, plus ou moins lourde, pour ceux qui ont la mauvaise chance de les posséder.

En conséquence, afin de sortir de cette triste situation, on doit ou se débarrasser de ces immeubles ruraux en les vendant; ou bien, si on a les moyens de les conserver, les transformer en tout ou en partie par le reboisement. Cette dernière solution présente un double avantage; d'abord celui de constituer une sorte de contrat d'assurance dont le capital sera remboursé par la terre elle-même à longue échéance, et ensuite d'exonérer le propriétaire de l'impôt foncier pendant *trente ans*, ce qui paraît de toute justice.

On sait très bien qu'au point de vue général cette question de reboisement est devenue en France, à l'heure qu'il est, une question patriotique, car l'existence de régions entières en

Digitized by Google

dépend ; aussi a-t-elle attiré d'une manière sérieuse l'attention de nos hommes d'Etat, qui ont déjà fait entreprendre, dans plusieurs de nos départements, cette grande œuvre du reboisement. Le nôtre en particulier est un des mieux traités sous ce rapport, car déjà il possède de nombreux travaux de ce genre, et qui ont en outre parfaitement réussi, grâce aux soins intelligents de leur éminent directeur M. G. Fabre, sous-inspecteur des forêts, que nous avons, du reste, l'honneur et la bonne fortune de compter parmi les membres résidants de notre Société.

C'est à ce dernier parti que je me suis arrêté pour mon domaine de Monteils, dans lequel j'ai reboisé, pendant ces trois dernières années, au moyen de semis de glands, une surface de *quatorze* hectares de terre.

Par suite, c'est au même M. Fabre que j'ai pris la liberté de m'adresser, pour obtenir les données nécessaires au travail forestier que je voulais entreprendre comme simple particulier. Je dois dire qu'il m'a rendu ma tâche possible, et que je suis heureux de la nouvelle occasion qui m'est offerte, pour lui exprimer tous mes remercîments de sincère gratitude.

C'est donc d'après ses excellents conseils pratiques que je me suis mis résolument à l'œuvre en 1877 ; que j'ai continué en 1878, et que j'ai terminé en 1879 le travail de reboisement dont je vais bientôt rendre compte. J'ai pensé, en effet, qu'en livrant à la publicité les détails de cette opération, je pourrais être utile aux propriétaires de nos environs, qui seraient tentés de suivre mon exemple.

Pour commencer cette transformation du domaine, j'ai eu soin de choisir d'abord les terres de mauvaise qualité, et les plus éloignées du centre de l'exploitation agricole, qui se trouve au village même de Monteils. J'ai pu, de cette manière, reporter tous les labours et tous les engrais sur les meilleures terres, qui sont d'un accès facile, et en même temps rapprochées du village. Ces dernières terres pourront, du reste, être soumises au reboisement, plus tard, si l'on tient à achever ce travail sur toute la surface arable dont on dispose.

Voici l'ordre dans lequel je vais traiter chaque question qui se rattache à cet important sujet :

1° *Doit-on reboiser avec des chênes ou avec des pins ?*
2° *Doit-on préférer le semis à la plantation ?*

Digitized by Google

3° *Choix de la semence nécessaire au semis mélangé, dit semis mixte ;*

4° *Préparation du terrain ;*

5° *Saisan des semis ;*

6° *Quantité de semence à employer ;*

7° *Manière de semer et de recouvrir les glands ;*

8° *Conservation et entretien des semis ;*

9° *Prix de revient d'un hectare semé ;*

10° *Formalités à remplir pour obtenir l'exemption temporaire des impôts pendant 30 ans.*

* * *

1° Doit-on reboiser avec des chênes ou avec des pins ?

Le choix des essences est la base d'un bon reboisement, et s'il n'était pas heureux, on n'aurait que des mécomptes et des déceptions.

Il faut se guider dans ce choix par l'étude du climat et du sol, et surtout examiner quelles sont les essences qui réussissent le mieux dans le pays qu'on habite.

Par suite, je crois que dans la commune où est située notre propriété, sur la formation géologique dite LACUSTRE (*calcaires ; tertiaire inférieur*), il n'y a pas d'hésitation possible, et je donne la préférence aux chênes verts et blancs, qui y croissent très bien, les derniers principalement, et dans tous les cas bien mieux que les pins. Nous nous occuperons donc d'une manière exclusive de ces deux essences.

(Toutefois il est bon de faire remarquer, à titre de simple renseignement, que ce n'est pas dans le terrain dont je viens de parler qu'on rencontre les plus belles forêts de chênes verts de notre département : ces dernières n'existent en effet que dans les calcaires rocailleux et crevassés, soit du terrain néocomien, par exemple à Euzet, Saint-Just, Brouzet, Bouquet, Lussan, etc., soit de l'oxfordien aux environs de Saint-Hyppolite-du-Fort ; et c'est surtout dans les crevasses, remplies de terre, de ces divers terrains, que se développent le mieux les chênes verts.)

En outre, l'altitude de Monteils étant de 191 mètres, est

Digitized by Google

comprise, dans le classement forestier, dans la région méditerranéenne ou chaude, qui part du niveau de la mer, et va jusqu'à 600 mètres. Le climat de cette zone convient très bien aux essences que j'ai choisies, ainsi qu'on peut le voir par la note ci-dessous qui émane de M. Martin, sous-directeur de l'Ecole forestière. Cette note indique également des principes généraux de sylviculture intéressants à connaître (1).

* * *

2° Doit-on préférer le semis à la plantation ?

On a beaucoup écrit pour savoir à laquelle de ces méthodes il fallait donner la préférence. Je suis d'avis que les semis méritent la préférence sur les plantations, parce que d'abord ils semblent se rapprocher le plus de la marche adoptée par la nature, et qu'en outre ils réussissent mieux dans notre contrée que les plantations. J'en ai fait l'expérience moi-même sur de jeunes plants, ce qui me paraît très concluant.

En effet, ce qui contrarie le plus les plantations dans nos terrains secs, c'est notre soleil méridional qui, en été, dessèche et fait périr tous les plants mis en terre. Les plantations, par contre, réussissent mieux et même très bien dans le Nord et dans le Centre de la France, à cause de l'humidité qui règne dans l'air de ces contrées, et qui en rend les étés moins brûlants.

---

(1) Au point de vue forestier, M. Martin, sous-directeur à l'Ecole forestière, admet quatre zones climatériques : 1° La région méditerranéenne ou chaude, du niveau de la mer à 600 mètres ; 2° la région moyenne ou tempérée, de 600 à 1,000 mètres ; 3° l'alpestre ou froide, de 1,000 à 1,800 mètres ; 4° l'alpine ou très froide, de 1,800 à 3,000 mètres.

Le climat de la première zone, caractérisée dans le bassin de la Méditerranée par l'olivier (qui atteint 600 mètres d'altitude), est l'habitat naturel des pins d'Alep, pinier et maritime, des chênes verts, yeuse, liége et kermès.

Le climat tempéré est par excellence celui des chênes (rouvre et pédoncule), le châtaignier, les peupliers, le frêne, l'orme et l'érable plane y abondent ; dans les parties élevées paraissent le pin sylvestre, le hêtre et rarement le sapin.

Le climat dit alpestre n'est point propice aux massifs feuillus : ses massifs principaux sont fournis par les résineux, le pin à crochets, le sapin, l'épicéa, le mélèze. Enfin, le climat dit alpin se caractérise par l'absence complète de ces massifs feuillus, qu'on trouve encore quelquefois dans les zones alpestres. On ne voit plus d'autres essences que le mélèze et le pin cembro ; on les trouve jusqu'à une hauteur de 3,000 mètres au-dessus du niveau de la mer, dans les Alpes françaises.

Digitized by Google

. . .

3° Choix de la semence nécessaire au semis mélangé, dit semis mixte.

Il est indispensable de choisir des glands très sains pour la semence. Par suite ils ne doivent pas être vermoulus, être frais, et sans germe détérioré. Les glands de chênes verts doivent provenir des essences à larges feuilles, dont l'écorce fine est très recherchée par les acheteurs. Quant à ceux de chênes blancs, il faut avoir soin de choisir les plus gros. Une bonne précaution à observer pour les conserver jusqu'au moment où on les met en terre, c'est de les étendre en couches minces sur un sol parfaitement sec. Pour obtenir un meilleur résultat, il faut semer moitié glands chênes blancs et moitié glands chênes verts. J'appellerai ce mélange *semis mixte*.

Ces mélanges de semences sont très favorables aux semis, dont ils activent l'accroissement, tout en fournissant le moyen de créer un abri à l'essence qui craint le plus la chaleur et la gelée dans sa jeunesse.

. . .

4° Préparation du terrain.

Plusieurs mois avant le semis, on marque la plantation en traçant sur le sol, en long et en large, au moyen d'un petit araire à bras, que conduit un homme, des lignes parallèles et perpendiculaires entr'elles, et espacées de *quatre mètres* les unes des autres. On divise ainsi le terrain à semer, avec une régularité parfaite, en carrés de *quatre mètres* de côté. Chaque point d'intersection indique la place d'un trou, qui doit recevoir les glands, et auquel on donne un mètre en carré et soixante centimètres de profondeur. (On sort entièrement la terre du trou.) On donne aux trous une profondeur de soixante centimètres afin qu'au moyen de ce guéret profond, le gland, dont la racine est très pivotante, et qui pousse de vingt-cinq centimètres la première année, ne trouve point d'obstacle à s'enfoncer. On obtient ainsi une garantie de la réussite du semis, car on ne

Digitized by Google

doit pas oublier qu'une condition indispensable pour la réussite de tout reboisement de chênes, réside dans l'ameublissement du sol à une assez grande profondeur.

Il faut avoir soin également de tracer les trous, de manière à ce que les essences qu'on doit y semer se trouvent à la distance légale du voisin. Or, on peut avoir pour voisin, un particulier, une route, ou un chemin vicinal ou rural. D'après cela, on voit qu'il se présente *quatre cas* de voisinage différents pour les distances à observer dans les plantations. Je vais les décrire de la manière suivante, en indiquant la solution pour chacun d'eux.

1° *Le premier cas dont je m'occupe est celui d'un particulier qui est voisin d'un particulier.*

L'article 671 du Code civil, modifié par le Sénat le 13 juillet 1876, et sur le point d'être adopté par la Chambre des Députés, résout comme suit cette question de distance à observer entre les plantations et la limite des particuliers entr'eux.

« *Il n'est permis d'avoir des arbres, arbrisseaux et arbustes* « *près de la limite de la propriété voisine, qu'à la distance pres-* « *crite par les règlements particuliers actuellement existants,* « *ou par des usages constants et reconnus ; et à défaut de règle-* « *ments et usages, qu'à la distance de deux mètres de la ligne* « *séparative des deux héritages, pour les plantations dont la* « *hauteur dépasse deux mètres, et à la distance d'un demi-mètre* « *pour les autres plantations.* »

2° *Le second cas est celui d'un particulier qui est voisin d'une route nationale ou départementale.*

On se conforme, pour les plantations de ce genre, à un arrêté de M. le préfet du Gard en date du 5 juillet 1859, basé sur les lois, décrets, ordonnances antérieurs, et sur l'art. 671 du Code civil. Il y est dit à l'art. 33 que les plantations de haies doivent être faites à *un demi-mètre* des terrains qui appartiennent à la voie publique, et à *deux mètres* de cette limite pour celles qui concernent les arbres de haute tige.

3° *Le troisième cas est celui d'un particulier voisin d'un chemin vicinal.*

Voici de quelle manière on règle les distances dans le cas

Digitized by Google

qui nous occupe. On sait que les préfets tiennent de l'art. 21 de la loi du 21 mai 1836 sur les chemins vicinaux, le pouvoir de fixer le minimum de distance à observer entre la limite des chemins vicinaux et les plantations à établir sur les terrains contigus à ces chemins. Ce minimum a été déterminé par le règlement du service vicinal de ce département, en date du 25 janvier 1872, approuvé par le Ministre de l'Intérieur, le 30 janvier 1872, dans les articles 184, 189 et 190 ainsi conçus :

Art. 184. — *Aucune plantation d'arbres ne pourra être effectuée le long et joignant les chemins vicinaux qu'en observant les distances ci-après, qui seront calculées à partir de la limite extérieure, soit des chemins, soit des fossés, soit des talus qui les borderaient :*

Pour les arbres fruitiers, 1 mètre ;
Pour les arbres forestiers, 1 mètre ;
Pour les bois taillis, 1 mètre.

La distance des arbres entr'eux ne pourra être inférieure à 3 mètres.

Art. 189. — *Les haies vives ne pourront être plantées à moins de 50 centimètres de la limite extérieure des chemins.*

Art. 190. — *La hauteur des haies ne devra jamais dépasser 1 mètre 50, sauf les exceptions exigées par des circonstances particulières et pour lesquelles il sera donné des autorisations spéciales.*

4° *Quant au quatrième cas, qui est relatif aux distances à observer pour les dites plantations sur les bords d'un chemin rural*, s'il n'y a pas d'arrêté municipal pris à cet égard, on se conformera, dans l'espèce, aux dispositions des articles 184, 189 et 190 ci-dessus énoncés, qui concernent les chemins vicinaux.

Je crois devoir faire remarquer qu'il serait plus rationnel, ce me semble, que l'art. 671 du Code civil s'appliquât d'une manière générale à tous les cas de plantations que je viens de décrire. Il y a sur ce point une anomalie singulière sur laquelle je prends la liberté d'appeler l'attention de nos législateurs.

Digitized by Google

.*.

5° Saison des semis.

Je crois que la meilleure saison pour exécuter les semis de glands, c'est l'automne, aussitôt que les glands sont tombés des chênes. Le plutôt qu'on les sèmera ne vaudra que mieux. Ces semis d'automne réduisent d'ailleurs les dépenses, et les dangers de perte de semence que peut occasionner l'hivernage des glands.

.*.

6° Quantité de glands à employer.

Il faut employer par chaque trou *un litre et demi* d'un mélange formé par moitié de glands de chênes blancs et verts, ce que j'ai appelé, à l'art. 3 ci-dessus, *semis mixte*.

Il est bon de n'être pas avare de semence, qui coûte peu relativement au chiffre de la dépense totale du semis, et par suite de faire dans cette opération la part : 1° des rats ; 2° de certains oiseaux de la famille des *passereaux*, tels que les geais et les pies ; 3° de la moisissure ; 4° et quelquefois de la mauvaise qualité d'une partie de la semence qu'on emploie, sans attention suffisante.

.*.

7° Manière de semer et de recouvrir les glands.

Quant à l'opération du semis proprement dit, on procède de la manière suivante. Les trous dont j'ai parlé à l'art. 4 précédent sont remplis entièrement par de la terre provenant de la fouille. Cette terre est bien ameublie par suite de sa longue exposition au contact de l'air, et c'est ce qui explique pourquoi on creuse les trous quelques mois avant l'époque des semis. On surcharge les bords des trous en mettant la terre à 0m.15 au-dessus du sol. On a soin d'aplanir cette surface, et c'est

Digitized by Google

sur elle qu'on répand, à la main, les glands, de la manière la plus uniforme possible. On recouvre ensuite cette semence d'une couche de terre fine de 0m.05 d'épaisseur environ. On obtient ainsi sur chaque trou une saillie de terre de 0m.20 au-dessus du sol. Cette saillie est nécessaire pour faciliter l'écoulement des eaux pluviales, et les empêcher de séjourner dans le trou, ce qui occasionnerait la perte inévitable des glands par la moisissure.

* * *

8° Conservation et entretien des semis.

D'abord il est nécessaire, pendant les cinq premières années, d'empêcher les bêtes à laine, et surtout les chèvres, de pénétrer dans les semis, qui seraient ravagés sans pitié par la dent meurtrière de ces animaux, si on ne prenait cette précaution.

Ce qu'il y a donc de mieux à faire pour arriver à ce résultat, c'est ou bien de supprimer, d'une manière absolue, les troupeaux de bêtes à laine et les chèvres, ce qui est évidemment le meilleur parti à prendre ; ou bien d'entourer les semis par des murs en pierres sèches, ou par des treillages bois et métal, si on tient à conserver son troupeau. Dans ce dernier cas on choisira le mode de clôture le moins dispendieux, selon les circonstances dans lesquelles on sera placé. Si l'on a des pierres sur place, le mur en pierres sèches devra obtenir la préférence, surtout à cause de sa durée presque indéfinie. Il est bon d'indiquer que le prix d'un tel mur, de 0m.60 d'épaisseur et 1m. 50 de hauteur, varie de 2 fr. à 2 fr. 50 par mètre courant ; et que celui d'une clôture bois de châtaignier et fil de fer, de 1m. de hauteur, est de 1 fr. le mètre courant tout posé. La durée d'une semblable clôture est relativement faible.

Ensuite, pour activer la végétation des semis, il faut avoir soin de donner deux labours par an pendant les trois premières années : la disposition régulière des trous décrits à l'art. 4 ci-dessus permet d'exécuter facilement ce travail dans les intervalles libres de *trois* mètres de largeur, laissés entre les trous, dans les deux sens.

Il est très essentiel aussi, pendant la deuxième quinzaine du mois de juin, et pendant les premières années, d'opérer le *sarclage*, c'est-à-dire d'enlever toutes les plantes étrangères

Digitized by Google

au semis. Ce travail est fait à la main par des femmes, le plus délicatement possible. Ensuite les semis trop drus sont aussi éclaircis, dès que les jeunes plants ont atteint leur deuxième année. On supprime les moins beaux et ceux qui sont trop rapprochés. Il ne faut laisser en place que les sujets qui peuvent y rester.

Une dernière opération très importante et indispensable reste à faire, dans le courant du mois de février, à la fin de la cinquième année, c'est le *recépage* au niveau du sol, de tous les plants sans exception. Après cette taille, qui se fait avec le sécateur, le tronc poussera un nouveau jet très droit et très vigoureux, qui formera plus tard un arbre d'une belle venue.

* * *

9° Prix de revient d'un hectare semé.

J'ai dit à l'art. 4 qui précède, que les trous avaient un mètre carré, et étaient distants les uns des autres, dans les deux sens, par des intervalles libres de 3 mètres. D'après cela il est facile de voir que chaque seize mètres carrés renfermera un trou, et qu'un hectare par suite en contiendra 625. Chaque trou coûte de main-d'œuvre 0 fr. 15, ce qui fait pour ce travail de confection des trous une somme de 93 fr. 75 par 625 trous ou par hectare. J'ai indiqué à l'art. 6 ci-dessus qu'il fallait par chaque trou *un litre et demi* de glands, achetés à raison de 0 fr. 06 le litre, ce qui fait 0 fr. 09 par trou et un total de 56 fr. 25 par 625 trous ou par hectare.

Enfin la main-d'œuvre nécessaire pour remplir les trous avec de la terre, exécuter le semis proprement dit, et recouvrir la semence avec de la terre fine, est de 0 fr. 04 par trou et de 25 fr. par 625 trous ou par hectare.

En additionnant les diverses sommes ci-dessus, on arrive au prix de revient demandé, qui est de 175 fr., conformément au décompte ci-dessous :

1° Confection des trous.	93 f. 75
2° Achat des glands.	56 25
3° Semis proprement dit.	25 »
Total égal	175 f. »

Digitized by Google

On voit par le tableau qui précède que l'achat des glands n'entre que pour 32 °/₀ environ dans le total de la dépense, et que par suite il est bon d'en mettre dans chaque trou une quantité suffisante, ainsi que je l'ai dit à l'article 6.

Je dois ajouter qu'il conviendra de n'effectuer la première coupe provenant de ces semis, qu'au bout de trente ans, et qu'à cette époque la valeur de la dite coupe sera de *trois cent cinquante francs* environ.

* * *

10° Formalités à remplir pour obtenir l'exemption temporaire des impôts pendant 30 ans.

L'article 226 de la loi du 18 juin 1859, modificative de diverses dispositions du Code forestier, et notamment de l'art. 225, qui n'accordait l'exemption que pendant 20 ans, dit que *les semis* et *plantations de bois* sur le sommet et le penchant des montagnes, sont *exempts de tout impôt* pendant *trente ans*.

Pour jouir de ces avantages, le propriétaire sera tenu de se conformer aux articles *117* et *118* de la loi du *3 frimaire an* VII, et dont voici le texte :

Art. 117. — « *Pour jouir de ces divers avantages, le propriétaire « est tenu de faire au Secrétariat de la Mairie, dans le territoire de « laquelle les biens sont situés, avant de commencer les amélio- « rations, une déclaration détaillée des terrains qu'il voudra « améliorer.* »

Art. 118. — « *Cette déclaration sera reçue par le secrétaire de « l'administration municipale sur un registre ouvert à cet effet, « coté, paraphé, daté et signé comme celui des mutations : elle « sera signée par le secrétaire et le déclarant. Copie de cette « déclaration sera délivrée au déclarant, sur papier timbré.*

Un résumé des articles *119* et *120* de la même loi est aussi bon à faire connaître, afin de pouvoir suivre les détails des formalités administratives relatives à cette question. Voici ce résumé :

Art. 119 et 120. — « RÉSUMÉ. — *Dans les dix jours qui suivent « la déclaration, le maire et les répartiteurs sont chargés de*

Digitized by Google

« *constater par un procès-verbal, l'état des terrains déclarés.*
« *Ce procès-verbal sera affiché pendant 20 jours. Les maires*
« *répartiteurs et tous contribuables ont le droit de contester la*
« *déclaration, et de faire des observations. Si la déclaration est*
« *reconnue sincère, le sous-préfet arrête que le contribuable a le*
« *droit de jouir de l'exemption. Dans le cas contraire, il en est*
« *référé au préfet, qui statue sur le rapport du Directeur des*
« *contributions directes.*

L'utilité de la déclaration en question ne peut manquer d'être appréciée, attendu que tout propriétaire qui, au préalable, a fait la déclaration des terrains qu'il a semés ou plantés, est admis à jouir immédiatement des exemptions temporaires d'impôt accordées par la loi. En outre, il convient de ne pas négliger de la faire, car il peut arriver qu'on soit amené à refaire le cadastre dans la commune où sont situés les terrains, avant l'expiration du délai pendant lequel ils doivent jouir du bénéfice de la loi. Ils s'exposeraient, en ne remplissant pas les formalités légales, à voir évaluer les terrains qu'ils auraient améliorés, sur le même pied que les terrains de même nature, tandis qu'en faisant la déclaration prescrite, ils préviennent toute augmentation prématurée.

Afin de faciliter la tâche des propriétaires désireux de faire des semis ou des plantations, je donne ci-dessous la formule qu'ils ont à suivre pour la rédaction de chacune des trois pièces que l'administration exige, dans les deux cas, pour cette demande de l'exemption temporaire des impôts.

PREMIÈRE FORMULE.

Lettre à M. le Maire pour la déclaration préalable (sur papier libre) :

« Alais, le 16 octobre 1879.

« *A Monsieur le Maire de la commune de* MONTEILS.

« MONSIEUR LE MAIRE,

« J'ai l'honneur de vous déclarer que je vais faire exécuter
« des semis de glands (*ou plantations*) dans quelques parcelles

Digitized by Google

« de terrain qui font partie du domaine que je possède dans « la commune de *Monteils*, canton de *Vèzenobres*, arron- « dissement *d'Alais* (*Gard*).

« Cette déclaration, dont vous voudrez bien me fournir un « récépissé, est faite au préalable pour se conformer à « l'art. 117 de la loi du 3 frimaire an VII.

« Vous trouverez ci-dessous le tableau détaillé des immeu- « bles que je veux améliorer.

Section	Numéros	Quartiers	Nature	Contenance	Observations
A	525	Plan de Soulier.	Terre.	1h 14ª 30c	
B	384	Les Gardies.	Vigne.	80 42	
C	220	Mas Ramel.	Pâture.	72 88	
			Total. .	2h 67ª 60c	

« Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, etc., etc.

« Barre,

« *propriétaire, rue Sauvages, nº 6, à Alais.* »

Cette déclaration sera reçue par le secrétaire de la Mairie, sur un registre ouvert à cet effet, signée par le dit secrétaire et le déclarant.

* * *

DEUXIÈME FORMULE.

Copie de la déclaration ci-dessus sera délivrée au déclarant (sur papier timbré de 0 fr. 60) et sera ainsi conçue (pièce à joindre à la demande à adresser au sous-préfet). — Voir 3me formule ci-dessous.

« Je, soussigné, maire de la commune de *Monteils*, canton « de *Vèzenobres*, arrondissement d'*Alais* (*Gard*), certifie que

Digitized by Google

« le sieur *Barre*, propriétaire, demeurant à *Alais*, *rue Sau-*
« *vages*, *n° 6*, nous a adressé, le *16 octobre 1879*, la déclara-
« tion qu'il allait faire exécuter des semis de glands (*ou plan-*
« *tations*) dans les quelques parcelles suivantes, qui dépendent
« du domaine qu'il possède dans la commune de *Monteils*,
« et ce pour se conformer au contenu de l'art. 117 de la
« loi du 3 frimaire an VII.

(Suit le tableau comme ci-dessus.)

« De plus, conformément au contenu de l'art. 118 de la
« même loi, nous avons fourni au déclarant le présent récé-
« pissé qui est la copie de la lettre ci-dessus mentionnée.

« Monteils, le 17 octobre 1879.

« *Le Maire de la commune de* MONTEILS,

« MERCIER. »

* * *

TROISIÈME FORMULE.

La dernière formule, qui est relative à la demande d'exemption de l'impôt pendant 30 ans, à adresser au sous-préfet, dans les trois mois (1) *qui suivent la date de la publication du rôle* (*sur papier timbré de 0 fr. 60*), *sera rédigée de la manière suivante :*

« Alais, le 30 janvier 1880.

« *A Monsieur le Sous-Préfet de l'arrondissement d'*ALAIS.

« MONSIEUR LE SOUS-PRÉFET,

« J'ai l'honneur de vous déclarer que j'ai fait exécuter
« en *1879* des semis de glands (*ou plantations*) dans quelques
« parcelles de terrain qui font partie du domaine que je
« possède dans la commune de *Monteils*, canton de *Vèze-*
« *nobres*, arrondissement d'*Alais* (*Gard*).

(1) Même délai que pour les réclamations ordinaires.

Digitized by Google

« Une déclaration à ce sujet a été faite au préalable à la Mairie « de *Monteils*, en date du *16 octobre 1879*, pour se confor- « mer à l'art. 117 de la loi du 3 frimaire an VII.

« Vous trouverez ci-dessous le tableau détaillé des immeu- « bles que je viens d'améliorer, et pour lesquels je demande « l'exemption temporaire de l'impôt pendant 30 ans, en vertu « de l'art. 226 de la loi modificative du 18 juin 1859.

(Même tableau que ci-dessus, formule n° 1.)

« Je joins à cette demande :

« 1° L'extrait du rôle pour 1880 ;

« 2° La quittance des termes échus pour 1880 ;

« 3° La copie de ma déclaration préalable faite à la Mairie « de *Monteils*, en date du *16 octobre 1879*.

« Je vous prie d'agréer, Monsieur le Sous-Préfet, etc., etc.

« BARRE,

« *propriétaire, rue Sauvages, n° 6, à Alais.* »

Ici se termine ma tâche ; heureux si j'ai pu décider quelques propriétaires ruraux à suivre mon exemple, afin de propager, autant que possible, cette culture forestière dans notre région, si éprouvée par les désastres agricoles.

Pour achever de convaincre les incrédules, s'il en existe, je les engage à aller visiter mes semis, et je suis assuré d'avance de leur conversion, lorsqu'ils auront parcouru mes travaux.

Dans tous les cas, les propriétaires que la question intéresse voudront bien se rendre à Monteils, où notre fermier est chargé de leur montrer les semis, réservant en outre aux visiteurs le meilleur accueil.

L. BARRE.

Alais, Février 1880.

NOTA. — On trouvera d'excellents renseignements sur l'exploitation des bois de chênes verts, dans le Gard et dans l'Hérault, dans une intéressante brochure publiée en 1874 par M. Adrien Jeanjean, de Saint-Hippolyte-du-Fort. Je recommande donc la lecture de ce travail spécial à tout propriétaire qui s'occupe de sylviculture.

Digitized by Google

LES RUINES.

Nous portons en nous un fonds de tristesse et de mélancolie qui s'entretient et s'augmente au spectacle des ruines matérielles et morales qui nous entourent ; et c'est afin d'y échapper ou de s'étourdir, que l'homme recherche les plaisirs bruyants, la gloire, les travaux absorbants, les aventures et tous les hasards de la vie.

Essayons, après tant d'autres, d'esquisser quelques traits de cet inépuisable sujet de méditation, toujours nouveau pour les générations qui se succèdent.

Une chose que l'on aime, aux jours de tristesse et de recueillement, c'est de porter ses pas sur l'emplacement silencieux et désert d'une de ces villes célèbres qui ne sont plus, d'une ville ayant une histoire, et dans cette histoire des hommes illustres, des entreprises hardies, tout ce qui constitue un noble développement du génie humain.

Eh bien, vous y voilà ; cherchez, choisissez, si vous pouvez, le point de la ville qui en fut comme le cœur, par exemple la place qui lui tenait lieu de Forum. Arrêtez-vous, prenez place sur quelque fragment de colonne et méditez.

Peu à peu votre imagination, subjuguée par le contraste du lieu et des souvenirs, tombe sous le charme d'un rêve. Elle refait ce que vous pouvez avoir retenu de plus marquant de cette histoire. La ville est debout avec ses monuments, avec ses larges voies conduisant à cette grande place que votre regard embrasse tout entière. Une foule immense accourt de toutes parts; au milieu d'elle s'avancent les héros, les grands citoyens dont votre mémoire vous rappelle les noms, et auxquels le peuple

Digitized by Google

ouvre ses rangs avec respect. Au loin, sur la mer, vous voyez des flottes dont les mâts élancés déploient au vent leurs voiles blanches et leurs banderoles de fête. Sur le point le plus élevé de l'arène où de jeunes hommes montrent leur adresse et leur force, des vieillards vénérables distinguent et proclament les vainqueurs... La nuit vient; aux acclamations de l'allégresse publique succède peu à peu le silence. Le lendemain, le commerce et l'industrie reprennent leurs travaux; des bruits de toute espèce retentissent, et des nuages de poussière et de fumée étendent comme un voile entre la ville et l'astre du jour.

Votre rêve, hélas! dure trop peu. Des ruines, rien que des ruines à votre réveil, et autour de vous un silence de mort, si ce n'est le bruit que font les reptiles qui se sont emparés de cette retraite commode et sûre, ou bien le bourdonnement des insectes qui voltigent, se jouant avec les ombres des guerriers et des magistrats dont vous suiviez, il n'y a qu'un instant, la marche solennelle.

Il y a des ruines partout, et il se trouve à peine un coin de terre qui n'en porte point, au dehors ou au dedans, les signes irrécusables.

Où n'y a-t-il pas des ossements, des dépouilles de tous les âges, des restes de toutes les civilisations, des fragments ou des décombres qui rappellent des gloires, des folies, des crimes, des grandeurs, des abaissements, des dominations superbes ou de lamentables écrasements?

Là fut la place d'une de ces grandes mêlées où se jouent les destinées du monde. La civilisation et la barbarie s'y rencontrèrent; ce fut une journée fameuse où plus de trois cent mille combattants furent taillés en pièces. Vous marchez sur leurs cendres.

Comment ont passé ces générations brillantes qui se croyaient nées pour dominer et pour jouir, et qui, au sein d'une perpétuelle ivresse, se riaient de la mort et défiaient l'éternelle justice?

Que sont devenus ces palais où se pressaient les courtisans, les adorateurs du succès, les apologistes du crime couronné, les favoris, les favorites, les serviles rhéteurs, les oppresseurs grands et petits du peuple, et ceux qui dévoraient, en une nuit d'orgie, toute une année de sueurs des pauvres habitants d'une province? Où sont ces sociétés de bel esprit où l'on se vantait de tenir le sceptre du bon goût et de donner le ton à l'univers?

Digitized by Google

Ces philosophes incapables par eux-mêmes de découvrir l'origine des choses et de fonder un système quelconque de morale, et qui osaient cependant citer Dieu au tribunal de leur raison ? Et ces privilégiés, ces hommes de caste qui se regardaient comme *seuls nés* et pour qui l'espèce humaine ne commençait qu'au baron ? Et ces factions, ces partis qui se disputaient le pouvoir, pour l'exercer tour à tour avec le même égoïsme et les mêmes abus, après avoir parlé si haut de patriotisme, de désintéressement, d'amour du peuple et de beaux plans de réforme ?

Allez chercher des souvenirs moins pénibles loin des villes ; pénétrez dans les ruines de certaine abbaye célèbre... Ah ! que s'est-il donc passé en ce lieu ? Pourquoi le glaive de l'Ange des vengeances a-t-il touché ces voûtes qui retentissaient des cantiques du Seigneur, comme il a frappé le château qui se dressait sur la colline voisine, avec ses donjons crénelés, à l'entrée d'un défilé étroit et profond dont le nom seul était l'effroi des voyageurs ?.... Passez, car il y a là de sombres légendes qui occupent encore les villageois d'alentour dans leurs veillées, alors que le vent ébranle leur toit de chaume et que la neige semble peupler de fantômes la forêt voisine.

Où aller pour trouver de plus gais souvenirs ?

Il y a des plantes et des oiseaux que la nature a faits pour peupler les ruines. Hôtes de ces lieux désolés, ils en sont les décors, comme ils font entendre par moments la seule voix qui leur convienne.

La plupart des hommes ne cherchent dans les ruines qu'un peu de pittoresque ou un peu de poésie.

C'est ainsi que notre orgueil se donne le change, afin de ne pas voir dans les débris et dans les images de destruction qui nous environnent, le témoignage trop certain de notre propre instabilité.

Une pensée profonde de philosophie morale et religieuse a fait consacrer un jour de l'année à la commémoration des Morts. Lugubre et touchante solennité à laquelle sentent le besoin de prendre part tous les hommes capables de réflexion ou de sentiment. Qui est-ce qui n'a pas ses morts, ses ruines, ses lares aimés, ses mânes plaintifs ?...

La terre n'est qu'un vaste champ de débris. Les jours, les années, les siècles passent dessus comme un torrent qui roule dans ses flots espérances, projets, chimères et jusqu'aux plus superbes monuments de l'ambition et de la prévoyance hu-

Digitized by Google

maines. Les générations, par une révolution continue, cèdent la place à d'autres générations : telles que ces fruits qui tombent et se dessèchent sur l'herbe, d'où s'élanceront bientôt de nouveaux germes non moins éphémères.

A chaque année nouvelle, nous pouvons dire avec le poète :

Magnus ab integro sœclorum nascitur ordo...
Jam nova progenies cœlo demittitur alto.

C'est pourquoi, il y a, à cet instant solennel, au fond de nos âmes, bien plus de tristesse que de joie, car si cet an nouveau dont la grande aiguille du Temps dessine la date, marque un commencement, il signifie tout ensemble une fin dont l'heure est proche.

Il est malaisé de croire qu'il y ait des hommes, penseurs libres ou non libres, qui, en face des ruines matérielles et morales dont leur vue est frappée, réussissent à se mettre en assurance dans la seule force de leur raison, en prétendant tout expliquer par la mystérieuse puissance qu'ils attribuent à la Nature. C'est le système dégradant pour la dignité humaine, s'il n'était pas seulement fantastique, des *évolutions* darwiniennes ou du *transformisme*. Heureusement, l'origine des êtres pensants a un type reconnaissable. Peut-on, en effet, expliquer l'incomparable privilége de la pensée raisonnée ou raisonnante autrement que comme émanation ou don direct d'une puissance suprême, intelligente, infinie et consciemment créatrice ? N'est-ce pas de là que vient cet accord antique et spontané de toutes les agrégations humaines dans la croyance, sous des formes diverses, à l'immortalité de l'âme et à un monde différent de ce séjour de ruines, monde ou vie nouvelle dont une immuable et harmonieuse stabilité doit être l'essence ?

Y a-t-il une science ou une philosophie qui nous fournisse un moyen meilleur de comprendre les RUINES et de pouvoir en contempler sans une secrète terreur le désolant et inévitable spectacle ?

J. DUCLAUX-MONTEIL,
membre résidant.

Digitized by Google

ROMANTIQUES.

ÉDITIONS ORIGINALES, VIGNETTES,

DOCUMENTS INÉDITS OU PEU CONNUS.

VICTOR HUGO,

Par M. A. P., membre non résidant.

INTRODUCTION.

Les éditions *princeps* des grands Romantiques sont recherchées avec passion aujourd'hui par bon nombre de bibliophiles, et lorsqu'elles se rencontrent en belle condition, c'est-à-dire dans leur brochure primitive, ou dans une bonne reliure de l'époque, surtout avec une dédicace autographe de l'auteur, elles atteignent des prix dont l'élévation paraît tout d'abord inexplicable. On est cependant conduit à reconnaître, après un peu de réflexion, que la valeur littéraire des œuvres, et la rareté toujours croissante des exemplaires dignes, par leur condition ou leur provenance, d'intéresser les bibliophiles, non-seulement justifient les prix actuels, mais encore permettent de prévoir des prix plus élevés pour l'avenir.

Digitized by Google

V. Hugo, Musset, A. Dumas, Th. Gautier, Lamartine, A. Barbier, Mérimée, de Vigny, sont les auteurs les plus recherchés, et parmi eux V. Hugo tient, à juste raison, la première place. A l'exception de la *Maupin*, de Théophile Gautier, dont les exemplaires, brochés en première édition, ont atteint et dépassé le prix de mille francs, par suite de leur insigne rareté, — on en connaît à peine trois ou quatre, — aucun livre de la période Romantique n'est prisé aussi haut que la *Notre-Dame de Paris* (1831).

Les autres volumes de Hugo, publiés de 1822 à 1843, sont restés jusqu'ici dans des limites de prix plus accessibles, parce qu'ils se rencontrent plus fréquemment. Ceux qui sont postérieurs à 1852 ne sont pas encore classés parmi les raretés bibliographiques, sauf quelques exemplaires remarquables, car ils sont d'origine trop récente; mais nous ne doutons pas, nous qui considérons V. Hugo comme un des plus puissants génies poétiques de tous les temps et de tous les pays, que ses dernières œuvres ne soient recherchées plus tard, dans leurs éditions originales, aussi ardemment que les premières. L'attention commence déjà à se porter sur quelques-unes d'entre elles, et notamment sur les exemplaires en papier de choix, tirés à petit nombre. Pour ce motif, et dans un sentiment de profonde admiration pour le poète, nous avons poussé jusqu'à sa dernière publication, *Religions et Religion*, notre essai bibliographique.

Il n'y a pas d'illusions à se faire sur la possibilité de découvrir beaucoup d'exemplaires de nos grands Romantiques remplissant les conditions indiquées plus haut. Les éditions originales ont eu un tirage relativement restreint, et souvent sur mauvais papier; livrées aux cabinets de lecture ou aux étalages du quai, elles ont été maculées, déchirées, pourries; d'autres ont été outrageusement rognées par le relieur. Les rares exemplaires brochés sortent pour la plupart de recoins obscurs des librairies où ils étaient restés enfouis et oubliés, à Paris, en province, et même à l'étranger. Avec les *ex dono* des auteurs, généralement bien conservés, ils constituent le fonds très limité sur lequel s'établissent les enchères des amateurs, fonds qui se réduit sans cesse par des disparitions inévitables, et par le classement définitif de certains volumes dans des bibliothèques d'où, selon toute probabilité, ils sont destinés à ne plus sortir.

Nous avons indiqué, dans cet essai, les vignettes et

Digitized by Google

gravures dont les sujets sont empruntés aux œuvres de Victor Hugo, et dont nous avons pu avoir connaissance. Il y aura sans doute bien des lacunes à combler dans cette partie de notre travail, mais c'est volontairement que nous avons laissé de côté les nombreuses caricatures relatives à la personne et aux ouvrages du poète, de l'auteur dramatique et de l'homme politique. Nous recevrons avec reconnaissance les indications nouvelles qui pourraient nous être adressées sur tout ce qui se rapporte à l'objet de cette étude, car les matériaux que nous avons pu recueillir chez les libraires, dans les ventes de livres et d'autographes, depuis près de quinze années, sont, malgré nos soins, encore assez incomplets (1).

Les premiers essais de Victor Hugo ont paru dans le *Conservateur littéraire*, recueil sur lequel Asselineau a donné des détails intéressants que nous jugeons utile de reproduire en partie.

« **Le Conservateur littéraire.** — Paris, Le Normand, Pichard, Pélicier, Ponthieu, 1819-1820 ; imprimerie Anthelme Boucher, in-8, 30 livraisons, formant 3 vol. de 404 et 416 pages.

« Revue très rare et pièce essentielle à toute collection de romantiques un peu sérieuse. Elle a été fondée par Eugène et Victor Hugo, et rédigée, pour la plus grande partie, par celui-ci ; leur frère aîné Abel a quelques articles dans le troisième volume. Les autres collaborateurs étaient Ader, Théodore Pavie, J. Sainte-Marie, Jules de Saint-Félix, madame Tastu, Alfred de Vigny, A. Souillard Saint-Valry, Émile Deschamps, Jules de Rességuier, Alexandre Soumet; mais la bonne moi-

---

(1) Nous avons mis à profit, pour notre travail, la *Bibliographie romantique*, d'Asselineau ; les catalogues des ventes Sainte-Beuve, Taylor, J. Janin, etc..; les catalogues à prix marqués de MM. A. Fontaine, Rouquette, Baur et Detaille, Morgan et Fatout, Conquet, etc.

Digitized by Google

tié des trois volumes revient aux trois frères Hugo, et un entier au plus jeune.

« Sous le titre de *Journal des idées, des opinions et des lectures d'un jeune Jacobite*, Victor Hugo a composé la première partie de son livre, *Littérature et philosophie mêlées* (1834), de fragments choisis, et atténués, de ses articles du *Conservateur;* mais c'est dans le recueil même qu'il faut aller rechercher le polémiste et le poète satirique *jacobite*, dans toute la vivacité et la verdeur de ses opinions et de son talent; car le mot de génie n'a pu être prononcé que quelques années plus tard : le jeune homme se montre ici d'une maturité surprenante, mais il ne s'agit pas encore de sublimité.

« A dix-sept ans, Victor Hugo se manifeste avec un fonds de lectures et de connaissances littéraires des plus riches, et il a beaucoup réfléchi.

« Le Victor Hugo du *Conservateur* persistant, faisait un fier journaliste; il a autrement tourné. Nous avons compté jusqu'à vingt-un articles signés V., des plus divers (1) et quelques autres, celui sur André Chénier, par exemple, sont signés E. ou H., sans préjudice du pseudonyme insolent de Publicola Petisot, au bas de deux lettres bouffonnes sur l'*Art politique*, poème de Berchoux. La signature V.-M. Hugo ne se trouve en toutes lettres, que deux fois, pour la prose; l'auteur déclare dans une lettre à ses collaborateurs sur la *Biographie nouvelle des contemporains*, que comme il s'est vu forcé à quelques attaques un peu vives, il s'en rend responsable en signant.

---

(1) « Et pourquoi n'en pas donner la liste vraiment curieuse ?

« *Les Vêpres siciliennes*, de Casimir Delavigne ; *Louis IX*, d'Ancelot. — *Trois chants de l'Iliade*, en vers français, par A. Bignan. — *Vie privée de Voltaire et de Mme du Châtelet*, lettres de Mme de Grafigny. — *Méditations poétiques*, de Lamartine. — *Constant et Discrète*, poème, par le comte Gaspard de Pons. — *Charles de France, duc de Berry*, sa vie et sa mort, par M***, ancien officier d'artillerie. — *Ivanhoë*, par Walter Scott. — *Lalla Roukh*, de Thomas Moore. — *Œuvres posthumes* de Jacques Delille. — *Mémoires, lettres et pièces authentiques touchant la vie et la mort de Mgr le duc de Berry*, par M. de Chateaubriand. — *Mémoires* pour servir à l'histoire de la maison de Condé. — *Les Psaumes et Elégies vendéennes*, par Sapinaud de Boishuguet. — *Examen critique et complément des Dictionnaires historiques les plus répandus*, par M. Barbier. — Collége royal de France, clôture du cours de poésie latine de M. Tissot. — *Histoire de Gil Blas*, de M. le comte François de Neufchâteau. — *Projet de proposition d'accusation contre M. le duc de Cazes*, par M. Clausel de Coussergues; *Observations*, par le comte d'Argout. — *Mémoire* pour le comte Donnadieu ; *Réponse*, par M. de Saint-Aulaire. — *L'Observateur au XIXe siècle*, par Saint-Prosper. — *Histoire générale de France*, par M. Dufau. — *Poésies* de Mme Desbordes-Valmore. — *L'Émigré en 1794*, drame.

Digitized by Google

« Le roman de *Bug-Jargal* « extrait d'un ouvrage inédit intitulé *les Contes sous la tente* » a paru anonyme dans le tome II, du *Conservateur ;* nous parlons plus loin de cette rédaction primitive.

« Les premières pages de chaque numéro étaient consacrées à la poésie; dans l'esprit des fondateurs du recueil, c'en était la partie maîtresse. Victor Hugo se fait ici, à bon droit, la part du lion, mais il faut convenir que ses vers de 1819 laissent aussi peu prévoir ceux des *Odes et Ballades* et des *Orientales*, que sa prose, celle de *Notre-Dame de Paris*.

« Sept des pièces ou fragments poétiques qu'il a donnés au *Conservateur* ont trouvé place dans les éditions successives des *Odes*, mais dix ne sont pas entrées dans les œuvres, et ne se trouvent que dans cette revue ou dans les recueils qui l'ont copiée. Elles se divisent en : Satires politiques, Poésies diverses, Traductions du latin.

« **Satires politiques.** — *L'Enrôleur politique*, satire signée V.-M. Hugo ; près de 200 vers, jamais réimprimée.

« *Épitre à Brutus, les Vous et les Tu*, signée Aristide, réimprimée à moitié dans *Littérature et philosophie mêlées*.

« **Poésies diverses.** — *L'Avarice et l'Envie*, conte, signé d'Auverney ; réimprimé dans *la Psyché*, volume d'octobre 1829, et dans *Victor Hugo raconté par un témoin de sa vie*. Auverney ou Auverné est un village situé à douze kilomètres de Châteaubriant, dans la Loire-Inférieure, où madame Hugo mère avait sans doute un bien patrimonial. On lit, au tome III du *Conservateur*, un *Voyage à Auverney*, signé J.-A., que l'auteur semble avoir fait en compagnie de d'Auverney, c'est-à-dire de Victor Hugo.

« *Les derniers Bardes*, poème ossianique, signé V.-H. Hugo ; reproduit dans le recueil de l'Académie des Jeux Floraux, de 1819, dans l'édition des *Odes* de 1822, mais non dans les suivantes, et en partie seulement, sous le titre *Le dernier Barde*, dans *Victor Hugo raconté par un témoin de sa vie*.

« *Ce que j'aime*, vers faits à un dessert, signés V. d'Auverney; reproduits dans le *Chansonnier du gastronome*, de 1831, dans *la Goguette*, de 1849, dans *la Petite Revue*, du 10 juin 1865, et dans *Victor Hugo raconté*, etc.

« *Le Jeune Banni; Raymond à Emma*, élégie, signée

Digitized by Google

V.-M. Hugo; réimprimée dans le recueil de l'Académie des Jeux Floraux de 1820, et sous le titre de *Raymond d'Ascoli*, dans l'édition des *Odes* de 1822, seulement.

« *Les Deux Ages*, idylle, signée V.-M. Hugo; reproduite sous le titre d'*Idylle*, dans l'édition des *Odes* de 1822, seulement, et dans *Victor Hugo raconté*, etc.

« **Traductions du latin.** — *Lacus* (extrait d'une traduction inédite de l'*Énéide*) :

« *Jam primum saxis suspensam hanc adspice rupem.....* (lib. VIII); signé M.-V. d'Auverney; non réimprimé.

« *Achéménide* (extrait d'une traduction inédite de l'*Énéide*):

« *Interea fessos ventus cum sole reliquit...* (lib. III); signé M.-V. d'Auverney ; réimprimé dans *Victor Hugo raconté*, etc.

« *L'Antre des Cyclopes* (extrait d'une traduction inédite de l'*Énéide*) :

« *Insula Sicanium juxta latus Œoliam que*
« *Erigitur Liparen, fumantibus ardua saxis...* (lib. VIII); signé M.-V. d'Auverney, non réimprimé.

« *César passe le Rubicon* (traduit de Lucain) :

« *Jam gelidas cursu Cæsar superaverat Alpes...* (*Phars.*, lib. I); signé M.-V. d'Auverney, réimprimé sous le nom de Victor Hugo dans les *Annales Romantiques* de 1833, auxquelles la *Bibliographie* l'a emprunté (p. 118).

« Un exemplaire du *Conservateur littéraire* a été adjugé (l'hiver dernier) salle Sylvestre, au prix de 80 fr. L'adjudicataire, M. Paul Lacroix, était, il faut le dire, peut-être le seul dans l'assemblée à connaitre l'importance et la rareté de ce recueil. »

Digitized by Google

Nous allons donner maintenant, en suivant l'ordre des dates, la suite des diverses publications de Victor Hugo.

Le Télégraphe, satire, par V.-M. Hugo.

Ici des machines qui parlent ;
Là des bêtes que l'on adore.

Paris, Delaunay, 1819, in-8. 5 fr.

Le Génie, ode à M. le vicomte de Chateaubriand, par Victor-Marie Hugo. — Paris, Boucher, imprimeur-libraire, 1821, in-8. 5 fr.

Buonaparte, ode, par M. Victor Hugo. — Paris, Pélicier, 1822, in-8. 5 fr.

Les destins de la Vendée, ode, par V.-M. Hugo. — Paris, Boucher (?) 1822 (?) in-8. 5 fr.

Ode sur la naissance de S. A. R. Monseigneur le duc de Bordeaux, suivie d'une *Ode sur la mort de S. A. R. Charles-Ferdinand d'Artois,* duc de Berry, fils de France ; par Victor-Marie Hugo, de l'Académie des Jeux Floraux. — Paris, 1822 (?) in-8. 5 fr.

Cette ode a été lue le 3 mai, à la séance de la Société des Bonnes-Lettres, présidée par M. le vicomte de Chateaubriand.

Odes et poésies diverses, par Victor-M. Hugo. — Paris, Pélicier, place du Palais-Royal, n° 245. 1822, imprimerie de Guiraudet. 1 vol. in-18, de ij et 234 p. avec la table, couverture grise ; tiré à 500 exemplaires, et publié à 3 f. 50.

« Louis XVIII prit le volume, le regarda, l'ouvrit et dit : « C'est mal fagoté. Le volume, en effet, n'était pas pour les « bibliophiles. C'était un in-18, d'un papier gris sale, im- « primé en caractères de rebut, assez bon pour les vers. La « couverture, trop étroite, était ornée d'un dessin figurant un « vase entouré de serpents qui voulaient sans doute être les « serpents de l'Envie, mais qui semblaient plutôt être les « couleuvres d'une pharmacie s'échappant de leur bocal. » (*Victor Hugo raconté par un témoin de sa vie.*)

Les pièces supprimées dans les éditions suivantes sont :

Digitized by Google

Raimond d'Assoli ; Les derniers Bardes ; Idylle. Cette dernière pièce a été reproduite dans les *Annales Romantiques*, 1825, sous le titre : *les Deux Ages.*

Ce petit volume est très recherché. 80 fr.

On en trouve des exemplaires non rognés, avec envoi autographe signé, particularité qui rehausse la valeur du livre, et qui est assez fréquente pour les ouvrages de V. Hugo, grâce à la libéralité du poète.

Han d'Islande. — Paris, Persan, 1823. Imprimerie Nicolas Vaucluse. 4 vol. in-12, brochés. — T. I, VII et 316 p.; T. II, 237 p.; T. III, 237 p.; T. IV, 347 p. 100 fr.

Persan, un marquis ruiné qui s'était fait libraire et avait acheté à Victor Hugo *Han d'Islande* et la seconde édition des *Odes*, se contenta, pour le roman, de gros papier gris imprimé en têtes de clous. (*Victor Hugo raconté*, etc...)

L'ouvrage parut sans nom d'auteur. La suspension de paiements de l'éditeur arrêta la vente du livre et donna lieu à une polémique très acerbe entre lui et l'auteur, dans les journaux *l'Eclair* et *le Miroir*. Victor Hugo avait annoncé la mise en vente de la deuxième édition chez Lecointe et Durey, tandis que Persan prétendait avoir encore en magasin 500 exemplaires, la moitié de l'édition originale.

Un article bienveillant de Charles Nodier dans la *Quotidienne,* au sujet de *Han d'Islande*, fut le point de départ de ses rapports avec Hugo et de l'étroite amitié qui les unit.

Odes, par Victor-M. Hugo. Seconde édition, augmentée de deux odes nouvelles. — Paris, Persan, rue de l'Arbre-Sec, nº 22 ; Pélicier, place du Palais-Royal, nº 243. 1823. Imprimerie de Busscher. 1 vol. in-18, broché, 20 fr.

Nouvelles Odes, par Victor-M. Hugo.

Non canimus surdis.

Paris, Ladvocat. 1824. Imprimerie de J. Tastu. 1 vol. in-18, broché, de xxviij et 232 p. avec la table, 50 fr.

Vignette frontispice de Devéria, *le Sylphe*, gravée par Godefroy. — Il y a des tirages de la vignette sur chine et avant la lettre.

Odes, par Victor Hugo. Troisième édition. — Paris,

Digitized by Google

Ladvocat, 1825. Imprimerie de J. Pinard. 1 vol. in-18, broché, 25 fr.

Vignette frontispice de Devéria, gravée par Mauduit : *La Chauve-Souris.*

« Un jour, Victor apporta à sa fiancée un papier soigneuse-« ment plié et épinglé. Elle crut qu'il contenait quelque fleur « précieuse et l'ouvrit avec précaution : il s'en échappa une « chauve-souris. Elle eut grand peur et ne pardonna cette « vilaine surprise qu'en lisant les vers écrits sur le papier : « *La Chauve-Souris.* »

Et chaque soir, rôdant sur le bord des abîmes,
Jette aux vautours du gouffre un pâle voyageur.

(*Victor Hugo raconté....*)

Le sacre de Charles X, ode, par Victor Hugo. — Paris, Imprimerie Royale, 1825, in-4°, et aussi Paris, Ladvocat, éditeur au Palais-Royal, 1825, in-8 de 16 p., notes comprises.

Le titre est entouré d'un encadrement bleu. Le premier feuillet porte pour épigraphe, en caractères gothiques :

Os superbum conticescat. — Simplex fides acquiescat Dei magisterio.

Que l'orgueil se taise. — Que la simple foi contemple l'exercice du pouvoir de Dieu.

Rare, 15 fr.

Bug-Jargal, par l'auteur de *Han d'Islande.* — Paris, Urbain Canel, 1826. Imprimerie de Lachevardière fils. 1 vol. in-18. de IV et 386 p.

Vignette frontispice de Devéria, sur chine, gravée à l'eau-forte par Pierre Adam : *Habibrah cherchant à entraîner Léopold d'Auverney avec lui dans l'abîme.* 40 fr.

Il a été tiré quelques exemplaires en papier vélin, devenus très rares. 70 à 80 fr.

La couverture porte l'avis suivant :

« N. B. Les amateurs qui seraient curieux de se procurer « la traduction anglaise de *Han d'Islande,* ornée de quatre « gravures admirables de Cruiskhank, la trouveront chez le « même éditeur, au prix de 15 francs..... »

Digitized by Google

Bug-Jargal avait été publié dans le *Conservateur Littéraire* de 1820, T. II, livraisons 11, 12, 13 et 14; V. Hugo signait souvent alors ses articles du pseudonyme de d'Auverney, nom du héros dans le *Bug-Jargal* de 1826.

Ce roman, composé en 1818 et reconnu par Victor Hugo comme son premier ouvrage, a été considérablement changé, remanié et augmenté en 1826. — Le héros primitif avait nom Delmar. Il a été, paraît-il, tiré à part quelques exemplaires du *Bug-Jargal* de 1820, mais nous n'en avons jamais vu.

Odes et Ballades, par Victor Hugo. — Paris, Ladvocat, 1826. Imprimerie de J. Tastu. 1 vol. in-18 de xx p. pour les ff. préliminaires et la préface (octobre 1826), et 238 p., table comprise. Broché. 80 fr.

Vignette frontispice de Devéria, gravée par Mauduit: *Les deux Iles.* Un nautonnier, dans un esquif battu par les vagues, contemple Napoléon debout sur un rocher, drapé dans son manteau, et se détachant sur un fond lumineux. — A la fin du volume, se trouve un feuillet pour l'annonce des œuvres de V. Hugo.

La Colonne de la place Vendôme, ode, par Victor Hugo. — Paris, Ambroise Dupont, 1827. Imprimerie de J. Tastu, in-8. 5 fr.

Une édition collective en 3 vol. in-12, des *Odes*, *Nouvelles Odes*, *Odes et Ballades*, fut publiée en 1827, par l'éditeur Ladvocat, mais c'est avec la troisième édition des *Odes*, celle de 1824 des *Nouvelles Odes*, et celle des *Odes et Ballades*, de 1826, que cette édition collective de 1827 a été formée. — On s'est borné à faire de nouveaux titres, et à interposer les préfaces d'un volume dans un autre; du moins nous avons vu cette interposition dans certains exemplaires.

Les 3 vol. brochés, 30 à 40 fr.

Cromwell, drame, par Victor Hugo. — Paris, Ambroise Dupont, 1828. Imprimerie de J. Tastu. 1 vol. in-8 de LXIV p. pour la préface datée d'octobre 1827, et de 476 p. chiff. pour le drame et les notes.

Dédicace en caractères gothiques :

A MON PÈRE.

Que le livre lui soit dédié
Comme l'auteur lui est dévoué.

Digitized by Google

Couverture grise reproduisant le titre, broché, 50 fr.

On trouve au verso du f.-titre les annonces des œuvres déjà parues de Victor Hugo.

Les Orientales, par Victor Hugo. — Paris, Gosselin et Bossange, libraires, 1829. Imprimerie de Paul Renouard. 1 vol. in-8 de XI et 424 p. avec la table.

Préface datée de 1829. L'édition est ornée d'un frontispice : *Clair de Lune*, gravé sur acier par C. Cousin, papier de chine ; et d'une vignette sur bois : *Les Djinns*, l'un et l'autre d'après Louis Boulanger.

Une seconde édition in-12, avec le *Clair de Lune*, a paru la même année, chez les mêmes éditeurs, avec une seconde préface datée de février.

L'édition in-8 non rognée, brochée, vaut 90 à 100 fr.

L'exemplaire du baron Taylor, édition in-12, avec un envoi autographe, signé de V. Hugo, a été vendu 56 fr.

VIGNETTES. — *Sara la baigneuse*, gravure par Lacour Lestudier, d'après A. Colin, in-8., publiée pour l'édition Furne.

Voir aussi une vaporeuse lithographie de Louis Boulanger : *La Captive*, couchée pensive sur un divan, la poitrine découverte, une guitare sur les genoux, in-4°.

Autre vignette non signée, in-8°. Imprimerie Simon Raçon.

> La belle fille, il faut vous taire,
> Il faut nous suivre; il fait bon vent.

Le dernier jour d'un Condamné. — Paris, Charles Gosselin et Hector Bossange, 1829. Imprimerie Lachevardière. 1 vol. in-12, avec *fac-simile* plié.

Première édition anonyme ; la seconde et les suivantes portent le nom de l'auteur ; les quatre premières sont du même tirage, la quatrième est augmentée de la scène : *Une comédie à propos d'une tragédie*, XXIV p. — La cinquième édition, qui est en réalité la deuxième, Paris, Renduel, 1832, in-8 de XLV et 274 p., est précédée d'une préface sur la peine de mort, et suivie de la note et du *fac-simile*.

La Chanson en argot, fac-simile, est, d'après Asselineau, de Dumoulin-Darcy, *peintre en Watteaux.*

Digitized by Google

VIGNETTE. — Une gravure de Girard : *Comptons ce qui me reste*, in-8°.

PARODIES. — *Le lendemain du dernier jour d'un Condamné* (anonyme). — Paris, Th. Ballimore ; Genève, H. Cherbuliez, 1829. In-12, 192 p. Imprimerie Decourchant, à Paris.

Au verso du faux-titre se trouve l'annonce suivante :

« On trouve, etc : *Le dernier jour d'un Condamné*, un volume in-12, prix : 4 fr. »

Le dernier jour d'un Employé, dédié à M. B. de R., et à M. Victor Hugo. — Paris, Lecointe, Pigoreau, Poulton, 1829. In-12 de xij et 156 p. Imprimerie de Marchand du Breuil.

Odes et Ballades, par Victor Hugo. Quatrième édition, augmentée de l'*Ode à la Colonne* et de dix pièces nouvelles. — Paris, Charles Gosselin, rue Saint-Germain-des-Prés, n° 9 ; Hector Bossange, quai Voltaire, n° 11 ; 1829. Imprimerie de J. Tastu, 2 vol. Couverture jaune imprimée reproduisant le titre. — Le T. I a XL et 320 p. ; à la suite le catalogue de la librairie Bossange. Le T. II a 471 p. — Les deux volumes brochés, 20 fr.

Un exemplaire sur chine, bleu, indiqué comme unique, en maroquin brun, est porté à 25 fr. sur le catalogue Morgan et Fatou, 1878.

Vente J. Janin, février 1877, 62 fr., sur chine rose, dem. rel. mar. cit., n. rog.

Une préface, datée d'août 1828, indique les changements opérés pour fondre en deux les trois recueils précédents (*Odes*, *Nouvelles Odes*, *Ballades*) ; elle est suivie de la note des pièces inédites ajoutées à cette édition et des préfaces de 1822, 1824 et 1826. L'édition a deux vignettes sur bois, d'après Louis Boulanger : 1. *l'Eglise Saint-Germain-l'Auxerrois en proie aux démolisseurs ;* 2. *le Géant*, gravé par C. Cousin ; et deux gravures sur acier, d'après le même artiste : pour le tome premier, *Ode à la Colonne*, très curieux portrait de Hugo, vêtu d'une redingote longue et accoudé sur les coussins d'un canapé ; à droite, dans un rayon prismatique, la colonne de la place Vendôme, autour de laquelle tournoie un vol d'aigles ; à terre, des papiers et un globe terrestre ; pour le tome second, *la Ronde du Sabbat*, composition différente du

Digitized by Google

tableau ; cette dernière est bien supérieure, comme on a pu en juger à la vente des œuvres de Louis Boulanger faite en mars 1875, où ce tableau fut adjugé à 4,300 fr. — Celui de Sodome et Gomorrhe, *le Feu du Ciel* (Orientale) non moins remarquable, fut vendu 4,650 fr. — Louis Boulanger a donné aussi une lithographie gd in-fo de la *Ronde du Sabbat*, qui présente des variantes avec le tableau. Cette pièce est devenue rare.

VIGNETTES. — *Les deux Archers ; la Fille d'O-Taïti*, gravées par Geoffroy, d'après Bayalon, in-8, publiées pour l'édition Furne.

Une fée au corps diaphane,
Ainsi qu'une fleur qui se fane.

In-8, par G. Perrichon. Imprimerie Simon Raçon.

Tu jettes, fille ingénue,
Ta robe sur ton miroir.

In-8, par Mayer. — Imprimerie Simon Raçon.

Hernani ou l'honneur Castillan, drame, par Victor Hugo, représenté sur le Théâtre-Français, le 25 février 1830.

Paris, Mame et Delaunay-Vallée ; imprimerie de Lachevardière, in-8.

62 fr., broché, Sainte-Beuve ; 52 fr. cart. avec envoi et lettre aut., Asselineau.

Un catalogue de la librairie Hénaux (novembre 1879) portait à 150 fr. l'exemplaire de Mlle Mars, dem.-rel. v. bl., avec envoi autographe et lettre signée de V. Hugo à Mlle Mars.

Les exemplaires portent comme griffe de l'auteur le mot espagnol, *Hierro*, qui signifie fer.

Il existe une vignette représentant la dernière scène du drame, lithographiée par A. Devéria, et publiée par *la Silhouette*, journal d'illustrations (Catalogue Dutacq, no 578) : Hernani, en costume de velours, est étendu à terre sur le dos ; dona Sol en robe blanche se penche sur lui ; Ruy Gomez est à gauche, debout, enveloppé de son domino, tête nue et sans masque :

Mort ! non pas !... nous dormons....
Il dort ! c'est mon époux, vois-tu, nous nous aimons,
Nous sommes couchés là. C'est notre nuit de noce....
Ne le réveillez pas, seigneur duc de Mendoce....
Il est las...

Digitized by Google

Nous citerons encore l'énergique lithographie de Raffet :

> Voyez-vous ce poignard? Ah! vieillard insensé,
> Craignez-vous pas le fer, quand l'œil a menacé?

Ce drame a donné lieu à de nombreuses parodies, parmi lesquelles :

Harnali, ou la contrainte par cor, parodie, en vers, par A. de Lauzanne. — Paris, 1830, in-8 de 15 p.

N. I. Ni., ou le danger des Castilles, amphigouri-romantique, par Carmouche et Dupeuty. — Paris, 1830, in-8.

*Fanfan le troubadour à la représentation d'*HERNANI. — Pot-pourri en cinq actes. — Paris, Levasseur, 1830, in-8.

*Réflexions d'un infirmier de l'Hospice de la Pitié, sur le drame d'*HERNANI, de M. Victor Hugo. — Paris, Roy-Terry, éditeur, Palais-Royal, galerie de *Vallois*, n° 185. — 1830. Imprimerie de Cosson. In-8 de 46 p. chiff. avec vignette.

Couverture grise, imprimée, représentant un paillasse en équilibre sur la flèche d'une tour surmontant un temple grec. 8 fr.

Marion Delorme, drame. — Paris, Eugène Renduel, 1831. Imprimerie d'Everat. In-8. Broché, 80 fr.

La griffe *Hierro*, au verso du f.-titre.

A voir : la lithographie de Tony Johannot (acte III, scène 6), publiée dans *l'Artiste* :

> Un seul baiser au front, pur comme nos amours.

Dans le même recueil, *Didier chez Marion*, acte 1er, poétique composition d'Alfred Johannot.

L'édition donnée en 1873, par les éditeurs Michel Lévy frères, à l'occasion de la reprise du drame, 1 vol. in-8, mérite d'être recueillie à cause d'une courte préface de V. Hugo, et de l'eau-forte frontispice de Flameng : *Didier pardonnant à Marion*. Il a été tiré 25 exemplaires sur papier de Hollande, et 25 sur chine qui valent 12 à 15 fr.

Notre-Dame de Paris. — Paris, Charles Gosselin, libraire, 1831. Imprimerie de Cosson. 2 vol. in-8. T. I, 404 p. avec la table ; T. II, 536 p. avec la table.

Digitized by Google

La préface (T. I), de mars 1831, n'a pas de pagination.

2 vignettes (une pour chaque volume) sur le titre, gravées sur bois, par Porret, d'après Tony Johannot :

T. I, *Esmeralda donnant à boire à Quasimodo.*
T. II, *l'Amende honorable.*

La couverture jaune de cette première édition et des six éditions suivantes est ornée, comme fleuron, d'une vignette sur bois : *Quasimodo grimaçant dans la lucarne de la grand'-salle du Palais.*

Très recherchée et extrêmement rare, brochée, 600 fr.

Tirée à 1,100 exemplaires, qui ont fourni quatre éditions. Les deuxième, troisième et quatrième éditions, ne diffèrent de la précédente que par le titre et le faux-titre.

La seconde édition, par exemple, porte pour titre : *Notre-Dame de Paris,* par Victor Hugo, seconde édition.

La première édition porte seulement : *Notre-Dame de Paris.* Tome premier.

Remarque semblable sur le titre du T. II.

Les faux-titres de la deuxième édition portent : Tome premier ; — Tome second, — ce qui n'existe pas sur les faux-titres de la première édition.

La nomenclature, au verso du faux-titre du T. I, est la même dans la première et la deuxième édition, sauf que dans celle-là, la deuxième édition de *Notre-Dame de Paris* est annoncée.

La quatrième édition était déjà annoncée comme très rare, sur la couverture de la *Maréchale d'Ancre,* d'Alfred de Vigny (1831), et cotée 25 fr.

Les exemplaires brochés des deuxième, troisième et quatrième éditions, sont très rares, et valent 200 fr.

La même année 1831 a paru l'édition in-12, en 4 volumes, avec deux vignettes de plus ; une pour le T. I, *Esmeralda dansant sur la place du Parvis* ; l'autre, pour le T. IV, *Esmeralda portée au gibet.*

Même fleuron sur la couverture jaune que pour l'édition in-8, avec laquelle elle ne présente pas de différence de texte.

L'édition in-12, tirée à 2,000, a donné lieu à 3 fausses éditions : la cinquième, la sixième et la septième, ne différant que par le titre.

Digitized by Google

T. I, 4 p. non chiff. et 322 p. table comprise;
T. II, 333 p., id.
T. III, 226 p., id.
T. IV, 288 p., id.

La huitième édition de *Notre-Dame de Paris*, parue en 1832, est en réalité la deuxième et la première complète, car elle renferme une nouvelle préface (20 octobre) et trois chapitres nouveaux égarés, dit la préface, au moment de la première publication, savoir : Impopularité ; — Abbas beati Martini ; — Ceci tuera cela.

A ce titre, elle est précieuse et doit prendre place à côté de la première édition de 1831. Voici du reste la description de cette huitième édition, qui n'est encore cotée, quoique assez rare, que 30 à 35 fr., et qui vaut davantage suivant nous.

Œuvres de Victor Hugo. — Romans, III, IV et V. — **Notre-Dame de Paris**, huitième édition. — Paris, Eugène Renduel, libraire-éditeur, rue des Grands-Augustins, n° 22. 1832. Imprimerie de Plassan et Cie. 3 vol. in-8.

T. I, viii p. pour la nouvelle préface ; Paris, 20 octobre 1832 ; et 378 p. chiff., y compris la table.
T. II, 442 p., table comprise.
T. III, 360 p., table comprise.

Le faux-titre de chaque volume porte : *Œuvres de Victor Hugo, Romans.*

En 1832, la maison Renduel annonça, comme complément à la nouvelle édition des œuvres de Victor Hugo, une collection de gravures à l'eau-forte par Célestin Nanteuil. Cette collection devait paraître par livraisons de quatre planches, au prix de 3 francs la livraison. La première livraison seule parut, le 20 décembre de cette même année, et se composait ainsi :

1. Portrait de Victor Hugo, encadré de vignettes en compartiments représentant les scènes principales de ses ouvrages : *Hernani, Cromwell, le Roi s'amuse, Marion Delorme, les Feuilles d'automne, Han d'Islande, Odes et Ballades, Notre-Dame de Paris, le Dernier jour d'un Condamné, Bug-Jargal, Lucrèce Borgia, les Orientales.*

2. Bug-Jurgal tenant le drapeau noir ; encadrement historié : animaux et plantes de l'Amérique.

3. *Le dernier jour d'un Condamné.* — Le condamné assis

Digitized by Google

de face ; encadrement : le tribunal et la guillotine ; sur les côtés, têtes roulant dans le vide ; au bas, un ange apporte la tête tranchée au pied du tribunal de Dieu.

4. *Notre-Dame de Paris :* Je te dis qu'il est mort ! (liv. VII, ch. 4 : *Lasciate ogni speranza*). Encadrement d'architecture gothique à compartiments ; sujets tirés de l'ouvrage : à droite, Claude Frollo ; à gauche, Phœbus de Châteaupers ; en haut, Esmeralda tendant sa gourde à Quasimodo sur le pilori. Très rares. — Les quatre vignettes ont été payées à M. Célestin Nanteuil soixante francs.

La première édition, avec gravures, de *Notre-Dame de Paris*, est la suivante, dite édition Keepsake :

Notre-Dame de Paris, par Victor Hugo. — Paris, Eugène Renduel, 1836. Imprimerie de Plassan. 1 fort vol. in-8 de 631 p. chiff., y compris la table, plus 1 ff. pour faux-titre, 1 ff. pour le frontispice représentant Notre-Dame, et 1 ff. pour le titre.

En tête du volume se trouve la préface du 20 octobre 1832 et celle de mars 1831 finissant à la page 10. — Ce volume renferme un frontispice, Notre-Dame, et onze figures sur chine, avant la lettre, sauf deux : *le Petit Soulier*, et *Sourd*. — Broché, couverture jaune portant : *Victor Hugo. — Notre-Dame de Paris*.

Au verso, annonce des drames de Victor Hugo, à 50 cent. la livraison, devant former 6 v.

In-8. Broché, 60 fr.

Il y a des exemplaires dont les figures sont avec la lettre ; ils sont beaucoup moins recherchés.

Un autre tirage en 3 volumes in-8 a été fait la même année, avec les mêmes figures, sur blanc et avec la lettre. Broché, 30 fr.

Une œuvre aussi capitale ne pouvait manquer d'être illustrée selon la mode de l'époque. Elle a été publiée dans ces conditions, en 1844, sous le titre :

Notre-Dame de Paris, édition illustrée d'après les dessins de MM. E. de Beaumont, L. Boulanger, Daubigny, T. Johannot, Lemud, Meissonnier, C. Roqueplan, de Rudder, Steinbel, gravés par les artistes les plus distingués. — Paris, Perrotin, 1844, g. in-8.

Digitized by Google

Premier tirage, sans la *Chauve-Souris* et sans *la Cathédrale* sur le titre, imprimé par Béthune et Plon, et les gravures par Lacrampe. Broché, 50 fr.

Le frontispice de Lemud, gravé par A. Garnier, est très beau. Il en existe quelques épreuves d'artiste extrêmement rares.

VIGNETTES DIVERSES. — Voir, dans *l'Artiste*, une charmante lithographie d'Alfred Johannot : *Pierre Gringoire, à genoux, demandant sa grâce à Louis XI.*

Jehan dans le cabinet de Claude Frollo, lithographie in-4°, d'après Migette.

Claude Frollo relevant sa capuche dans la prison, devant la Esmeralda épouvantée, belle lithographie de Louis Boulanger, publiée dans *l'Artiste*, in-4°.

Dans le *Charivari*, la *Esmeralda et sa chèvre*, arrangeant les lettres du mot *Phébus*, lithographie par Aug. Bouquet, d'après Perlet. In-4°.

Les Feuilles d'automne. — Paris, Eugène Renduel, 1832. Imp. d'Everat. 1 vol. in-8. Préface datée de novembre 1831 ; XIII et 387 p., plus 2 ff. pour la table.

Sur le titre, vignette sur bois, de Porret, d'après Tony Johannot : Deux jeunes hommes, enveloppés de manteaux, traversent un cimetière au soleil couchant. — Rare, broché, 120 fr.

Les exemplaires non rognés, en reliure du temps, avec envoi autographe signé, comme il s'en trouve quelques-uns, se paient encore plus cher. Celui de J. Janin, sur chine, avec envoi aut. signé, a été adjugé 200 fr. en 1877 ; il fait partie de la collection de M. Collin.

La première édition des *Feuilles d'automne*, appartenant à l'édition collective de Renduel, porte la date de 1832. 1 vol. in-8.

Comme tous les grands artistes auxquels il a été donné de produire une œuvre considérable, Victor Hugo a eu plusieurs manières : celle des *Odes et Ballades ;* celle des *Orientales ;* celle des *Feuilles d'automne*, des *Rayons* et des *Ombres*, des *Chants du crépuscule ;* et plus tard celle des *Contemplations* et de la *Légende des Siècles.*

VIGNETTE : *A un voyageur*, gravure sur chine, par Langlois, d'après Steinbel, publiée avec l'édition Furne.

Digitized by Google

Le Roi s'amuse, drame, par Victor Hugo. — Paris, Eugène Renduel, rue des Grands-Augustins, nº 22. — 1832. Imp. d'Everat. Un vol. in-8, titre frontispice, un titre, un feuillet pour l'annonce des œuvres de Victor Hugo, un faux-titre ; XXIII pages pour la notice datée du 30 novembre 1832; un second faux-titre avec les personnages au verso, et 183 p.

Ce drame fut interdit le 23 novembre, le lendemain de la première représentation.

Ce beau volume, avec son eau-forte si intéressante et sa belle impression, est justement recherché. Broché, 60 à 70 fr.

Vignette-frontispice gravée sur bois par Andrew, L. B., d'après Tony Johannot, et tirée sur chine : Triboulet reconnaissant sa fille (acte v, sc. 4). Triboulet est dessiné dans le costume de la représentation : justaucorps de velours noir, à manches larges, une marotte pendue au côté; le corps de Blanche est étendu transversalement, à demi-tiré hors du sac, la tête renversée, la bouche béante, la poitrine découverte ; à gauche, la maison de Saltabadil ; au fond, la grève de la Seine et la porte des Tournelles illuminée par l'éclair.

M. E. Paillet nous a dit avoir vu une seconde vignette dans certains exemplaires. Nous ne l'avons pas encore rencontrée.

Lucrèce Borgia, drame, par Victor Hugo. — Paris, Eugène Renduel, libraire, rue des Grands-Augustins, nº 22. 1833. Everat, impr. In-8 de XI p. pour les feuillets préliminaires, et la préface du 12 février 1833, et de 192 p. y compris les notes. — A la fin du volume, un extrait du catalogue de Renduel, 8 p.; couverture jaune portant pour titre :

Œuvres de Victor Hugo. — Drames, V. — Lucrèce Borgia, représentée pour la première fois au théâtre de la Porte-Saint-Martin, le samedi 2 février 1833.

Annonces au verso de la couverture :

« L'édition in-8 des œuvres de Victor Hugo sera accompagnée, suivant la promesse de l'éditeur, d'une collection de gravures à l'eau-forte, composées et exécutées par M. Célestin Nanteuil. — La première livraison, composée de 4 planches, paraîtra le 20 mars prochain. — Prix : 3 fr. la livraison, et 4 fr. sur papier de chine.

« La musique, que M. Piccini a faite pour la mise en scène de

Digitized by Google

Lucrèce Borgia, est en vente chez M. Paccini, marchand de musique. »

Ce volume renferme un frontispice à l'eau-forte de Célestin Nanteuil, tiré partie sur le vélin et partie sur chine : Lucrèce Borgia versant le poison du flacon d'or à Gennaro (acte II, partie I, sc. 5). Salle boisée et sculptée ; Alphonse de Ferrare, en riche costume et coiffé d'une toque à plume blanche, assis à gauche dans son fauteuil ducal, s'accoude, une coupe à la main, à une table couverte d'un tapis sur lequel sont posés un flacon et une coupe. Lucrèce, vêtue de blanc et debout derrière la table, verse le poison à Gennaro, à droite, vêtu de noir et tête nue. — Au-dessus du carré de chine, deux anges déroulent le titre du drame sur une banderolle festonnée à la façon d'un faîte de palais italien.

Autre frontispice du même artiste (acte III, sc. 2) : la salle du festin au palais Negroni. A gauche, le groupe des invités retranché derrière la table et les siéges. Les pénitents blancs et noirs envahissent la salle sur deux files. Dona Lucrezia apparaît à la porte du milieu exhaussée de trois marches, et écarte un rideau derrière lequel on aperçoit la chambre du fond, tendue de noir et éclairée par une croix blanche : « Vous êtes chez moi. »

Cette vignette n'a pas été mise dans le commerce ; elle est extrêmement rare et ne se vend pas moins de 70 à 80 fr.

On ne connaît que deux ou trois exemplaires avec les deux vignettes. Nous citerons l'exemplaire de Béranger, avec envoi autog. signé de V. Hugo, resté par hasard dans sa brochure originale. Ce volume, précieux par sa provenance et sa condition, nous a été cédé par M. Rouquette, libraire.

L'édition originale de *Lucrèce Borgia* est rare, brochée, et vaut 80 à 100 francs.

Il y a eu plusieurs fausses éditions ne différant que par le titre.

PARODIE. — *Tigresse Mort-aux-Rats, ou poison et contre-poison*, médecine en quatre doses et en vers, par MM. Dupin et Jules, représentée pour la première fois, à Paris, sur le théâtre des Variétés, le 22 février 1833. — Paris, J.-N. Barba, libraire, 1833; in-8 de 35 p., 5 fr.

ŒUVRES DE VICTOR HUGO. — DRAMES, VI. — **Marie Tudor.** — Paris, Eugène Renduel, libraire-éditeur, rue des

Digitized by Google

Grands-Augustins, n° 22. — 1833. Imp. d'Everat. — 1 vol. in-8, faux-titre portant : *Œuvres de Victor Hugo, — Drames.* — Frontispice, titre, préface du 17 novembre 1833, IV p.; faux-titre : *Marie Tudor*, avec la distribution des rôles au verso, 214 p. chiff. pour le drame et les notes finales. Le volume se termine par un catalogue de 12 p. de la librairie Renduel. La couverture jaune imprimée porte : *Œuvres de Victor Hugo, Drames, VI. — Marie Tudor.* — Au verso : Nouveautés pour paraître en novembre et décembre :

« *Littérature et philosophie mêlées*, par Victor Hugo, 2 vol. in-8, 15 fr.

« *Venezia la bella*, par Alphonse Royer, 1 vol. in-8, 7 fr. 50. »

Le drame de *Marie Tudor* avait été annoncé par le catalogue Renduel de 1833, comme sous presse avec le titre : *Marie d'Angleterre ou souvent femme varie; Marie d'Angleterre* forme en effet le titre courant de l'édition originale et se retrouve sur le frontispice, mais sans la variante.

Le frontispice est sans contredit un des plus beaux de Célestin Nanteuil.

La reine à droite, debout et appuyée contre une table, à côté d'un escabeau portant la couronne royale, étend le bras vers Gilbert, agenouillé à ses pieds. Derrière la reine, le lord Chancelier tient une bible ouverte; Simon Renard, Jane et Fabiani entourent Gilbert; seigneurs, hallebardiers; par la porte du fond, on aperçoit une galerie éclairée. Cette composition, pleine de mouvement et de lumière, est entourée d'un encadrement gracieux formé par des groupes de femmes et de génies reliés entr'eux par des arabesques.

Broché avec la couverture, 50 fr.

Victor Adam a lithographié, sur une feuille devenue sans doute très rare aujourd'hui, trois vignettes : *Jane, m'aimes-tu? — Ah! vous venez trop tard, Gilbert! — Laissez-moi, ah! je vous maudis.* Ces vignettes sont surmontées d'un buste médaillon de Victor Hugo, et dans le même cadre se trouvent d'autres sujets tirés de *Lucrèce Borgia* et de *Notre-Dame de Paris.*

Parodies. — *Marie Tudor*, racontée par Madame Pochet à ses voisines, mesdames Chalamelle, la Lyonnaise, mesdemoiselles Reine et Verdet, assaisonnée des commentaires et

Digitized by Google

réflexions de ces dames, conversation escamotée par un sténographe. Paris, s. d., chez l'éditeur, galerie Vero-Dodat. — 1 vol. in-8, 88 p., 3 fr.

— *Marie, tu dors encore.* 1 vol. in-18, 3 fr.

Etude sur Mirabeau, par Victor Hugo. — Paris, Adolphe Guyot, 18, place du Louvre ; Urbain Canel, 104, rue du Bac. 1834, imp. de Decourchant. Brochure in-8 de 91 p. — A la suite se trouve un catalogue des librairies Urb. Canel et Ad. Guyot, 13 p., broché, couverture jaune reproduisant le titre. Assez rare, 10 francs.

L'exemplaire de Mlle Louise Bertin porte cette dédicace aut.:

« Aux pieds de Mademoiselle Louise,
« L'ouvrage et l'auteur. »

Littérature et philosophie mêlées. — Paris, Eugène Renduel, 1834, 2 vol. in-8, brochés, couverture imprimée.

T. I, LXXV et 275 p., plus la table ;
T. II, 358 p., plus la table. 20 fr.
Quelques exemplaires sur papier de couleur.

Claude Gueux, par Victor Hugo. Extrait de la *Revue de Paris.* — Paris, 1834, Éverat, in-8 de 23 p., broché, couverture rose portant : Extrait de la *Revue de Paris : — Claude Gueux,* par Victor Hugo, 1834. — Cette brochure renferme la lettre de M. Charles Carlier, Dunkerque, 30 juillet 1834, priant le Directeur de la *Revue de Paris,* de faire tirer autant d'exemplaires de *Claude Gueux* qu'il y a de députés en France.

ŒUVRES COMPLÈTES DE VICTOR HUGO. — POÉSIES, V. — **Les Chants du Crépuscule.** — Paris, Eugène Renduel, 1835. Imprimerie d'Everat. 1 vol. in-8 de VI et 354 p. avec la table. Préface datée du 23 octobre 1835. — Broché, 15 fr.

VIGNETTES. — *Noces et festins,* par Geffroy, d'après Steinbel.

Une gravure in-8, d'après J.-A. Beauce, imp. Simon Raçon.

Les meutes, les piqueurs, les chasses effrénées,
Tout le jour par les champs, au son du cor menées.

Digitized by Google

Œuvres de Victor Hugo. — Drames, VII. — **Angelo, tyran de Padoue.** — Paris, Eugène Renduel, libr.-éditeur, rue des Grands-Augustins, 22. 1835. 1 vol. in-8, couverture jaune imprimée, portant pour titre : *Œuvres de Victor Hugo. — Drames, VII. — Angelo, tyran de Padoue.* — Au verso, une annonce des œuvres complètes de Victor Hugo. Faux-titre : *Œuvres de Victor Hugo. — Drames.* — Au verso : Représenté à la Comédie-Française le 28 avril 1835. Imprimerie et fonderie d'Everat, rue du Cadran, 16, Paris. — Après le titre, la préface du 7 mai 1835, de VII p.; un faux-titre : *Angelo*, avec la distribution des rôles au verso. Pour le drame, 184 p., y compris la note finale. A la suite, un extrait du catalogue de Renduel, 8 p.

Ce drame est, avec *Marion Delorme* et *Lucrèce Borgia*, un des plus difficiles à trouver broché en belle condition, ou tout au moins non rogné, dans la reliure de l'époque. 80 à 100 fr.

Voir, dans le *Monde dramatique*, une vignette de Louis Boulanger (acte IV, scène dernière), *La Thisbé mourante, tandis que Rodolfo soutient Catarina dans ses bras.*

Voir aussi, dans le même recueil, un portrait de *Marie Dorval* dans le costume de Catarina Bragadini, lithographié par Célestin Nanteuil, 1835, et une lithographie non signée dans le *Charivari*, même année : « *Ah ! c'est une clef.* » (1er acte.)

Parodies d'Angelo : *Angelo, tyran de Padoue,* drame en quatre actes, en prose, raconté par Dumanet, caporal de la 1re du 3e, 22e régiment de ligne, orné de réflexions sur le jeu des acteurs, par l'auteur des parodies de *Marie Tudor*, d'*Angelo*, des *Malcontents*, etc. — Paris, Jules Laisné, 1835, in-8 de 31 p. Broché, 5 à 6 fr.

Cornaro, tyran pas doux, traduction en quatre actes et en vers, d'*Angelo, tyran de Padoue*, par MM. Dupeuty et Duvert. — Représenté pour la première fois sur le théâtre du Vaudeville, le 18 mai 1835. Brochure in-8 de 20 p. Magasin théâtral. 5 fr.

Les Voix intérieures. — Paris, Eugène Renduel; 1837. Imprimerie Terzuolo; in-8 de XIV et 320 p. avec la table. — Broché, 15 fr.

Dédicace à Joseph-Léopold Sigisbert, comte Hugo, non

Digitized by Google

inscrit sur l'arc de triomphe de l'Etoile; préface datée du 24 juin 1837.

VIGNETTES. — Une gravure par Sisco, d'après Steinbel, in-8; elle représente Albert Dürer. — Une gravure signée R., imprimée par Simon Raçon, in-8 :

> Cet ange qui donne et qui tremble,
> C'est l'aumône aux yeux de douceur.

Une autre non signée (même imprimerie), in-8 :

> Il faut que le vieillard, chargé de jours sans nombre,
> Menant son jeune fils sous l'arche pleine d'ombre.

ŒUVRES COMPLÈTES DE VICTOR HUGO. — DRAMES. — Tome septième. — **Ruy Blas.** — Paris, H. Delloye, et Leipzig, Brockhaus et Avenarius; imprimerie de Béthune et Plon, 1838. Au verso du faux-titre : Représenté pour la première fois le 8 novembre 1838, pour l'ouverture du théâtre de la Renaissance (salle Ventadour). — 1 vol. in-8 de XXI et 250 p., plus la table, couverture grise avec titre, et annonce au verso des œuvres de Victor Hugo. Broché, 80 francs.

Le Monde dramatique de la même année a donné une scène de ce drame (acte V), lithographiée par Romain Cazes.

Ruy Blas a eu, en 1838, une autre édition à l'adresse de Leipzig, Brockhaus et Avenarius, aussi imprimée chez Béthune et Plon, in-12. Elle doit être assez rare; Asselineau la signale, nous ne l'avons pas vue.

L'édition in-8 de Michel Lévy, 1872, avec l'eau-forte d'E. Morin, *Ruy Blas levant l'épée sur Don Salluste*, et la pièce inédite *A la France de 1872*, mérite d'être placée à côté de l'édition originale. — Il y a eu 25 exemplaires sur papier de Hollande et 25 sur papier de Chine, qui valent 10 à 12 fr.

Nous avons vu figurer, dans quelques exemplaires, l'invitation adressée par V. Hugo à ses amis et artistes de l'Odéon, pour le dîner de la centième représentation, chez Brébant, le 11 juin 1872.

Dans une lettre autographe de Victor Hugo, annexée à l'exemplaire d'Asselineau, et datée du 15 octobre 1841, nous lisons :

« Il est très vrai que j'ai quelque idée d'une comédie en « vers dont César de Bazan serait le héros... Du reste, j'ai

Digitized by Google

« appris par un journal que je faisais un vaudeville, et j'ai « appris par un autre journal qu'il n'en était rien : je suis de « l'avis de ce dernier. »

PARODIES. — *Le Puff*, revue en trois tableaux, par MM. Carmouche, Varin et Huart, ornée de *Ruy Blag*, parodie en prose rimée de *Ruy Blas*. — Représentée pour la première fois à Paris, sur le théâtre des Variétés, le 31 décembre 1838. — Brochure in-8 de 24 p., Magasin théâtral. Broché, 5 fr.

Ruy-Brac, tourte en cinq boulettes, etc., par M. Maxime de Redon. — Paris, 1838. In-8 à 2 col., de 20 p. 5 fr.

Le retour de l'Empereur, par Victor Hugo. — Paris, Delloye, éditeur, place de la Bourse, 13. 1840. Imp. Béthune et Plon. — Au verso du faux-titre se trouvent deux strophes de l'*Ode à la Colonne*, plaquette in-8, de 30 p. — Brochée, couverture grise imprimée, 20 fr.

ŒUVRES COMPLÈTES DE VICTOR HUGO. — POÉSIES, VII. — **Les Rayons et les Ombres**. — Paris, Delloye, libraire, 1840. 1 vol. in-8 de XIII et 389 p. Imp. de Béthune et Plon. Préface datée du 4 mai 1840. — Broché, 15 fr.

Une pièce de ce recueil, *la Rencontre*, a été l'objet d'une gravure pour l'édition Furne; Steinbel, *pinx;* Geffroy, *sculp.*,

Discours prononcés dans la séance publique tenue par l'Académie française, pour la réception de M. Victor Hugo, le 3 juin 1841. — Paris, typographie de Firmin Didot frères, imprimeurs de l'Institut, rue Jacob, 56. 1841. In-4° de 24 p., couverture verte imprimée, 5 fr.

ŒUVRES COMPLÈTES DE VICTOR HUGO. — **Le Rhin.** — Paris, Delloye, 1842; imprimerie Béthune et Plon. 2 vol. in-8, brochés, 20 à 25 fr.

Vingt-cinq lettres « à un ami. »

Le Rhin, lettres à un ami, par Victor Hugo; nouvelle édition augmentée d'un volume inédit. — Paris, Jules Renouard et Cie, 1845; imp. Plon frères.

T. I, III p. pour l'avertissement des éditeurs ; XXX p. pour la préface de 1842, et 368 p. chiff. avec la table.

Digitized by Google

T. II, 348 p. (S. table, dans l'ex. que j'ai vu.)
T. III, 374 p., plus 1 ff. pour la table.
T. IV, 334 p., plus 1 ff. pour la table.

La table générale se trouve à la fin et continue la pagination jusqu'à la page 372. Cette édition renferme 14 lettres de plus que la première, soit en tout 39 lettres. 40 fr.

* * *

L'éditeur Eugène Renduel fit paraître, de 1832 à 1838, une édition collective des œuvres de Victor Hugo, qui est la plus recherchée pour les œuvres antérieures à 1838, et dans laquelle se trouvent quelques volumes en édition originale : *Marie Tudor*, *Lucrèce Borgia*, *Littérature et philosophie mêlées*, *les Chants du Crépuscule* et *les Voix intérieures*.

Cette édition est annoncée sur les couvertures des livraisons, en 1838, comme formant 21 volumes in-8, ornée de 27 belles gravures sur acier, par les frères Finden, d'après Alfred et Tony Johannot, Louis Boulanger, Raffet, etc...

Cette suite comprend le frontispice et les onze gravures de l'édition Keepsake, de *Notre-Dame de Paris*.

1. Pour le *Roi s'amuse*, (François Ier à la taverne.)

2. Pour *Hernani*, (Le poignard, acte III, scène II. — La mort.

2. Pour *Marie Tudor*, (Jane aux genoux de Gilbert. — La reine livrant Fabiano au bourreau.)

5. Pour *Cromwell*, acte I, scène IV ; — acte II, scène III ; — acte III, scène IX ; — acte III, scène XVI ; — acte V, scène XII.

1. Pour *Angelo*, (Catarina dans son oratoire.)

2. Pour *Lucrèce Borgia*, (Lucrèce et Gennaro. — Le souper.)

11. Pour *Marion*, (Le duel, le pardon.)

Nous n'avons pas vu de suite complète avant la lettre, sur chine, ou sur blanc ; il est probable cependant que ces suites complètes doivent exister ; c'est un point à éclaircir. Les épreuves avant la lettre, publiées en livraison, portent au bas une étiquette collée, rose, donnant l'indication du sujet.

Il a été fait des tirages ultérieurs de ces gravures pour

Digitized by Google

d'autres éditions collectives de Victor Hugo, mais le premier tirage mérite seul d'être recherché.

* * *

L'éditeur Furne a publié, de 1841 à 1846, les œuvres complètes de Victor Hugo, composées comme il suit :

Odes et Ballades et *les Orientales*, 1841, 2 vol. in-8.

En tête du premier volume se trouve un portrait de Victor Hugo, gravé par Hopwood. — Deux gravures dans le second volume: *les deux Archers*, d'après Steinbel, et *Sara la baigneuse*, d'après Collin.

Le tome III, 1842, renferme : *les Feuilles d'automne*, avec une gravure d'après Steinbel, *A un voyageur*. — *Les Chants du Crépuscule*, avec une gravure, *Noces et Festins*, d'après Steinbel.

Le tome IV, 1843, contient : *les Voix intérieures*, avec la gravure d'Albert Dürer, d'après Steinbel; — *les Rayons et les Ombres*, avec une gravure, *la Rencontre*, d'après le même.

Tomes V et VI, 1844. — *Notre-Dame de Paris*, avec les gravures de l'édition Renduel, 1836, en nouveau tirage.

T. VII, 1840. — *Cromwell*, avec les figures de Renduel.

T. VIII, 1843. — *Hernani, Marion Delorme, le Roi s'amuse*, avec les figures de Renduel.

T. IX, 1844. — *Lucrèce Borgia, Marie Tudor, Angelo* (et le procès), — figures de Renduel.

T. IX *bis*, 1844. — *Esmeralda, Ruy Blas, les Burgraves*, sans figures.

T. X, 1844. — *Han d'Islande*, sans figures.

T. XI, 1844. — *Bug-Jargal*, sans figures.

T. XII, 1844. — *Littérature et philosophie mêlées*, sans figures.

T. XIII, XIV, XV, 1846. — *Le Rhin*, sans figures.

En tout, quinze tomes en 16 volumes in-8, comprenant 34 gravures sur acier, dont 7 sont nouvelles, et 27 sont un nouveau tirage de celles de l'édition Renduel. Broché, 70 à 80 fr.

* * *

Digitized by Google

Les Burgraves, trilogie. — Paris, Michaud, 1843; imprimerie de Plon. In-8 de XXIX et 188 p., préface datée du 25 mars 1843. — Au verso du titre : Représentée au Théâtre-Français, le 7 mars 1843.

Couverture vert clair, reproduisant le titre, et pareille à celle des œuvres complètes publiées par Michaud. Broché, 20 à 25 francs.

Dans la semaine qui suivit la représentation, *l'Illustration* donna les portraits des acteurs en costumes, et la scène finale du deuxième acte : Barberousse reconnu.

Un précieux exemplaire en mar. r., celui de Dondey de Santeny (Philothée O'Neddy), fut adjugé au prix de 105 fr., à la vente après décès de cet homme de lettres, le 8 décembre 1875. Il contenait, outre un envoi autographe signé et deux portraits de Victor Hugo, la lettre suivante :

« On dit plus de choses dans un serrement de main que « dans dix pages de lettre. Venez me voir de grâce, Monsieur, « que je vous remercie avec le regard et avec la voix.

« A bientôt donc, poète. Vous avez écouté le drame, voulez-« vous lire le livre ? Le voici.

« 27 mars. Votre ami,

Victor Hugo. »

Le même volume renfermait :

Le feuilleton de T. Dondey de Santeny sur la première représentation des *Burgraves*, publié dans la *Patrie* du 13 mars 1843.

L'*Emeute aux Burgraves*, feuilleton autographe et inédit du même, dont l'insertion fut refusée, par hostilité contre Victor Hugo.

Vignettes. — Une gravure par Beauce : *Hatto ! Saisissez cet homme et cette femme.*

Voir, dans le *Charivari*, une vigoureuse lithographie de Célestin Nanteuil, 1856, *Guanemara et Regina :* Je t'attends là demain.

Job et Regina dans la cave, dessiné et lithographié par Fragonard.

Parodies. — *Les Buses Graves*, par M. Tortu Goth, in-8. — 50 vignettes par Bertall.

Digitized by Google

Les Hures Graves, in-8 de 14 p., par Dumanoir, Siraudin et Clairville.

* * *

Les Burgraves marquent un point d'arrêt dans l'œuvre poétique du maître; les luttes de la politique, les premières amertumes de l'exil, ont donné à ses travaux une autre direction pendant dix années.

Réponse de M. Victor Hugo, directeur de l'Académie Française, au discours de M. Sainte-Beuve, prononcé dans la séance du 27 février 1845. — Paris, typographie de Firmin Didot frères, 1845. Brochure in-4° de 16 p., couverture verte, imprimée, 3 fr.

Douze discours, par Victor Hugo. — I. La famille Bonaparte. — II. La peine de mort. — III. La misère. — IV. Le Congrès de la Paix (ouverture). — V. Le Congrès de la Paix (clôture). — VI. Affaire de Rome. — VII. Réponse à M. de Montalembert. — VIII. La liberté de l'enseignement. — IX. La déportation. — X. Le suffrage universel. — XI. Réplique à M. de Montalembert. — XII. La liberté de la presse.

Prix de chaque discours, 50 cent.

Paris, à la Librairie Nouvelle, maison de l'*Evénement*, n° 15, boulevard des Italiens, 1851. Imprimerie Schneider. 1 vol. in-8 à pagination rompue. Broché, couverture blanche reproduisant le titre, 5 fr.

Mais tout à coup, en 1853, voici : *les Châtiments*, puis *les Contemplations*, *la Légende des siècles*, etc....

Dans le rayonnement de ces poèmes grandioses, où le maître égale Dante et Milton, la Muse Romantique reparaît plus resplendissante que jamais.

La première édition des *Châtiments*, la seule imprimée sous les yeux de l'auteur, date de 1853. Toutes les éditions publiées entre celle de 1853 et celle de 1871, dues toutes deux à Hetzel, sont de mauvaises contrefaçons.

Les Châtiments, Bruxelles, Henri Samuel et Cie, éditeurs. 1853, de iii et 407 p., avec la table. 1 vol in-18, broché, couverture, 20 fr.

Digitized by Google

Cette première édition a été tronquée par ordre ; la suivante est plus complète.

Châtiments, par Victor Hugo. Genève et New-York, 1853. In-24.

Première édition reconnue par l'auteur.

Elle a été imprimée à Saint-Hélier et contient les parties qui faisaient défaut dans l'édition tronquée de Bruxelles.

Châtiments, par Victor Hugo. — 1853 (rouge).

En France, 1 vol. in-32, de III et 392 p. avec notes et table. Il a été tiré de cette édition 6 exemplaires sur papier de Chine et 16 sur papier vélin fin de Hollande.

M. Maurice Lebarbier de Tinan a bien voulu nous communiquer le remarquable exemplaire qu'il a constitué. (Mar. r. janséniste, doublé de mar. brun, tr. dor. ; relié sur brochure, par Thibaron. — Ex. sur papier fin, portant le n° 16.)

A la suite des *Châtiments*, le même volume renferme *le Christ au Vatican*, 1861 ; — *La voix de Guernesey*, 1867. Londres et Genève, chez les principaux libraires. 1868. In-32 de 29 p. L'avis de l'éditeur indique que l'attribution de la première de ces pièces à V. Hugo est fort douteuse.

M. Lebarbier de Tinan a orné son exemplaire d'une suite de dessins, à l'aquarelle et à la plume, classés comme il suit, dans une table manuscrite, à la fin du volume :

1. Frontispice, par Chauvet, d'après Daumier.
2. *Napoléon III*, par André Gill.
3. *Morny*, d'après Hadol.
4. *Saint-Arnaud*, id.
5. *Souvenir de la nuit du 4*, par Chauvet, d'après Schuler.
6. *Maupas*, d'après Hadol.
7. *Robert Macaire*, par Chauvet.
8. *Rouher*, d'après Hadol.
9. *Baroche*, id.
10. *Veuillot*, id.
11. *Pietri*, id.
12. *Troplong*, id.
13. *Napoléon 1er*, la tête formée de cadavres.
14. *L'expiation*, par Chauvet, d'après Schuler.
15. *Napoléon 1er*, silhouette noire.

Digitized by Google

16. *Napoléon III*, d'après Hadol.
17. *Persigny*, id.
18. *Magnan*, id.
19. *Fould*, id.
20. *Napoléon III*, par Chauvet, d'après Aucourt.
21. *Napoléon III.*

Les Châtiments, par Victor Hugo. — Paris, Michel Lévy frères, éditeurs, rue Auber, 3, et boulevard des Italiens, 15, à la Librairie Nouvelle. 1875. Imp. par J. Claye. 1 vol. in-8 de XI p. pour la préface, et la première pièce : *Au moment de rentrer en France, Bruxelles, 31 août 1870.* — 455 p. pour les poésies, les notes et la table. Broché, couverture rouge carotte, avec le titre.

Au verso du faux-titre, on lit :

Il a été tiré de cette édition 100 exemp. nés :

80 sur papier de Hollande,	15 à 20 fr.
20 sur papier de Chine,	30 à 40 fr.

Annoncés pour paraître prochainement :

Actes et Paroles, 3 volumes.
Les quatre vents de l'esprit, 2 vol.

Cette édition in-8 avait été précédée par celle de Hetzel, *Les Châtiments*, seule édition complète. — Paris, J. Hetzel et Cie, éditeurs, 18, rue Jacob, s. d. 1871. Frontispice à l'eau-forte, signé H. D. 1 vol. in-18 de XIII et 328 p. — Il y a eu plus de 40 tirages ou fausses éditions en 1871 et 1872. — Le premier tirage est devenu peu commun. — Broché, couverture imprimée, 8 à 10 fr.

Série de dix eaux-fortes de Henry Guérard, sur papier de Hollande, pour l'illustration des *Châtiments*, de Victor Hugo, édition in-8. Prix 6 fr. — Paris, Librairie Nouvelle.

Il a été tiré quelques exemplaires de ces eaux-fortes sur papier de Japon, au prix de 10 fr. la série.

Dans nos souvenirs du siége de Paris, nous retrouvons une audition gratuite des *Châtiments*, donnée à l'Opéra, le 28 novembre 1870. Des cartes imprimées en rouge furent distribuées pour cette audition.

Digitized by Google

Toulon. — Lithographie in-f°, sur papier teinté, non signée; Saillant, éditeur.

O Toulon! c'est par toi que les oncles commencent,
Et que finissent les neveux.

Les Contemplations, par Victor Hugo. — Paris, Michel Lévy, 2 *bis*, rue Vivienne ; Pagnerre, rue de Seine, 18. 1856. Imprimerie P.-J. Claye. 2 vol. in-8 brochés, couverture, papier de Hollande (tiré à petit nombre). 40 fr.

T. I, *Autrefois*, 1830-1843, III p. pour la préface (Guernesey, mars 1856) et 359 p. y compris la table.

T. II, *Aujourd'hui*, 1843-1853, 408 p. avec la table.

Au verso du faux-titre : Edition Hetzel, spéciale pour la France, interdite pour l'étranger.

L'exemplaire (mar. vert, 3 fil., dos orné, tr. d., relié par Duru) adjugé au prix de mille francs, à la vente des livres de J. Janin, est un livre précieux et mérite d'être signalé. Il renfermait :

1° Un dessin à la sépia très intéressant : Victor Hugo assis pensif sur un rocher au bord de la mer, soleil couchant; des fleurs brisées sont aux pieds du poète; deux anges ailés soutiennent dans les airs le médaillon de sa fille Léopoldine, encadré par des guirlandes de fleurs ;

2° Des photographies de sites, d'intérieur ou de personnages, placées en regard des pièces de vers qui les mentionnent ;

3° Un très beau portrait en couleur de J. Janin, par Tony Johannot ;

4° Une lettre de Victor Hugo à J. Janin, 4 pages pleines :

« Figurez-vous qu'en ce moment je fais bâtir presque une mai-
« son. N'ayant plus la patrie, je veux avoir le toit. L'Angleterre
« n'est pourtant guère meilleure gardienne de mon foyer que
« la France. Ce pauvre foyer, la France l'a brisé, la Belgique
« l'a brisé, Jersey l'a brisé ; je le rebâtis avec une patience de
« fourmi. Cette fois, si l'on me rechasse encore, je veux for-
« cer l'honnête prude Albion à faire une grosse chose : je veux
« la forcer à fouler aux pieds un *at home*.... Le curieux, c'est
« que c'est la littérature qui m'a fourni les frais de cette expé-
« rience politique. La dite maison avec ses trois étages, son
« toit, son jardin, son perron, sa crypte, sa basse-cour, son

Digitized by Google

« *cook-out* et sa plate-forme, sort tout entière des *Contempla-*
« *tions*. Depuis la première poutre jusqu'à la dernière tuile,
« les *Contemplations* paieront tout. Ce livre m'a donné ce
« toit, et, un jour que vous aurez du temps à perdre et à nous
« faire gagner, vous qui avez aimé le poème, vous viendrez
« voir le logis. »

La Légende des Siècles, par Victor Hugo. — Paris, Michel Lévy frères, 1859. 2 vol. in-8. Broché, couverture grise imprimée avec le titre, papier de Hollande (tiré à petit nombre). 30 fr.

T. I, XVII et 272 p., avec la table ;
T. II, 270 p., table comprise.

L'exemplaire de J. Janin (mar. r., tr. dor., Duru), en papier de Hollande, adjugé au prix de 635 fr. à M. Collin, portait la dédicace autographe suivante :

« A celui qui, comme poète et comme ami, est inépuisable.
« A la plume vaillante et ailée.
« Au noble cœur qui comprend et qui célèbre la victoire
« des vaincus.
« A l'homme qui, depuis trente ans, est un des éblouisse-
« ments de Paris.

« A Jules Janin.

« Victor HUGO.

« H. H., 1er janvier 1860. »

Ce beau livre renferme un frontispice dessiné en couleur, d'un puissant effet, dont V. Hugo s'est déclaré l'auteur, et qu'il a signé après la vente.

La Légende des Siècles, par Victor Hugo. — Edition interdite pour la France. — Leipzig, édition Hetzel, Alphonse Dürr, libraire-éditeur, 1859. (Bruxelles, typ. de veuve J. Van Buggenhoud.) 2 vol. in-8 brochés, couverture grise imprimée avec le titre, 15 fr.

T. I, première série, Histoire, *Les petites épopées*, XIX et 272 p. avec la table.

T. II, première série, Histoire, *Les petites épopées*, 270 p. avec la table. A la fin du volume, un extrait du catalogue Hetzel. 20 fr.

Digitized by Google

Victor Hugo et Ch. Baudelaire ont échangé quelques lettres au sujet de la *Légende des Siècles*.

« Merci, poète, » écrivait Victor Hugo, de Hauteville-House, le 18 octobre 1850, « vous me parlez merveilleusement en « quatre lignes de la *Légende des Siècles*. Votre lettre est « toute marquée de votre cœur sincère et de votre profond « esprit. Plus vous penserez à ce que je vous ai écrit, plus « vous verrez que nous sommes d'accord : marcher du même « pas au même but. Rallions-nous sous l'idéal, but sublime « vers lequel l'Humanité dirige son double et éternel effort : « l'Art et le Progrès. »

Et dans une autre lettre du 18 décembre suivant :

« Soyez tranquille, je ne lirai votre *Poë* que lorsque vous « me l'enverrez. Je comprends votre susceptibilité, moi qui « ai fait faire, pour des virgules, onze cartons à la *Légende des « Siècles*....

« J'ai relu avec un extrême intérêt votre beau travail sur « notre grand poète, Théophile Gautier. »

Il a été publié, pour la *Légende des Siècles*, six intéressantes gravures d'après Vierge, sur papier de Chine, impr. Martinet.

John Brown, par Victor Hugo.

Oh ! va, nous te ferons de belles funérailles.

Paris, E. Dentu, éditeur, Palais-Royal, galerie d'Orléans ; Dusacq et Cie, éditeurs, rue de la Victoire, 66. 1861. Imp. de J. Claye. Plaquette in-8 de 8 p., couverture blanche, portant le titre encadré de noir, avec une curieuse photographie : John Brown, pendu au gibet, d'après un dessin de Victor Hugo. Broché, 3 fr.

Nous avons vu, dans l'exemplaire d'un amateur, la lettre autographe de Victor Hugo à M. Chenay, qui est reproduite dans la plaquette ci-dessus.

Dessins de Victor Hugo, gravés par Paul Chenay, texte par Théophile Gautier. — Paris, Castel, éditeur, 1863. 1 vol. in-fo de 27 p., plus 1 f. pour la table ; papier de Hollande, avec un album de 12 dessins teintés.

La Table indique un portrait de Victor Hugo, et 12 dessins :

Digitized by Google

le Ruisseau, — la Rivière, — Près Dunkerque, — le Matin, — Souvenir d'un Brouillard, — le Fleuve, — Un de mes châteaux en Espagne, — Homo lapideo, nubes Deus, — Amica silentia, — le Château, — le Burg, — l'Abbaye. — Bel ouvrage, très intéressant, 20 fr.

Les Misérables, par Victor Hugo. — Paris, Pagnerre, libraire-éditeur, 18, rue de Seine, 1862. Imp. P.-J. Claye. — Au verso du faux-titre : Editeurs, A. Lacroix, Verboeckhoven et Cie, à Bruxelles.

10 vol. in-8, brochés, couverture grise imprimée, reproduisant le titre, papier de Hollande (tiré à petit nombre). 60 fr.

T. I, première partie, *Fantine*, I, 355 p. avec la table.

T. II, première partie, *Fantine*, II, 382 p. id.

T. III, deuxième partie, *Cosette*, I, 358 p. id.

T. IV, deuxième partie, *Cosette*, II, 318 p. id.

T. V, troisième partie, *Marius*, I, 320 p. id.

T. VI, troisième partie, *Marius*, II, 297 p. id.

T. VII, quatrième partie, *l'Idylle, rue Plumet, et l'Épopée, rue Saint-Denis*, I, 432 p. avec la table.

T. VIII, quatrième partie, *l'Idylle, rue Plumet, et l'Épopée, rue Saint-Denis*, II, 309 p. avec la table.

T. IX, cinquième partie, *Jean Valjean*, I, 400 p., avec la table.

T. X, cinquième partie, *Jean Valjean*, II, 311 p. avec la table.

Dans une lettre écrite de Schiedam (Hollande), le 3 aout 1861, à Paul Foucher, qui lui demandait l'autorisation de faire un drame des *Misérables*, Victor Hugo, après avoir répondu que son fils Charles Hugo avait déjà pris date pour cela (1), appréciait lui-même son œuvre en quelques lignes :

« Il y a peut-être dans *les Misérables* matière à plus d'un « drame. L'ouvrage paraîtra en trois parties, qui auront cha- « cune un titre spécial, et qui seront comme trois romans. « Pourtant l'œuvre entière gravite autour d'un personnage

(1) Charles Hugo publia en effet *les Misérables*, drame. — Paris, in-8, 1863.

Digitized by Google

« central. C'est une sorte de système planétaire autour d'une « âme géante, qui résume toute la misère sociale actuelle. »

Nous trouvons dans la *Revue anecdotique* de 1862, T. XIV, p. 146, les détails suivants sur la publication des *Misérables*, un des plus colossaux succès de librairie :

Ce roman parut le même jour, à Paris, à Bruxelles, à Leipzig, à Londres, à Milan, à Madrid, à Rotterdam, à Varsovie, à Pesth, à Rio-Janeiro.

L'édition originale de Paris, imprimée par Claye, fut d'abord tirée à 7,000 exemplaires. — Mise en vente le 3 avril, elle était enlevée en deux jours. — L'imprimeur Claye avait heureusement pris sur lui de faire faire des empreintes, ce qui permit de mettre un nouveau tirage en vente le 17 avril.

Non-seulement M. Claye a participé à l'événement par ce trait d'audace intelligente, mais encore il l'a solennisé en laissant tirer sur le *mobile*, les *capitales antiques* du titre du livre, un des joyaux de son matériel typographique.

L'édition de Paris fut imprimée à 15,000 exemplaires ;

Celle de Bruxelles, pour la Belgique et l'étranger, à 12,000 ; imprimée par A. Lacroix, Verboeckhoven et Cie ;

Celle de Leipzig, pour l'Allemagne, imprimée par de Vrient et Gieseck, à 3,000.

Les traductions étrangères, publiées en même temps, ont donné 25,950 exemplaires, sans compter les contrefaçons.

La librairie Lacroix a publié 20 jolies gravures par Outhwaite, d'après de Neuville, pour *les Misérables*.

Une édition des *Misérables*, g. in-8°, illustrée de 200 dessins par Brion, a été publiée en 1865 par Hetzel. 12 fr.

Parodie des Misérables, de Victor Hugo, par BARIC. Paris, A. de Vresse, s. d., gr. in-8, br. 3 fr.

Album de 13 planches sur bois représentant 52 scènes parodiées de ce roman célèbre.

Les Chansons des rues et des bois, par Victor Hugo. — Paris, Librairie Internationale, 15, boulevard Montmartre ; A. Lacroix, Verboeckhoven et Cie, éditeurs à Bruxelles, à Leipzig et à Livourne. 1866. Imp. par J. Claye, dont le fleuron se trouve au verso du faux-titre. 1 vol in-8 de XVI p. pour les feuillets préliminaires, la préface (Hauteville-House, octobre 1865), et la pièce du *Cheval*, et de 443 p. y

Digitized by Google

compris la table; mais comme la pagination suit celle des XVI premières pages, il n'y en a en totalité que 443.

La pièce épilogue est paginée en chiffres romains.

Broché, couverture bleue avec titre imprimé, papier de Hollande (tiré à petit nombre), 15 à 20 fr.

Annoncés sur la couverture, pour paraître en janvier 1866 : *Les Travailleurs de la mer*, 3 vol.

En mai 1866 : *Torquemada*, drame. — *La Grand'Mère*, comédie.

Les Chansons des rues et des bois. — Paris, Librairie Internationale, etc. ; A. Lacroix, Verboeckhoven et Cie, à Bruxelles, Leipzig et Livourne. 1865. Typ. Lacroix et Cie, à Bruxelles. 1 vol. in-8 de XVI et 440 p., y compris la table. Edition originale de Bruxelles. Broché, couverture imprimée, reproduisant le titre, 15 fr.

PARODIE. — *Une Chansonnette des rues et des bois : A Chaillot*, 1856. Un vol. in-32, broché, 5 fr.

« Je n'ai pas signé ce badinage, mais je n'ai pas démenti ceux « qui m'en ont déclaré l'auteur.

« Charles MONSELET. »

Les Travailleurs de la mer, par Victor Hugo. — Paris, Librairie Internationale, 15, boulevard Montmartre, Lacroix, Verboeckhoven et Cie, éditeurs à Bruxelles, à Leipzig et à Libourne. 1866. Imp. de Poupart-Davyl. 3 vol. in-8, brochés, couverture imprimée, papier de Hollande (tirage restreint). 30 fr.

T. I, VIII p. pour les feuillets prélim.; la dédicace à Guernesey, et la préface (Hauteville-House, mars 1866), et 328 p., avec la table.

T. II, 327 p. avec la table.

T. III, 279 p. id.

Une édition illustrée par Daniel Vierge a été publiée la même année, par la Librairie illustrée; 1 vol. g. in-8, dont il a été tiré quelques exemplaires en papier teinté, valant 15 fr.

L'Homme qui rit, par Victor Hugo. — Paris, Librairie Internationale, 15, boulevard Montmartre; A. Lacroix, Ver-

Digitized by Google

boeckhoven et Cie, éditeurs à Bruxelles, à Leipzig et à Livourne. 1869. Imp. par L. Poupart-Davyl, pour les T. I et II, et par Lahure, pour les T. III et IV. 4 vol. in-8, brochés, papier de Hollande (tiré à petit nombre), 40 à 50 fr.

T. I, 331 p. avec la préface datée de Hauteville-House, 1869, et la table.

T. II, 307 p. avec la table.

T. III, 296 p. id.

T. IV, 384 p. id.

Voir une lithographie de H. Mailly, 1869. — *Gwynplaine tenant la petite Déa emmaillotée.* — On voit apparaître la figure, la main et le sein de la femme ensevelie sous la neige.

L'Homme qui ri... Gole. Parodie de *l'Homme qui rit*, de Victor Hugo, par Le Guillois et Mario Aris, avec une préface qui pourrait être de Victor Hugo. Bruxelles, 1869, in-8, broché, 2 fr. 50

L'Année terrible, par Victor Hugo. — Paris, Michel Lévy frères, éditeurs, rue Auber, 3, place de l'Opéra ; Librairie Nouvelle, boulevard des Italiens, 15, au coin de la rue de Grammont. 1872. Imp. par J. Claye. 1 vol. in-8 broché, couverture gris clair, avec le titre. — 427 p., avec la table.

Au verso du faux-titre on lit : « Il a été tiré de cet ouvrage 150 exemplaires sur papier de Hollande. » 15 à 20 fr.

Sont annoncés sur la couverture les ouvrages suivants, de Victor Hugo, devant paraître successivement :

Le Théâtre en liberté, deux volumes ;
Les quatre vents de l'esprit, deux volumes ;
Dieu, un volume ;
La fin de Satan, un volume.

Les mêmes éditeurs ont publié, la même année, une édition de l'*Année terrible*, dans le format g. in-18, de 331 p., qui a eu un grand nombre de tirages, qualifiés d'éditions successives ; les exemplaires du premier tirage ne sont pas communs, surtout brochés. 5 fr.

L'édition illustrée par Vierge, et publiée par Eugène Hugues, mérite d'être recueillie. — Il a été tiré 30 exemplaires sur papier vélin, 15 sur chine, 5 sur papier de Hollande, 30 à 40 fr.

Digitized by Google

Quatre-vingt-treize, par Victor Hugo. — Premier récit, *La guerre civile*, — Paris, Michel Lévy frères, éditeurs, rue Auber, 3, et boulevard des Italiens, 15, à la Librairie Nouvelle. 1874. Imp. par J. Claye. 3 vol. in-8, couverture bleue imprimée, reproduisant le titre.

T. I, premier récit, *La guerre civile*, 313 p. avec la table.
T. II, id. 287 p., id.
T. III, id. 313 p., id.

Il y a de plus, à la fin de chaque volume, un feuillet pour la marque de l'imprimeur Claye.

On lit au verso du faux-titre du T. I :

Il a été tiré de cette édition 80 exemp. nés, savoir :

50 exemplaires sur papier de Hollande ;
15 sur papier de Chine ;
15 sur papier whatman.

Ces exemplaires, déjà très rares, valent actuellement 15 à 20 fr. sur papier de Hollande, et 30 à 40 fr. sur chine ou whatman, par volume.

Sur la couverture sont annoncés, entre autres, et pour paraître prochainement :

Les quatre vents de l'esprit.

Le livre satirique. Le livre lyrique.
Le livre dramatique. Le livre épique.

Il a été publié 8 eaux-fortes sur chine, par Frédéric Regamey, pour *Quatre-vingt-treize.*

Mes Fils, par Victor Hugo. — Paris, Michel Lévy frères, éditeurs, rue Auber, 3, et boulevard des Italiens, 15, à la Librairie Nouvelle. 1874. Imp. par J. Claye. Brochure in-8 de 48 p., couverture grise, reproduisant le titre, publiée à 1 fr.

Le verso de la couverture donne la liste des ouvrages de Victor Hugo, et de ses fils, Charles Hugo, et François-Victor Hugo.

Voir, dans la *Chronique illustrée* du 26 mars 1871, une expressive lithographie de Gillot, d'après G. Staal :

Victor Hugo pose la main sur le cœur de son fils mourant. Un génie plane au-dessus étendant la main ; paysage sombre

Digitized by Google

et orageux ; la Seine, avec des croix tombales sur les bords, rappelle la mort de Léopoldine Hugo, noyée à Villequier, avec son mari C. Vaquerie.

Napoléon le Petit, par Victor Hugo. — Paris, Michel Lévy frères, éditeurs, rue Auber, 3, et boulevard des Italiens, 15, à la Librairie Nouvelle. 1875. Imp. par J. Claye. 1 vol. in-8 de 355 p. avec la table, broché, couverture carotte, avec titre imprimé, papier de Hollande, 15 fr.

Au verso du faux-titre :

Il a été tiré de cette édition 70 exemp. nés :

50 sur papier de Hollande ;
20 sur papier de Chine.

Annoncés sur la couverture pour paraître prochainement :

Actes et Paroles, 3 vol.
Les quatre vents de l'esprit, 2 vol.

La première édition de *Napoléon le Petit* est la suivante :

Napoléon le Petit. Londres, Jeffs, 1852, 1 vol. in-32, broché, 4 fr.

Une série de 10 eaux-fortes, par Henry Guérard, ont été publiées pour l'édition in-8, à 6 fr. la série, et à 10 fr. sur papier de Japon (petit nombre).

Actes et Paroles, par Victor Hugo. — Paris, Michel Lévy frères, éditeurs, rue Auber, 3, et boulevard des Italiens, 15, à la Librairie Nouvelle. 1875-1876. Imp. par J. Claye. 3 vol. in-8, brochés, couverture carotte, avec titre imprimé, papier de Hollande, 40 fr.

T. I, *Avant l'exil,* 1841-1851, — Institut, — Chambre des Pairs, — Réunions électorales, — Enterrements, — Cours d'assises, — Conseils de guerre, — Congrès de la Paix, — Assemblée constituante, — Assemblée législative, — Le 2 décembre 1851. — XLVIII et 516 p. avec la table.

T. II, *Pendant l'exil,* — 1852-1870, — Les exils, — Les tombeaux, — Les échafauds, — Les guerres des peuples, — Les fêtes des rois, — Luttes pour la liberté et pour la paix. — 472 p. avec la table.

T. III, *Depuis l'exil,* — 1870-1876. — PREMIÈRE PARTIE :

Digitized by Google

Du retour en France à l'expulsion de Belgique. — DEUXIÈME PARTIE : De l'expulsion de Belgique à l'entrée au Sénat. — XLIV et 354 p. avec la table.

Note imprimée au faux-titre :

Il été tiré de cette édition 50 exemplaires nés, savoir :

30 sur papier de Hollande.
20 sur papier de Chine.

Annoncés sur les couvertures :

La Légende des Siècles, nouvelle série, 2 v.
Les quatre vents de l'esprit, 2 vol.
L'art d'être grand-père.

L'art d'être grand-père, par Victor Hugo. — Paris, Calman Lévy, éditeur, ancienne maison Michel Lévy frères. 1877. Imp. par J. Claye. 1 vol. in-8, 323 p.

Au verso du faux-titre :

Il a été tiré de cette édition 68 exemplaires nés, savoir :

40 exemplaires sur papier de Hollande.
20 id. sur papier de Chine.
8 id. sur papier du Japon.

Broché, couverture carotte, avec titre imprimé, papier de Hollande, 15 à 20 fr.

Annoncé sur la couverture, pour paraître en octobre 1877 :

HISTOIRE. — *Le crime du 2 décembre.*

La Légende des Siècles, par Victor Hugo. — Nouvelle série. — Paris, Calman Lévy, éditeur, ancienne maison Michel Lévy frères. 1877. Imp. par J. Claye. 2 vol. in-8, brochés, couverture carotte, papier de Hollande (tiré à petit nombre). 30 fr.

« Le complément de la *Légende des Siècles* sera prochaine-
« ment publié, à moins que la fin de l'auteur n'arrive avant la
« fin du livre.

« Paris, 26 février 1877. V. H. »

T. I, XV p. pour *la Vision*, et 321 p. avec la table.
T. II, 395 p. avec la table.

Digitized by Google

Annoncés sur la couverture, pour paraître en février 1878 :

L'art d'être grand-père.
Le crime du 2 décembre.
Toute la Lyre.

Histoire d'un Crime. *Déposition d'un témoin*, par Victor Hugo. — Paris, Calman Lévy, éditeur, ancienne maison Michel Lévy frères. 1877-1878. 2 vol. in-8, brochés, couverture carotte, imprimée avec le titre, papier de Hollande. (Tiré à petit nombre.) 30 fr.

T. I, I, Première journée, *le Guet-à-Pens.*
— II, Deuxième journée, *la Lutte.* — 323 p. avec la table.
T. II, III, Troisième journée, *le Massacre.*
— IV, Quatrième journée, *la Victoire.*
— V, *Conclusion, la Chute.* — 337 p. avec la table.

A la fin de chaque volume, un feuillet pour le fleuron de Claye, l'imprimeur.

Au verso du faux-titre, T. II, l'auteur annonce un cahier complémentaire de notes justificatives.

Annoncé sur la couverture, T. II :

Le Pape, un demi-volume.

Une édition in-12, en deux volumes, a été publiée en même temps que l'édition in-8.

Le Pape, par Victor Hugo. — Paris, Calman Lévy, éditeur, ancienne maison Michel Lévy frères. 1878. 1 dem.-vol. in-8 de 169 p. avec la table, et un feuillet final pour le fleuron de Claye, l'imprimeur. Broché, couverture carotte, imprimée avec le titre, papier de Hollande, 10 fr.

Au verso du faux-titre :

Il a été tiré de cette édition :

40 exemplaires papier de Hollande ; 15 whatman ; 9 du Japon ; 5 de Chine.

Annoncé sur la couverture, comme devant être publié prochainement, de Victor Hugo :

Poésie. — *Toute la Lyre*, deux volumes.

Une édition in-12 de 140 p. a été publiée en même temps ; mêmes imprimeurs et éditeurs.

— Il a paru, en 1878, sous la rubrique de la Librairie Féne-

Digitized by Google

lon, 5, rue des Saints-Pères, Paris, un vol. de poésies, intitulé : Albert de Brigny. — *Pape contre Pape, ou le Pape de Victor Hugo et le Pape de l'Eglise.* — In-12 de 184 p. Imp. Brusset, à Alais.

M. de Brigny appelle Victor Hugo : le Poète de la décadence. — La dernière pièce du recueil a pour titre : *l'Ereintement* (de Victor Hugo).

Dans celle qui est intitulée : *Coups de massue,* Victor Hugo est écrasé par cette apostrophe :

> Poète, vante-toi d'être un homme loyal :
> Tu fus, dès ton enfance, un anti-clérical !

Mes métaphores se tiennent, disait Théophile Gautier, tout est là.

Les métaphores de M. de Brigny ne se tiennent pas toujours. Exemple :

> . . . . . lyre, vibre toujours !
> Oui, dans des flots d'encens, dans des flots de prière,
> Mêle tes cris plaintifs ; mais, surtout de Saint-Pierre
> Savoure la douleur, abreuves-en tes jours.

Une lyre qui mêle ses cris dans des flots, qui savoure la douleur de Saint-Pierre et en abreuve ses jours, une lyre aussi extraordinaire est certainement *la plus belle page* de ce petit volume, vendu au prix de 2 fr.

La Pitié suprême, par Victor Hugo. — Paris, Calman Lévy, éditeur, ancienne maison Michel Lévy frères. 1879. Imp. de Quantin. 1 vol. in-8, 142 p. avec la table.

Broché, couverture imprimée reproduisant le titre. Annonces au verso des Œuvres de Victor Hugo. 4 fr.

Il a été tiré des exemplaires en papier de Hollande. 8 fr.

Religions et Religion, par Victor Hugo. — Paris, Calman Lévy, éditeur, ancienne maison Michel Lévy frères, 1880. Imp. A. Quantin. Un demi-vol. in-8, de 141 p. chiff. y compris la table, publié à 4 fr.

Il a été tiré de cette édition 60 exemplaires nés, savoir :

40 sur papier de Hollande ; 15 sur papier whatman ; 5 sur papier de Chine.

Les exemplaires sur papier de Chine n'ont pas encore été livrés au public.

Digitized by Google

ÉCRITS SUR VICTOR HUGO.

Nous ne pouvons donner qu'une liste très incomplète des écrits relatifs à Victor Hugo, car il n'est pas facile de se procurer ou de rencontrer ces diverses notices peu connues souvent ou oubliées.

L'anti-Hugo, par L.-V. Raoul. — Bruxelles, Kiessling et Cie, s. d. In-8 broché, couverture imprimée, 5 fr.

Agnès de Méranie et les drames de M. Hugo, étudiés et comparés par Alexandre Dufaï. — Paris, Furne, 1847. Imp. Paul Dupont, 1 vol. g. in-8 de IV et 84 p.

Lettre à M. Victor Hugo, par M. Alexandre Duval, de l'Académie Française. — Paris, Dufey et Vezard, libraires, 1833. Imp. Le Normand, in-8, 47 p.

Notice sur les *Odes et Ballades*, de Victor Hugo, par M. de Lagarde, membre de l'Institut historique, de la Société des méthodes d'enseignement et de plusieurs autres Sociétés savantes et littéraires. — A Londres, chez Rolandi, 20, Berner's Street; Bailliere, 219, Regent Street; Simpkin, Marshalh et Cie, Stationer's hall court, 1837. In-8 de 144 p. avec port. lith. de Victor Hugo, p. Delpech. Couv. chamois, rep. le titre, 8 fr.

Il adjure Victor Hugo de renoncer à ses *erreurs dramatiques*, et reconnaît des *beautés* dans ses *Odes*. Il rappelle ces vers de Boileau :

> La nature fertile en esprits excellents
> Sait entre les auteurs partager les talents.

La Quiquengrogne, par Em. Chevalet, 1846.

Chez Victor Hugo, par un touriste, 1862.

G. Frédérix. — *Souvenir du banquet offert à Victor Hugo*, par MM. A. Lacroix et Cie. 1862.

Victor Hugo raconté par un témoin de sa vie. — Paris,

Digitized by Google

Librairie Internationale, 13, rue de Grammont, A. Lacroix, Verboeckhoven et Cie, éditeurs à Bruxelles et Leipzig, 1863. Imp. par J. Claye. 2 vol. in-8 brochés, couverture imprimée, 15 fr. en papier ordinaire et 30 fr. en papier de Hollande (petit nombre). Il existe des exemplaires avec envoi aut. signé de l'auteur (Mme Adèle Hugo).

T. I, 1802-1819, 421 p. avec la table.

T. II, 1819-1841, 487 p. avec la table.

Un charmant portrait de Mme Adèle Hugo, par Louis Boulanger, l'ami du poète, fut exposé au Salon de 1839. Il a été lithographié par Em. Lassalle dans le *Charivari*.

Chez Victor Hugo, par un passant, avec 12 eaux-fortes, par M. Maxime Lalanne. — Paris, Cadart et Luquet, éditeurs, gérants de la Société des Aqua-Fortistes, 79, rue de Richelieu, 1864. Imp. par J. Claye. 1 vol. in-8 de 68 p., broché, couverture grise, imprimée, papier de Hollande, tiré à petit nombre; eaux-fortes avant la lettre. 15 fr.

Les eaux-fortes représentent des vues de Guernesey, et de Hauteville-House; l'habitation de Victor Hugo, extérieur et intérieur.

Une semaine à Guernesey, par L.-H. Toulzanne, 1870.

La tristesse du grand Victor, par Al. Dufaï. — *Victor Hugo et la Commune*, par G. d'Heylli, 1871.

Bon voyage, Monsieur Hugo, par L. Stapleaux, 1871.

Maison Victor Hugo et Cie, (1842 et 1871), par J.-P. Bie, 1871.

Ed. Lérignac. — Regrets. *A Victor Hugo sur sa dernière épreuve*, 1874.

J. Claretie, portraits contemporains, *Victor Hugo ;* 1874.

Victor Hugo, par Er. Hamel.

Victor Hugo en Zélande.

Victor Hugo, ses portraits et ses charges, catalogués par Aglaüs Bouvenne, et accompagnés de trois eaux-fortes. — Paris, J. Baur, libraire-éditeur, 11, rue des Saints-Pères.

Digitized by Google

1879. Imp. de Ch. Noblet. Titre rouge et noir. 1 vol. in-12, broché, couverture reproduisant le titre. 6 fr.

Tiré à 340 exemplaires nés, dont 5 sur Japon, 10 sur Chine, 25 sur whatman et 300 sur vergé.

On trouve annoncé, dans un des derniers numéros du *Monde illustré*, un livre intitulé : *Victor Hugo, sa vie, ses œuvres*, par Alfred Barbou. Paris, Duquesne, 1880.

Prix, 3 fr. 50.

Digitized by Google

JOURNAL

DE

BERNARD-LAURENT SOUMILLE

Prêtre-Bénéficier de l'Eglise collégiale

DE VILLENEUVE-LEZ-AVIGNON,

PRÉCÉDÉ D'UN

AVANT-PROPOS BIOGRAPHIQUE & HISTORIQUE

ET SUIVI DE

NOTES & ÉCLAIRCISSEMENTS,

PUBLIÉ PAR

M. A. COULONDRES, membre non résidant.

AVANT-PROPOS.

Jadis, dans beaucoup de familles, celles surtout qui, sous l'ancien régime, occupaient un rang considérable dans la société de province, il n'était pas rare que le chef de famille tînt un registre ou *Livre de raison*, sur lequel il consignait les événements mémorables du foyer domestique. Parfois même son cadre s'élargissait, et il notait soigneusement les faits marquants qui se passaient autour de lui, soit dans la localité qu'il habitait, soit dans sa province ou même au delà, pour des événements qui se rattachaient à l'histoire générale.

Digitized by Google

Un grand nombre de ces *Livres de raison* ont été conservés ; mais ils sont malheureusement encore, pour la plupart, inédits ; et on ne les connaît guère que par de courts extraits, des résumés ou des comptes-rendus nécessairement restreints et fort incomplets (*).

La Bibliothèque d'Avignon en possède plusieurs ; les plus estimés, à juste titre, sont ceux de M. de Cambis, de J. Laurent-Drapier, etc. (**).

Le *Journal* de l'abbé Soumille, que nous publions ci-après, est l'œuvre d'un homme qui, au XVIII^e^ siècle, avait acquis une certaine notoriété et attiré sur lui l'attention de ses contemporains, tant à cause de ses mérites privés, qu'à raison de sa science et de ses connaissances diverses.

Nous présenterons d'abord Soumille à nos lecteurs, dans une courte notice biographique, et nous la ferons suivre de la majeure partie du texte du *Journal* du savant abbé, dont nous croyons devoir toutefois retrancher les faits trop personnels et ceux qui ne pourraient en rien intéresser le lecteur. Des notes explicatives et parfois un peu détaillées, placées à la suite, dans un appendice, donneront peut-être un attrait de plus à cette publication.

* * *

SOUMILLE (Bernard-Laurent), né à Carpentras, le 10 août 1703, était issu d'une famille originaire d'Aubignan (Vaucluse). Son père, Jean, ayant épousé, le 5 novembre 1680, dame Françoise Carpentras, séjourna pendant quelque temps dans cette dernière ville, mais peu après il retourna à Aubignan, en qualité de fermier ou de maître-valet chez M. de Rainoard (***), au domaine de ce nom, quartier du Rocan, commune d'Aubi-

(*) Voir les excellentes publications de M. Charles de Ribbe, et notamment : *Les Familles et la Société en France, avant la Révolution.* — Paris, Albanel, 1873 ; et Tours, Mame, 4^e^ édit. très augmentée, 2 vol. in-18, 1879.

(**) Nous-même en possédons de fort intéressants de M. de Cambis-Fargues (XVII^e^ et XVIII^e^ siècles), et de Madame la comtesse de Rochefort, intitulé : *Journal de tout ce que iay fait depuis le 7 may 1689, iour du départ de Monsieur le comte de Rochefort.* — Ce journal, écrit en entier de la main de la comtesse, se termine le 30 décembre 1690.

(***) Voir, dans le Dict. de Barjavel, les notices sur la famille d'André de Rainoard.

Digitized by Google

gnan. Dès son enfance, Soumille donnait des marques de sa vive intelligence et de ses aptitudes pour les arts mécaniques. Un jour qu'il gardait les troupeaux de la ferme, — il avait à peine neuf ans, — MM. de Rainoard et de la Villasse ayant aperçu le jeune pâtre qui s'amusait à graver diverses figures sur l'écorce d'un arbre, crurent remarquer en lui de très heureuses dispositions pour l'étude et le dessin. Ces messieurs offrirent à la famille Soumille, qui l'accepta, de se charger de l'éducation de leur fils, lequel fut placé au Séminaire de Carpentras.

Là se bornent les détails biographiques sur l'enfance et la jeunesse de Soumille, donnés par Barjavel, dans son *Dictionnaire historique, biographique et bibliographique du département de Vaucluse*. Nous avons pu les augmenter, grâce à l'obligeance de M. Soumille, savant et habile médecin-vétérinaire d'Avignon, petit-neveu de notre auteur, qui a mis ses souvenirs et divers papiers de famille à notre disposition.

* * *

Ayant été nommé prêtre-bénéficier du Chapitre de Villeneuve-lez-Avignon (*), vers 1736, ou peut-être cette même année, l'abbé Soumille habita cette ville jusqu'à sa mort, survenue le 17 septembre 1774.

Il était correspondant de l'Académie royale des sciences de Paris ; de celles de Toulouse (25 mars 1752), et de Montpellier (2 décembre 1762) ; associé des Sociétés d'agriculture de Limoges (1er février 1762), et de Tours. Il consacra sa vie à l'étude des sciences physiques et mathématiques, se fit aimer par la simplicité de ses manières et la douceur de son caractère. Il a publié :

(*) Arnaud de Via, neveu du pape Jean XXII, bâtit une église sous l'invocation de la Vierge Marie ; après l'avoir dotée, il l'éleva au rang d'église collégiale au mois d'août 1333, pour 12 chanoines, dont 3 dignitaires, un doyen, un précenteur et un sacristain ; plus 12 autres bénéficiers-prêtres, 2 diacres, 2 sous-diacres, 2 clercs, 4 enfants de chœur. L'église fut consacrée le 1er juin 1333. Il donna la nomination des canonicats à l'alternative, au roi et au doyen du Chapitre. Une bulle du pape Jean XXII confirma l'acte de cette fondation, qui est datée de Villeneuve, le samedi 7 août 1333. Dans cet acte, tous les détails les plus minutieux de la vie des chanoines sont prévus et réglés, ainsi que leur tenue dans tes diverses cérémonies ; on y trouve aussi la liste des biens donnés à cette collégiale par son fondateur.

Digitized by Google

1° *Le grand trictrac, ou méthode facile pour apprendre, sans maître, la marche, les termes et une grande partie des finesses de ce jeu.* — Avignon, 1738, in-12, ou in-8, avec 287 figures, réimprimé en 1756, et d'autres fois encore. Cet ouvrage, qui fixa sur son auteur l'attention publique, est une savante analyse de toutes les chances susceptibles d'être soumises au calcul des probabilités, et le guide le plus sûr dans la pratique.

2° *Description du semoir à bras, du Languedoc*, 1763, in-16, dont il y a plusieurs éditions, et qui obtint les suffrages des agronomes les plus distingués de cette époque. (Voyez le *Cours d'agriculture* de Rozier.)

3° *La loterie insidieuse, ou tableau général de tous les points, tant à perte qu'à profit, qu'on peut faire avec sept dés.* — Avignon, in-12, 1773, publié à la prière des magistrats de cette ville, dont la sollicitude avait été éveillée par les résultats déplorables des jeux de hasard.

L'abbé Soumille a écrit, dans le *Mercure de France*, une *Description de la Chartreuse de Villeneuve*, décembre 1743, janvier et avril 1744.

En outre des deux cahiers que nous publions, il avait noté beaucoup d'autres souvenirs sur divers registres qui ne nous sont pas parvenus, sauf celui sur lequel il inscrivait ses recettes et ses dépenses avec un soin très minutieux, et qui est en la possession de M. Soumille, ainsi que le portrait de notre auteur. Nous avons relevé sur ce registre les mentions les plus saillantes, que le pieux et savant abbé aurait pu placer dans son journal (*).

Le manuscrit original du Journal de Soumille est la pro-

(*) Le 12 février 1749, l'abbé Soumille dépense 10 fr. chez Mouchotte, horloger d'Avignon, pour un dîner qu'il y prit en compagnie de plusieurs personnes, à l'occasion de la fête du prince Stuart.

Le 15 janvier 1750, il va à Remoulins avec M. Duret, pour voir passer le Nain qui arrivait de Paris. Il le vit un moment par la portière.

Le 17 août 1751, voyage à Uzès sur un cheval que M^gr le duc lui avait envoyé. Le duc lui fait cadeau d'un livre estimé, dit-il, 30 liv.

Le 13 septembre 1752, il va en bateau à Sorgues pour voir passer la duchesse de Parme allant à Paris.

Le 20 septembre, même année, il va à Lyon, pour une commission de M^gr l'Intendant de Montauban.

Ce registre se termine par les mentions suivantes, qui dénotent une grande

Digitized by Google

priété de la famille Lhermite, de Villeneuve-lez-Avignon, qui le tient de l'abbé Lhermite. Nous l'avons découvert sur une vieille armoire où il était confondu avec une foule d'autres papiers relatifs au Chapitre de Villeneuve. Ce manuscrit, composé de deux cahiers cartonnés, porte pour titre : *Notes pour soulager ma mémoire.*

A. COULONDRES.

JOURNAL DE L'ABBÉ B.-L. SOUMILLE.

1736-1771.

1736

15 mai. — Il est arrivé chez M. Duret un maître du *Bureau tipographique*, ou nouvelle invention faite par M. l'abbé Dumas (1) pour enseigner les enfants à lire, écrire, etc. C'est le premier qui ait paru dans ce canton.

12 décembre. — M. Ricaud a été reçu maire par commission.

---

tranquillité d'esprit chez notre chanoine, au moment où il s'apprêtait à la mort :

1er septembre 1744, donné une paire de souliers à Isabeau, pour peines dans ma profonde maladie.

Du dit jour, payé deux gâteaux des Chartreux : fantaisie inutile.

4 septembre, exprès à Domazan, pour engager M. Joubert à venir m'administrer : je l'attends depuis trois jours.

Du dit jour : garde, pour veiller la nuit, à 6 liv.

(1) Voir, à l'Appendice, les Notes et Eclaircissements correspondant aux nos d'ordre en chiffres arabes.

Digitized by Google

1737

8 février. — *M. Decamp* (2) a décampé, curé des *Angles*, mort la nuit précédente; le soir à vêpres, premières de Ste-Apollonie.

Chose extraordinaire, M. Biscarel, bénéficier, a été obligé d'officier, tous les chanoines étant à dîner aux Bénédictins, assez tard.

1739

24 août. — Pluie si violente, que l'eau est entrée dans l'église de N.-D. par la porte du cloître, pendant que nous chantions None; le bas chœur a été rempli de 5 pouces d'eau, et *les Bénéficiers* sont montés aux hautes formes pour achever l'office.

1740

8 mai. — Sont parties, pour aller à Montpellier, les deux compagnies du *régiment Dauphin*, étant ici depuis le 26 du mois d'août.

Les filles de la ville ont été fort chansonnées.

15 mai. — *Régiment de Conti.* — Il est arrivé ici deux compagnies venant de Marseille. Capit. et lieutenant de grenadiers, MM. Divone, Odenof. Capit. et lieutenant de la basse compagnie, MM. de Carret, et de St-Sauveur.

3 novembre. — Nous avons appris la *mort de l'Empereur*, d'une goutte remontée.

1741

23 octobre. — *Ambassadeur Turc.* — Après-midi sont arrivées à Avignon les voitures que le Roi de France envoie à l'ambassadeur turc, qui est en quarantaine à Toulon, consistant en 8 carrosses, 8 fourgons, 8 charriots et 10 chaises de poste à 2 places, tirées par 162 chevaux et 25 chevaux de mains. (*)

31 octobre. — *Donné du fouet.* — Une femme qui était au

(*) Cet ambassadeur, désigné sous le nom de Mehemed-Djaïd, passa à Uzès le 14 novembre 1741. (V. le document publié par M. L. Rochetin, dans le *Journal d'Uzès* du 28 janvier 1866.)

Digitized by Google

Fort depuis longtemps, pour avoir volé quelque pièce d'argenterie, a eu le fouet par la main du bourreau d'Avignon, y ayant été condamnée par M. de Pellas.

Ambassadeur Turc. — L'ambassadeur turc, qui est député au Roi, a couché, la nuit du 11 novembre au 12, à Tarascon ; il est parti le 12 pour Nimes où il séjournera ; de là il passe à Uzès et couchera mercredi à Bagnols.

1742

12 mai. — Mort de l'Archevêque. — A 9 heures du soir, F. M. de Gonteriis, arch. d'Avig. depuis 1706, prélat d'un grand mérite, et auquel on ne peut reprocher d'autre défaut que celui de trop de bonté, défaut si rare, est mort au grand regret des pauvres de toute la ville (3).

13 mai. — Chanteuse, M^lle^ *Plante.* — M^lle^ Plante, 1^re^ actrice de l'Opéra de Lyon, a dîné chez M. Duret et chanté chez M^me^ Reboul, elle a une étendue de voix surprenante, et chante avec beaucoup d'action.

30 juin. — Homme sans bras. — Nous avons été voir, chez M. Rique, un homme sans bras, de naissance, qui mèle et joue aux cartes, enfile une aiguille, coud, taille une plume, écrit, mouche la chandelle, se sert de ciseaux pour couper ce qu'il veut, enfin charge un pistolet et le tire avec les piés ; il fait tout cela avec une extrême facilité, et, ce qui m'étonne le plus, c'est qu'il taille une plume, à la chandelle, aussi bien qu'on le puisse, quoique ses yeux soient au moins à 2 pieds 1/2 éloignés de cette plume..... A la place des bras que les autres hommes ont, il a pour bras droit comme une espèce de doigt de 7 à 8 pouces de long ayant un ongle au bout, et pour bras gauche il a un petit moignon d'environ 2 pouces de long qui représente le coude. Ces deux membres informes ont un mouvement naturel à la volonté du corps. Cet homme, qu'on dit être Allemand, peut avoir 36 à 40 ans. On ne prenait que 2 s. par personne. J'ay payé pour 7.

25 septembre. — Capitaine général. — Au soir, M. Puech est venu loger dans la maison. Il y a quelques jours que M. Vincent, d'Alais, autre capitaine général, est mort chez lui d'une pleurésie.

30 octobre. — Maire de Villeneuve. — M. Ricaud a reçu

Digitized by Google

ses provisions de la charge de maire, qui lui coûte 17 mille livres ; on doit le recevoir le jour de la Toussaint..... Il a été reçu le 4 novembre 1742, après vêpres (4).

1743

16 janvier. — On a tiré 6 hommes de milice (5).

27 juin. — M. le chevalier de Boucoiran est mort à la bataille contre les Anglais (6).

7 juillet. — La princesse de Modène. — Au soir, Madame la princesse de Modène a passé ici, allant à Paris. Le vice-légat l'a accompagnée jusqu'ici, et Mercurin, l'apothicaire (*), voyant passer cette princesse devant la maison de Montolivet, fit signe au postillon pour dire à la princesse qu'il avait eu l'honneur de lui donner un lavement à Paris, je ne sais quelle année ; cette princesse lui tendit la main et lui dit : « Cela peut bien être » (7).

8 août. — Arrivée d'invalides. — La compagnie de M. d'Audefroy est partie pour Aiguesmortes, et le même jour est arrivée de *Saumière* celle de M. Magnan (8).

12 octobre. — A 5 h. 1/4, M. Magnan commandant au Fort, est mort en jouant au piquet, en compagnie du chevalier de Fiennes.

1744

Janvier. — Dom François Maurice Sala, consul général d'Espagne et des Deux-Siciles à la cour de France, a couché chez nous avec sa femme et le fils de sa femme, nommé Laurent. Je l'ai accompagné à Avignon et dîné au Louvre avec lui, le 22 février 1744. Il avait donné 24 liv. d'étrennes à notre servante et 12 liv. aux patrons des barques ou à 4 hommes qui ont aidé à embarquer sa berline.

Le même jour, sont arrivées ici six compagnies de troupes d'Espagne, venant de Savoie. On les a logées à la tour du pont et au moulin à huile de M. des Angles.

Milord duc d'Ormont est parti d'Avignon, le 3 mars, en

(*) Mercurin, originaire de Graveson, auteur des Mercurin, de Villeneuve. Sa maison appartient à Madier, époux Lhermite, et elle est située dans la Grand'-Rue, en face de la Gendarmerie.

Digitized by Google

poste pour se rendre à Dunkerque, par ordre du prince de Galles, ainsi que les autres Anglais qui étaient à Avignon et dans le Comtat (9).

17 mars, au soir. — M. de Givri, lieutenant général des armées du Roi, chevalier de Malthe, commandeur et baillif, avec son neveu, M. le marquis de Givri de Leuville, capit. de cavalerie au régiment du Roi, âgé de 16 ans, allant à l'armée d'Italie, a couché chez nous, n'ayant pu passer le Rhône. Il a donné 12 liv. à la servante.

L'entreprise pour la maison Stuard ayant manqué par une tempête en mer, milord duc d'Ormont est revenu la nuit du 6 au 7, à minuit.

2 mai. — M. Duris, ayant acheté de M. Roure la charge de juge royal, a été mis en possession et reçu dans la nouvelle salle d'audience que M. de Thierri a donnée à la ville.

22 mai. — *Cavalerie espagnole.* — Il est arrivé dans Villeneuve le régiment du prince des Asturies cavalerie, uniforme bleu, parements rouges, composé de 12 compagnies de 30 hommes chacune, sans les officiers. Ils ont été logés chez les particuliers, ce qui incommode beaucoup, attendu la saison des vers à soie. Notre écurie est si pleine de chevaux qu'il nous a fallu mettre le nôtre au Chapitre. Dix des officiers ont soupé dans la maison (10).

24 mai. — *M. de Maurepas.* — Jour de la Pentecôte, M. de Maurepas, ministre et secrétaire d'Etat, qui a le dépt de la marine, est arrivé aux Chartreux, où il a couché, n'étant parti que le 25 au matin, pour se rendre à Toulon et visiter tous les ports qui y sont (11).

25 mai. — *Fermier général.* — M. Brissars, fermier général de tournée, a visité les registres de tabac à Avignon.

— La nuit du 15 au 16 juin, à 1 h. après minuit, sont par-les Espagnols, régiment du Prince-Cavalerie, pour se rendre dans le comté de Nice.

17 septembre. — *Réjouissances au sujet de la convalescence du Roi.* — Au Chapitre, grand'messe solennelle, bénédiction le soir et *Te Deum.*

22. — MM. les Magistrats, un *Te Deum* en musique nombreuse aux Récolets ; grand souper à 16 personnes, quantité de falots, etc.. 15 douzaines fusées, les *boètes* et trompettes.

Digitized by Google

24 septembre. — M. de Thiery a fait des illuminations à la Providence, tiré des *boètes* et quantité de fusées.

24. — A Bagnols, est morte Mme Sicart, épouse du contrôleur général.

27. — *Réjouissances.* — Les Bénédictins ont illuminé toute leur maison.

28. — Les religieuses de Ste-Elisabeth, illuminé tout leur jardin et tiré des fusées, ce qui était bien *cimétrisé.*

4 octobre. — Jour de N.-D. du Rosaire, MM. du Chapitre ont chanté un nouveau *Te Deum*, pour l'heureux rétablissement de santé du Roy. Cette fête a été annoncée dès la veille par le son des cloches, et pendant tout le dimanche, comme aux grandes solennités. A six heures du soir, le *Te Deum* a commencé au bruit de 12 *boètes* et au son des trompettes; il y a eu une seconde décharge à la bénédiction du T. S. Sacrement, après quoi les Chnes et les Bénéficiers se sont rendus au *Doyené* où l'on a servi un grand repas aux dépens des convives. Les trompettes sonnaient à diverses reprises, mais surtout aux santés générales du Roy. Comme il faisait un fort vent du Midi et qu'il pleuvait même assez fort, on n'a pas pu placer sur l'église les falots qui étaient destinés pour cela en grand nombre; il y avait sur le clocher 38 pots à feu qui ont été allumés sur les 9 h. 1/2; et après, un petit feu d'artifice fait sur les Accoules, par le petit Chabrel. On a tiré 15 douzaines de fusées qui malgré la pluie ont produit un effet charmant..... Les *boètes* n'ont pu tirer à cause de la pluie, la troisième décharge en a été faite le lendemain pendant la grand'messe. Toutes les fenêtres du Chapitre étaient illuminées; celle de M. Mallard, qui donne sur la place, avait un Vive le Roy découpé et éclairé par derrière, qui produisait un fort bel effet. Sur la porte de l'église, ornée de lauriers, étaient les armes du Roi bien éclairées, et au-dessus ce chronographe (*) en lettres d'or, de ma composition :

LVD*o*VIC*o* XV *pop*VLI V*ot*Is
*fa V*ste *re*DDI*to*, (**)

ce qui fait 1744.

(*) Chronogramme et non pas chronographe.

(**) 55 + 500 + 6 + 100 + 15 + 5 + 51 + 6 + 5 + 1001 = 1744.

Digitized by Google

11. — Les Pénitents-Gris de cette ville avaient chanté grand'messe, *Te Deum*, et illuminations et fusées le soir.

17 octobre. — La ville voulant faire les réjouissances pour cela, toutes les maisons furent illuminées par ordre des maire et consuls, et le 18, dimanche, tout fut encore illuminé ; il y eut encore belle fanfare composée de trompettes, *haubois*, bassons, violons, basses et timbales, un feu d'artifice de cent écus, tiré sur la plate-forme du Fort, et 3 décharges de 18 boites du palais d'Avignon et des canons du Fort.

25. — MM. les Pénitents-Noirs, grand'messe, exposition du S. Sacrement, *Te Deum*, le soir, avec trompettes, boites, illuminations, fusées, serpentaux, et l'anti-chapelle bien ornée avec le portrait du Roi sous un dais de velours cramoisi.

11 novembre. — *Messe au maitre-autel.* — M. Reire, bénéficier, a dit la messe au maitre-autel, de quoi MM. les Chanoines se sont grandement formalisés et ont tenu Chapitre après vêpres, et ont délibéré pour une privation de 8 jours.

20 novembre. — Le père Pezenas (*), Bénédictin, venant de Mornas sur un bateau chargé de bois, s'est noyé avec quelques autres.

1745

20 janvier. — *Mort de l'empereur Charles VII*, d'une goutte remontée (12).

13 février. — Le vice-légat Aquaviva et l'archev. de Crochans sont venus dîner aux Chartreux avec une suite nombreuse de noblesse.

1er avril. — Une recrue de 15 hommes pour le régiment de Gatinois, allant en Provence, s'est toute mise dans le petit bateau d'Hilaire le *paire*, allant à Avignon. A l'entrée du petit Rhône le bateau a pris eau pour être trop chargé, et 6 hommes de la recrue ont péri avec le petit fils d'Hilaire ; les 9 autres et le patron ont eu du secours et sont *échapés*.

21 avril. — *Chapitre général extraordinaire.* — Le Chapitre général a été tenu dans le chœur même, chacun à sa place,

(*) Barjavel, dans son *Dict.*, consacre un long article à Pézénas (Esprit), jésuite, né à Avignon, à la famille duquel appartenait sans doute notre Bénédictin.

Digitized by Google

après avoir fait sortir tout le monde de l'église, parce que la *sale* capitulaire est pleine de bleds ; il s'est beaucoup crié devant le Saint-Sacrement, sur la pointe de Tierce, dont les Chanoines se croient dispensés en vertu d'un usage de 3 siècles fondé sur une sentence arbitrale qui l'avait ainsi décidé. Le Bénéficier prétend (*sic*) faire réformer cet abus.

25 avril. — Il a fallu chanter 2 grand'messes à cause de la procession de Saint-Marc ; depuis près de 17 ans que je suis au Chapitre, le cas n'était pas arrivé.

16 juin. — Suite des actes de respect. — Mlle Françoise Ricaud ayant obtenu 2 arrêts du Parlement qui lui sont favorables, a été assignée devant M. Prat, official, pour être interrogée, afin de procéder à la fulmination de la bulle de dispense. On l'a *faite* sortir du couvent par la porte du jardin, en présence du juge Reboul en robe, d'un avocat, d'un huissier et 4 invalides ; elle a été ouïe au Capiscolat et reconduite ensuite au couvent. M. d'Alboin sera interrogé ce soir, et après-demain les parents des uns et des autres seront ouïs pour constater le véritable degré de parenté entre les futurs époux.

22 juin. — Après plusieurs arrêts du Parlement de Toulouse, en faveur de Mlle Françoise Ricaud, qui avait fait les actes de respect à ses parents, le 30 avril 1744, elle a été mariée avec M. d'Alboin. Elle a été escortée depuis le couvent jusqu'à St-Pons, et de là jusques à Avignon, par 4 cavaliers de la maréchaussée, et d'un huissier.

12 août. — A 5 h. du matin, est mort M. François de Fiennes, chevalier de St-Louis, ensuite d'un *miserere* qui l'avait pris 8 jours auparavant. Les Pénitents-Noirs et Gris se disputant l'enterrement, 12 invalides l'ont porté à leur exclusion ; il a été enterré à la chapelle du St-Esprit, à 5 h. du matin, le 13, à l'issue d'une grand'messe que nous avons chantée (13).

22 août. — Départ d'invalides. — La compagnie de M. Ferrand, qui était au fort St-André, est partie pour se rendre au fort de l'Ecluse, étant relevée par celle de M. de Bourrely, qui arriva hier venant du château d'If.

21 août. — Pénitents interdits (à Avignon). — En vertu d'un décret du pape, les chapelles de Pénitents-Bleus, Rouges et Violets, ont été interdites et scellées, après que tous les

Digitized by Google

vases sacrés et vaisselles en ont été retirés pour être mis en dépôt dans le plus prochain couvent de chaque chapelle.

28 août. — J'ai *nivellé*, avec M. George (*), la pente de la source que les Chartreux ont fait creuser depuis le haut du puits creusé jusques au pié de la croix. Sous l'hermitage, il y a deux cannes, un pan, 2 pouces.

13 septembre. — Je me suis rendu à Bonpas pour y voir le conduit qu'on creuse pour la fontaine, et j'en suis revenu le 14; il y a actuellement 45 cannes de conduit dans le rocher, et il en reste encore autant. C'est un ouvrage des Romains pour l'entreprise. C'est Don Callas, prieur de cette maison, qui le fait faire; la source a été trouvée par M. Labaume, *apoticaire* de Carpentras, à qui la baguette tourne dans le plus haut degré de perfection.

Septembre. — *Disette du vin.* — La récolte du vin est si petite cette année, que le Chapitre a été obligé d'emprunter la cuve de M. Duris, proche la Providence, pour y cuver son vin, crainte qu'il ne bouillit pas dans nos grandes cuves. La distribution n'a été que d'un baral, 40 pichets, pour un Bénéficier. Le vin vieux se vend 5 sols depuis longtemps, et M. Pandorce a commencé de le mettre à 6 sols. Cette mauvaise récolte provient de la gelée et de la grêle tout à la fois.

6 novembre. — *Capture de Salomon.* — Le désordre des eaux ayant fourni l'occasion favorable pour faire arrêter Salomon, sergent du régiment Dauphin, qui avait commis un homicide volontaire, quoiqu'imparfait, il a été arrêté dans l'enclos de M. Ricaud, inondé, où il s'était perché tout nud sur un arbre.

16 novembre. — A 4 h. du soir est mort, à Avignon, milord duc d'Ormont, âgé de plus de 80 ans.

1746

30 janvier. — *Messe à Domazan.* — J'ai été dire la messe à Domazan, pour mon tour ; après moi vient M. Crotte.

4 février. — *Sortie de Salomon.* — Après-midi, par

(*) Simon-Jean George, ancien garde d'artillerie du fort Saint-André. Sa maison, propriété communale, sert aujourd'hui de presbytère.

Digitized by Google

les intrigues de Macari et la négligence des officiers de justice, Salomon est sorti des prisons en vertu d'un arrêt, sous requête du Parlement de Toulouse.

14 février. — Assemblée publique. — Les MM. de la ville, ennuyés de n'avoir d'autre assemblée pour jouer, que chez Madame de Reboul, ont loué la maison de feu M. de Fiennes, pour y jouer, se chauffer, manger, etc., entre hommes et point de femmes. Je serais bien trompé si cela subsistait plus d'un an sans quelque changement notable, ou un entier abandon. Toute la maison condamne mon sentiment ; nous verrons qui aura tort.

23 février. — Translation du fondateur. — A 2 h. après-midi, tout le Chapitre assemblé dans l'église, et les portes fermées, la caisse de plomb contenant le corps ou ossements d'Arnaud de Via, a été tirée d'un caveau qui était dans le presbitérée (*sic*), du côté de l'épître, joignant la muraille du côté du Midi, lequel caveau était surmonté d'un mausolée, qui sera relevé en temps et lieu, dans quelque nouvel endroit de la dite église. La dite caisse, dis-je, après une absoute solennelle en chapes noires, a été mise dans un nouveau caveau préparé sous le marchepié du nouvel autel qu'on dresse sous l'arc qui sépare l'église du presbitère. La dite caisse de plomb était entr'ouverte en plusieurs endroits (14).

24 mars. — 3e Transmigration. — Veille de l'Annonciation, le Chapitre s'est rencoigné dans le presbitère de l'ancienne église où l'on a transféré les formes de l'ancien chœur pour en former un nouveau par intérim. MM. les Diacres, soutenus de quelques Chanoines, ont demandé d'une façon menaçante des planches sous leurs piés, à quoi les Bénéficiers se sont opposés par un acte signifié au Chapitre. Mais quelques jours après, les Chanoines étant convenus que les Bénéficiers étaient fondés par l'usage, mais qu'il ne convenait pas d'entamer un procès pour pareille chose, il a été convenu que les Diacres auraient des planches seulement sous leurs piés, et par condescendance de la part des Bénéficiers, à quoi ceux-ci ont acquiescé à la prière de quelques susdits Chanoines, car la plupart se seraient bien gardés de vouloir soutenir les Diacres.

On a cessé de psalmodier le jour de l'Annonciation aux premières vêpres, et ainsi de suite.

28 mars. — M. Pitot. — M. Pitot, de l'Acad. des sciences,

Digitized by Google

ingénieur de la Prov. de Languedoc et du canal Royal, étant ici pour faire démolir une pile du pont qui menace ruine, a visité l'église du Chapitre, où il n'a trouvé aucun danger malgré le rapport des 3 architectes, ci-devant du 3 février 1746, et a rassuré ceux qui avaient peur, car j'avais toujours soutenu que les piliers de cette église avaient été bâtis avec un renflement que l'on remarque être uniforme dans tous lesdits piliers de ladite église (15).

Robes de bourg-satiné (*). — Le jour de Pâques, 10 avril, *Scolastique* et Thérèse ont arboré 2 robes de *bourg-satiné ;* adieu les robes de toute autre étoffe que de soie, car en fait de parure on ne recule point; il ne convient pas même de le faire : il vaut mieux y prendre garde avant faire le pas.

26 novembre. — M. Balmier, (**) *contrôleur général.....* Est arrivé par bateaux, 4 bataillons qui ont logé chez les particuliers, causant un désordre affreux. Nous avions 5 lieutenants et leurs valets.

26 novembre. — Après-midi, a passé à Villeneuve M. le maréchal de Maillebois, qui est relevé du commandement de l'armée d'Italie par le maréchal de Bellile qui doit arriver demain.

29. — A 8 h. du soir, veille de St-André, est arrivé le régiment de Boulonnais, bien discipliné.

17-17

1er février. — Réjouissances. — Prince Stuart. — Le prince Stuart est arrivé à Avignon sans qu'on en sache le sujet, ni pour combien de temps (16).

21 février. — Troupes espagnoles. — Après-midi est arrivé le régiment de Maïorque, les soldats casernés aux prisons de la Tour et moulin à huile de M. des Angles, et les officiers chez les bourgeois.

9 mars. — 4e Transmigration. — Jour de Sainte-Françoise, au matin, le Chapitre a abandonné le nouveau placé dans l'an-

---

(*) *Bourg-satiné* pour *bourre-satinée*, étoffe satinée en bourre de soie.

(**) M. Balmier de Fasole, originaire de Castelnaudary, bisaïeul de M. Ernest Balmier et des MM. Casimir et Amédée Borty. Sa maison appartient aujourd'hui à M. Léon Gilles.

Digitized by Google

cien presbytère, et a commencé ses offices au bas de l'église, vis-à-vis N.-D. du Scapulaire, chapelle de M. le doyen Mallard. On psalmodie Matines, et le reste se chante, c'est-à-dire grand'messe et vêpres.

15 mai. — *Maréchal de Bellile.* — A 11 h. 1/4 du matin. Le maréchal de Bellile, venant de Paris, et allant commander l'armée d'Italie avec grand'suite. Les grenadiers espagnols étaient sous les armes.

23 mai. — *Départ des Espagnols.* — Jour de Ste-Cazarie, le régiment de Majorque est parti pour Tarascon, ayant demeuré 3 mois 2 jours.

14 août. — *Consécration.* — Notre nouvel autel de marbre, qui coûte 2,500 fr., a été sacré solennellement par M. Louis-Marie de Suarès d'Aulan, évêque d'Acqs (*), qui est ici pour changer d'air. Les Chanoines n'ont pas voulu permettre que les Bénéficiers les aient accompagnés pour aller recevoir led. évêque, quoique ce soit pour l'évêque diocésain. Pour éluder la difficulté, ils ont fait une députation de 11 Chanoines, et la croix n'a pas marché.

Les Bénéficiers ont fait un acte de protestation ledit jour, qui a été signifié et contrôlé.

2 septembre. — *Nouvelle commission de cartes.* — M. Faïn, contrôleur de Nimes, est venu de la part exprès de M. Reynaud, pour défendre les cartes d'Avignon, retirer le cachet et donner une commission exclusive pour vendre celles que nous ferons venir de Nimes.

8 septembre. — *Voyage à Domazan.* — J'ai été dire la messe à Domazan, étant couché en table pour cela, et j'ai été le dernier à y aller, parce que les *Récolets* d'Aramon commenceront le service le 10 septembre, jour de dimanche.

Maréchal de Belle-Isle. — A passé, le 28 novembre, allant à Paris, et s'est *chaufé* 3/4 d'h. chez M. Reboul, car il était roide de froid.

4 dudit. — *Accident aux Chartreux.* — Dans le souterrain que les Chartreux ont fait creuser pour une nouvelle fontaine, un gros quartier de terre est tombé sur le frère *Entelme*, qui a été écrasé à n'en pouvoir relever, mais il a reçu les sacrements.

31 décembre. — *Nouveau doyen.* — M. Alexandre Mallard

(1) Auj. Dax, ancien évêché, sous-préfecture du département des Landes.

Digitized by Google

a été mis en possession par résignation du *Doyené* du Chapitre de Villeneuve ; il succède à son oncle Dominique Mallard qui devient la 6e personne du Chapitre. On a chanté le *Te Deum* solennel, et il a commencé d'officier aux 1res vêpres du jour de l'an 1748.

1748

8 janvier. — Repas général. — Le nouveau doyen invita à souper tout le Chapitre et quelques autres personnes ; il y eut deux tables de 16 couverts chacune, splendidement servies par Bonnet, traiteur d'Avignon. Je fis mettre sous l'assiette du doyen l'acrostiche suivant :

Ma langue avec mon cœur vous doivent cet hommage,
Aimable doyen de nos temps.
La candeur est votre partage,
Le bon cœur et les agréments.
Ainsi puissiez-vous d'âge en âge
Régner jusqu'à quatre-vingts ans,
Doyen aimable et bienfaisant.

M. l'abbé de Cornillon, qui était des convives, adapta sur-le-champ un air à ces paroles, qui furent chantées par chorus à diverses reprises.

12 avril. — Saisie de moule. — Vendredi Saint, sous la conduite de M. Despaillères, qui a demeuré 15 jours chez nous, Bouscarel, cartier de Montpellier, a été arrêté à la Foux (*), avec un faux moule de cartes venant d'Avignon, etc.

1er mai. — Chœur du Chapitre. — Les associés à l'entreprise du chœur nouveau, Roche, Aubert et François..... ont commencé lesd. ouvrages qui leur sont adjugés pour le prix de 2,500 fr., en fournissant le bois que le Chapitre leur a remis pour le compte desdits entrepreneurs, en le payant aud. Chapitre à 10 fr. la canne quarrée. C'est Roche qui conduit l'ouvrage parmi ses associés ; M. Rostand, bénéficier, est chargé de veiller sur le travail, et pour inspecteurs MM. Franques et Bariol, d'Avignon.

26 mai. — Troupes espagnoles. — Est arrivé à Villeneuve

(*) La Foux, hameau de la commune de Remoulins.

Digitized by Google

un escadron de carabiniers... de la garde du Roi d'Espagne. Le commandant, appelé duc de Montemar (*), est un grand d'Espagne de la 1re classe.

16 juillet. — *Grande musique.* — Fête du Mont-Carmel, patronne de la Compagnie-Commandante des carabiniers, a été célébrée par les Espagnols qui avaient tapissé toute l'église, illuminé. Complies la veille et bénédiction ; grand'messe le jour, vêpres et bénédiction ; grand'messe de mort le 17. Toujours grande musique en symphonie, violons, basse, contrebasse, bassons, hautbois, trompettes, cor de chasse, flageolets et timbales. M. Guiraud a officié avec prêtre assistant.

12 septembre. — *Second nivellement pour les Chartreux.* — J'ai refait le nivellement du 28 août 1745, et je n'ai trouvé que 3 pouces de plus. Dom Etienne Lanfan, procureur, présent et écrivant, avec frère Pierre, frère Maurice et frère Jean Pierre.

La profondeur du *puy*, depuis l'orifice jusqu'aux pieds de poule, est de 12 cannes 6 pans 1/2.

Depuis le pied de la croix jusques au fond du canal creusé pour l'entrée, il y a 3 cannes un pan de pente, ce qui fait en tout 13 cannes 2 pans de pente ; il reste donc 4 pans de pente effective, qui étant répartie sur 100 cannes de souterrain, donne 4 lignes par canne de pente, mais je l'ai mise à 3 1/2 lignes, et j'ai été, à la prière de Dom Procureur, le 24 septembre, pour *niveller* en dedans cette pente effective, c'est-à-dire planter des piquets dans le petit canal destiné au coulage de l'eau, en commençant à l'entrée pour aller aboutir au *puy*.

23 septembre. — *5e Transmigration.* — Au matin, le Chapitre est descendu au fond de l'église pour y psalmodier les offices jusqu'à ce que les formes du chœur soient posées.

8 octobre. — Départ de Villeneuve, de l'escadron des carabiniers royaux qui y étaient depuis le 26 mai ; ils vont joindre celui d'Aramon et celui de Montfrin, et partent pour l'Espagne.

6e Transmigration. — La veille de la Toussaint, nous nous sommes mis dans le chœur, dont il n'y a que les formes de faites en attendant le lambris.

16 novembre. — *Vice-Légat.* — J'ai monté devant le vice-

(*) Le duc de Montemar, célèbre général espagnol, vainqueur à Bitonto et conquérant du royaume de Naples.

Digitized by Google

légat Jean-Pascal Aquaviva, pour nous justifier, l'abbé Verdeille et moi, d'un soupçon qu'il avait pris que nous avions volé une chienne qui lui appartenait, et qui nous avait été donnée par M. Sicart, le 3 novembre courant, etc....

19 novembre. — Maréchal de Richelieu. — A 10 heures du matin, le maréchal-duc de Richelieu, venant de Gènes et allant à Montpellier tenir les Etats, a passé par cette ville. Il y avait 100 hommes sous les armes, rues tapissées, barque tapissée, belle symphonie sur icelle, et le dais des Pénitents-Noirs qu'il n'a pas voulu accepter. (17)

M. Aubert et cadet Charmasson étaient capitaine et lieutenant.

9 décembre. — Troupes françaises. — Est arrivée une compagnie de Bourbonnais (capitaine La Lande), casernée chez la baronne d'Ange ; elle n'est que de 24 hommes effectifs.

12 décembre. — Abbé de Villeneuve. — Nous avons appris que l'abbaie de St-André, vacante, avait été donnée à M. l'abbé de Belloy, grand-vicaire de Beauvais, avec une pension de 1,200 liv. à M. de Brifon, grand-vicaire des Dombes. Cette abbaie régulière a été donnée en commande pour la première fois. Voyez sa réception. (18)

26 décembre. — Nouvelle servante. — Est entrée pour servante chez M. Verdeille, Magdelaine Martin, la cadette fille de feu Martin le posté au port de Villeneuve.

(La fin au prochain Bulletin.)

Digitized by Google

JOURNAL

DE

BERNARD-LAURENT SOUMILLE

Prêtre-Bénéficier de l'Eglise collégiale

DE VILLENEUVE-LEZ-AVIGNON

(SUITE ET FIN)

1749.

Second janvier 1749. — Le prince Stuart, qui était à Avignon incognito depuis quelques jours, en est sorti pour faire son entrée publique, et loge actuellement au Palais.

15 janvier. — *Repas au Chapitre.* — Les Mrs du Chapitre ont soupé ensemble au *Doyené ;* ils étaient rangés à la table, dans l'ordre suivant : Mrs le Doyen, Pison, Cuerne, Salomon, Mallard, Guion, Mazelly, Verdeille, le Capiscol, Guiraud, Barbeirac, Villacueil, Bertet, Soumille, Blanc, Rostan, Viviès, Castellan, Reboul, Boëri, de Cornillon, Augier. Il en a coûté..... par tête. La cuisinière de M. de Margarine avait *aprêté* le souper.

21 janvier. — 7e *Transmigration.* — Au matin, nous

Digitized by Google

sommes descendus au fond de l'église pour y psalmodier, pendant qu'on posera le lambris du chœur.

31 janvier. — *8e Transmigration.* — Vendredi au matin, le lambris du chœur étant fini, nous y sommes revenus, et avons chanté Matines.

3 février. — Nous avons passé un nouveau bail à ferme de nos 3 prieurés.

12 février — Réjouissances. — Prince Stuart. — Mercredi a été célébrée à Avignon la fête qu'on préparait depuis longtemps au Prétendant. Tous les pauvres et autres ont eu, la veille, du pain, du vin et 2 sols... Le jour, le canon a tiré le matin... Une fontaine de vin à la place St-Didier.... La Compagnie Turque du jeu de l'arc a tiré au *papegaï*, depuis 3 heures jusques à 5... Concert au Petit Palais, et rafraîchissements. A 9 h. et 3/4, un magnifique feu de 2 mille livres, sur la plate-forme de N.-D. des Doms; décharge de 49 canons. Le prince a soupé au Grand Palais, et Bal masqué à la maison de ville qui a commencé à minuit et fini à 9 heures du matin. J'ai soupé chez M. Mouchotte avec Mlles Verdeille, Françon, Thérèse, Lefevre, Tassel, etc.

13, Jeudi gras. — M. Salomon, prêtre, a pris possession de la *soudiaconale* que lui a résignée M. Vailhent, aujourd'hui chapelain à Remoulins.

9 mars. — Le Chapitre a chanté le *Te Deum*, le matin, pour la paix, et le soir toute la ville a fait les illuminations, et feux de joie devant toutes les portes (19).

20 mars. — Après-midi, est mort dans son lit de vieillesse M. Vailhent, père du prêtre, du chirurgien, du greffier, du charron, etc., âgé de 80 ans environ.

22 avril. — *Mariage Chabrel.* — M. Chabrel fils a épousé Mlle Mercurin (Rose) (20).

25 avril. — *Mort Fr. Imbert, chartreux.* — A 10 h. du matin, est mort le vénérable frère Imbert, peintre excellent, encore plus recommandable par sa façon de parler et d'agir avec tout le monde. Il a fait d'excellents élèves dans la peinture; âgé de 84 environ (21).

11 août. — *Arrivée de troupes.* — Est arrivée une compagnie du régiment de Bonnac, pour continuer au port le corps-de-garde que les Invalides y faisaient depuis la Pentecôte.

Digitized by Google

C'est pour arrêter quelqu'un ; il y en a de pareils à Roquemaure, Aramon, Beaucaire, et, dit-on, dans tout le royaume.

Abbé de St-André. — M. du Belloy, abbé de St-André, est arrivé à Avignon, dimanche au soir 7 septembre, et n'a fait son entrée ici que le dimanche 14 septembre ; il y avait 100 hommes sous les armes. Barque tapissée, etc.. J'étais absent.

Abbé de St-André. — Parti le 13 novembre 1749, fort regretté de tous ceux qui ont l'honneur de le connaître.

1750

7 juin. — Mort père Philippe. — Est mort à la maison de campagne du président de Nimes le père Philippe Ripert, fameux Récolet, de Mazan en Comtat.

Changement des postes. La brouette ou *male* des courriers, qui passait par Villeneuve, a commencé aujourd'hui, 12 juillet, à passer du côté d'Orange.

7 septembre. — A 10 h. du soir est mort M. Villacueil père, avocat et substitut du procureur du Roy (22).

1751

13 mai. — A 3 h. 1/2 du matin, M. Duret a épousé Mlle de Margarine, âgée de 15 à 16 ans. La jeunesse a fait une bravade d'environ 30 hommes.

18 juin. — Affiliation de Pénitents. — La confrérie des Pénit. Gris de Villeneuve a été affiliée à celle d'Avignon par une grand'messe qu'on y a chantée. Il a fallu pour cela rogner les *capuces* des habits pour se mettre à l'uniforme ; celle de Tarascon en a fait autant.

Procession solennelle des Pénitents Gris d'Avignon, le 25 juin, avec le St-Sacrement. Elle se fera désormais tous les 25 ans, en mémoire du miracle des eaux. Elle fut faite en 1728, on l'a devancée de deux ans pour la faire cadrer avec le Jubilé.

Jubilé. Ouverture à Villeneuve, le 1er août 1751, par une procession générale où les Bénédictins et le Chapitre ont assisté.

10 septembre. — A 6 h. du matin est mort, d'un coup de

Digitized by Google

sang, le père Calvet, gardien des Récolets, frère du chanoine et oncle de madame la veuve Roure.

14 septembre. — Mort de l'ancien doyen. — Entre 3 et 4 h. après-midi est mort M. Dominique Mallard, ancien doyen du Chapitre de N.-Dame, âgé de 66 ans... Transféré le même jour à l'église et enterré le 15. Il y a eu 3 grand'messes : de la Vierge, des Quatre-Temps, et de mort.

13 septembre. — Naissance du duc de Bourgogne. — A 2 h. après minuit, Mad. la Dauphine a mis au monde un prince qui faisait l'espérance de tout le royaume (23).

3 octobre. — Nouveau chanoine, Prat. — La nouvelle est arrivée que M. l'abbé Prat avait été nommé, le 26 au soir, au canonicat, à la prière de M. l'archevèque d'Avignon ; il a pris possession le...

Vendange. Le consul Linsolas a fait ouvrir la vendange le vendredi 1er octobre.

26 octobre. — Pension de 600 liv. — J'ai reçu la nouvelle de 600 liv. de pension sur la Province, et que tous les tours seraient réformés suivant ma méthode.

3 novembre. — Délibération du Chapitre. — Au Chapitre général, il a été délibéré que les dimanches de toute l'année la grand'messe se dirait demi-heure plus tard qu'à l'ordinaire; en hiver, 9 1/2; en été, 8 h. 1/2.

Nouveaux ornements. — Le jour de la Toussaint, nous avons porté pour la première fois les chapes blanches de damas uniformes, c'est-à-dire sans distinction du chanoine au bénéficier, ce qui s'était toujours pratiqué autrement, jusques ici. J'ai été le premier à les endosser pour M. Castelan.

4 novembre. — Bureau des lettres. — Le bureau des lettres a été ôté à M. Guiraud le chirurgien, et donné à M. Balmier, contrôleur du bureau des fermes.

6 novembre. — M. Prat ayant pris possession du canonicat, et fait sa démission de la diaconale, elle a été donnée à M. l'abbé Daniel, contre l'attente de tout le monde qui la donnait à l'avance à M. l'abbé Carle.

1752

9 novembre. — Cierges de la férie. — Le lendemain du Chapitre général, on a commencé à allumer deux cierges sur

Digitized by Google

l'autel pour matines et vêpres, tant de la férie que des autres jours, au lieu d'un seul que l'on mettait depuis avant que je *vins* dans le Chapitre.

Mort Pandorse. — Sur la fin d'octobre mourut Antoine Cuerne, dit Pandorse, le chef des bienheureux de Pandorse.

1753

29 août. — Visite distinguée. — M. de Gournay, intendant de commerce, faisant le tour du Royaume pour les soies, est venu exprès d'Avignon au sortir de chez le vice-légat, pour me voir, et le tour à vitrage, dont il est retourné très satisfait, et moi encore davantage (24).

Camp de Beaucaire. — Formé le 1er septembre 1753, et levé le 30 du dit ; il y avait 10 bataillons : 2 de Royal ; un de Boulonnais ; deux de Médoc, 1re brigade ; deux d'*Enjou ;* un de Périgord ; deux de Brissac, 2e brigade. Je l'ai vu former le 1er du mois et j'y ai fait un second voyage le 19, revenu le 22, après avoir vu l'exercice général, et un combat de 4 bataillons, en compagnie de Dlle veuve Verdeille, ses filles Françon, Marianne et Thérèse, M. Nouel, Reynaud et Chabrel fils. Dépensé la 1re fois 4 liv., la seconde 10 liv.

28 septembre. — Accident religieuses. — A quatre heures du soir, une voûte de briques qu'on venait de finir sur le chœur des religieuses de cette ville, est tombée tout à la fois, a tué Catherine appelée la Mourgue, *blesé* la mère économe et beaucoup de maçons.

30 septembre. — Mort de M. Boëri, Clne. — A 7 h. 1/2 du soir, des longues suites d'un accident.

Embellissement d'Avignon. — Mrs les Consuls d'Avignon.... ont commencé aujourd'hui, 17 octobre 1753, de travailler à une entreprise qu'ils méditaient depuis longtemps. C'est de couper un avancement considérable que le rocher fait vis-à-vis du Bac à Traille, pour faire que du pont on puisse voir la Porte de la Ligne ; il y aura plus de cent mille charretées de pierres ou roches, qui serviront pour les réparations du Rhône et de la Durance, et pour vendre aux particuliers qui en auront besoin. Il y avait des murailles bâties par-dessus à l'imitation du reste des murs de la ville. J'estime que cet ouvrage trainera 2 ou 3 ans (25).

Digitized by Google

1754

17 décembre. — *Troupes.* — Arrivé dans Villeneuve une compagnie du régiment de Brissac-Infanterie, à l'occasion des contrebandiers de la bande de Mandrin, qu'on soupçonne pouvoir passer par ici ; une autre compagnie à Roquemaure.

1755

Très grand froid. — La veille des Rois 1755, le froid s'est levé très subit et très cuisant. La nuit du 8 au 9, le Rhône a été pris d'un bord à l'autre, depuis le Coinsard jusques on ne sait pas où, cela se saura dans la suite. Aujourd'hui 9, à 3 h. du soir, tout est encore immuable. Mon thermomètre Réaumur descendit, le jour des Rois, à 6 degrés au-dessous de la glace, étant placé dans mon passage du cimetière, sur ma carte de Paris ; actuellement il n'est qu'à 3 degrés.

Le 10, sur le midi, un comédien a *essaié* de passer sur le Rhône glacé, et demi-heure après son exemple a été suivi de plus de deux cents personnes. Hier, le comte du Roure et quelques Anglais se firent passer au-dessous du Coinsard (*), par un bateau qu'on y transporta sur deux roues, et donnèrent 120 liv. pour cela. Aujourd'hui le thermomètre est à zéro.

14 janvier. — Pluie et neige, alternativement pendant 24 heures, et le dit jour, à 7 h. du soir, il s'est fait une ouverture au milieu du Rhône, par où les glaces s'écoulent successivement, en sorte que le 15 au matin, les petits *batteaux* ont passé et pendant tout le jour. Les moulins qui avaient été démontés n'ont guère souffert que le dégât de la destruction, excepté le plus bas, qui a été fort endommagé, et un à Avignon, dont la forestegue (*sic*) a été submergée la nuit du 14 au 15, de même que la forestegue de Mlle Verdeille.

25 janvier. — La Conversion de Saint-Paul, le froid a recommencé, le Rhône a charrié le 26, et fortement sans interruption jusques au 8 février ; il était pris le 6 et le 7, mais le 8 les glaces ont coulé sans faire de mal aux moulins, qui ont demeuré démontés jusques au 13 février. On ne se souvient pas d'avoir vu un hiver si long en gros froids.

(*) Poinsard et non *Coinsard*, nom de quartier de territoire.

Digitized by Google

Nouveau chirurgien. M. Joseph-Jean Durand a passé maître le 22 avril, moyennant 90 liv. pour chacun des quatre maîtres actuels Guiraud, deux Seigneuret et Fabre. Point de repas, etc.....

26 juin. — Arrêt touchant les contrats passés à Avignon. — A été publié et affiché à Villeneuve, le dit arrêt portant défense d'aller contracter au Comtat ou à Orange, sous peine de nullité et 300 liv. d'amende, et de faire *controller* sous la même peine, dans trois mois de la publication, tous ceux qui y ont été passés jusqu'à ce jour, à moins que l'un des contractans ne soit du dit Comtat, Avignon ou Orange, etc.

9 septembre. — Grange de Giroud. — Partie de plaisir à la grange de M. Giroud (Michel Rouge), lui, sa femme, trois enfants. M. Sicar, M. de Mesnard, Reynaud, Piat de Plantier, contrôleur du vingtième, M^lle^ Verdeille, Thérèse, M^lle^ Brun, l'abbé Verdeille et moi.

10 septembre. — Départ de troupes. — Est partie la compagnie de M. de la Valette, régiment de Brissac-Infanterie, pour aller à Bayonne; elle était ici depuis le 16 décembre 1754.

Inondation du Rhône qui n'a point d'exemple. — Le dimanche 30 novembre, jour de St-André, le Rhône, qui était plein dès la veille, a augmenté pendant toute la nuit du 29 au 30, et pendant tout le 30 jusques après 3 h. après-minuit, du 31. Alors il s'est arrêté pendant près d'une heure, et depuis, les eaux ont insensiblement commencé de diminuer, mais avec beaucoup plus de lenteur qu'elles n'avaient crû. Le second décembre, à 10 h. du matin, les eaux avaient baissé en tout d'environ 6 pans, et elles étaient encore au-dessus des grandes inondations ordinaires.

L'eau a été portée jusques à la place aux Herbes de Villeneuve; la lame venait battre contre la grande porte de l'église du Chapitre, venant du conduit de devant les religieuses de S^te^-Elisabeth. Du côté des Chartreux, la lame d'eau est venue jusques à la maison de M. Aubert, ancien officier du régiment de Bassini. Elle entrait dans l'écurie et la cour des Chartreux, jusques à la grille de fer qui est au bout de l'allée, sous le portail d'entrée.

Toutes les caves de la ville, généralement, ont été remplies d'eau, même celles de M. le juge Duret et celle de M^rs^ de

Digitized by Google

Latour (*), qui sont les maisons les plus élevées entre la place et le bout de la ville. Du côté de St-Pons, l'eau est entrée dans la chapelette de St-Marc, fondée par feu Mathieu Reboul, grillée de fer, à l'élévation d'environ 5 pouces, la pièce du marchepied n'ayant pas été couverte.

L'eau du *puy* de la place était à environ 3 pans au-dessous du terrain ; celui du Chapitre a 12 pans, et celui de Mlle Verdeille au même niveau.

Depuis cette inondation extraordinaire et inouïe, le Rhône a grossi et diminué alternativement pendant 12 fois, dans l'espace d'un mois et 17 jours, tellement que les personnes qui avaient semé une seconde fois sont encore dans le cas de tout perdre, puisqu'actuellement, à 6 h. du soir, le 17 janvier, les deux Rhônes sont joints, etc.

1756

Nouveau meunier. — Joseph Ricard a pris la place de Miraman, le 28 février 1756.

Supérieure, madame de Bimard, le 19 mars 1756, pour la..... fois.

Mort, M. le Chne Carle, de Carpentras, arrivée le 29 mars 1756, à la 98e année de son âge.

10 avril. — Bénédiction de la chapelle des Pénitents Noirs. Au soir, par M. le capiscol Prat, official, etc.

Mort de M. Guyon, bénéficier. — Le 22 juin 1756, est mort à Lirac, M. Antoine Guyon, second ancien des Bénéficiers. Le 23, son bénéfice a été donné à M. Salomon, qui était sous-diacre.

1er juillet. — Nouveau receveur. — M. Pison, par intérim, en attendant sa commission (26).

13 juillet. — Nouveau sous-diacre. — M. Salomon ayant fait sa démission entre les mains du Chapitre, il a nommé M. Bruno Bruneau, prêtre de Bagnols, qui a été mis en possession le 14.

28 juillet. — M. de Beaupré a pris possession du canonicat dont M. Vidal avait fait sa démission, ci-devant, entre les mains du doyen.

(*) Santo-Angelo de Latour, commandant du Fort Saint-André en 1658 ; sa maison, dite *Cheval-Blanc*, appartient à Justin Freissinet et à Férigoule.

Digitized by Google

3 septembre. — M. Verdeille a obtenu un *apointement* provisoire, pour être maintenu en la possession du canonicat de M. François Villacueil, par impétration.

16 septembre. — M. François Pélegrin, curé du diocèse de Sisteron, a pris possession du même canonicat par nomination du Roy, le 8 août, à cause de la démission que le dit Villacueil en avait faite le 4 mai, à Marseille, en faveur de l'abbé Viviès qui ne l'a pas pu obtenir.

Evêque de Marseille. — Arrivé à Villeneuve, venant de Paris, le 21 septembre, à dîner.

Bureau de lettres, chez M. Malint, le 26 septembre, M. Balmier en étant las.

1757

Te Deum, chanté le 6 février 1757, à Notre-Dame de Villeneuve, pour actions de grâces du rétablissement de la santé du Pape et de celle du Roy, après l'attentat commis en sa personne sacrée, le 5 janvier (27).

2 août. — *Chœur désert.* — Il n'y avait à Matines que cinq personnes, M. Mallard, doyen, Mrs Duclap, Soumille, Malosse et Salomon, bénéficiers. Point de chanoines ni de diacres; nous avons cependant dit les 3 offices de *Beata*, du jour et de mort; depuis mon entrée au Chapitre, je n'avais rien vu de semblable ni même de fort approchant.

12 août. — *Mort de madame Reynaud.* — Elle était Américaine.

8 septembre. — *Mort de Mlle Verdeille.* — A 4 h. 1/2 du soir

Frais funéraires et autres : à quatre pauvres veuves, portant quatre torches	1l	4s	»d
Aux Récolets, 10 messes à 6s	3	»	»
Au Chapitre, 10 messes à 6s	3	»	»
A M. Manelly, 6 messes.	1	16	»
Payé le 10, à Mlle Fabre, 12l 4on cierges, à 34s.	20	16	6
Le cercueil, à François Bonnet.	3	5	»
A M. Boëri, pour trois glas.	6	15	»
	39	16	6
18, à M. Joubert, pour enlèvement du corps, messe basse et cierges fournis	4	16	»
	44l	12s	6d

Digitized by Google

Annonces de mon semoir à bras. — 6 mai 1761, au *Courrier d'Avignon ;* 8 avril, *Affiches des Provinces ;* et 29 avril 1761.

Nouveau chanoine, M. Verdeille. — A pris possession le 15 septembre 1757, en vertu d'un brevet du Roi.

Mort de M. Duclap. — M. Duclap, bénéficier-prêtre, est décédé le 5 octobre, à 5 h. 1/2 du soir. Bruneau a eu la bénéficiature de Duclap et son frère la *sous-diaconate.*

9 novembre. — Chapitre général. — Aujourd'hui il a été délibéré que tout chanoine, bénéficier et diacre qui, ayant résigné ses bénéfices, voudra continuer d'assister au chœur avec les mêmes habits attachés à son état, pourra le faire en prenant place après tous les autres qui seront effectifs, et il jouira de tous les droits honorifiques et même de celui de sépulture. *Item*, que lorsqu'il mourra quelque chanoine, bénéficier ou diacre, tous les survivants, généralement, seront tenus de dire trois messes gratuites pour le repos de son âme.

10 novembre. — Chapelains du St-Esprit. — Les Chapelains du St-Esprit étant assemblés, M. le chanoine Verdeille leur a porté 55 liv. d'arrérages de la lône que je lui ai *baillé* pour cela, savoir 40 livres que j'avais en mains, depuis avant la mort de M^lle^ Verdeille, destinées pour cela, et 15 livres que j'ai fournies de l'argent du tabac. Ces MM. ont convenu de proposer à M. l'abbé de Thierry de s'en charger, ou de..... Rodier s'en est chargé par contrat chez M. Nouel, le 14 novembre 1757, envers les Chapelains sur le même pied (28.)

14 novembre. — Nouveau chanoine, M. Aubert. — M. Claude Calvet, l'ancien du Chapitre de Villeneuve, a fait mettre en possession M. l'abbé Aubert de la Barthelasse, à qui il avait résigné *metu mortis.*

1^er^ décembre. — Coupe des tillots (sic) du Chapitre... — On a coupé quelques branches hautes qui faisaient trop d'*hombre* contre le cadran en hiver, et qui formeront dans la suite un *hombrage* plus serré et plus fort.

17 décembre. — Nouveau soudiacre. — L'abbé Peirard a été mis en possession de la *soudiaconale* de M. l'abbé Verdeille, par résignation.

Digitized by Google

1758

4 janvier. — *Nouveau capiscol.* — M. Michel Prat, capiscol du Chapitre N.-D. de Villeneuve-lez-Avignon, ayant permuté avec M. Prat, son neveu, chanoine, ce dernier est devenu capiscol, et le premier est l'ancien des Chanoines.

9 fevrier. — Mort de M. Barbeirac, bénéficier du Chapitre.

10. — Nouveau bénéficier, M. Carles.

10. — Nouveau diacre, M. Joubert.

Carême gras. — Par un mandement du 11 février, Mgr l'Archevêque a permis, pendant les 3 premières semaines du carême, de manger gras les dimanche, lundi, mardi et jeudi, sans dispenser du jeûne, et de faire la *colation* avec les choses ordinaires pour ce rafraîchissement, sans gras. Les motifs sont la guerre qui a dépeuplé la mer de pêcheurs, empêche l'arrivée du poisson salé ; la cherté des œufs, à 20 sols la douzaine, et la disette des herbages, l'hiver ayant brûlé tous les jardins. Les œufs et laitages permis tout le Carême, excepté le Vendredi saint.

1er may. — *Sonneur nouveau.* — On a donné pour aide à Michel Richet, Jacques Reynaud, fils du broquier, avec une partie des appointements, en attendant mieux.

1er may. — *Chapelette* [*St-Marc, St-Mathieu, ou Reboul*]. — Nous sommes convenus, avec M. Daniel, de faire le service effectif un mois chacun, et j'ai commencé pour tout le mois de may (29).

3 mai. — *Procès Rogations.* — M. le curé Poudevigne, soutenu par les Bénédictins, ayant voulu entrer dans notre église en *habitu*, pour y prendre place au chœur, M. le sacristain-syndic lui a porté la parole au moment qu'il allait entrer, et l'en a détourné après bien des criailleries réciproques. Les Bénédictins sont engagés, par un billet privé, de fournir aux frais de la procédure, et lui ont fait plusieurs *graciosités*, comme de lui abandonner 200 liv. de frais qu'il leur devait, de le dispenser de porter sa croix à St-André, ce qu'il a commencé de faire aujourd'hui, etc.

18. — Mort du Chne Reboul.

Prisonnier de conséquence. — M. le comte de St-Joart,

Digitized by Google

arrivé le 25 mai, pour lequel on avait préparé, au fort St-André, la maison du sieur Augustin, dont il fait 200 fr. de rente, etc. (30.)

26 mai. — Octave du St-Sacrement. — Tout le Chapitre étant assemblé dans la maison de M. le chanoine Verdeille (donnant à dîner), il a été résolu de changer quelque chose à l'usage de cette Octave. On avait toujours dit vêpres à l'heure ordinaire de trois, et complies le soir avec la Bénédiction, point d'exposition pendant la grand'messe ni vêpres. Arrêté que vêpres commenceront à 4 heures, exposition, complies de suite et Bénédon après. Le matin, tierce après prime ; sexte et none avant la grand'messe, pendant laquelle exposition, toucher l'orgue ; choristes en chape, et à la fin la bénédiction.

Le jour de l'Octave, procession du St-Sacrement précédée de *Dixit* et *Magnificat*, en grande musique de 27 sujets d'Avignon (convenu à 120 liv.). Elle est sortie par la porte du Midi, a filé par la place sans donner la Bénédiction au reposoir vis-à-vis la sacristie; donné la Bénédiction vers le puits, au St-Esprit et contre la chambre de M. Bertet, sorti par la porte devant le moulin de Bertet, et rentré par la grande porte. Trompettes, timbales et le motet de La Lande : *Dominus regnavit.*

M. Poudevigne, curé, poussé par les Bénédictins, a voulu empêcher cette procession par le moyen de l'archevêque, lequel a fait appeler le doyen, et il a permis la procession sur nos limites, par ordonnance, sur requête du dit doyen, moyennant qu'on ne donnât pas la Bénédiction au reposoir extérieur. On croit que ce sera un second incident au procès que les Bénédictins nous ont intenté pour les Rogations.

3 juin. — Assassinat. — En la personne d'un pèlerin, trouvé égorgé à Bourbon, et l'assassin arrêté au port et mis au cachot.

9 juillet. — Nouveau chanoine. — M. Joubert, ci-devant diacre, a pris possession, après vêpres, du canonicat de feu M. Reboul, par brevet du Roi, à la demande de M. le vice-légat Passioneï.

Rhone gros. — Aujourd'hui 23 juillet 1758, le Rhone qui augmente depuis quatre ou cinq [jours], est entré dans l'enclos de Mont-Réal et de l'abbaye de Saint-André. On a été obligé, ce matin, de défaire les cabanes de Ramatuelle, et tout le bureau a quitté *l'isle ;* il a plu ici pendant trois jours, les 20,

Digitized by Google

21 et 22. La désolation est, dit-on, à Beaucaire, ainsi que dans les îles, pour le blé qui est encore aux aires.

La nuit du 22 au 24, l'eau avait baissé de 2 pouces. Il a plu une partie du 24, et le 25, à 4 heures du matin, l'eau avait repris les 2 pouces de diminution et augmenté encore de 4 pouces au-dessus. Les lames viennent presque jusques à la grande porte du Bureau.

Aujourd'hui 26 au matin, les lames vont sous le portail de la ville, etc.

Réjouissances. — Clément XIII (à Avignon). — Elles ont duré 3 jours, 27, 28 et 29 août, boutiques fermées, farandoules (*sic*) dans les rues avec 24 galoubets répandus dans la ville, et défense à eux de faire danser dans les maisons. 27, grande quantité de fusées à la maison de Ville. Le 29, grand feu d'artifice, le plus beau que j'aie encore vu à Avignon; décharge de toute l'artillerie; repas de mille écus à la maison de Ville; fontaine de vin, bal, etc.

3 septembre. — Visite pastorale de Mgr Mansi, archevêque d'Avignon. — Fait son entrée à 7 heures du matin. Les consuls l'ont reçu au bateau. On a tiré le canon. Les Bénédictins, ayant le prieur et deux chapiers en tête, ont fait ce que devait faire le curé, qui a abandonné le plus beau droit pour une écuelle de lentilles. Le prieur lui a fait baiser la croix. Les Magistrats l'ont salué, M. de Montolivet portant la parole; tout cela s'est passé à l'entrée de la ville, en dehors où était un autel. L'archevêque s'y est habillé pontificalement. La procession a défilé, savoir: les Récollets, le Chapitre et les Bénédictins, comme à l'ordinaire. On a passé devant les religieuses, et venu par la place jusqu'à St-Pons. Tout le clergé est entré. Le prélat s'est arrêté à un prie-Dieu, au bout de l'église, où le prieur des Bénédictins l'a complimenté assez longuement. Tout a marché ensuite dans le presbytère, où le prieur a dit une oraison, l'archevêque étant à genoux. Ensuite on a chanté l'antienne de St-Pont, et le prélat a dit l'oraison. On lui a ôté son pluvial blanc pour lui mettre une étole violette, avec laquelle il a dit l'oraison à une absoute, dans le presbytère. Tout a marché au cimetière, où autre absoute et le Chapitre s'est retiré, et les Bénédictins aussi. Le prélat est rentré pour dire messe basse et donner la bénédiction du Saint-Sacrement. Le tout a fini à 9 heures.

J'oubliais de dire que, lorsque le prélat est rentré dans

Digitized by Google

l'église, après l'absoute du cimetière, le curé en chape et en étole lui a fait un compliment.

Le Chapitre avait chanté les matines du dimanche le samedi soir, et les vêpres se sont dites à 2 heures, pour que le Chapitre, en corps, pût faire sa visite à 3 heures, en la maison de M. Prat.

Les fermiers de l'abbé n'ont voulu lui donner que 300 liv. pour sa visite; il a beaucoup crié et les a reçus, faisant quittance vague d'avoir été payé, suivant les usages du Languedoc, sans spécifier la somme.

Le même jour, 3 septembre, il a visité les chapelles de St-Pons, interdit la porte du tabernacle, tant pour sa forme que pour ses figures sculptées. Le lundi 4, confirmé les garçons dans la paroisse de St-Pons. L'après-dînée, visite privée aux Religieuses, où la petite Seigneurette lui a fait un compliment qu'il a fort approuvé, et toute la ville qui l'a ensuite entendu en différentes reprises.

Le mardi 5, dit la messe aux Pénitents Noirs et visité leur église et sacristie, dont il a été fort satisfait. M. Mercurin, recteur, l'a complimenté au mieux. L'après-dînée, prendre le *caffé* chez M. le Doyen, avec tous les Chanoines, etc.

Le dit jour, à 5 heures du soir, M. Philip, chanoine de N.-D. des Doms et grand-vicaire de Mgr, a visité la chapelette de St-Mathieu, sous St-Pons, et a trouvé que la porte donnant immédiatement à la rue est indécente pour la célébration, que l'ornement noir demande un voile de soie, etc. Il était accompagné de M. le nouveau capiscol Prat, et de M. Joubert, Chne.

Le mercredi 6, la messe aux Pénitents Gris, qui ont été le prendre processionnellement avec le Dais à la maison de M. Prat, proche les Religieuses, comme l'avaient fait les Pénitents Noirs.

Le même jour, confirmation aux filles dans la paroisse.

Le jeudi 7, la messe aux Religieuses. Donné la communion et la tonsure à Mrs Puilaval, Aubert, André et Héraud. L'après-dînée, visite du couvent des Religieuses.

Le vendredi, jour de Notre-Dame, célébré la messe au Chapitre, etc., comme il suit :

On a psalmodié matines, chanté laudes et psalmodié les petites heures tout de suite. A 7 h. 1/2, le prélat est arrivé.

Digitized by Google

Tout le Chapitre en surplis et la croix à la grande porte l'attendait pour le recevoir.

Il y avait un prie-Dieu entre les deux portes, sur lequel il s'est agenouillé. M. le Doyen lui a fait baiser le Crucifix, ensuite présenté le goupillon dont il s'est signé et fait l'aspersion simple. Il a béni l'encens, et M. le Doyen en chape l'a encensé.

Il s'est levé pour aller à l'autel. On a chanté en y allant l'antienne *Sacerdos et Pontifex*, etc. Il s'est mis à genoux sur les degrés du maître-autel, pendant que M. le Doyen *in cornu epistolæ* a dit quelques versets et une oraison, après quoi il a quitté sa chape, pour demeurer en surplis avec l'aumusse, comme le reste du corps. On a entonné l'antienne *Sancta Maria succurre miseris*, et après le verset Mgr a dit l'oraison.

Il a quitté son pallium pour prendre l'étole violette. On a chanté une partie du *Libera* et Mgr a dit l'oraison *Deus qui inter apostolicos*, etc. Il s'est avancé sur la porte du grillage. On a chanté *Qui Lazarum* et lui l'oraison *Famulorum famularumque tuorum*, etc.

Il s'est mis sur un prie-Dieu qui était devant l'autel, a fait un moment de préparation et, le prie-Dieu retiré, il est monté sur le second degré où on l'a revêtu des ornements pontificaux. Il a dit la messe assisté de M. le Doyen, l'étole sur le surplis à sa droite, et M. le nouveau capiscol Prat à sa gauche. Son grand-vicaire en habit de chœur de N.-D. de Doms y a assisté, et le R. P. de Genet, jésuite, avec sa robe et manteau ordinaire. L'orgue s'est fait entendre pendant une partie de la messe et pendant toute la communion, laquelle a été très nombreuse. On avait fait deux rangs de bancs, à droite et à gauche, dans le *cœur* de l'église, vis-à-vis la porte du grillage, et un banc au bas pour fermer l'enceinte. C'est là que le prélat a donné la communion à différentes reprises. Sa messe a tenu lieu de la grande.

Le Chapitre en chœur, précédé de la croix, l'a accompagné jusqu'à la petite porte, d'où il est allé au *Doyené* changer de linge et prendre le chocolat... Environ un quart-d'heure après, on a sonné Chapitre, et tout le corps en manteaux longs est allé lui faire visite. Il a *gracieusé* tout le monde et nous a reconduits jusqu'à la porte du Doyenné, au bout de la galerie.

Demi-heure après on a resonné Chapitre. Tous s'y sont rendus en manteaux longs, et le prélat y est venu rendre la visite qu'on lui avait faite au Doyenné. Il est allé donner la

Digitized by Google

communion à quelques fidèles, et retournant à la sacristie il a visité les calices et les ornements.

Il est ensuite allé dans le chœur, a examiné le lutrin, les formes, le tableau du fondateur et la place de la pointe.

Il est entré dans la chapelle de St-Eloi pour la visiter. Il a continué par celle de la Croix, laissant celle de St-Antoine à cause du trône qui la masquait. Il a visité de suite N.-D. sous l'orgue, Ste-Marguerite, le Scapulaire, St-Pierre de Luxembourg, St-Thomas et a fini par St-Joseph, chapelle de M. Prat. Il a blâmé les murailles de notre sacristie qu'il convenait de blanchir et d'unir, et notre chaire à prêcher, ainsi que le baldaquin de planche qui la couvre. Cela fait, il s'est retiré chez lui, après avoir fait visite à M. de Ménard, contrôleur général, en sa maison, à la place.

L'après-dînée. — Les deux chapelles de St-Antoine et de St-Eloi étaient garnies de tapisseries de Flandres. Devant St-Antoine, le dais des Pénitents Noirs de velours cramoisi, une pente de même étoffe sur laquelle les armoiries du prélat étaient peintes, suivant les règles du blason, avec un fauteuil sur trois marchepieds en diminution, servant de trône pour les vêpres. Il y avait de l'autre côté, devant la chapelle St-Eloi et le long du grillage, des chaises de soie à dossier, pour MM. les Magistrats, Maire et Consuls, qu'on y avait invités. Les Magistrats étaient devant St-Eloi dans cet ordre: MM. de Montolivet, Charmasson, Duris, Noël, Guiraud et Bertet, viguiers et juges pour le Roi et pour l'Abbé, et procureur du Roi et juridictionnel, M. de Montolivet étant le plus proche du chœur... Les Consuls étaient à la droite du Prélat le long du grillage, savoir le plus proche dud. M. Duret, premier consul et maire de tour (*), Mrs Blanchet et Bonnet, second et troisième consuls.

Mgr avait dîné aux Bénédictins. A 4 h. on a sonné le dernier de vêpres. Tout le corps est allé à la grande porte recevoir Sa Grandeur. M. le Doyen lui présentant l'eau bénite, le Prélat s'est placé sur son trône, ayant pour assistants Mrs Prat, neveu et oncle, et Pison en surplis et aumusse. M. le Doyen a pris la chape pour officier, à l'ordinaire des solennités, avec son prêtre assistant et les 4 chapiers. Ces derniers, en sortant de

(*) Maire *de tour*, c'est-à-dire à raison de son rang et qualité de premier consul.

Digitized by Google

la sacristie, ont passé derrière l'autel, sont allés faire le tour du côté de l'épître, se sont mis à genoux devant l'autel, se sont relevés, ont salué Sa Grandeur sur son trône et sont retournés par le même chemin pour venir à leurs places au lutrin. M. le Doyen, avec son prêtre assistant et deux accolytes, a fait la même marche et les mêmes génuflexions et salut, pour revenir à la place d'officiant dans le chœur.

Alors Sa Grandeur a chanté *Deus in adjutorium*. Le chœur a poursuivi et l'antienne portée au doyen, par les 4 chapiers, a été entonnée par le doyen ; tout le reste des vêpres à l'ordinaire ; mais au *Magnificat*, M. le Doyen avec son prêtre assistant, thuriféraire et accolytes, passant encore du côté de l'épître, a fait la génuflexion devant l'autel et s'y est arrêté avec son prêtre assistant, tournés un peu vers le prélat. Pendant ce temps-là le thuriféraire s'est approché du trône, où M. le capiscol assistant a pris la navette, a fait bénir l'encens au prélat et garnir l'encensoir, lequel ayant été porté à M. le Doyen, il a encensé l'autel à l'ordinaire, et l'encensement fini il est descendu au bas de l'autel, fait génuflexion, salut au prélat, et s'en est retourné au chœur, tandis que le thuriféraire, s'étant approché du trône, M. le capiscol assistant a encensé Sa Grandeur.

Tout de suite le thuriféraire (M. l'abbé Duret) est venu au chœur où le Doyen a été encensé par son prêtre assistant (Vaucher). Le thuriféraire est allé encenser les trois assistants, puis est revenu au chœur encenser les chapiers à l'ordinaire (Pelegrin, Joubert, Daniel et Salomon) et tout le reste du chœur, à l'ordinaire.

Après la dernière oraison et le *Benedicimus D^no^*, l'archevêque a dit le *Sit nomen D^ni^ benedictum*, etc. On l'a habillé pontificalement et dans cet état assis sur son fauteuil.

Baisement de bague. — M. le Doyen suivi de tout le corps est allé par le côté de l'épître baiser la bague du prélat; pour cela, il a fait une profonde inclination devant Sa Grandeur, pris sa main par dessous, baisé la bague, et une seconde inclination. Chacun en a fait de même, mais les Bénéficiers, au lieu d'une inclination, ont fait une génuflexion d'un genou, avant et après.

On a ensuite chanté le *Tantum ergo*. Il a donné la bénédiction du T.-S.-Sacrement ; et, après avoir été ramené à son trône et déshabillé, le corps l'a précédé à la grande porte, où il a

Digitized by Google

salué chacun en particulier d'une manière tout à fait polie et caressante.

Le lundi 9, messe et visite à la Providence, et à l'hôpital. Dîner aux Chartreux.

. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .

9 septembre. — Après la grand'messe, M. Ode, résignataire de M. le Ch^ne^ Joubert, a pris possession de sa diaconale.

20 septembre. — Après la grand'messe, M. Vigne, tonsuré, de Mornas, a pris possession d'une soudiaconale par résignation de M. Peirard.

26 septembre. — *Milice.* — On a tiré 9 hommes. On n'en avait jamais fait un si grand nombre. Les villages ne tirent point pour conserver les laboureurs. On en fait 118 à Nimes.

Tabac, poids de marc. — Aujourd'hui 26 septembre, est arrivé l'ordre pour vendre le tabac, poids de marc, dans toute l'étendue du royaume. Il y aura de nouveaux tarifs. Il y a une lettre imprimée du directeur de Montpellier. Le Roi veut qu'on augmente le prix de tous les tabacs de 4 sols par livre, ce qui fait un cinquième en sus. Le Hollande qui se vend au bureau général 52 sols, se vendra 3 liv. 2^s^, et non pas plus, parce que le prix essentiel de ce tabac n'est que de 50^s^; les 2^s^ sont pour la ficelle, sur lesquels 2^s^ le Roi n'entend pas exiger les 4^s^ pour liv.

1^er^ octobre. — *Vente de moulin.* — Les héritiers Verdeille ont vendu leur dixième de moulin à Joseph Ricard, pour 425 liv., ainsi que Valay lui en a vendu un dixième, et Arnous son dixième à Héraud fils ainé. Il reste à payer la part de 108 liv. à M. Islan, de 66 liv. de vingtième et les deux tiers du mois du meunier.

Ma chambre, quittée par M. Joubert pour occuper la sienne, a été cédée à M. Bruneau, et je l'ai mis en possession le 31 octobre, gratis comme M. Joubert.

M. Vaucher m'ayant prié de le laisser coucher dans l'alcove de la cuisine, je le lui ai permis le 30 novembre, gratis également.

1759

24 janvier. — *Testament.* — Ecrivant M. Honoré Nouel, juge, avocat et notaire de cette ville, j'ai fait mon testament.

Digitized by Google

Je veux être enseveli dans le Chapitre. Cent messes basses après mon décès, tant pour le repos de mon âme que de toutes celles pour lesquelles j'ai été chargé d'offrir le Saint-Sacrifice ; 100 liv. à ma nièce et filleule, Marguerite Soumille, et mon héritier universel, François Soumille, maître bourrelier, établi à Avignon, fils puîné de feu mon frère Pierre. Témoins : Mrs Augier et Pélegrin, Chnes, Rostan, Malosse, Bruneau, bénéficiers, et Vaucher, diacre.

Bouquet. — Aujourd'hui 28 janvier, veille de Saint-François de Sales, la petite Seigneurette a porté un bouquet en œillets et renoncules à Mgr l'Archevêque, et lui a fait un compliment en prose. Sa Grandeur l'a beaucoup gracieusée et lui a accordé l'entrée du couvent, pour sa mère et sa tante Marianne.

28. — M. Jonquet (*). — M. Jonquet a donné un repas somptueux à toutes les Religieuses, parce que sa fille a pris le voile noir, et il a donné un repas chez lui à 60 personnes, tant de la ville que du dehors.

Mort subite de dom Michelon, visiteur et prieur de Villeneuve, le 21 février 1759, à 3 h. après-midi, d'une indigestion. Généralement regretté, et mon bon ami.

5 mars. — Mort de M. Linsolas, procureur du Roi en la maîtrise des ports.

Contrôleur général des finances. — M. Silhouette, cousin-germain de M. de Ménard, installé le 4 mars, et reçu la nouvelle ici le 11 du dit (31).

21 mars. — Grenier à sel. — S'est fait le premier emplacement du sel dans le grenier du Chapitre, arrenté à M. Pison 90 liv., lequel quitte le *grainier* et bureau de M. Ricaud, proche la porte du Rhône.

Jubilé. — Le nouveau Pape, Clément 13, ayant accordé un jubilé universel pour demander à Dieu, par les prières des fidèles, les graces dont il a besoin pour gouverner l'Eglise dignement, l'ouverture en fut faite à Avignon et à Carpentras, le 25 mars dernier, et à Villeneuve-lez-Avignon, le 8 avril, jour des Rameaux, par une procession générale des Bénédictins, du Chapitre et des Récolets, le Curé y étant et son secon-

(*) M. Jonquet était l'aïeul des MM. Mercurin ; on voit son portrait ainsi que celui de sa femme, chez Mad. Denis Mercurin, qui habite la propre maison de M. Jonquet.

Digitized by Google

daire aussi, à côté du dernier du Chapitre. La plupart des Chanoines et Bénéficiers portaient le bas de leur habit de chœur sous le bras, comme un manteau long, laissant le rochet à découvert. Eglises désignées : St-Pons, St-André, Notre-Dame et l'Hôpital.

Procession des Rameaux. — La procession que le Chapitre a faite le jour des Rameaux 1759, suivant l'usage immémorial, ne manquera pas de donner lieu à une information, par commissaire, comme celle que firent les Bénédictins pour la dernière procession de la Chandeleur. Leur prétention paraît sans fondement, attendu que nous ne sortons pas de nos limites, comme il conste par un plan figuratif que j'en ai levé, le 28 mars, et suivant lequel notre avocat de Nimes a dit que notre cause était imperdable.

13 avril. — Testament contrôlé. — A été contrôlé le testament de feu M. Antoine Verdeille (du 5 juin 1741, not^re^ Ricard d'Avignon), chez M. Nouel, en présence de l'inspecteur du contrôle, M. Vente, qui a fait grace du triple droit à la prière de M. Nouel, à ma recommandation. Il en a coûté 66 liv., que François et Scolastique ont fournies par moitié. Dieu soit loué ! j'ai fait une déclaration du bien qui se monte à 700 liv., savoir..... J'ai signé cette déclaration et l'ai certifiée véritable en mon propre et privé nom, pour faire plaisir à l'hoirie qui avait des raisons pour ne pas y paraître.

15 avril. — Première communion. — Jour de Pâques, la petite Seigneurette a fait sa première communion au Couvent, y demeurant pour cela un mois à toute pension.

18 avril. — Droit de chape. — Au Chapitre général il a été délibéré qu'à l'avenir, le droit de chape du Doyen sera de 144 liv., Chanoine 72, Bénéficier-Prêtre 48, Bénéficier-Diacre ou Soudiacre 36. Autrefois, jusqu'à ce jour, le Doyen ne payait que 90 liv. etc., proportion gardée.

Honoraires des Syndics. — Le dit jour, délibéré que l'honoraire du Syndic Chanoine, sera de 36 liv. et 30^s^ d'usage pour plumes, encre et papier, et le Syndic des Bénéficiers 24 liv., le double de jadis.

Sonnerie. — Le dit jour, délibéré que les trois coups qui se sonnent pour l'office, en des temps peu fixés (*sic*), pour ce qui regarde le *second*, seront sonnés dorénavent : le 1^er^ à l'heure,

Digitized by Google

le 2e à la demie et le 3e à l'heure, avec *un*, *deux* et *trois* coups de marque de la grosse cloche.

18 avril. — *Nouveau Prieur des Chartreux.* — Sur le soir, a été installé à la place de feu D. Michelon, dom de Cernet, natif de Nimes, etc.

21 avril. — A été mis en possession d'une soudiaconale, l'abbé Héraud, fils du Consul municipal, en vertu d'une résignation de M. Bruneau major.

8 mai. — *Mort de M. Chabrel.* — Sur les 8 h. du matin, à l'âge d'environ 56 ans. Il ne laisse que sa femme, un fils marié et un petit-fils qui est au collége (32).

16 mai. — Mort de Mlle Carles, fille à feu M. Glaize, du 1er lit. Elle laisse un fils bénéficier, un peintre à Rome et une fille nubile.

La Comète. — La comète qui avait paru en 1682 a reparu, suivant qu'on l'avait prédit, d'abord en Saxe, puis on l'a vue de Paris, et finalement on la voit ici (de l'Observatoire d'Avignon), depuis le 16 avril, etc.

Mort de M. Marcelly, ancien curé de Montfaucon, le 27 mai, à 2 h. après-midi, saint prêtre.

14 juin. — *Procession de Dieu.* — Jour de Dieu, la pluie ayant commencé dans la nuit et duré jusqu'à 10 h. avant midi, les Bénédictins ont fait leur procession dans leur église. Celle que les Pénitents-Noirs sont en usage de faire le soir, n'a pas non plus eu lieu. Je ne me souviens pas que pareille chose soit arrivée depuis 31 ans que je suis dans Villeneuve. Le samedi 16, les Bénédictins sont venus donner l'heure, pour demain à 4 h. 1/2, que nous étions à vêpres, en sorte que nous n'avons pas pu dire nos matines le soir.

Le dimanche 17, M. Joubert, chne, étant passé à Avignon grand matin, Msr l'Archevêque a rendu une ordonnance pour faire la procession générale qu'on n'avait pu faire jeudi, et cette ordonnance a été notifiée de la part de M. l'official Prat, tant aux Bénédictins qu'au Curé et au Chapitre, en sorte que les Bénédictins étant arrivés processionnellement à 9 h. sonnantes devant notre église, nous avons marché à l'ordinaire.

Le secondaire (de Tarascon) qui s'est présenté pour prendre la gauche du dernier Bénéficier, a été refusé et s'en est allé. Nous avons dit notre grand'messe au retour de la procession.

Le Curé a fait sa procession de paroisse à 4 h. 1/2 du soir.

Digitized by Google

Les Pénitents-Noirs et Gris ont fait chacun la leur sans se rencontrer. Les Gris étaient partis à 6 1/2, et les Noirs à 8 heures. M. Beaupré, portait le St-Sacrement aux Noirs et M. Aude aux Gris.

Copie de l'ordonnance de Mgr de Mansi, archev. d'Avignon. — « La pluie ayant empêché le jour de la Fête-Dieu, la procession générale du St-Sacrement à Villeneuve, nous ordonnons qu'elle se fasse, demain dimanche, dans l'octave, à l'heure et avec les solennités accoutumées. Enjoignons à M. notre Official d'en aviser tous les corps qui sont en coutume d'y assister, afin qu'ils s'y trouvent. Donné dans notre palais archiépiscopal, à Avignon, le 16 juin 1759, signé F. M. archevêque d'Avignon.

Le jour de la St-Jean 1759, le Conseil ayant nommé pour consuls Mrs Malosse fils, avocat, Joseph Castelan et Antoine Lhermite, M. Malosse a refusé le chaperon et s'est fait décharger, par M. l'Intendant, au moyen d'un placet assez mal conçu et dont quelques phrases lui font tort. Le placet a été inséré dans les registres de l'Hôtel-de-Ville. Pour lors M. Duret, pour ne pas exposer un autre sujet à être élu, au refus de M. Malosse, a consenti de garder le chaperon encore cette année, ce qui lui a fait un honneur infini. C'est le 1er juillet que cela s'est décidé, et la prestation de serment ne se fera que dimanche prochain.

12 juillet. — *Discussion, scène 1re.* — Sont arrivés de Nimes, Dupré, l'huissier, avec un procureur, pour procéder à la discussion que Mme Ricaud fait faire à son mari, pour le soustraire aux poursuites de M. Hector Pison, receveur des fermes et gabelles, lequel a obtenu contre lui, Ricaud, un arrêt de la Cour des Aides, qui le condamne à payer un remboursement de 18.000 livres de débet, que le dit Pison a payé pour lui, Ricaud, à la Compagnie, au moyen de quoi le pauvre M. Claude Brun, qui était la caution du dit Ricaud, sera contraint de payer la dite somme, ce qui le ruinera de fond en comble. Nota que le dit Brun est aussi caution du dit Pison, qui aujourd'hui lui sera partie. Craignons, craignons de nous rendre caution de qui que ce soit.

21 juillet. — *Mort dom Gargas.* — Bénédictin recommandable et fort âgé. Il confessait dans son temps beaucoup de personnes.

Digitized by Google

Mort chanoine Calvet, fort âgé. — La nuit du 28 au 29, enterré au Chapitre, et chacun lui dira 3 messes.

Scène 2e. — Vente publique de meubles, etc.....

26 septembre. — Carcan de Villeneuve. — On a mis, pour la première fois, un carcan que M. le maire Ricaud a fait faire et planter entre la Boucherie et la Poissonnerie.

26 septembre. — Engagement. — Après bien des recherches infructueuses, M. Chabrel a prêté 500 liv. pour 530 à M. Verdeille, chne, et ses deux sœurs co-héritières (les intérêts, à 6 °/o compris) pour rendre au même jour en 1760, moyennant que je me suis engagé, au bout du billet, de payer moi-même, s'ils ne payaient pas au temps porté. *Fiat voluntas tua.*

Nota, sur les dites 500 liv. empruntées pour le tabac, il a été pris tout de suite 192 liv., remises à M. le Chanoine, pour rendre 8 louis qu'il avait empruntés pour payer à M. Bernard, d'Avignon, la rente de la maison. Terminé 10 août 1760.

1760

16 janvier. — Chapitre général. — Pour délibérer sur un accommodement proposé entre les Bénédictins et le Chapitre, pour terminer les deux procès que nous avons à Nimes et à Toulouse, le médiateur avait proposé d'accorder aux Bénédictins une chose qui n'avait pas été demandée, savoir que tout le Chapitre marcherait aux processions en corps, sans communication avec les Bénédictins, qui viendraient après, sans avoir le Doyen au bout, conformément aux sentences *arbitrales* de 1479 et 1686. Ce coup important a été paré, d'abord le 15, par Mrs Augier et Verdeille, chanoines, qui se sont opposés au dit accommodement, et aujourd'hui, après plusieurs débats au Chapitre général, il a été résolu de faire une autre proposition aux Bénédictins, et à défaut d'acceptation, poursuivre un jugement définitif. Les Bénédictins avaient nombre de partisans parmi les Chanoines et parmi les Bénéficiers.

Clocher des Pénitents-Noirs. — A 4 h. 1/4 du matin, 29 janvier, le clocher des Pénitents est tombé de lui-même, sans aucun vent, et a fait un bruit horrible, aussi fort que le plus fort tonnerre.

14 mai. — Procès perdu. — En vertu d'un arrêt de Toulouse rendu contre nous depuis quelques jours, le Curé de

Digitized by Google

St-Pons, nommé Poudevigne, est entré dans notre chœur avec les Bénédictins, en étole et en surplis, aux formes canonicales, pour la première fois, tant pour lui que pour ses prédécesseurs. Les Curés n'avaient pour cela ni titre ni procession, et malgré ces moyens victorieux, le Parlement l'a autorisé à cette prérogative, à la toute puissante sollicitation des Bénédictins, qu'il avait fait semblant d'appeler en cause, mais qui dans la vérité plaidaient pour lui contre le Chapitre, et lui avaient fait un billet de relief pourvu qu'il prêtât son nom.

22 mai. — Sedentaire (garde.) — M. Herodin, sédentaire, a été révoqué par ordre de la Compagnie, et Jean Ducros lui a succédé, ayant reçu sa commission le 26, à 5 h. du soir, obtenue à la prière de M. le duc de Montpesat, qui avait fait partir un domestique en poste (34.)

1er juin. — Ducros. — M. Ducros a donné à dîner à M. le chanoine Verdeille, ses 4 sœurs, sa nièce, M. Reynaud, M. Chabrel, Mlle Blondin et moi, lui, sa femme et sa fille. Nous avions 2 soupes, la poule au bouilli, *chambon* (*sic*) et *saucissot*, *levadon* en entrée, veau, agneau, pigeons, friture d'artichauts, pois à la crème (caillé) des religieuses, fraises, biscuit, griottes et *caffé*.

10 décembre. — Clochette des messes. — Après-midi, on a posé une clochette à Notre-Dame, pour annoncer la sortie des messes. C'était celle qui annonçait les quarts dans notre horloge.

Petit Seigneuret. — Retiré de chez l'abbé Bruneau où il était en pension, pour loger chez M. de M., le 10 décembre au soir.

Petit enfant de chœur. — Le petit Brémond, petit neveu de M. Blanc, a paru au chœur pour la 1re fois, le 11 décembre à vêpres. Il est d'une petitesse extrême.

1761

14 janvier. — Le petit Bonnel, enfant du tueur de cochons, autre enfant de chœur.

Moulins du Rhône. — Les 3 moulins du Rhône, anciennement étaient attachés, vis-à-vis le jardin de M. Islan, où le courant était profond et favorable, furent obligés de s'en ôter, il y a 2 ou 3 ans, pour descendre plus bas, parce qu'il s'était formé un gravier sous eux, qui ne leur permettait pas de tra-

Digitized by Google

vailler. Aujourd'hui ce même gravier s'est prolongé jusques vis-à-vis le jardin de M. Chamasson, et tous les moulins ont été obligés de décamper. L'un, Pierre Ricard, jadis Verdeille, est descendu vers Castelan ; celui de M. Nouel s'est mis au pont, et celui de M. David au-dessus du bac à traille, où il ne pourra pas tenir et sera obligé de descendre au-dessus de Héraud. Celui de Nouel fut remonté le 14 et celui de David le 17 janvier.

Procès criminel. — Intenté par M. Jonquet contre M. Chabrel, pour des paroles offensantes. M. de La Boissière, lieutenant criminel du Présidial de Nimes, est arrivé ici en commission, le Lundi Saint, 16 mars 1761. Il a commencé d'entendre les témoins le mardi, et moi le mercredi, pour la 1re fois de ma vie.

Chapitre général. — Le mercredi 25 mars, le Chapitre général étant assemblé, M. le Doyen a fait un dépôt de 120 liv. pour réparer la chaire de l'église, moyennant que le Chapitre se charge, à perpétuité, de fournir les cierges pour la fête du Scapulaire.

M. Pison, inspiré par d'autres, a proposé de continuer à dire matines à 6 h., jusqu'au mois de mai, et de les recommencer au 1er septembre pour épargner le luminaire, et plus encore pour laisser dormir tout le monde. La proposition a été rejetée.

Cadran solaire du Chapitre. — L'axe du cadran à minutes qui est dans la cour du Chapitre, ayant été emporté par un vent horrible du Levant, le 8 août dernier, je l'ai fait réparer le 1er mai, etc. (35.)

3 mai. — Salle des Pénitents-Noirs. — Par délibération de la Confrérie, on m'a arrenté pour 6 ans, qui ont commencé au 1er de ce mois, la salle à côté de l'église, à raison de 30 liv. par an que j'emploierai en réparations de la dite salle, faites ou à faire, comme la porte déjà faite, le couvert à faire, etc. Si au delà des 6 ans j'ai dépensé au delà de la rente, la chapelle me remboursera le surplus, ou je donnerai le restant, si la rente surpasse les réparations. J'ai signé au pied (*sic*) de la délibération après M. le chanoine Verdeille, Louis Le Roy, recteur, M. Reynaud, M. Germain, administrateur, Ricard, confrère et autres (36.)

27 mai. — Horloge décrassée. — M. Mouchotte a décrassé

Digitized by Google

la grande horloge et emporté le mouvement du cadran de l'église, dont toutes les dents du rochet étaient émoussées, notablement pour avoir souvent coulé sous l'ancre sans précaution.

Changement de boutique. — Le mercredi 27, après-midi, mes ouvriers ont quitté la boutique de M. de Ménard, pour s'établir dans la salle des Pénitents-Noirs que j'ai fait réparer.

20 juin. — Coup de barre. — En allant aux Récolets je reçus un coup de barre à la tête, qui devait être mortel, par un homme qui ne le fit pas exprès. Le Seigneur a voulu me conserver.

Ordonnance des serpentaux. — Samedi au soir 27 juin, comme on tirait des serpentaux, un entre par ricochet dans la chambre de M. Guiraud, procureur du Roy. Il sortit avec sa femme et tint des discours déplacés, défendant de sa propre autorité qu'on en tirât. Les serpentaux redoublèrent. Le 28, Guiraud présenta une requête à la justice pour défendre d'en tirer. Il obtint une ordonnance qui ne put pas être publiée, parce que le tambour ne voulut pas battre sans la permission de M. le Maire, qui était à la comédie à Avignon. On fit un feu de 3 fagots et les serpentaux allèrent leur train, jusqu'à ce que M. de Thierry, malade, ayant fait prier de cesser, on cessa sur le champ.

Le 29 au matin, M^rs^ de la police, saisissant l'occasion de la plainte de M. de Thierry, ont fait publier une ordonnance de leur part, portant 25^s^ d'amende contre les contrevenants, etc.

A midi du même jour, Guiraud voulant toujours faire publier la sienne, a fait sommer le tambour, en présence de 3 témoins invalides, de battre pour ce sujet, lequel a refusé et s'est caché ensuite.

Sur les 5 h. du soir, cette ordonnance de justice a été publiée à son de trompe, et contient en substance 5 liv. d'amende pour la première fois, et d'en être enquis plus forte peine pour la seconde, et la prison pour la troisième. Voilà une affaire commencée qui pourrait avoir des suites.

Le même soir 29, M. Bertet (l'un des requérants pour l'ordonnance), ayant tiré un premier serpentau, on en a tiré plus de 60.

29 juillet. — Mort de M. de Thierry, à 10 h. du soir, dans un âge fort avancé, et après avoir beaucoup souffert.

Digitized by Google

M. Joubert, chanoine, lui succède dans l'œuvre de la Providence (37.)

Nouveaux Consuls. — A la 1re élection faite le jour de St-Jean 1761, M. de Villacueil fut confirmé unanimement, et les deux autres : Monier, patron, et Feré fils, tailleur d'habits ; mais comme quelqu'un écrivit à l'Intendant contre cette continuation, M. Villacueil a été rejeté, et à sa place M. Aubert Linsolas, procureur du Roy en la maitrise des ports. Ils ont été reçus le dimanche 2 août avec bravade et fanfare de timbales, trompettes, haut-bois, basson, violons et basse, qui ont joué toute la nuit, ainsi que les tambours, etc.

15 août. — *Nouvel enfant de chœur.* — Est entré Héraud, fils du tailleur, à la place de Gabriel Imbert, qui va travailler à l'imprimerie de Toulon.

16 août. — *Madame de Montolivet.* — J'ai revu chez eux M. et Mme de Montolivet et leurs cinq filles (38.)

8 septembre. — *Charges de justice.* — Au soir on a appris que M. Nouel est fait viguier pour le seigneur Abbé de St-André, Évêque de Marseille, M. Bertet, juge, et M. Charmasson, fils aîné du défunt, procureur juridictionnel.

1762

12 janvier. — *Festins.* — Chez M. le Doyen, 15 personnes ; lui, M. Lambertin, M. l'Ancien, un séculier de Toulon, Boeri, Pison, Augier, Verdeille, Joubert, Castelan, Salomon, Blanc, Vigne, Daniel et moi.

14 du dit. — Chez M. Reynaud avec M. Malescot Breton, venant de l'Amérique et les deux fils à Reynaud.

18 du dit. — Chez M. Chabrel avec les pères Granier et Valette, les 2 fils Malosse, Aubert, avocat, et son fils, Verdeille, Reynaud et moi.

27 du dit. — Chez M. de Ménard, avec 3 Villacueil, Charlier, Verdeille, Reynaud, Chabrel et moi.

Mort Madame de Bimart, supérieure du couvent, à minuit, du 11 au 12 février.

Les Quarante heures. — C'est-à-dire le pardon chez les Pénitents-Noirs, pendant les 14, 15 et 16 février, a été par M. l'abbé Bertrand d'Aubignan, prêchant pour la

Digitized by Google

3me fois le carême à Marseille. Il nous a donné la religion, la pensée de la mort et l'impénitence finale. Les Chartreux (officiers) y ont assisté à la tribune.

18. — Cabaret de la Bartalasse. — J'ai fait signifier mon contrat à Esprit Darutti, cabaretier actuel. L'exploit original est attaché à l'extrait.

22 février. — Mort M. de Clermont Tonnerre. — A 6 h. du matin a été trouvé mort, sur son fauteuil, M. de Clermont Tonnerre, comte de St-Jouart, brigadier des armées du Roy, qui était au fort St-André, par lettre de cachet, à la prière de ses parents, depuis quelques années. Enterré le 23 aux Bénédictins, caveau de M. de Montolivet, autrefois de M. Mourgier.

Cadrans des Chartreux. — Près la cuisine, tracés par M. Simon Colomb et moi, chacun déclinant de 16 degrès. La muraille qui est au-dessous, au rez-de-chaussée, regarde le véritable midi, commencés le jeudi de passion 1er avril, et finis le 5. Un fer qui est derrière la muraille avait fait varier la boussole considérablement.

Prières pour la pluie. — On ne se souvient pas d'une sécheresse aussi forte que celle que nous éprouvons dans ce bas Languedoc et dans toute la Provence. Tous nos puits sont à sec, quoique le Rhône ne soit pas bas.

Le Chapitre a commencé des processions et litanies des Saints dans le cloître, avec bénédiction du Saint-Sacrement, le vendredi 7 mai, pour 9 jours. La paroisse et les confréries avaient fait les leurs précédemment.

Le dimanche 9, les Pénitents-Noirs sont allés à N.-D. de Rochefort, et ont monté et descendu nu-pieds.

Visite de Mgr l'Evêque de Dax. — Ce prélat aussi honnête que pieux a bien voulu venir, aujourd'hui 27 mai 1762, visiter le laboratoire des semoirs et ma misérable chambre. Il a vu mon sablier de 4 heures, etc.

10 juin. — Procession du Saint-Sacrement. — J'ai porté le Saint-Sacrement des Pénitents-Noirs, M. Blanc, diacre, M. Guiraud, soudiacre, M. Germain, recteur, avec une chasuble du Chapitre, fort légère.

Mariage de M. Pison. — Le 15 juin, à 2 h. 1/2 du matin,

Digitized by Google

M. Castor Pison, receveur des fermes et gabelles, a épousé Mlle Pontmartin (39).

18 juin. — Aux écoutes. — Vendredi j'ai passé 15 h., fermé dans la chambre de M. Rigaud, pour épier mes ouvriers, et les découvertes que j'ai faites ont produit un bon effet.

22 juillet. — Mariage Duchily. — M. Duchily, contrôleur général des soies pour la ville de Lyon, âgé d'environ 63 ans, a épousé, à Avignon, Mlle Magdeleine Henriette de Villacueil, âgée d'environ 30 ans (40).

29 juin. — Camelotte. — Il a passé, par la Traille de L'Ardoise, une bande de 32 contrebandiers qui ont enfoncé le bureau (le Receveur étant à la messe de Laudun). Ils ont déchiré les registres, pris l'argent qu'ils ont trouvé, tout le linge du Receveur et tous les habits et joyaux de sa fille, présente, qui a évanoui, pris les habits, fusils et gibecières des deux employés. Ils ont mangé et bu ce qu'ils ont trouvé. Ils ont pris la route de Bagnols, étant aux environs (Orsan); ils ont canardé un des leurs qui était malade ou faisait semblant de l'être pour quitter cette mauvaise compagnie, dont apparemment il s'était dégoûté. On dit qu'on leur avait fermé les portes à Bagnols, mais qu'ils les ont *faites* ouvrir en menaçant de mettre le feu aux aires.

Sécheresse extrême. — La pluie ayant totalement manqué dans ces pays-ci, depuis le mois de septembre 1761 jusqu'au 7 mai 1762, et depuis ce jour-là jusqu'au 29 juin, n'étant tombé en 18 reprises que 8 pouces 8 lignes d'eau, la récolte du blé a été très mauvaise. La plupart des puits de Villeneuve ont tari, celui de la maison Verdeille n'a pas 6 pouces d'eau. Depuis 3 mois la plupart des villages manquent d'eau, et aujourd'hui 23 juillet, la chaleur est extrême, étant chez Augier, thermomètre à 26 degrés, et chez moi à 11 h. 1/2, à cause du soleil, à 32 degrès. Dieu veuille y mettre la main.

Puits du Chapitre. — A été recuré le 26 juillet. Malgré l'extrême sécheresse il restait encore 32 pans d'eau que deux hommes n'ont pas pu épuiser totalement, depuis 6 h. jusqu'à midi. Il en a coûté 12 liv. Il y a communément plus de profondeur d'eau que depuis l'eau jusqu'au niveau du terrain.

Te Deum. — Chanté au fort le 19 septembre, et au Chapitre, le 26 après la grand'messe, et à St-Pons après les vêpres, pour

Digitized by Google

les avantages que l'armée française a remportés, le 30 août, sur celle du prince héréditaire de Brunswic.

Le 29 septembre j'ai remis le détail des cartes à Mlle Scholastique et lui ai baillé 17 sixains d'entières. 32l 6s

Huit *cadrilles* qui font	12	
15 sixains de piquet qui font.	19	10
Plus 7 liv. 1s d'argent.	7	1
Plus M. Royer doit.	10	18
Plus elle est en arrière de 3 entières. . . .	5	14
D'un de cadrille.	1	10
De deux de piquet.	3	
	91l	19

M. Dusseuil est payé jusqu'au dit jour ainsi que le messager, moyennant 1 liv. 16s que je paierai au premier et 10 sols au second.

Nota. Le 1er octobre il a été pris sur le dit argent 5 liv. pour le semestre du médecin.

No 2. Je ne dois rien payer à l'un ni à l'autre, parce que M. Dusseuil se trouve nanti de 2 liv. 4s de trop, par erreur sur mon arrêté de compte, et ces 2 liv. 4s paient bien 1 liv. 16s à Dusseuil et 8s de plus qui, demeurant au profit de Scholastique, elle doit payer les 6 sols du messager pour la dernière demi-grosse du 21 septembre dernier.

3 novembre. — Chapitre général. — Au Chapitre d'après la Toussaint, il a été défendu aux diacres et soudiacre de prendre du tabac pendant la grand'messe étant à l'autel, etc.

Nouveau sonneur. — Le dimanche 26 décembre 1762, Bayol a assisté à la procession de St-Etienne, en soutane et rochet, et donné l'encens à vêpres.

1763

8 février. — Musique brillante. — Aux 40 heures des Pén.-Noirs, où M. le chne Duret de St-Didier a chanté la grand'-messe et emmené toute la musique de son Chapitre et du concert.

27 mars. — Rameaux. — Jour des Rameaux, la bénédiction en a été faite sans sortir de l'église à cause de la bise très forte. On les a bénis dans la chapelle de St-Pierre de Luxem-

Digitized by Google

bourg, et le peuple se portait pour la distribution. Le célébrant et les assistants sont ensuite entrés dans le tambour de la grande porte, pour chanter le *Gloria laus et honor*, et se sont fait ouvrir, à l'ordinaire, en frappant du manche de la croix.

Feu nouveau. — Le Samedi-Saint on a béni le feu nouveau dans l'église, sur une table contre le tambour, du côté du cloître, à cause de la bise.

Mariage de Mlle Duris (*), avec M. Chabreul, capitaine au régiment de la Reine Infanterie, réformé, chevalier de St-Louis, de la Voulte, la nuit du 11 au 12 avril.

Voile blanc Mlle Sicart. — Le même jour 12 avril, Mlle Sicart de Rochefort a pris l'habit de religieuse à Ste-Elisabeth de cette ville. Le R. P. Eusèbe, recollet-custode, a prêché la vêture, très bien.

29 avril. — Nouveau soudiacre l'abbé Augier. — Antoine-Félix Augier, soudiacre du diocèse de Carpentras, a été nommé à la soudiaconale qu'avait M. Philippe Vigne de Mornas, prêtre, par la démission que celui-ci avait faite (le 27) de ce bénéfice, purement et simplement entre les mains du Chapitre. La nomination a été unanime. M. l'official Prat était absent, M. Joubert indisposé et M. Aubert malade à la Barthelasse. C'est M. l'abbé Salomon qui l'a mis en possession en présence de Mrs Aubert et Bertet fils, l'un et l'autre comme témoins.

Droit de chape pour une bénéficature soudiaconale :

A la sacristie. . . .	36 l	Me de chapelle. . .	1 l
Syndic des Chnes . .	1 10s	Sacristain	1 10
Syndic des Bénéficiers.	1	Aux 4 enfants de chœur	
Scribe.	1 10	sans obligation . .	1 l

Nouvel enfant de chœur. — Xavier Coirard a été reçu le 1er mai à la place de L'Hermite qui sort.

Bénédictins de Villeneuve. — Il y a quelque temps qu'il paraissait en public une brochure anonyme composée, y disait-on, par un membre de la congrég. de St-Maur, qui insinuait que la perpétuité des supérieurs dans cette congrégation était un abus criant, et qu'il convenait que ces supérieurs fussent

(*) La maison Duris sert actuellement de café, et appartient à M. Pierre Goubert.

Digitized by Google

changés tous les 3 ans, suivant la bulle d'érection et l'usage des maisons du mont Cassin et de Vannes qui ont servi de modèle aux instituts de cette nouvelle congrégation. On ne savait rien de certain sur la source d'où cette brochure était partie. On voit aujourd'hui clairement qu'elle a pris naissance dans l'abbaye de St-André de Villeneuve-lez-Avignon, puisque Dom Cruviliers, étant arrivé dimanche dernier 19 juin, en qualité de prieur de ce monastère, il a trouvé des oppositions à son installation. 6 religieux ont protesté contre cette nomination faite par le dernier Chapitre tenu en Touraine, disant qu'il était nul : le nouveau Prieur a exhibé des obédiances contre les opposants, qui ont refusé de s'y conformer, disant que leur appel contre la validité du Chapitre est actuellement à la chancellerie du Parlement de Toulouse. Les principaux opposants sont Dom Martin, de Pézenas; Dom Latour, de Villeneuve; Dom Malore, Dom Faure, Dom de Toya et Dom Dubois.

Paix. — Réjouissances. — Le dimanche 10 juillet on a publié la paix et chanté le *Te Deum* à la paroisse, avant lequel M. Poudevigne, curé, a voulu prononcer un *patos* que les tambours ont fait cesser. Il y avait environ 140 hommes sous les armes, commandés par la Bourgeoisie, en forme de lieutenant. Le commandt Mr Reynaud fils aîné, le second porte-enseigne; Mr Desturbes, major, et Mrs Aubert, Charmasson, Bertet, Xavier Malint, Guion, Trial et Rode, à la tête des Barthalassins; 4 tambours, 3 fifres, 15 boîtes, pendant le *Te Deum*, pendant 3 fois; un feu de joie à la place et beaucoup de serpentaux le soir.

Le lendemain lundi 11, quelques artisans et païsans ont voulu continuer les réjouissances, et Mrs les bourgeois officiers déjà cités ont donné et quêté pour les réjouissances suivantes, savoir : un mouton tout entier qu'on a fait rôtir à la Place, mis une table au milieu, un grand baril de vin à côté, et tous ceux qui ont pu prendre place autour de la table s'y sont assis et ont débridé de bonne grâce; il y avait deux plats de salade et un grand plat de foie.... Ce qui a beaucoup amusé les spectateurs pendant ce court repas, c'est une grêle de serpentaux qu'on décochait sur la table de tout côté, ainsi que vers ceux qui allaient prendre le vin au baril.... Il s'est jeté plus de 40 douzaines de serpentaux; un galoubet pour danser jusques bien avant dans la nuit.

Digitized by Google

Le lundi matin avant le jour, Bruno Guyon a épousé la fille de Masse l'employé.

10 août. — Mort Fontanille. — Le 10 août est mort Fery dit Fontanille, père, homme d'une grande piété et de beaucoup de simplicité. C'était un petit, fort attaché à son devoir de chrétien, et surtout à l'œuvre du Très-Saint-Sacrement.

Mort Jean André. — Riche patron de Villeneuve, le 15 août au matin, enterré le 16 au matin, 160 pénitents, cierges de 4 onces.

28 août. — Naufrage. — On a lutté à Villeneuve, ainsi que le dimanche précédent. Le 28, un patron de Barbentane qui venait aud. Villeneuve, s'est emparé, au petit Rhône, du bateau de Justin, fils de Toni Gros, et se maniait à la traille pour traverser, lorsque Justin, qui était sur le bord, du côté d'Avignon, lui a jeté 2 ou 3 pierres qui l'ont touché, et il est tombé à l'eau, soit de blessure, soit d'étourdissement, et s'est noyé. Il se fait trois procédures contre lui, à Villeneuve, à Avignon et à Barbentane.

29 août. — Duc d'Uzèz. — Le lundi 29 août, M. le duc d'Uzèz avec son épouse, etc., est arrivé sur les 6 h. du soir. On lui a tiré les canons du Fort. 4 chaises à porteur, à la livrée du vice-légat, l'attendaient ici avec son coureur. Son Excel. l'attendait au petit Rhône. Quand il a été rendu au Palais, on a tiré boîtes et canons.

M. de Menard, contrôleur général, est parti le 2 novembre pour se rendre chez lui. Il a donné une quittance de 160 liv. sur les appointements du St-Esprit, pour augmenter le fonds de l'entrepôt, et je lui en ai fait une reconnaissance pour sa première réquisition.

Il m'a laissé en garde : 1° la clef du bureau ; 2° un inventaire signé de lui et de Ducros ; 3° une note volante et signée, concernant l'argent de la soie quand elle sera vendue, dont Mlle Seigneuret me remettra le montant pour le compter à M. Michel et en retirer un reçu. Le tout est dans mon tiroir, au cabinet du Chapitre.

Mort M. Callas, directeur général des fermes, à Marseille, le 18 novembre 1763.

Crue d'eau. — Du 12 au 14 décembre de plus de 10 pieds. Le 14, la lame vient au confluent des deux rigoles, près l'escalier de St-Pons.

Digitized by Google

1764

12 février. — ***Mort de M. Robert, comte de Rochefort.*** — Dimanche, pendant que j'étais à Montpellier, on transporta le corps du comte de Rochefort d'Avignon à Rochefort, pour y être enterré.... M. le curé Poudevigne, qui reçut le corps à son passage et l'accompagna en chaise jusqu'à la Bégude de Rochefort, eut un louis pour ses droits et peines (42).

15 mars. — *Nouveau sonneur.* — Agricol Bayol a été congédié, et Jean Reynaud, fils du broquier, a pris sa place.

1er avril. — *Éclipse de Soleil.* — Cette éclipse annoncée plus complète qu'elle ne l'a été.... Elle a commencé à 9 h. 1/4, et à 10 h. 3/4 elle était dans son plus fort.

Au chapitre, nous avions dit matines la veille, la grand'messe à 6 h. 1/2. La paroisse avait aussi avancé ses messes.

Chirurgien major. — M. Seigneuret a été installé chirurgien major au fort St-André, par brevet du roi, à la place de son père, le 3 avril 1764. C'est par complaisance et sans fondement que M. de Lapara, en le faisant connaître à la troupe, a ajouté que le père avait la survivance (43).

Invalides réformés. — Le 1er avril est arrivée l'ordonnance qui réforme la moitié des compagnies détachées de l'hôtel, de chaques deux n'en faisant qu'une, laquelle sera composée de 70 hommes (35 de chacune qui composent la totale), un capitaine en chef, un capitaine en second et un lieutenant. Les autres soldats se retirent chez eux avec 3 sols de paie, et les officiers avec 200, etc.

Mad. de Pompadour. — La marquise est morte le 15 avril, dimanche des Rameaux.... Ceci va faire bien du remuement dans le royaume. Elle jouissait de la confiance entière de Louis XV depuis 1745.

24 avril. — *Profession de Mad. Sicart de Rochefort* au couvent de Ste-Elisabeth. M. Malosse a prêché.

La St-Jacques, nourrice de Mme Verdeille-Reynaud, morte le 24 avril, enterrée tout à fait vis-à-vis la porte grande de St-Pons.

M. Savoye, secondaire à Villeneuve, attaqué d'une fluxion de poitrine considérable, a été porté à l'hôpital le mercredi

Digitized by Google

25 avril, et dans la nuit on lui a administré le St-Viatique. Dom de Cernet, visiteur des Chartreux, informé de cette indécence, a donné ordre qu'on lui fît généralement tout ce qu'il conviendrait et qu'il paierait tout.

Mort, avec tous ses sacrements, le 28 avril au matin.

Le Chapitre a fait sonner toutes les cloches par charité.

Le peuple était fort content de lui, à cause de son zèle.

17 mai. — ***Mort le P. Eusèbe**, récollet, custode*, sur les 4 h. du soir, après 9 à 10 jours de maladie. C'était un prédicateur fort éloquent. Il était natif d'Avignon.

29 mai. — ***Mort Chaulet.*** — Chaulet, travailleur de cette ville, a été enterré aux Pénitents-Noirs, et à son convoi il y avait une quinzaine de pèlerins d'Avignon, à cause que le défunt avait fait le voyage de St-Jacques.

30 mai. — *Procession des Rogations.* — Le 30 mai, veille de l'Ascension, pour la première fois nous sommes montés aux Bénédictins, à 6 h. 1/4 du matin, n'ayant chanté que prime et tierce. Les Bénédictins ayant chanté la messe chez nous, trois quarts d'heures après nous avons chanté notre grand'messe.

MM. de Montolivet, Reynaud, Roche et Astaï étaient dans le presbytère, sur des fauteuils, du côté de l'Évangile.

16 juin. — *Nouveau prêtre Augier.* — M. Antoine-Félix Augier a été ordonné prêtre à Carpentras, et dira sa première messe publique le 24 du dit, dimanche, fête de St-Jean-Baptiste.

Nouvel enfant de chœur. — Le petit Reynaud, fils du broquier, a paru à vêpres le 11 juillet, pour la première fois.

Invalides. — Départ de la compagnie d'invalides de M. de Lapara pour se rendre à Brescou, près Agde, le 7 août de grand matin.

Invalides arrivés au nombre de 300, dont beaucoup seront réformés à la revue qui doit être faite incessamment par M. Daspagnac.

18 août. — ***Mort Balechou.*** — A 4 h. du matin, a été trouvé mort M. Balechou, fameux graveur d'Arles, établi à Avignon. On prétend qu'hier au soir il jouait de la flûte, qu'ensuite il avala une prise de poudre purgative de sa *composition*, qui probablement est la cause de sa *décomposition* (44).

Nouvel enfant de chœur. — Le jour de N.-D. d'Août, était

Digitized by Google

entré pour quatrième enfant de chœur Manen, fils à l'ancienne servante de M. Duris.

2e Visite pastorale. — Mgr de Mansi, arch. d'Avignon, est venu pour sa 2e visite pastorale. Logé chez M. Prat, arrivé le 7 septembre au soir. Le Chapitre visite en corps, le jour de N.-D., à 7 h. 1/2 du matin. Il a confirmé, à St-Pons, les enfants mâles le matin, et les filles le soir. Lavé bien la tête au Curé, publiquement, sur la malpropreté de son autel. Le 9, dimanche, dit messe basse au Chapitre, pris ensuite le chocolat au Doyenné, où chaque membre pouvait aller par invitation générale de M. le Doyen; visité le même jour l'hôpital, où M. Reynaud l'a complimenté, et la Providence, où Rosette Rigaud, de l'école de sœur Pecoule, l'a aussi complimenté.

Le 10, visité les Religieuses. Le 8, dîné aux Bénédictins, le 9, chez MM. Calvet, le 10 aux Chartreux . . . . . .

. . . . . .

9 septembre. — *Revue d'invalides.* — M. d'Espagnac, inspecteur général, a passé en revue 250 hommes, presque tous Allemands, pour en faire la réforme. Les réformés sont partis le 12 septembre pour retourner en Allemagne.

(*Ici pages déchirées dans le manuscrit*).

1766

. . . . . Le froid a redoublé les 7 et 8 février.

Beaucoup d'oliviers ont souffert du grand froid qui a été général dans le royaume et chez l'étranger. Dans une débâcle particulière du petit Rhône, de 6 moulins à bateaux, 5 ont été détruits totalement. L'eau qui communique du grand au petit Rhône, entre l'île de la Barthelasse et l'île de Piot, a coulé, depuis le 10 janvier jusqu'au 4 février, du petit au grand Rhône, contre le cours ordinaire. Il y a toujours eu une espèce de communication entre Avignon et Villeneuve, au moyen des petits bateaux qui passaient au-dessous des deux ponts au moyen d'un vide qui n'était pas gelé.

Service funèbre du Dauphin. — Le Chapitre de Villeneuve a fait un service funèbre le samedi 8 février, par les premières vêpres le 7, avec 5 absoutes, et une grand'messe le 8, à laquelle ont assisté les officiers de justice et de police. Justice : de Montolivet, Noël, Duris, Bertet, Guiraud et Charmasson.

Digitized by Google

Police : Aubert (Aunis), Trial et Gonnet, consuls. La justice, du côté de l'épitre, dans le sanctuaire, le premier, contre la tablette de marbre, et la police de l'autre côté, le premier également contre la tablette (45).

M. le Doyen a chanté la grand'messe avec Carles, prêtre assistant, ayant la chasuble noire de M. Rostan. Il y avait un catafalque assez bien orné, sans richesse, ayant 21 pans de long sur 16 de large, cinq gradins en diminution, un tombeau au-dessus et une urne sépulcrale au milieu de deux obélisques dont la pointe égalait le haut de la tribune de l'orgue, une couronne crêpée sur un aurélier.

Il y a eu à vèpres, le 7, et après la grand'messe, le 8, 5 absoutes, le Doyen placé au milieu de l'église, la tête tournée vers le catafalque, les capiscol et sacristain aux 2 angles, du côté de l'autel, et Pison et Augier aux 2 angles, du côté du couchant. Chacun a fait son absoute, en commençant par le moins ancien et finissant par le Doyen; un chantre de chaque côté. On a chanté les 2 premiers répons du 1er nocturne, les 2 premiers répons du 2e nocturne, et le *libera me* pour M. le Doyen. Les officiers de justice, pendant les absoutes, étaient dans St-Roch, et les Consuls dans Not.-D., sous l'orgue.

Il y a eu aumône générale de pain et d'argent : 300 livres de pain, dont 200 données secrètement au Chapitre par un des membres.

Le pourtour intérieur de l'église était garni d'un grand titre larmoyé et coupé sur chaque pilastre par les armes de Mgr le Dauphin.

Tous les notables de la ville, invités par billet, y ont assisté en habit noir. Les officiers de justice avaient un crêpe au bonnet *quarré*. A chaque séance, plusieurs chanoines ont été recevoir à la porte la justice et la police, et les ont conduit à leurs places respectives.

Mars. — M. Jacquet..... est allé voir sa sœur (Mad. St-Henry) au parloir, où tout de suite est arrivé un détachement de 12 invalides et 2 officiers pour le prendre..... Enfin plusieurs personnnes se sont employées auprès du commandant pour faire retirer les invalides, et que lui, parole d'honneur, monterait au fort avec les 2 officiers. Mais, dans cette marche, a voulu passer devant les Récollets, a voulu ensuite voir quelqu'un au port, et finalement il a pris le parti de s'en aller avec deux pistolets aux mains. Un officier l'a suivi. Il s'est

Digitized by Google

tourné vers lui et l'a menacé de le tuer, et a forcé un patron de le passer sous la même menace.

Vol des Francs-Maçons. — Dans la nuit du 1er au 2 mars on a volé au jardin des Francs-Maçons la caisse du jeu (33 liv.) et le linge de table. On a porté plainte au Procureur du Roi. Cette affaire ne paraît pas finie. Il y a de furieux soupçons contre quelqu'un.

Vol de l'Entrepôt. — La nuit du 2 au 3 mars on a fait fracture aux deux portes de la grande et petite dépense, et volé 38 carottes de Hollande. C'est un objet de 380 liv. au moins à la perte de Mlle La Veuve Seigneuret. On soupçonne un ancien valet de Rigaud qui était ici le 2, et a disparu.

Vol des Bénédictins. — Il y a 4 ou 5 jours que, pendant que les Bénédictins étaient à vêpres, on ouvrit la chambre de Dom Prieur, et l'on sciait le coffre-fort. Quelque bruit fit partir les voleurs.

Vol des Chartreux. — La nuit du 3 au 4 mars on a cassé un carreau de vitre à la cuisine, ouvert par là les targettes des fenêtres; mais les voleurs ont été troublés par quelque bruit et se sont sauvés par les murailles du jardin avec une échelle qui, manquant aux maçons, a été cherchée et trouvée dans un fossé voisin.

14 mars. — Nouvel official. — Nous avons su que M. Prat, neveu, et capiscol actuel, a été fait official de l'archevêque d'Avignon à la place de son oncle, curé actuel de Saint-Pons.

Retraite des hommes commencée à St-Pons le 16, dimanche de Passion.

Nouveau bénéficier, M. Rode. — Par désignation de M. Viviez, avec 50 liv. de pension, a pris possession le 29 mars Samedi-Saint, après dîner.

Chapitre général du 2 avril. — Il fut proposé de ne commencer les matines, à 5 heures, que pendant les mois de mai, juin, juillet et août, mais elle (*sic*) fut rejetée comme elle l'avait déjà été l'année dernière et précédemment.

12 avril. — Nouvelle chambre. — Le samedi 12 avril, Mlle Viviez m'a remis les clefs de la chambre dont la porte est au bout et en face de la ruelle du chemin des grands jardins, un seul passe-partout que j'ai transporté à la chambre

Digitized by Google

que je quitte pour transférer l'autre à la nouvelle et jouir de toutes mes clefs. Le lundi 14 avril j'ai vidé mon ancienne chambre et porté partie de mes meubles à la nouvelle. Ce même jour, les demoiselles Verdeille y ont fait une petite lessive. Il n'y a point de poulie au puits.

16 avril. — M. Bezout, académicien, est arrivé chez M. le Doyen; M. Bezout, de l'Académie royale des Sciences, venant, par ordre de la cour, d'examiner les Gardes-Marine dans tous les ports du royaume. C'est la première fois que cela s'est fait et se fera tous les ans. Il n'a encore que 35 ans et reçu depuis 8. Il a épousé une germaine de M. le Doyen. J'ai soupé avec lui le 17, dîné et soupé, l'ai accompagné à Avignon, et va partir le 18, portant une de mes lettres à M. Duhamel.

18 avril. — Milice. — Le vendredi 18 avril on a tiré la milice à Villeneuve : deux hommes, Simonnet et Bonnet. Ils sont remplacés par deux fuyards, d'accord, à qui l'on donne une certaine somme pour cela. L'un est l'enfant de Goubert... et l'autre un chanoine du Four qui est ici depuis 3 ans.

7 mai. — Baptême remarquable. — Après dîner, un enfant de 10 à 12 ans, adonné au Four depuis le 3, de la paroisse de Montaren, ayant été instruit du catéchisme, a déclaré n'avoir été baptisé qu'au Désert ou peut-être pas du tout. Sur quoi on a jugé favorable de lui donner le baptême sous condition, et on lui a donné pour parrain et marraine le Directeur de l'Hôpital et la trésorière de la Miserique (*sic*) : Duret fils et Gabrielle Boyer.

Fourneau à graines de vers à soie. — Voyez mon livre de dépense aux mois d'avril et mai.

22 mai. — Nouvel entreposeur. — Le 22 mai est arrivée la commission de l'entrepôt de tabac de Villeneuve pour Antoine Seigneuret, fils à feu Volusien, mort depuis le 14 février dernier. Elle est datée du ... Il a prêté serment.

23 mai. — Dîné dans ma nouvelle chambre en famille, savoir : Mad. Reboul, ch^ne^ Verdeille, Chabrel, Charmasson, Guiraud, n^re^, mon cousin, Scholastique, Marianne, Thérèse Verdeille, et Seigneurette fille, et moi.

29 mai. — Fête-Dieu. — La procession n'a pu se faire à Avignon, ni à Villeneuve, à cause de la pluie avec tonnerre et grêle qui a vendangé aux *Périères* des Embrunes.

Digitized by Google

31 mai. — Chœur complet. — Le samedi dernier mai, les 26 membres du Chapitre étaient à vêpres et matines, ayant été chantées tout de suite dans l'espérance de faire demain la procession ; tous ceux qui peuvent y être y étaient, ne manquant que M. Rostan, qui n'y voit plus lire. C'est un phénomène qui ne peut arriver qu'à des matines anticipées, encore ne l'avais-je jamais vu arriver, autant que je m'en souviens.

6 juin. — Mort Montolivet. — Le vendredi 6 juin est mort M. François Calvet de Montolivet, viguier pour le Roi, de Villeneuve-lès-Avignon, âgé d'environ 50 ans, laissant sa femme, 4 filles et un fils, dernier né de tous. Il a été enseveli dans le tombeau de la famille, au Chapitre, chapelle Saint-Antoine. Il s'y est rencontré une singularité remarquable : c'est que jadis les membres du Chapitre ne pouvaient faire aucune assistance à la paroisse, sans encourir une privation; mais depuis que M. Prat, ancien capiscol, est curé, les choses ont tellement changé à cet égard, que non-seulement le capiscol actuel et plusieurs autres y font des fonctions curiales essentielles, mais encore c'est M. le ch^ne^ Viviers qui a fait l'enlèvement du corps accompagné de 6 bénéficiers et le secondaire, et l'a conduit et présenté au Chapitre, le Curé n'ayant pas voulu s'y trouver. Le mort avait un chapeau avec un plumet et une épée noire avec un roseau à poignée de tombac, en bec de courbin en croix sur le ventre (46).

25 juin. — Mort M. Aubert. — A une heure 1/2 après-midi, est décédé M. Jacques Aubert, gradué. Il avait été administré depuis quelque temps. C'était le vénérable de la loge des Francs-Maçons de Villeneuve.

26 juin. — Nouvelle chambre. — Couché pour la première fois à ma nouvelle chambre où j'ai fait porter mon lit et autres effets.

8 juillet. — Mon cousin Augier a cessé de manger dans la maison Verdeille, à cause d'une querelle entre lui et M^lle^ Marianne Verdeille. Il fait son ordinaire à ma chambre.

31 juillet. — Mausolée du Fondateur. — On a commencé de poser sur le tombeau du fondateur quelques pièces de marbre, une inscription, et on y placera sa figure en marbre qui est depuis sa mort (47).

M. Daniel parti singulièrement. — Ayant disparu depuis 4 à 5 jours, M. le Doyen a reçu une lettre, sans date ni lieu, le

Digitized by Google

24 août, le priant de payer et congédier sa servante, de payer sa taille du pain, quelque autre chose et de faire porter ses effets chez M. Bertet. Ce genre de retraite a quelque chose de bien extraordinaire... Revenu ici le 7 octobre, n'ayant pu se faire recevoir à *Sefons,* il voulait se retirer *ad vitam.*

Mariage de Mlle Prat avec M. Palegeai de Rochefort qui a acheté la charge de viguier, qu'avait ci-devant M. de Montolivet. Ils ont épousé le 2 septembre au matin.

23 septembre. — Mariage de M. Valghalier. — Le 23 septembre au matin, M. Valghalier, dit l'Américain, a épousé Mlle Bertet l'aînée; il y a eu charivari avec tambours et fifre, apaisé moyennant 6 liv.

M. l'abbé d'Expilly a dîné aux Chartreux le 3 octobre, et ayant témoigné quelque envie de me connaître, Dom Visiteur m'a fait appeler sur-le-champ pour aller dîner avec eux. Ils m'attendaient à la salle, en sorte qu'on a servi quand je suis arrivé.(48).

Mlle Rostan. — Etablie chez son père dans le Chapitre, le 4 octobre, jour de St-François. Elle a commencé d'y coucher.

6 octobre. — Mort patron Hilaire, dans un âge fort avancé. On a sonné toutes les cloches au Chapitre. Pénitents-Noirs et Récollets.

27 octobre. — Dom Cruvillers, prieur des Bénédictins, est parti pour aller se faire trapiste à l'abbaye de Sept-Fonts. Il s'exerçait dans les austérités depuis quelques mois, s'étant sevré de tabac.

13 novembre. — Abbé de St-André. — Mgr de Tressemane, évêque de Glandèves, a écrit aux Chartreux, aux Bénédictins et au Doyen qu'il avait été nommé à l'abbaye de St-André, M. de Belloy, évêque de Marseille, ayant donné sa démission.

1767

13 avril. — Milice tirée. — Tavel est venu tirer dans notre salle capitulaire. On a mis 14 mutins en prison. Le 14, Pujaut et Rochefort ont tiré chez M. Duret. Le 15, Villeneuve a tiré à la tour du pont 3 hommes.

10 mai. — Pénitents. — Sécheresse. — A cause de l'extrême sécheresse pour laquelle on fait partout des prières publiques, les Pénitents-Noirs sont allés processionnellement et nu-pieds

Digitized by Google

à N.-D.-de-Rochefort, et les Gris à N.-D.-des-Doms à Avignon, et de là aux Pénitents-Gris, suivis les uns et les autres d'un monde infini.

24 mai. — *Prisonnier M. Sube.* — A 5 h. du matin est arrivé au fort St-André conduit par 6 cavaliers et un lieutenant de maréchaussée, M. Sube, avocat du Parl[t] de Provence, réfugié à Avignon depuis 2 ans pour crime de faux, etc.; lequel a été arrêté à minuit du 23 au 24. Il y avait ici un huissier de la chaîne de Paris pour cela, un commissaire, M. Demeri, qui a été à l'arrestation.

25 mai. — *Troupes.* — *Dragons de Beaufremont.* — A midi 1/2 est arrivé un détachement de 50 dragons à cheval, 1 capitaine, 1 lieutenant, 1 cornette. On ne sait encore rien de leur destination. On avait soupçonné que c'était pour conduire le prisonnier d'hier. Le temps nous l'apprendra. Le 27, à quatre heures et demie du matin, M. d'Emeri, l'huissier à la chaîne, et un cavalier déguisé de la maréchaussée de Paris, sont partis, emmenant dans une chaise de poste M. Sube, y enchaîné par un pied. Il a été conduit depuis le fort jusqu'au Cheval-Blanc, par 12 invalides, la baïonnette au bout du fusil. 8 dragons ont suivi la chaîne de M. d'Emeri, et le reste de la troupe est parti à 8 h. et demie du matin. M. Sube est soupçonné d'avoir composé une brochure intitulée : *La décadence de la France sous Louis XV*, où le Roi et tous ses ministres sont fort maltraités. Le temps nous apprendra le reste. Il a été renvoyé absous avec mille écus pour son voyage et frais. On l'avait arrêté sur la foi d'une lettre anonyme.

6 juin. — *Cadran du Marmiton.* — A été fini le cadran tracé sur la cuisine des domestiques des Chartreux.

12 juin. — Le *Petit Rigaud* a été reçu sous les soins de Dom Doste, religieux bénédictin, qui veut bien s'en charger pour la lecture, l'écriture, etc.

19 juin. — *Abbé de St-André.* — A 8 h. et demie du soir est arrivé de Paris, en chaise de poste, M[gr] de Tressemane, évêque de Glandèves, et nouvel abbé de St-André. Il est allé au couvent, et tout de suite le commandant a fait tirer le canon que je n'ai pas entendu, étant endormi. Le 20, samedi, les Consuls en chaperon, ont été lui faire visite, et, après la grand'messe, le Chapitre y est allé en corps (les Bénéficiers compris). Il avait été projeté que les Ch[nes] en corps feraient la visite et

Digitized by Google

ensuite les Bénéficiers en corps ; mais ceux-ci s'étant assemblés chez M. Rostan, nous avons conclu unanimement ou d'aller avec les Chnes, ou de n'y pas aller du tout. Cette résolution ayant été portée au Chapitre, on a consenti que tous iraient ensemble. Je ne suis pas le seul à croire qu'une députation suffisait et que le corps était de trop (49).

Il a porté le St-Sacrement aux Pénitents-Gris.

Consuls modernes. — Le jour de St-Jean, MM. Guiraud, procureur du Roi, Valai fils et Rodier, chemin de la Tour, ont été nommés et reçus le 28, ayant prêté serment entre les mains de l'Abbé, lequel a demandé que les Consuls prêtassent serment à St-André, ce qu'ils ont refusé. Après le serment, tout le monde avec tambour, timbales, trompettes, violons et basse l'ont accompagné à St-André où il a donné dix louis pour l'hôpital... Il y a eu picniq (*sic*) et bal au jardin du feu prieur Reboul, etc., petit feu d'artifice Berti (*sic*), etc.

Bureau des postes. — Le dit jour, 28 juin, M. Malint a été forcé de faire sa démission des lettres que M. Janson, commissaire envoyé par la régie, a remises à M. Pison, receveur des traites et gabelles. Le contraste entre le premier Consul et le Directeur des Postes est fort singulier entre les deux principaux ci-dessus. L'un est monté et l'autre descendu le même jour.

Le 29, au son du tambour, le valet de ville a publié que le bureau des Postes est actuellement dans le bureau des Fermes.

18 juillet. — Abbé de St-André. — Dîner. — Dîné aux Chartreux avec Mgr l'évêque de Glandèves, abbé de St-André, son vicaire, son homme d'affaire M. Léon, M. l'abbé Aillaud, abbé Tramier, M. Terris et plusieurs autres, au nombre de 18.

22 juillet. — Malassier. — Départ. — Est parti sans la compagnie, M. Malassier, capitaine d'invalides au fort St-André.

23 juillet. — Bénédictins. — Départ. — Sont partis Dom Fabre, d'Hoste, Joncas, Juillien ou Bernard, Bombel et un autre.

Procession du 15 août. — Le temps s'étant mis à la pluie au moment que le Chapitre fut joint aux Bénédictins, chacun courut sous la porte du Chapitre où l'on se mit à causer pêle-mêle. De temps en temps il partait des Chanoines et des Bénéficiers. Finalement les Bénédictins avec les Récollets,

Digitized by Google

Consuls et quelques-uns du Chapitre, achevèrent les litanies dans notre cloître, et tout se débanda.

Joseph, le marri. — Joseph, le voleur de tabac de l'entrepôt, s'étant fait arrêter à Beaucaire pour avoir volé quelques bagues, fut reconnu par Mlle Seigneuret qui s'y trouvait par hasard. Elle en parla au Prévôt de la Maréchaussée qui, après la foire, le fit conduire aux prisons d'Avignon. Aujourd'hui 18 août, à la requête du Procureur du Roi, il a été traduit aux prisons du fort sur les 8 h. du matin.

Mort Pisonete. — Le jour de St-Louis est morte la fille de M. Pison, âgée de 4 ans. Elle a été enterrée le 26 à Notre-Dame, dans un caveau, vis-à-vis Ste-Marguerite. Ce même jour, 25 août, est arrivé M. de Pontmartin, frère à Mme Pison, aide-major des Carabiniers, qui manquait depuis 13 ans (50).

5 septembre. — Nouveau commandant. — Est arrivé M. de Thesan, capitaine de la compagnie d'invalides que commandait ci-devant M. Malassier (51).

Joseph, le marri. — Evadé des prisons du fort le 14 septembre, à 6 h. du soir, ayant arraché, dit-on, une serrure et un gond avec ses doigts ; le croira qui voudra, je n'en suis pas la dupe. Il avait préludé à son dessein par une fièvre feinte, afin qu'on le tirât du cachot pour être dans une salle. Je prédis son évasion le 13 au soir.

16 septembre. — Vice-Légat. — Chartreux. — M. Vincentini, nouveau vice-légat et M. de Mansi, archev., sont venus dîner aux Chartreux, avec Roussière, Gastaldy, le commandant des invalides, Dulci, de Ratta, etc. Il n'a pas voulu du canon qui était chargé.

19 septembre. — Viguier royal. — M. Palegeai de Rochefort, époux de Mlle Prat, a été installé dans sa charge de viguier pour le Roi, de Villeneuve-lès-Avignon.

Mariage Adélaïde Seigneuret. — La nuit du 21 au 22 septembre, M. Louis Bonnet, d'Arles, brigadier des fermes à Villeneuve, à épousé Mlle Adélaïde Seigneuret.

26 septembre. — Prisonnier. — Un inspecteur de police de Paris a arrêté, au port de Villeneuve, un avocat au Parlement de Paris et juge de Corbeil, fugitif, pour avoir enlevé, à M. de Bussi, des sommes approchantes de 400.000 liv. On l'a

Digitized by Google

amené d'Avignon ici par trahison. Il est parti en poste à l'entrée de la nuit, les fers aux pieds et aux mains.

8 octobre. — Chabrel, semoir. — M. Chabrel a fait semer une petite pièce de terre près l'oratoire de St-Honoré, à Bourbon, contenant 6 em. 2 cosses.

Mission. — Elle a été ouverte le dimanche 11 octobre, en présence de Mgr l'Archevêque, qui a donné la bénédiction du T.-S.-Sacrement. On a débuté par une procession générale d'hommes, de femmes et de filles, Pénitents-Noirs et Gris, le Curé, quelques Missionnaires, les Consuls, etc. M. Bridaine, chef de la troupe, a prêché 5 quarts d'heure, etc. Ils ont fait en corps leurs visites le lundi, 12, après dîner.

Vol Duchily. — Le dimanche au soir, 25 octobre, M. Duchily étant dans la foule de l'église, pour l'exercice de la mission, on lui a volé une bourse de 39 louis.

28 octobre. — Chabrel, semailles. — M. Chabrel a fait semer une terre qui est au-dessus de celle semée avec le semoir.

1er novembre. — Procession de la Mission. — S'est faite à Villeneuve une procession bien solennelle, à laquelle Mgr l'Archevêque a porté le St-Sacrement. Toutes les filles étaient rassemblées dans l'église des Religieuses, à 1 h. après-midi; toutes les femmes dans Notre-Dame; tous les jeunes hommes dans la chapelle des Pénitents-Noirs, et les hommes et Pénitents dans St-Pons, dont on avait enlevé tous les bancs. La marche a commencé par les filles ayant toutes un voile blanc, une couronne et un cire. La croix était portée par Mlle Charmasson aînée, Mlle Villacueil et Mlle Emilie Aubert, faisant acolytes et portant tour à tour la croix, ce qui s'est pratiqué de même pour les 3 autres croix, savoir : celle des femmes, MMes Palegeai, Guiraud, Moracé ; celle des jeunes hommes, MM. Bertet, Destubes et Hyacinthe Reynaud ; celle des hommes, MM. de Chabreuil, Duchily et Valghalier.

Marche de la Procession. — Six corps de symphonies espacés, tambours, trompettes, hautbois, cors de chasse, violons, basse, etc.

1° Des Religieuses à la place, entrant par la grande porte de St-Pons, sortant de suite par la porte de côté, filant devant la sacristie et montant par la rue du Bourget, passant devant l'Hôtel-de-Ville jusques à la rue des Chartreux.

2° Prenant à gauche pour venir passer à la place, allant à l'Oratoire, pour y doubler la procession.

Digitized by Google

3° De l'Oratoire, revenant vers N.-D. du côté des Religieuses, tandis que la suite de la procession longeait les ares pour aller à l'Oratoire.

4° De Notre-Dame par la place allant aux Chartreux.

5° Après l'exortation et la bénédiction aux Chartreux, où tout le monde était placé d'une manière admirable, la procession a défilé pour se rendre, en droiture, devant la maison de M. Jonquet, où était un reposoir, et de là, à St-Pons, par la grande porte.

Reprise. — Les filles venant des Religieuses, M. Bridaine à leur tête, et au nombre de plus de cinq cents, ont passé devant Notre-Dame où la croix des femmes les a jointes. Elles étaient plus de mille. Les filles et femmes ayant traversé St-Pons, comme je l'ai dit plus haut, la croix des jeunes gens a marché sortant des Pénitents-Noirs par la porte de communication, ensuite la croix des hommes : plus de mille ; puis les Pénitents-Gris au nombre de 100, puis les Noirs au nombre de 100.

Ensuite le clergé en chapes, 6 bénéficiers, 2 ch^nes, 12 turifères (*sic*) ou levites faisant des évolutions. Le dais porté par 4 jeunes gens en aube et quatre rubans blancs, tenus par MM. Guiraud et Rodier, consuls, Pison et Aubert, ancien officier, nunc procureur du Roi, pour la police.

M^gr portant le St-Sacrement, diacres et soudiacres, MM. Philip et André.... la justice fermant la marche.

Invalides à côté de toutes les croix, la baïonnette au bout du fusil et autour du St-Sacrement, aux portes de St-Pons et à la porte des Chartreux pour ne laisser entrer que les processionnaires.

Toutes les filles rangées à genoux dans la cour des Chartreux, à main droite ; toutes les femmes, à main gauche. Tout le monde a été frappé de voir placer plus de 1,500 personnes, dans cette cour, à genoux.

Dans l'allée de mûriers, les jeunes gens à droite, les hommes mariés à gauche et le reposoir au haut de l'allée, ne laissant qu'un petit passage derrière pour aller chez Dom Procureur. L'arceau qui est au haut de l'allée n'était pas visible. M. Savournin, monté sur une table, a fait une courte exhortation (M. l'Archevêque étant assis sur un fauteuil, les Magistrats et la police sur des bancs, tout le reste debout), ensuite la bénédiction et voilé le St-Sacrement pour donner le

Digitized by Google

temps à la procession de défiler, ce qui a duré plus d'un quart d'heure et demi.

Les invalides ont fait plusieurs décharges de mousqueterie à laquelle on répondait par trois pièces de canon du fort.

Toutes les rues tapissées et la plus grande partie tentée. Les rues étaient jonchées de gens d'Avignon qui, profitant du beau jour, sont venus au nombre de plus de six mille. L'Archevêque a donné en passant la bénédiction aux Religieuses, qui étaient rangées dans le vestibule, ou la pièce, où se tiennent les portières.

La procession qui n'a pas parti qu'à une heure et demie a duré jusqu'à 6, mais en revenant des Chartreux, l'Archevêque faisait doubler le pas, et nous marchions tous les uns sur les autres. Le coup d'œil des lumières dans St-Pons était inconcevable. M. Bridaine était en chaire, son cierge à la main, criant à pleine tête, et a parlé un quart d'heure après la bénédiction, sans songer aux besoins pressants de la plupart des assistants.

Il avait plu tout le samedi, et le dimanche a été un jour à souhait. Je ne crois pas qu'on ait jamais vu une pareille procession dans Villeneuve. Le second consul Valai n'y était pas. Je crois qu'il y avait une quarantaine de musiciens d'Avignon. Les Pénitents-Noirs ont chanté le *Lauda Sion* en parties.

Quelqu'un (ch^ne^ Verdeille) a eu la patience de compter toute la procession. Voici l'état :

Tambours et fifres,	9	Livrée de l'Archevêque,	4
Trompettes timbales,	3	Chapiers,	8
Filles couronnées,	390	Levites et M^e^ de cérémonie,	15
Filles sans couronne,	50	Porte croix, mître et crosse,	3
Femmes et veuves,	458	Prieurs du S.-Sacrement,	6
Jeunes hommes,	318	Dais,	4
Mariés et veufs,	348	Officiers municipaux,	4
Missionnaires,	11	Officiers de justice,	4
Pénitents-Gris,	102	Invalides,	20
Leur symphonie,	8	Archevêque, Diacre, Soudiacre et Granier,	4
Trompettes timbales, des Pénitents-Noirs,	5		
Pénitents-Noirs,	110		
Musique et symphon., des Pénitents-Noirs,	18		
Symphonie du S.-S.,	5		
			1.907

Digitized by Google

Quête du lundi au soir. — M. Bridaine ayant fait un grand éloge de la procession et du zèle des Villeneuviens, a proposé une quête que les Missionnaires allaient faire dans les rangs, pour la Ste-Croix qu'on avait commencé à construire. En moins de 7 minutes ils ont reçu, dans leurs bonnets, 121 liv.

Dispute pour l'emplacement de la Croix. — On avait arrêté, précédemment, qu'un croisillon de fer que Chaly avait entrepris pour 75 liv., serait posé sur le fronton de l'Oratoire en montant à la Tour. Le mardi matin les maçons y travaillaient, tandis qne sur le cimetière plus de 200 personnes demandaient en tumulte que la Croix ne fut pas mise à l'Oratoire. Pendant tout le mardi ce fut une fermentation surprenante. Les Consuls firent une assemblée pour consulter. Il fut arrêté qu'on appellerait M. Bondon pour voir si le croisillon entrepris et fort avancé, pourrait être posé ailleurs qu'à l'Oratoire. Il vint enfin à la prière du 1er Consul et autres qui, après un premier message inutile, y allèrent eux-mêmes. Il examina l'endroit de l'Oratoire et le plan devant St-Pons. Ce dernier fut adopté en faveur des trois quarts des habitants qui le demandaient, et l'on y va planter une belle croix fondée dans les additions de M. Bondon. On la porte avec son piédestal à 450 liv., et la mission vient d'être prorogée jusqu'au 15 pour donner le temps aux serruriers et maçons.

Repas du Chapitre. — Au Chapitre général d'après la Toussaint, il fut proposé de faire une honnêteté aux Missionnaires, et arrêté que ce serait aux frais de ceux du corps qui voudraient être de la coterie, et tout de suite M. de Beaupré, syndic, dressa une liste de MM. le Doyen, Capiscol, Sacristain, Pison, Beaupré, Pellegrin, Verdeille, Aubert, Joubert, Viviez, chnes, et Soumille, Salomon, Vaucher et Herault, en tout 14 payants. Les 9 Missionnaires ci-après nommés, M. le Curé, faisant 24 convives et le père Bruno Meynier, capucin, qui s'y trouva par hasard à souper le dimanche 8 novembre, au Doyenné une table de 20 et une petite de 5.

Au commencement du dessert, on trouva sous l'assiette de M. Baupré une feuille de papier contenant le remerciement suivant :

Remerciement à Mrs Bridaine, Bertrand, Escoraille, Destaville, Savournin, Maillaguier, Bertrand minor, Feline et Cantarel, missionnaires actuels à Villeneuve-lès-

Digitized by Google

Avignon, à l'occasion d'un petit délassement qu'ils ont bien voulu accepter dans le Chapitre de la même ville, le 8 novembre 1767.

Digne chef et membres choisis
Qui de l'Apostolat nous retracez l'image,
Notre salut est votre ouvrage,
Et pour Dieu notre peuple est un peuple conquis;
Contre l'éloquence sublime
Qui déclare la guerre au crime,
Aucun pécheur ne peut tenir,
Et les vertus plus affermies
Sur le modèle de vos vies
Semblent ne devoir plus finir.
Quel zèle ! quel feu ! que de peine !
Vous devancez l'aurore et percez dans la nuit,
Et l'astre brillant qui nous luit
Tout le jour vous voit en haleine,
Aussi, grâces à vos sueurs
Dieu sait-il amollir les cœurs
Que vous moulez comme l'argile.
Ah ! béni soit l'heureux secours,
Bridaine, le Paul de nos jours,
Que vous portez dans notre ville.

MM. Bridaine, missionnaire royal; Bertrand, ch^ne^ de Banniéres de Luchon, aumônier du Roy en la Comté de Foix; Escoraille, prieur de Coudoulet; Savournin, prédicateur de carême; Maillaguier, sacristain de Visan; Bertrand de Bonnieu, cousin du premier, curé de Vachière, diocèse d'Apt; Féline, bénificier et secondaire à St-Gilles; Camarel, ci-devant secondaire à Laidenon.

Suite de la Mission. — Le mercredi 11 novembre, au soir, M. Bridaine entonna, lui-même, le cantique suivant, dont il distribua plusieurs copies imprimées. Il a été continué pendant 3 soirs :

Cet heureux temps est arrivé,
Peuple chéri de Villeneuve,
Où le ciel avait arrêté
De te mettre à l'épreuve.
Pieux désirs trop longtemps combattus
Vous triomphez de mille obstacles,
Le Tout-Puissant, Dieu des vertus,
Fait, quand il veut, des miracles.

Digitized by Google

De la visite du Seigneur,
Craignons de nous rendre coupables,
Qu'il trouve en nous toute l'ardeur
  Dont il nous voit capables.
On dit qu'amour se paye par amour,
Un Dieu vers nous fait les avances,
Vers lui courons à notre tour,
Ou redoutons ses vengeances.

Cédons à ce qu'il veut de nous,
Que tout ici change de face,
Et pour apaiser son courroux
  Profitons de la grâce.
Que l'usurier et le vindicatif
Retournent au Dieu de Clémence,
Et que l'ivrogne et le lascif
Fasse au plutôt pénitence.

Plus de procès, mes chers enfants,
Qu'il règne une heureuse concorde,
Au Dieu de paix qui nous attend,
  Crions : Miséricorde !
Un jour viendra, peut-être y touchons-nous
Qui mettra fin à notre course ;
La mission est pour nous tous
Une admirable ressource.

Plus de mépris des sacrements,
Menons une vie nouvelle.
Profitons de cet heureux temps
  Pour la vie éternelle.
Peut-être, hélas ! c'est le dernier secours
Que la sagesse nous présente ;
De nos péchés rompons le cours
Et remplissons son attente.

Suite de la mission. — Le dimanche 15 novembre le temps étant à la pluie le matin, a paru praticable l'après-dînée, et l'on a fait une très touchante procession, qui a duré depuis 2 h. jusqu'à 6 1/2.

Porte-Croix. — Des filles, M^lles^ Charmasson cadette, Prat et Aubert cadette ; des femmes, M^mes^ Chabreuil, Charlier et Aubert de l'Oratoire ; des jeunes hommes, MM. Charmasson, Seignieuret et Reynaud, américain ; des hommes, MM. Reynaud, Fabre et Seignieuret.

Digitized by Google

Il y avait encore le buste de Ste-Cazarie, celui de St-Pons, Notre-Dame de Bonne-Délivrance, un reliquaire, une Vierge sous un petit baldaquin, etc. Nombre des processionnaires : 2,094.

Il y avait une espèce de lit de parade dont les deux côtés étaient arrêtés à 17 pouces de distance intérieure ; deux montants plantés à tenons et un traversier à 3 pieds 1/2 de hauteur, servant à soutenir la croix dans une attitude inclinée. Ce lit était entièrement couvert partie de linge, partie de toilettes, de rubans, de bouquets, etc. Cette croix, sur son lit de parade, était portée sur les épaules de deux files de jeunes hommes, 18 de chaque côté, nu-pieds, tête nue et une couronne d'épines sur la tête. Chacun avait une serviette en écharpe pour soulager la chair de l'épaule. Elle fut conduite au son du tambour et du fifre, depuis St-Pons jusques vis-à-vis de la maison de M. Duret père, où se fit la station de la croix, le pied tourné vers la place de Villeneuve. Les porte-croix tous à genoux, chair nue sur le pavé, y demeurèrent toujours chargés de la croix, pendant tout le passage de la procession qui dura plus d'une heure. La tête de la procession, où était M. Bridaine, fut jusqu'au bout de la ville, marchant du côté des Chartreux, pour se doubler au dit bout de la ville, filant du côté de l'Ecorchoir. Outre les quatre croix ci-dessus dénommées, il y avait les deux confréries de Pénitents. Ce fut à la queue de celle des Noirs que la grande croix reprit sa marche, suivie du Clergé, des Magistrats et Consuls. M. le Capiscol official, en chape pour faire la bénédiction.

J'oubliais d'avertir que, pendant que les jeunes hommes étaient courbés sous la croix devant Mercurin, M. Escoraille, qui ne la quitta jamais, leur faisait de temps en temps des exhortations très pathétiques. Arrivée devant la Chartreuse, la croix entra dans la première cour, et M. Escoraille fit une exhortation des plus touchantes aux porte-croix, et parlant des pieux solitaires qui étaient témoins, à demi-cachés, de ce spectacle édifiant.

Observez que, tandis que la procession défilait aux deux côtés de la croix, dans la station devant M. Duret, nombre de femmes et même d'hommes, pleuraient à chaudes larmes, ce qui m'en arrachait à moi qui accompagnait toujours le cortége, en surplis et bonnet *quarré*, pour diriger la marche des porte-croix.

Départ et terme de la Procession. — Les filles partirent des

Digitized by Google

Récollets, vinrent entrer dans St-Pons par la grande porte, sortirent par celle du midi, filèrent à la rue du Bourguet, rue de l'Hôtel-de-Ville, rue des Chartreux et de leur côté jusques au bout de la ville.

Se doublant vers l'Écorchoir, suivant jusqu'à la place, faisant le tour de la croix du Chapitre, puis devant les Religieuses, faisant le tour de l'Oratoire, venant jusques devant la maison de M. Guiraud, procureur du Roi, passant sous le mur du cimetière, entrant par la porte du coin, venant jusques vers la porte de la sacristie et revenant tout le long du mur pour y demeurer.

Accident. — Toutes les filles étant rangées sur le cimetière, le long du parapet et poussant le dit parapet, chacune avec ses genoux, sans y prendre garde, faisaient tant de force, qu'on s'aperçut que la muraille désemparait le terrain, ce qui fit reculer tout le monde, et une partie de la muraille (environ 12 pieds) ne tomba que dans la nuit, ou pour mieux dire, ne pouvant plus tenir, on en a arraché les pierres.

3 décembre. — *Mort M*lle *Rostan*, âgée de 87 ans, enterrée au tombeau du scapulaire, sainte fille Thérèse (*sic*).

22 décembre. — *Mort Père Bridaine*, à 11 h. 1/2 du matin, à Roquemaure.... Il avait 66 ans, était missionnaire royal et avait fait 256 missions, dont celle de Villeneuve a été la dernière.

1768

23 janvier. — *M. Monier, juge.* — M. Monier, avocat, ayant été nommé juge par l'abbé de St-André, a été installé par MM. Duris, Guiraud, Charmasson.

M. Malosse, lieutenant de juge. — Le même jour 23 janvier, M. Malosse, avocat, a été installé en qualité de lieutenant de juge, pour l'abbé.

Juge de Tavel (Guiraud). — Le 22 février M. Guiraud a reçu ses provisions de juge de Tavel, pour le seigneur abbé de St-André, évêque de Glandèves, et le lundi 29, il doit être installé et prêter serment à Tavel.

19 mars. — *Supérieure, M*me *St-Michel.* — Mme Dumas St-Michel a été élue supérieure du couvent de Ste-Elisabeth à l'universalité du scrutin.

Digitized by Google

25 mars. — Milice. — Les jeunes gens de Villeneuve ont tiré au sort 3 hommes sur 40. On devait en tirer 4, mais sur les représentations des Consuls, M. l'Intendant a permis d'en retrancher un. C'est un Bourret de la Tour du Pont, un Aubert de la Barthelasse et un valet de la Motte.

9 mai. — Eponge du Chapitre. — M. Rostan a fait recurer l'éponge qui est au devant de ma porte d'entrée. Un homme s'y tient debout. Elle a environ une canne cube.

Rogations. — Les Bénédictins viennent chanter la messe au Chapitre les années paires, comme cette année 1768, et le Chapitre la chante chez eux les années impaires.

Cette année, à cause d'un peu de brouillard, il n'a marché qu'un seul chanoine, 5 bénéficiers et 2 diacres : Pélegrin, Castelan, Soumille, Malosse, Blanc, Rode, Aude et Augier. Les Bénédictins n'étaient également que 8, mais la compagnie d'invalides avec le commandant, M. de Thezan, précédaient la procession. M. le viguier Palegeai a paru pour la seconde fois, ayant déjà assisté à celle de St-Marc.

13 mai. — Mort M. Carles. — M. le Curé a reçu la nouvelle de la mort de M. Carles, peintre établi à Rome, laissant une veuve avec six enfants. La nouvelle n'a été rendue à son frère l'abbé, que le 14, à 2 h. du soir.

16 mai. — M. Malivet. — La justice a fait une descente subite chez M. Malivet, on ne sait pas pourquoi. C'était MM. Monier, Guiraud, procureur du Roi, Charmasson, procureur juridictionnel et le greffier Palegeai.

17 mai. — 4 cavaliers de la maréchaussée d'Avignon l'ont conduit en prison, au Fort, sur les 10 h. du matin, sans qu'on sache pourquoi. Il attendait lui-même des cavaliers pour faire un coup d'éclat, et s'en jactait 1 h. ou 2 auparavant..... Le 3 juin, arrive 2 cavaliers avec un ordre du procureur du Roi du sénéchal pour le traduire. Le 4, ils lui ont intimé le voyage grand matin.

Ste-Cazarie. — La fête de cette sainte qui s'était toujours célébrée la 3e fête de Pentecôte, a été avancée, cette année, par ordre de l'Archevêque, à la seconde fête, à cause que la 3me n'oblige qu'à la messe et permet le travail. On l'a publié au trône de toutes les paroisses d'Avignon et des environs.

2 juin. — Abbé de St-André. — M. de Tressemane, évêque de Glandèves, abbé de St-André, qui devait porter

Digitized by Google

notre Seigneur à la procession générale, et avait promis d'arriver pour cela à huit heures du matin, n'étant arrivé qu'à 8 h. 1/2 (avec des prêtres et abbé de St-Charles pour l'assister), a trouvé la procession en marche. C'est un trait de moines.

Avignon pris par le Roi (52.)

24 juin. — Chartreux. — Repas magnifique. — MM. les Chartreux ont eu à dîner M. le marquis de Rochechouard, lieutenant général, commandant en Provence pour le Roi, et actuellement commandant à Avignon, plus les commissaires du Parlement, premier et second présidents, 8 conseillers, 2 gens du Roi, des substituts, greffiers, huissiers, etc. Une table de 30 couverts et une de 7. Tous ces MM. ont promené dans les jardins de la Chartreuse et la Bibliothèque. Pendant le repas, symphonie qui se trouvait ici pour la procession des Pénitents-Noirs. Dom Prieur leur a donné 12 liv. Ils ont aussi été à St-André pour le coup d'œil. Ils n'ont passé le Rhône qu'à 7 h. 1/2, point de canon.

Ils ont entendu aux Chartreux le motet de M. Boeri, chanté assez bien par des personnes dont la plupart ne savent pas lire.

24 juin. — Mort la Reine. — Service funèbre pour la Reine, à N.-D.-des-Doms, le vendredi 15 juillet. Au Chapitre, le 16. M. le Doyen a officié, le dit jour; aux Bénédictins, l'évêque de Glandèves a officié (53).

M. Rostan. — Après avoir dit pendant 50 ans la messe, toujours aux Religieuses, le jour de St-Laurent, a fait retirer tous ses ornements, son prie-Dieu et sa commode, et a commencé le 11 août, à dire la messe au Chapitre, ayant mis son prie-Dieu dans la petite sacristie.

Joutes sur le Rhône. — Le jour de St-Louis, marqué par des joutes, que les patrons d'Avignon, Gaspart Mele et autres, devaient donner à M. de Rochechouard, fut troublé par un grand vent et par la crue du Rhône..... partie remise au dimanche suivant, 28 août. Ce jour-là on a mis des sentinelles sur l'isle de Piot, pour exiger que les personnes de Villeneuve, qui viendraient sur *l'isle*, payassent 4ˢ. Tous les honnêtes gens se sont abstenus d'y aller, pour ne pas autoriser une entreprise si peu réfléchie et si injuste. M. Duret fils, s'est présenté pour faire des représentations, et a été hué par la populace. Les joutes n'étant pas finies, renvoyées à vendredi prochain, fête de St-Agricol.

Digitized by Google

Le lundi 19, M. Duret, de son côté, M^rs les Consuls, du leur, et M^rs Palegeai, Charmasson et Vergnes, ayant écrit à M. de Moncamp pour se plaindre de l'entreprise ci-dessus, il leur a répondu courrier par courrier, ainsi qu'à M. de Rochechouard, pour faire cesser les plaintes et supprimer la 2^e représentation des joutes, qui devait se faire le 2 septembre, avec ordre à M. Duret d'y tenir la main, ajoutant qu'il n'avait permis ces joutes que pour une seule fois. En effet, tout a été fixé à la grande satisfaction de Villeneuve et confusion d'Avignon.

7 septembre. — Madame de Rochechouard. — Est venue dîner aux Chartreux, avec son mari, Mad. la comtesse de Brancas, Mad. d'Oms, Mad. de Boulbon et son mari, l'abbé de St-André, M. de Laboissière, M. de Massip, avocat du Roi au sénéchal, et 3 religieux, total 12. M. Duret avait fait tenter et tapisser la grande barque très proprement ; l'abbé Verdeille et moi fûmes au devant sur la Barthelasse. On tira 12 boîtes d'Avignon, devant les Récolets, à l'arrivée et au départ de M^rs les Consuls, Conseillers et habitants, tous en habit noir, au nombre d'une vingtaine, furent tout de suite (à 1 heure) visiter et complimenter Madame.....

Baptême du Chily. — Le dimanche 11 septembre, la fille de M. du Chily, née depuis plusieurs mois, a été tenue sur les fonts par M. le comte de Suze et M^lle Marguerite de Villacueil, tante de la baptisée. Il y avait beaucoup de spectateurs, un tambour, un fifre et le drapeau de la jeunesse. Nommée Eléonor, Olympie, Charlotte.

3 octobre. — Évêque de Marseille. — J'ai été prié à dîner chez l'Evêque de Marseille au Capiscolat. Nous étions dix, lui, deux Prat, Palegeai, Viguier, Duret père, M. Vitalis, avocat du clergé de Provence, M. Calvet, M. de Pluvinal d'Avignon, ch^ne Aubert et moi.

Récolte de vin. — Fort abondante cette année, malgré la dépravation de nos vignes. Le Chapitre a donné 6 barals 1/2 par chanoine.

Évêque de Marseille. — M'a fait l'honneur de venir voir mes misères dans ma chambre. Il a vu le petit moulin à la polonaise, l'étuve à lampe, etc.

23 octobre. — M^me la veuve Carles. — Est arrivée M^me Carles, romaine, veuve, avec 3 enfants, belle-sœur à M. l'abbé Carles, bénéficier. Elle a laissé une fille à Rome.

Digitized by Google

Sœur Pelenc. — Réception. — Le dimanche 30 octobre, la sœur Pelenc qui gouvernait l'hôpital de Villeneuve, depuis plus de 3 ans, avec l'approbation générale, a été reçue dans la communauté de la Providence, à la grande satisfaction de tout le monde.

Procès des Evêques. — Entre Mgr de Belloy et Mgr de Tressemanes, au sujet des réparations à faire à l'abbaye de St-André, terminé le 19 novembre. Le premier a compté au dernier 15 mille francs, etc.

27 novembre. — Cimetière nouveau. — M. le Curé a béni (d'autorité de l'Archevêque) le nouveau cimetière dont la communauté a fait l'emplette au camp de bataille, et qu'elle a fait entourer de hautes murailles. On y est allé processionnellement avec les Consuls en chaperons, Mrs Guiraud, Valai et Rodier. J'étais à vêpres pendant qu'on faisait la bénédiction. Le premier homme y enterré a été un invalide, Jean Constant dit Frape, le 30 novembre, et la 1re femme, Magdeleine Simonette, veuve d'Esprit Durand, enterrée le 4 décembre.

1769

1er janvier. — Pluie extraordinaire. — Il a plu pendant tout le jour d'une pluie douce, mais dans la nuit elle a été très forte, avec tonnerre et grêle. J'ai trouvé, le 2 au matin, 37 lignes dans mon mesure-pluie. Le fossé de devant ma chambre du Chapitre étant impraticacle, j'ai passé la nuit auprès du feu, maison Verdeille, quoiqu'on m'ait offert plus d'un lit.

14 mai. — Vol de Chabrel. — M. Chabrel a reconnu qu'on lui avait pris dans un placard, sans fracture, 211 liv. dans la nuit du 14 au 15. Cet argent, moins 25 liv., a été jeté dans un endroit à porté d'être trouvé, comme l'a trouvé sa mère, plié dans une serviette.

Marché de Villeneuve. — Le jeudi 13 juillet, a été renouvelé l'ancien marché qui se tenait autrefois à Villeneuve, mais aboli depuis très longtemps. Il a assez bien commencé, reste à savoir s'il continuera. Il y avait du bled, des ânes, des cochons, des vaches, des veaux, etc.

15 juillet. — Curé nouveau. — M. Leidier, jeune prêtre de 26 ans, a été reçu curé de Villeneuve, par résignation de M. Michal Prat, sous 400 liv. de pension.

Digitized by Google

27 juillet. — Arnaud, bénéficier. — M. Arnaud, jadis sous-diacre du Chapitre, depuis chanoine et ensuite secondaire au St-Esprit, a été reçu bénéficier par résignation de M. Daniel.

Chaly père et fils. — Accusés d'avoir fait une fausse clef pour Marion, ancienne servante de M. Linsolas, qui est aujourd'hui au cachot à St-André, sont partis le 30 juillet pour passer chez l'étranger.

Madame Linsolas. — Action admirable. — La nommée Marion.... fille de service de M. Duret fils, et ensuite de M. Linsolas, avait volé à ce dernier 22 louis, du linge, des coiffes, des dentelles, des cocons étouffés, etc. Elle demeurait en chambre à Avignon depuis plusieurs..... et vers la Fête-Dieu de cette année, Mad. Linsolas la trouva tout-à-coup dans ses appartements, dont elle eut une telle frayeur, que la voleuse s'échappa sans que personne put découvrir sa marche. Elle retourna à Avignon où elle fut remarquée. Madame Linsolas se fit rendre tous ses effets volés, et le même jour le procureur du Roi d'Avignon, à la demande de celui de Villeneuve, la fit arrêter et mettre en prison. Elle y a resté assez long, jusqu'à environ la mi-juillet, que M. Guiraud, proc. du Roi, la fit traduire aux prisons de St-André où elle était au cachot.

Mad. de Linsolas, prévoyant qu'elle serait punie de mort et découvrirait nombre de complices dans la ville, a mis tout en jeu pour la sauver ; mais voyant toutes les apparences contraires, elle forme la résolution de la faire évader, et voici comme elle s'y prend, malgré une garde très rigoureuse de six invalides qui la surveillaient.

Le 8 au soir, accompagnée de M^lle^ Duret, fille du subdélégué et de M^lle^ Marianne Verdeille, elle monte au fort et se fait introduire au cachot, où après quelque court entretien en présence du sergent de garde, la fille, prévenue d'avance, demande à parler en particulier à sa maîtresse, Mad. Linsolas. Le sergent est prié de sortir pour un moment hors du cachot, dont Madame pousse la porte pour n'être pas aperçue. Dans le moment la prisonnière, qui, déjà dans son lit, était habillée comme Mad. Linsolas, se lève, reçoit le manteau de cette dame avec son chapeau à gaze abattue. La dame se couche dans le lit, et la prisonnière travestie sort avec M^lle^ Duret et Marianne. Il était huit heures du soir. Aucun (*sic*) sentinelle ne se doute du stratagème. Nota que cette dame en entrant aux prisons faisait semblant de se plaindre d'un mal de dents

Digitized by Google

violent, et tenait un mouchoir sur sa joue qui la masquait assez bien pour une telle heure. La prisonnière, de même taille et avec de semblables habits, tient également un mouchoir sur sa joue et prend le bras de M^lle^ Duret.

Toutes trois sortent sans être reconnues, et quelque temps après, M. Seigneuret, chirurgien major du fort St-André, fut averti d'aller voir la prisonnière qui se trouvait mal. Quelle fut sa surprise en trouvant dans le lit Mad. Linsolas, qui se fit connaitre, et la bombe éclata. M. de Thezan, commandant de la troupe en est bientôt averti et fait des plaintes sans nombre à la dame travestie en prisonnière. Il fit fermer le fort qui ne s'ouvrit que, lorsque M. Guiraud, procureur du Roi, y monta avec la justice pour verbaliser. Les père et mère de Mad. Linsolas furent voir leur fille et promirent de la représenter en toute occasion, au moyen de quoi elle sortit du fort entre une et deux heures après minuit, etc.

12 août. — Paligeai. — Enlèvement. — A 2 h. après minuit, M^lle^ Palegeai, fille âgée de 13 à 14 ans, a été enlevée par un picpus défroqué qui montrait les écoles à Rochefort. On les a arrêtés à Remoulins, l'enleveur conduit.

Hôtel de Ville. — Le dimanche 27 août il s'est fait une nombreuses assemblée dans l'appartement de M. Duret, ch^ne^, pour former un syndicat et s'opposer à l'achat de la maison de Mad. Reboul, que les Consuls et Conseillers ont délibéré de faire. Ce projet a commencé sous le consulat précédent de Guiraud, Vallai et Rodier, et allait s'exécuter sous celui-ci.

A la tête des syndics est M. Calvet avec les principaux centenaires de Villeneuve. M. Vergnes, médecin, a été nommé syndic *unâ voce*. Chacun de la 1^re^ classe a donné 3 livres, de la 2^e^ 2 liv. et de la 3^e^ 20 sols. Le 28, le syndicat a fait signifier un acte qui déclare le syndic et l'opposition. Cette affaire va nous amuser.

Le 14 septembre, on a su que M. l'Intendant a appointé la requête du syndic.

Fournès, 2^me^ messe. — Le dimanche 10 septembre M. le chanoine Viviers a commencé le service à 200 liv.

Nouveau prieur Chartreux. — Dom Cernet, visiteur et prieur, ayant eu une attaque d'apoplexie, le 8 septembre dernier, dont il n'a jamais été parfaitement guéri, en ayant même ressenti plusieurs autres depuis, et la tête n'y étant pas bien,

Digitized by Google

le général a nommé pour le remplacer dans le prieuré Dom Jonas, qui est arrivé le 19 novembre et a été installé le 20, mais il n'est que co-visiteur, le visiteur étant Dom Bouffier à Bompas, chose nouvelle pour Villeneuve.

Marion, voleuse. — Cette Marion échappée des prisons par les secours de Madame Linsolas, est revenue se faire prendre à Avignon, s'étant rendue au logement de la maréchaussée le 22 décembre à 8 heures du matin. Elle a été remise en prison. Elle passera mal son temps.

Thermomètre présenté au Roi. — Le dimanche 10 septembre M. Le Monnier, premier médecin ordinaire du Roi et de l'Académie des sciences, a présenté au Roi, à son lever, mon thermomètre à 4 tubes, le tenant de sa main gauche, et mon cousin l'abbé Augier de sa main droite.

(L'Abbé Soumille était associé correspondant des Académies royales des sciences de Paris, Toulouse et Montpellier).

1770

Mort M. Martin, lieutenant de cavalerie, natif de Villeneuve, paysan de naissance et fort brave officier, d'une figure intéressante, le 3 mars 1770. Enterré le 4 avec beaucoup de Pénitents-Gris et un détachement de dix invalides. Enterré à St-Pons.

Hôtel de Ville (suite). — Les esprits s'échauffent. Le samedi 10 mars M. Duret fils ouvertement, et M. Guiraud (pr. du R.) en cachette, sont partis pour Montpellier dans le carosse du messager, et le lundi 12 M. Vergnes, syndic, et M. Balze, orateur du syndicat, sont partis dans la chaise de M. Calvet pour prendre la poste à Remoulins.

Sœur Marguerite. — *Réception.* — A la Providence, pour rester à l'hôpital, le dimanche 4 mars, a pris l'habit noir. La sœur Pelenc rentrée dans la Providence pour y vaquer à ce qu'on jugera à propos de l'employer.

Equivalent. — Villeneuve, en vertu de ses anciens priviléges, ayant toujours été immune de l'équivalent, vient enfin d'y être assujettie, et la publication en a été affichée le 1er avril. Ce même jour, les Consuls ont reçu de leur avocat au Conseil la nouvelle de la perte de leur procès ou des défenses qu'ils donnaient pour éluder cet impôt (54).

Digitized by Google

17 mai. — Hôtel de Ville (suite). — Est arrivé M. Colomb, commissaire..... On a visité l'ancien auditoire, l'ancien Hôtel de Ville et la maison de Madame Reboul, tout a paru visiblement en faveur du syndicat, etc.

22 mai. — Domaine du Roi. — J'ai lu à la place un placard écrit à la main, contenant extrait d'un arrêt du Conseil, du 16 février 1770, par lequel il conste qu'on a fait une offre de 500 liv. de rente au Roi et du sol par livre du capital au denier trente, pour la revente du domaine du Roi dont jouit la ville de Villeneuve, comme engagiste depuis 1696; qu'il y aura 3 publications de huitaine en huitaine, et ensuite procédé à la revente du dit domaine par devant M. Duret, subdélégué, au jour et heure qu'il assignera, et l'adjudicataire remboursera la finance des anciens engagistes (55).

5 juin. — Mariage Chabrel et Guibert. — Au soir M. Chabrel, fils à Antoine, jeune avocat de 20 ans, a épousé M^lle^ Guibert, d'Avignon, fille unique et riche héritière. Ils ont soupé à Avignon et sont venus coucher ici fort tard (56).

6 juin. — Testament de Rostan. — Avant midi M. Rostan, bénéficier aveugle, a refait son testament, dans lequel, après avoir légué tous ses ornements d'église aux religieuses, calice, etc., 4,000 liv. à l'abbé Bruneau pour ses bons services, 1,000 liv. à l'abbé Blanc pour avoir fait choriste plusieurs fois pour lui, 500 liv. à la servante qui le verra mourir, son linge aux pauvres, etc., il nommait son héritière M^lle^ la Veuve Bertet, sa parente, etc. Aujourd'hui il a fait un codicile (6 juin), chez M. Gleize, par lequel il nomme son héritier M. Calvet, donne son linge à l'hôpital, etc.

6 juin. — Fournès. — Curé. — Procès. — Le curé de Fournès qui plaidait, à Nimes, contre le Chapitre de Villeneuve, a perdu son procès avec les dépens de la sentence et des épices, les autres compensés. Il prétend jouir de l'augmentation que l'édit accorde aux curés et en outre percevoir les novelles. Il recevait pour cela sous main des secours en argent de 10 ou 12 de ses confrères voisins qui s'étaient ligués avec lui pour faire cause commune.

23 juin. — Hôtel de ville (suite). — Veille de St-Jean, les délibérants ayant reçu par un exprès en poste l'ordonnance de l'intendant, qui permet l'achat de la maison de Madame Reboul, le contrat fut passé le même jour, écrivant Gleize, et le soir

Digitized by Google

l'ordonnance fut signifiée à toutes les parties, les syndiqués condamnés aux dépens de la descente du commissaire et autres y relatifs. Le lendemain, jour de St-Jean, le Conseil politique s'assembla dans la nouvelle maison et y procéda à l'élection des Consuls (57).

Le 28 on a arraché de l'ancien Hôtel de Ville les fausses balances et mesures qui y étaient clouées et on les a attachées à la façade du nouvel Hôtel de Ville.

20 juillet. — Pont de batteaux. — M. Duret a donné son avis sur la requête de M. Forthia, tendant à la construction d'un port de batteaux, que le Conseil a renvoyée à M. l'Intendant. M. Boucher, inspecteur nommé pour venir examiner le local, a paru le 18 octobre... et reviendra dans peu.

1er août. — Changement de pension. — Je me suis mis en pension chez mon cousin Augier, sur le même pied que j'étais chez les Verdeilles.

2 août. — Bénéficier nouveau. — M. Aude, ci-devant diacre, a été nommé bénéficier, par le Chapitre, sur la démission de M. Arnaud. . . . . M. Piala touche l'orgue joliment et sera organiste.

Mort M. Nicolas Castelan, âgé de 80 ans, le 3 septembre.

4 septembre. — M. Héraud qui était bénéficier soudiacre depuis 8 ans, nouveau bénéficier. Il a eu une farandole de recommandations et a été nommé *una voce*.

Nouveau soudiacre, 4 septembre, M. Charmasson de Saint-Geniez, sur la démission de M. Héraud, faite immédiatement après sa mise en possession.

Mort de la consulesse Moutet. — Le 8 octobre la femme de Moutet, des Tuileries, 3e consul, est morte.

Mort de Madame Ricaud. — Le 10 octobre est morte Madame Ricaud..... Elle avait la manie, depuis plus de 20 ans, de croire qu'on posait des sonnettes auprès de sa chambre, pour masquer, disait-elle, le bruit des balanciers avec lesquels on frappait la fausse monnaie dans Villeneuve. Le vrai de tout cela, c'est qu'elle avait un tintement d'oreille, depuis la.....

Contrôleur nouveau des actes. — M. Bertrand, arrivé le 8 ou le 9 octobre, M. Nouel ayant demandé d'être remplacé.

Aubert, chanoine, désarmé. — Le 17 août au soir, les deux archers qui avaient servi de recors chez Madame Reboul,

Digitized by Google

(pour une saisie), ont été portés au Rhône, par M. Duret fils, pour attendre le chanoine Aubert venant de la Barthelasse avec son beau fusil, et le lui ont enlevé avec injonction de payer l'amende. Vengeance de délibérants contre les syndiqués.

18 octobre. — Hôtel de Ville. — Les religieuses ont donné assignation pour déclarer leur hypothèque vis à vis des tiers acquéreurs, où sont compris M. Duris, l'Hôtel de Ville, terre de Charmasson, terre de Brun, maison des Framaçons, terre de Pujaut, etc., assignation à quinzaine à Nimes. Suivant une lettre de M. l'Intendant, adressée à M. Aubert fils, l'affaire est perdue sans ressource pour les syndiqués. Ce magistrat gagné par les raisons de M. Duret, son subdélégué et son homme de confiance, témoigne ne vouloir plus recevoir d'avis contre l'administration consulaire.

Prince de Beauvau. — Arrivé à la Chartreuse, le 25 novembre, à 2 heures du matin. Grand mouvement dans la ville. Bravade, timbales, trompettes, rues tapissées, dais à la porte des Chartreux, qu'il n'a pas voulu accepter. Il a été visiter à midi le fort Saint-André, les prisons et généralement toutes choses, pendant une heure et demie. De là descendu au Rhône pour voir le pont, mais étant trop tard il n'a été que jusqu'au bac. A passé à la place pour aller dîner aux Chartreux. Les officiers municipaux lui avaient fait visite à 11 heures, les officiers de justice, M. Vergnes en robe tout seul. Le Chapitre en corps. A la première vue il m'a reconnu, etc. A 5 heures et demie du soir j'ai encore paru devant lui, avec Boudon et Héraud, pour lui montrer le plan du pont qu'on va construire. Il l'a vu en présence de tous les officiers (de Rouergue) qui lui sont venus faire visite. Il est parti à 4 heures du soir (58).

1771

6 janvier. — Mort du Père Mathias Odoyer. — Sur les dix heures du matin est mort subitement le pauvre Père Mathias Odoyer, mon confesseur, Récollet, ayant confessé le chanoine Verdeille une heure avant sa mort, à 84 ans et 6 mois.

18 janvier. — M. Prat. — Accident. — Fait remarquable: à 5 heures du matin, M. Prat, ancien curé à Saint-Pons, faisant sa résidence chez son neveu, capiscol actuel, est attaqué d'un accident... son neveu étant à Roquemaure et le jeune curé actuel étant aussi couché au capiscolat. On appelle un

Digitized by Google

chanoine du Chapitre pour l'aller confesser. Sur les 8 à 9 heures se trouvant un peu mieux, ayant recouvré la reconnaissance et la parole, il demande qu'on lui porte le viatique. Le Chapitre en corps s'y rend après la grand'messe, et le malade est administré par un chanoine en présence du jeune curé. Une heure après le malade demande encore l'extrême-onction qui lui est faite par un chanoine du Chapitre, le jeune curé toujours présent ; ce qui prouve bien que le capiscolat fait partie du Chapitre, quoiqu'il soit séparé de l'enclos par le chemin public allant d'Avignon à Remoulins.

20 février. — Mort M. Prat, ancien curé, à 3 heures du matin, d'un accident. L'enlèvement du corps fait le dit jour par le Chapitre, absoute dans notre église et remise faite au nouveau curé, à notre porte, pour être enseveli au cimetière, suivant son testament. Néanmoins, à la sollicitation des Bénédictins, le nouveau curé a fait un acte, au Chapitre avant l'enlèvement, pour déclarer n'acquiescer au dit enlèvement au préjudice de ses droits.

Pont d'Avignon. — Par une lettre de M. le marquis de Fortia, écrite de Paris le 9 mars, à Pons Héraud, et reçue le 14, il est dit qu'il a obtenu l'arrêt qui permet l'établissement du pont tarif de Tarascon et exemption de foraine sur les bois destinés à cet objet. Il demande de l'argent pour le faire sceller. *Videbimus* (59).

24 mars. — Dimanche des Rameaux. — Ayant bien gelé on a béni les rameaux au scapulaire et chanté l'hymne *Gloria*, etc, dans le tambour de la grande porte, la petite y étant fermée.

10 avril. — Tableau du Chapitre. — J'ai présenté au Chapitre le tableau sommaire, etc., de ma composition et écrit de ma main... Il contient d'un côté les arrangements du chœur, depuis 1700 jusqu'à ce jour, et de l'autre une courte explication sur chaque sujet.

11 avril. — Pont d'Avignon. — J'ai vu copie de l'arrêt et j'augure, ou qu'il ne se fera pas ou que ce sera par d'autres entrepreneurs que Rigaud et Héraud, par la raison qu'il faut que tout soit fini avant que de tirer le passage, et ce sont de trop grosses avances pour de si petits entrepreneurs, etc.

23 mai. — Chapitre. — M. le chanoine Bertet a fait un acte au Chapitre pour faire cesser les fonctions curiales et autres que font à St-Pons quelques membres du Chapitre et

Digitized by Google

surtout M. Aude, bénéficier, qui est secondaire au dit St-Pons auprès du curé Leydier, son neveu. Nous verrons la suite s'il plait à Dieu.

Abbaye de Saint-André. — Mise à l'économat, depuis peu, par la démission de M. de Tressemane, abbé, évêque de Glandèves, qui s'est également démis de son évêché pour l'abbaye de St-Georges, diocèse de Rouen, suivant sa lettre écrite, au prieur des Bénédictins, le 2 juillet (60).

2 août. — *Mort de la vieille Chabrel.* — Rose... épouse du vieux Chabrel, mère d'Antoine Chabrel, grand'mère de Chabrel fils, avocat de 22 ans, est morte et enterrée assez solennellement (61).

Pont d'Avignon. — Le dimanche 4 août, après vêpres, nous avons appris que les princes de Guéméné et de Chimay, s'étaient chargés de l'entreprise du pont, ce qui a réjoui toute la ville (62).

11 août. — *Pénitents-Gris.* — Allés en procession, portant N.-D.-de-Bonne-Délivrance, à Avignon, communiés aux Pénitents-Gris pour la pluie, et au retour entrés dans la cour de l'abbaye de Saint-Laurent où l'on doit dresser un autel.

Arnaud, abbé. — Retiré de la *Gazette de France,* avec 3000 liv. de pension, au mois de septembre 1771 (63).

5 novembre. — *Bénédictins.* — *Machine hydraulique.* — J'ai fait porter aux Bénédictins une machine hydraulique pour être appliquée en grand au puits de Saint-André. C'est un grand seau qui doit contenir 4 barals d'eau, et qui, au moyen d'une bête ou du vent, monte et descend, se remplit et se vide, sans que personne s'en mêle, etc. Je l'ai montré et expliqué à toute la communauté qui en a paru satisfaite.

Chapitre général. — Le mercredi 6 novembre, en Chapitre général, il a été délibéré qu'on règlerait la présente deux fois par an et dans le lieu désigné par les anciens réglements aux 1er août et 1er février. La séance trop longue à cause de la défense que le Chapitre veut faire qu'aucun du corps ne puisse marcher sous la croix du curé de St-Pons, permettant d'ailleurs toutes les bonnes œuvres compatibles avec le service de notre église, la séance, dis-je, a été renvoyée au lendemain 7 ou après la lecture d'un arrêt de Toulouse du 21 août 1710; le bas chœur a été congédié et le Chapitre va statuer au sujet de Saint-Pons.

Digitized by Google

Bouteilles marquées. — Le mardi 26 novembre on a commencé à l'Hôtel de Ville de marquer les bouteilles des cabaretiers par un collier de fer-blanc, marqué d'un poinçon de la ville. Il leur en coûte 3 sols pour chacune.

4 décembre. — Clavecin organisé. — Concert à l'Hôtel de Ville d'un clavecin admirable, touché par le sieur de Virbès et son fils, âgé de 11 ans, lequel clavecin rend le son de plusieurs autres instruments (avec de simples cordes) comme bassons, clairons, clarinettes, flageolet, harpe, tambourin, etc., c'est une belle pièce et très bien touchée. 24 s.

13 décembre. — Concert singulier. — A l'Hôtel de Ville j'ai vu un Allemand jouant tout à la fois de deux *corps* de chasse en tierce et de la harpe à deux parties. Il donnait du *corps* et pinçait la harpe séparément d'une manière médiocre.

1772

27 février. — Mort de Madame Prat (Saint-Jean), religieuse. — Inhumée le 28, officiant chanoine Augier, et au convoi en habit de chœur, Malosse, Salomon, Rodes, Héraud, Vaucher et moi.

14 mars. — Mort M. Rostan, l'ancien des bénéficiers.

15 mars. — Nouveau bénéficier. — Germain Vaucher nommé et installé avant midi.

Nouveau diacre. — Charles Bertet, neveu du chanoine, nommé à la diaconale de Vaucher. Il est au séminaire.

9 avril. — Sel augmenté. — On a commencé à Villeneuve de faire payer une augmentation de 4 liv. 12 s. 6 d. par minot; c'était 26 liv. 5 s. et maintenant 30 liv. 17 s. 6 d.

20 avril.— Maire de Villeneuve. — Après vêpres M. J. B. Chabrel ayant présenté ses provisions au Conseil renforcé, assemblé, et ayant fait lecture de ses provisions, dispense d'âge et enquête de vie et mœurs, le Conseil s'est opposé à sa réception par une délibération peu mesurée, contre laquelle le dit Chabrel a porté plainte, le 21, pour faire une procédure qu'il enverra en cour. Les trois Consuls y ont déposé. Arrêt du Conseil d'État du 6 mai qui casse la délibération, ordonne qu'elle sera biffée sur les registres : que le pourvu sera installé, et si quelqu'un s'y oppose, 6.000 liv. de punition

Digitized by Google

au profit du dit Chabrel et rendus incapables de jamais entrer au Conseil, etc. (64).

1er mai. — Inoculation. — Petit Pison. — Par M. Brunel fils, maître-chirurgien d'Avignon. C'est le premier exemple pour Villeneuve.

20 mai. — Mort Dom Rouvière de Cernet, ancien visiteur de Provence, en état d'enfance depuis plusieurs années, le 20 mai après midi.

Maire. — Installation. — Le jeudi 28 mai, jour de l'Ascension, M. Chabrel, maire, a été installé dans cette charge. La délibération du 21 avril qui avait empêché sa réception, rayée et biffée sur le registre de la communauté, il a été conduit par un nombreux cortége, de l'Hôtel de Ville chez lui, en passant devant M. Jonquet, les religieuses, etc., avec tambours, fifres, timbales, trompettes, basses, violons et la musique du régiment royal corse qui est en garnison à Avignon. Le soir des fusées volantes, etc. M. Charmasson a fait un comparant à l'Hôtel de Ville, dont j'ignore la teneur, c'est toujours de sa main que les délibérants font tirer le marron du feu (65).

1er juin. — Mort petit Pison, d'une fièvre putride, causée par la petite vérole trop faiblement poussée, après des *mal* et moins *mal* sans fin.

18 juin. — Maire, procession. — Fête-Dieu, M. Chabrel, maire, voulant prendre sa place après le Viguier royal, suivant l'usage, a été repoussé et coudoyé dans l'église des Bénédictins, en présence du St-Sacrement que Dom Prieur tenait entre les mains, par M. Charmasson, juge pour l'abbé. Cette affaire va être sérieuse. Après avoir présenté requête au lieutenant criminel de Nimes, qui fut appointée, les parents de part et d'autre ont accommodé cette affaire (quant au criminel), le 24 juin au soir. Pour la présence on attend la réponse de la Cour (66).

18 juillet. — Exécution de justice. — A 5 heures du soir jusqu'à 7 a été mise au carcan une femme de Caderousse ; *item* un jeune homme d'Avignon, d'une contenance insolente, attaché aux barreaux de la boucherie, ayant devant la poitrine un grand écriteau imprimé : « Voleur de marchandises en foire, » ensuite marqué au fer rouge sur l'épaule : « Vol » et pour être envoyé aux galères. C'était pour avoir volé, en der-

Digitized by Google

nière foire de Saint-André, des couvertures de différentes sortes. Le bourreau de Nimes a fait l'exécution, accompagné d'un valet d'une figure vraiment patibulaire.

Mort Mlle Malosse. — La nuit du 20 au 21 juillet, Mlle Marguerite Duret, épouse de M. Malosse de Colombier, fort âgée, ayant 50 ans de mariage. Sa famille est venue demeurer dans la maison de M. Aubert, à la Place, le père, veuf, étant aveugle depuis quelques années (67).

Nouveau Prieur. — Dom La Serre, bénédictin, arrivé le jeudi 23 juillet 1772.

13 août. — Augmentation de passage. — On a commencé d'exiger une augmentation de passage, au bac à traille, de 8 s pour livre, des personnes et des marchandises au profit du Roy. On donne actuellement 6d au lieu du 4 que l'on donnait.

Cheminée tournante. — C'est le 1er septembre qu'a été posée la machine tournante pour évacuer la fumée de la cheminée de la cuisine dans mon appartement. Elle a été assayée le 2 avec succès.

Rhône gros. — Le dimanche 27 septembre, la lame d'eau venait au portail de la ville devant l'ancien bureau des fermes, aujourd'hui le Luxembourg.

Venissac Marianne. — Entrée à la Providence comme pensionnaire, à demi-pension (6 liv.), le 2 novembre. Je lui ai prêté 2 draps, 4 serviettes et un couvert de métal de Prince.

Vicaire aux Chartreux. — Dom Daru prenant la place de Dom Camaret, qui part le 9 novembre, pour être prieur à Aix à la place de Dom Perault qui passe prieur à la Verne, etc. Dom Cyprien va vicaire à Marseille et Dom Lazare, vicaire à Aix.

10 novembve. — Feu aux Chartreux. — Après-midi à la Bugade, point de vent et beau soleil. Un domestique y a été brûlé à mort. On l'a confessé et l'on ne sait pas encore s'il en mourra. Le feu avait aussi pénétré dans la chambre de Dom Vicaire, qui est en chemin pour Aix.

1773

4 janvier. — Médecin major Gastaldi (Providence). — M. Gastaldi, médecin estimé d'Avignon, ayant obtenu un brevet du Roi, pour être médecin major de l'hôpital royal de

Digitized by Google

Villeneuve-lès-Avignon, a été installé par M. Roussière, commissaire des guerres. L'hôpital est appelé *royal*, parce qu'on y reçoit les invalides du fort St-André. M. Seigneuret, chirurgien major du dit fort, a donné un grand repas à cette occasion, chez M. le Capiscol, son oncle.

5. — Invitation singulière. — M. de Thezan, cap. commandant au fort St-André, qui avait été prié au repas de M. Seigneuret, invita à dîner le lendemain d'une manière tout-à-fait singulière. Il envoya 6 soldats et un sergent avec le sponton pour prier ceux de la ville, savoir : chez M. Charmasson, juge, chez M. le Capiscol, etc. On dit que cette invitation jeta d'abord l'alarme dans une maison, mais qu'on se rassura quand le sergent se fut expliqué. Il n'y eut que 7 personnes au repas, où l'on comptait 5 entrées.

13 janvier. — Mort Mad. Cabassole, religieuse. — Au couvent de Ste-Elisabeth, avec tapage, M. le Curé ayant voulu l'administrer mal à propos.

10 février. — Mort Mad. Paligeai. — A 5 h. du soir, Mlle Prat, épouse de M. Paligeai, viguier royal, inhumée le 11 dans son caveau de notre église. Les vêpres ont été retardées de 1/2 heure.

Mort M. Delandes, curé de Tavel, le 11 février.

1er mars. — Du Chili, saisie. — Saisi chez l'Armand, Cheval-Blanc, 5 carottes de tabac de Mont-Louis, accompagnées d'une lettre cachetée qu'il adressait au curé de Roquemaure. Nous verrons comme cela tournera.

Nouveau chanoine M. Salomon. — A la place de Pellegrin, mort. Mis en possession le 1er juillet, à 2 1/2 du soir, et a officié tout de suite, à vêpres, étant de semaine.

Abbaye de St-André. — Donnée depuis peu à l'Évêque de Grenoble, M. Cayrol de Mardaillan. Son frère, chevalier de St-Louis, qui signe : Mardaillan, est ici depuis 4 jours, logé chez Jonquet, dînant aujourd'hui (6 août) aux Bénédictins avec les Pisons, Calvet, doyen, et son frère, capiscol, etc. (68).

St-Roch. — Le jour de St-Roch, jour de luttes à Avignon, le jeunesse qui, depuis l'année dernière, en voulait à celle de Barbentane, se rendit à Avignon en bateaux, avec un tambour, au nombre de 21; mais à peine furent-ils débarqués qu'un plus grand nombre de Barbentaniens leur tombèrent sur le

Digitized by Google

corps et en blessèrent trois, les autres ayant pris la fuite. On ne sait pas encore la suite de cette affaire où la jeunesse d'Avignon, meuniers, maçons, etc., prirent parti.

28 août. — Du Chili, banc. — A été achevé le banc que M. Duchili a fait placer dans la chapelle St-Eloi, pour se dédommager de ce qu'on l'a prié de ne pas chanter dans notre chœur, parce que sa voix le fait baisser sensiblement d'un verset à l'autre.

30 août. — Abbé de St-André. — Le R. P. Dom de la Verre, prieur du monastère de St-André, a pris possession de l'abbaye, pour Mgr l'Évêque de Grenoble, Cayrol de Mardaillan, après vêpres.

14 octobre. — Domaine de Villeneuve. — Nous avons appris que M. de la Boissière, 1er président au Conseil supérieur de Nimes, a acheté du Roi le domaine dont la ville était engagiste de temps immémorial pour en avoir payé 16000 liv. C'est une perte considérable pour la communauté qui jouissait d'un revenu de près de 2000 liv. dont elle avait grand besoin pour subvenir à payer les intérêts des sommes immenses qu'elle doit, autour de 185.000 liv.

Mort curé de Sauveterre, M. Durand. — Le 19 novembre, sa nièce revenant de la mission de Pujaut, l'a trouvé mort.

Nous apprenons, 21 novembre, que M. Bombel, curé de Pujaut, inquiété par ses paroissiens, est nommé à Sauveterre, et M. Mallard, dernier bénéficier, cousin du Doyen, nommé à la cure de Pujaut, et résignera sa bénéficiature à M. Chaumer, cousin de M. Boeri, sacristain.

18 décembre. — Moulin naufragé. — A 5 h. du matin, le moulin appartenant à Mrs Durand, Bonnet, Arnavon, Germain, Auziol, Blaise, etc., a été emporté parce que le piquet principal où tenait la chaîne a été arraché.

1774

Rhône débordé. — Toutes les fêtes de Pâques étant pluvieuses, et le 7 avril ayant plu pendant 24 heures sans discontinuer, il est tombé de suite 49 lignes d'eau : la plus forte de toutes depuis que j'en tiens état. Le Rhône, le 8 au matin, venait à ce qu'on m'a dit (n'étant point encore sorti depuis ma

Digitized by Google

convalescence) à la porte de la ville, près St-Pons, et augmentait toujours.

Maladie du Roi. — Le Roi a été attaqué de la petite vérole sur la fin d'avril. La nouvelle est à Avignon depuis quelques jours, et le 8, Mgr l'Archevêque a rendu une ordonnance pour la messe et la bénédiction du T.-S.-Sacrement *pro infirmo* (*Rege nostro Ludovico Christianissimo*) dans tout le diocèse à la réquisition des Consuls d'Avignon.

12 mai. — Pénitents-Noirs, procession. — Les Pénitents-Noirs ont été en procession à Rochefort pour la maladie du Roi. Le soir une bonne partie de ceux qui y avaient assisté se sont battus comme des chiens, chez Astay, avec des Pénitents-Gris. Il a fallu appeler le maire pour apaiser le tumulte.

Exposition du St-Sacrement. — Au Chapitre pour le Roi, le lundi au matin 16 mai, pour y rester tout le jour. Grande messe, à 10 h., à laquelle ont assisté MM. les Magistrats et les Officiers municipaux, les premiers du côté de l'épitre.... L'exposition de la paroisse avait précédé pendant 3 jours.

Mort du Roi Louis XV. — Arrivée le 10 mai, vers les 3 h. après-midi, et si gangrené de la petite vérole qu'on n'a pas pu l'embaumer à cause de l'infection.

17 mai. — Seignieuret Antoine (*apprentissage*). — Seignieuret, entreposeur, est entré pour s'essayer au métier d'apothicaire, chez M. Deleutre, à Avignon. Proposition 400 liv., épingles 48 liv. et deux ans de temps.

Deuil pour le Roi. — Le samedi 21 mai, le Chapitre a délibéré, non pas pour ordonner, mais apparemment pour exhorter tous les membres à prendre le deuil pour le feu Roi, qui consiste en un rabat bleu, comme on le portait autrefois, et une ceinture de crèpe. Je m'en dispenserais volontiers, mais voyant que les premiers du corps l'ont pris, je crois devoir le prendre, parce que je suis dans une situation actuelle qui demande que je ménage tout le monde, tant par rapport à mon peu de santé que par rapport à la grâce prochaine, que je dois recevoir du Chapitre, dans le changement de bénéfice avec mon cousin. Ainsi délibéré suivant ma petite cervelle.

1er juin. — Curé de Fournès. — Le Chapitre a nommé à la cure de Fournès, M. Baunan, secondaire de Pujaut, sans qu'il en soit la moindre chose.

Digitized by Google

Nouveau Roi. — Choses admirables. — Le nouveau Roi, Louis XVI, qui s'annonce de la manière du monde la plus glorieuse pour lui et la plus avantageuse pour les Français. Dans un édit qu'il a rendu et fait publier, il déclare qu'il dispense ses sujets du droit qu'il aurait fallu payer à raison de son joyeux avènement à la couronne, et que les rentes et intérêts, dont le royaume est chargé, seront payés exactement, et les remboursements continués avec la même exactitude, au moyen d'objets d'économie qu'il va mettre en œuvre, et principalement sur ceux qui regardent sa personne et le faste de sa cour. C'est une pièce éloquente où le cœur du Roi se met à découvert. Dieu veuille répandre sur son règne ses plus précieuses bénédictions.

6 juin. — Mort P. Bruno Meynier. — Est mort à Nimes, le R. P. Bruno Meynier, Provincial des Capucins, natif de Villeneuve-lès-Avignon. Il avait fait son chemin à grand pas, et la mort l'a arrêté au plus beau de sa course. Ainsi passe le monde, et mon tour s'approche considérablement.

Service funèbre pour le Roi. — Le mercredi 15 juin 1774, notre Chapitre de Villeneuve a fait un service solennel qui n'a commencé le 14 au soir que par la sonnerie. Le catafalque est aussi décent qu'il fut possible de le faire avec une modique dépense, d'autant mieux que le service d'Avignon, fait le même jour, nous a privés de beaucoup d'ornements que nous aurions employés. Le maître autel surtout faisait un grand effet. Le dais royal qui le couvre à demeure était masqué par une draperie noire avec des franges en argent, larmes et fleurs de lis de même (en apparence à cause du lointain) tout en papier noir et argenté. La chaire postiche, pour l'oraison funèbre, placée devant la chapelle de la croix, le plus près possible de la porte du cloître. C'est M. de Beaupré, ch^ne^ et grand vicaire de l'abbé de St-André, qui a prêché l'oraison funèbre après l'évangile. Il a donné un très beau discours, et en faisant l'éloge du Roi, il s'est rendu digne de blâme. Je veux dire en négligeant un talent si bien marqué.

Il y avait un détachement d'invalides avec un tambour qui battait de temps à autre et produisait un fort bel effet. Il y a eu 5 absoutes qui ont été faites dans cet ordre : par M^es^ Bertet, Pison, Sacristain, Capiscol et Doyen, en faisant le tour du catafalque. Pour l'eau bénite et l'encens ils avaient le dit catafalque à leur gauche. Ils avaient tous 5 un tabouret

Digitized by Google

à quelque distance des angles, et le Doyen au milieu d'une face, tournant le dos au maître autel, M. Bertet à l'angle du côté de la grande porte, M. Pison à l'angle de St-Thomas, M. le Sacristain à l'angle de St-Xavier, M. le Capiscol à l'angle, porte du Cloître.

Il y avait 4 grands flambeaux aux 4 angles, 20 au 1er gradin, 16 au 2d, 12 au 3me et 8 au 4e, après quoi le chevalet soutenant la couronne crêpée avec le sceptre. C'est M. le chne Joubert qui a dirigé toute la décoration, et au mieux possible, en deux jours de temps. La justice y était, quoique invitée seulement à 8 h., les Municipaux n'y étaient pas. Le service a commencé à 10 h. et fini à midi 1/2.

M. Malint. — Après la descente de la justice, du 16 mai 1768, et son incarcération, il a fait beaucoup d'actes et présenté des requêtes, s'est fait visiter pour de prétendues coliques, etc.

31 mai. — M. le Consul, procureur du Roi, étant à Uzès, un plâtrier travaillant chez M. Malint a maladroitement brisé la vitre du cabinet aux papiers, sur la porte duquel le scellé était posé. Cette affaire fait bien du bruit. M. Gleize est sequestre volontaire du scellé.

3 juin. — Arrivés 2 cavaliers avec un ordre du Sénéchal pour le traduire. Le 4, ils lui ont intimé le voyage grand matin, étant encore au lit et se disant malade. On a mandé Mrs Vergnes et Seignieuret pour constater son état, et les ayant récusés, on a appelé d'Avignon Mrs Calvet, méd., et Pamard, chirurgien, qui, en avouant quelque émotion dans le pouls, ont convenu qu'il pouvait être traduit.

5 juin. — Dimanche dans l'Oct. du St.-St., entre 10 et 11 h. avant midi, au milieu d'un peuple attroupé, a paru M. Malint, passant par la place, enchaîné entre deux cavaliers, vêtu de son caban de moleton, pour être traduit à Nimes où M. le Procureur général a ordonné que son procès sera jugé, car c'est lui qui lui fait partie.

3 jours après, le petit Guillaume Béchet fils, et Fabre des Angles ont été assignés devant le Sénéchal pour déposer.

Le mercredi 15 juin, M. Malint est arrivé en poste à bidet, ayant été élargi par un arrêt de Toulouse, en vertu d'une requête, en élargissement sous serment de se remettre, etc.

Le jeudi 16, sont arrivés M. de la Boissière, lieut. criminel,

Digitized by Google

avec M. Planchu, proc. du Roi, de Nimes, pour continuer l'information, et M. de Caveirac pour ôter le scellé des papiers du dit Malint, etc.

Le mardi 2 juin, à 2 h. du matin, est parti Malint pour prendre la poste à Remoulins. On dit pour Toulouse ; j'en doute, surtout étant peut-être à la veille d'être décrété à Nimes. M. Guiraud, proc. du Roi, parti en chaise de poste pour Toulouse, contre Malint, le 23, à 2 h. du matin.

17 juillet. — La nouvelle que Malint a été condamné avec dépens, à souffrir qu'on fasse l'inventaire général de tous les papiers mis sous le scellé.

La commission d'inventaire par 2 commissaires, 1 greffier et 1 huissier, dure depuis 10 à 12 jours. Le 7 septembre, le nouveau Père Gardien des Capucins (P. Bruno Meynier) a écrit une lettre à Dom Visiteur, pour que Mad. de Rochechouart s'intéresse auprès du Président pour terminer cette affaire qui ne paraît pas devoir sitôt finir.

Les Commissaires sont partis le samedi 10 septembre, ayant traité le dit bien favorablement pour les honoraires. On dit que le tout n'a coûté que 500 liv. et aurait monté plus du double à la rigueur.

25 septembre 1769. — Malint, arrivé la veille de Toulouse, gardé par un huissier qui en répondait, a été écroué aux prisons de St-André, à 6 heures du matin.

Aprés 5 mois et 20 jours de prison, enfin le 14 mars 1770, Malint a été jugé à Villeneuve et condamné à 6 ans de bannissement, aux dépens du procès et en 5 liv. d'amende, envers le Roi. Son jugement lui a été lu le 15, par le greffier Paligeai. Il a répondu être appelant au Parlement, et dans la réponse qu'il a fait écrire, a réclamé que sa production, à Toulouse, fut mise aux enchères, si mieux on n'aime, lui permettre de se conduire lui-même en donnant valable caution.

18 avril. — Il est arrivé 2 cavaliers de la maréchaussée de Moulins, pour conduire Malint aux prisons de Nimes, pour y être jugé sur l'ancienne procédure, commencée ici par le Lieut[t] criminel. Il a trouvé des prétextes pour différer son départ, à cause de la confusion, et partira demain de très bon matin. C'est lui-même qui s'est attiré ce contre-coup, par une requête présentée au Procureur général, depuis qu'il a été jugé ici, disant que le jugement d'ici était l'effet de la cabale,

Digitized by Google

puisque dans son dit procès on l'avait laissé tranquille, faute de preuves, et M. le Proc. général a demandé que le procès fut repris. *Perditio tua ex te.*

Depuis que Malint est prisonnier à Nimes, nous avions su qu'il y avait été décrété de prise de corps, et actuellement on appelle les témoins de Villeneuve qui avaient été entendus lors de la descente de M. de la Boissière, pour lui être confrontés. M. Villard qui était à Nimes, pour autre chose, a été recollé et confronté le dimanche 27 mai pendant 5 h. de suite. Le 28 sont partis d'ici Louis Béchet, sa mère et un Queiranne, le 29 M. Pison, Rigaud, aubergiste, etc.

Permis à Malint, le 21 juillet 1770, de se domicilier chez son procureur à Nimes, n'ayant que la ville pour prison, sans caution, dit-on, pour pouvoir vaquer à sa justification du procès qui se faisait au Sénéchal, où il était écroué.

Malint est arrivé dans Villeneuve le 1er août 1770, à 5 h. du soir, venant du Rhône, et traversant toute la ville. *Gare lei fitraou* (1). Reparti le 18 pour se rendre.

Mort Mlle Malint. — Le 21 janvier 1771 est morte Mlle Gleize, épouse de M. Malint.

Malint jugé. — A Nimes le 8 mars, touchant le procès de perturbateur public, etc., au sujet duquel M. le Lieutenant criminel avait fait une descente à Villeneuve, il a été mis hors de cour et de procès, dépens compensés. Il en a appelé à Toulouse où il doit encore être jugé sur le crime de faux dont on l'accuse. Je crois qu'il s'en tirera également.

Jugé à la fin d'août 1771. Banni du ressort pour 6 ans, condamné aux dépens, amende envers le Roi, incapable de charge publique.

---

(1) « *Garo li foutrau!* » expression en langue vulgaire équivalant à : « Gare les taloches ! »

Digitized by Google

NOTES & ÉCLAIRCISSEMENTS

(1). — Louis Dumas, né à Nimes en 1676, mort en 1744. Lié avec le P. Malebranche, il abandonna la jurisprudence pour la philosophie et les sciences exactes. Il est l'inventeur du *Bureau typographique*, sorte de jeu par lequel, pour apprendre à lire aux enfants, on leur fait assembler des caractères mobiles et former des mots à la manière des imprimeurs. La *Bibliothèque des Enfants*, 1733, in-4°, et un *Art de la Musique*, 1753, in-4°, furent composés pour l'explication de ce procédé.

(*Dictionnaire d'histoire* de Dezobry.)

(2). — Antoine Calvet, curé des Angles, de 1694 au 8 février 1737. On le désignait sous le nom de *Decamp*, parce qu'il appartenait à la branche aînée des Calvet (éteinte), qui portait le nom de *Calvet de La Tour de Camp.* — (*Arch. de M. Albert de Roubin.*)

(3). — Le 12 mai 1742, mourut à Avignon, dans son palais archiépiscopal, l'archevêque de cette ville, Mgr François-Maurice de Gontieri, né à Turin, le 3 avril 1659. Il était fils d'un officier général italien, au service de la France. Sa mère avait un tabouret à la Cour de Versailles. Il gouverna 37 ans l'Eglise d'Avignon. On lui doit le catéchisme de ce diocèse et la tenue du célèbre concile provincial de 1725. A l'époque de la peste, il imita le dévouement et l'héroïsme de son ami Belzunce, et le Pape le loua en plein consistoire. Il a été incontestablement un des plus grands évêques de son siècle.

(4). — On sait que Louis XIV et Louis XV, à plusieurs reprises, et pour procurer des ressources au Trésor, érigèrent les fonctions municipales *en titre d'offices*, c'est-à-dire qu'il fallait les acquérir, comme de nos jours des charges d'officier ministériel. A plusieurs reprises aussi, les Etats de Languedoc votèrent des impositions extraordinaires pour le rachat de ces offices, c'est-à-dire pour qu'ils demeurassent électifs, privilége cher aux populations de cette province (Voir Tocqueville, l'*Ancien Régime et la Révolution;* et Taine, *l'Ancien Régime*).

Monsieur le maire Ricaud, était un bien terrible homme, aussi redouté à Avignon, qu'il l'était à Villeneuve. M. Raphaël de Roubin m'a conté, au sujet de M. Ricaud, que celui-ci, aimant fort le spectacle, allait souvent au théâtre d'Avignon. Le maire de Ville-

Digitized by Google

neuve, sans plus de souci de ses voisins, prenait toutes ses aises comme il eût fait chez lui. De plus, M. Ricaud portait une perruque, sur laquelle il plaçait un bonnet de soie noire ; le tout fort commode, peut-être, pour ce magistrat municipal, mais fort gênant pour les spectateurs placés derrière lui, aussi, ceux-ci murmuraient-ils ; mais, sur l'avis que c'était le maire de Villeneuve, à qui appartenait ce volumineux chef, les observations cessaient.

Les registres des délibérations du conseil municipal de cette époque témoignent du peu de sympathie dont jouissait M. Ricaud. Nous aurions voulu donner plusieurs extraits de ces délibérations, qui auraient fourni une preuve de plus de la liberté et de l'indépendance qui régnaient alors ; malheureusement, et sans raison aucune, M. le maire de Villeneuve m'a fait refuser le droit, qui appartient à tous, de prendre communication des archives municipales — classées sous mon administration. A. C.

(5). — La *milice*, sorte d'armée territoriale, créée temporairement par Louis XIV, et organisée d'une manière permanente sous Louis XV, en 1726. — C'était une force auxiliaire, recrutée par voie de tirage au sort, dans chaque commune, par les soins de l'intendant et parmi les hommes de 16 à 40 ans. On y servait six ans, et, en temps de guerre, la milice aidait à compléter les cadres de l'armée active, recrutée, comme on sait, par voie de *racolage*, ou engagement plus ou moins volontaire. Le chiffre des miliciens a varié de 40 à 90 mille hommes : ce qui, réparti en tant de classes, constituait une bien faible charge. Le tiers-état seul était astreint à la milice. C'est l'origine de la conscription.

(6). — Charlotte-Aglaé d'Orléans, fille du Régent, née le 22 octobre 1700, mariée en 1720 à François-Marie d'Este, prince héréditaire, puis duc de Modène en 1737 ; morte à Paris, au Luxembourg, le 19 janvier 1761. — Sa fille, Marie-Fortunée, née en 1731 à Modène, épousa, en 1759, le dernier prince de Bourbon-Conti. Elle mourut sans enfant à Venise, en 1803, et son mari à Barcelone, en 1814. Son fils, Hercule III d'Este, fut le dernier mâle de sa race ; il mourut en 1803, et ne laissa qu'une fille qui porta le duché de Modène, à un cadet de la maison d'Autriche, dont les descendants l'ont gardé jusqu'en 1859.

Voici comment J. Laurent Drapier (Mss. de la Bibl. d'Avignon, t. 2) raconte le passage de cette princesse à Avignon :

« Le dimanche 7 juillet 1743, Mad. Charlotte-Aglaé d'Orléans, princesse de Modène, passa incognito à l'enceinte de notre ville sur les sept heures du soir ; elle va à Paris, elle dîna à Bompas, où Mgr le Vice-Légat avait ordonné qu'on la reçût. M. le commandant de Vezelay, fut député pour l'aller complimenter à Marseille, de la part du Vice-Légat et pour lui offrir le palais à son passage. »

Digitized by Google

Fin avril 1720, cette princesse avait déjà passé une première fois par Avignon. On peut lire, dans un manuscrit de la bibliothèque d'Avignon, une narration, en italien, des plus curieuses, sur le séjour de la princesse de Modène.

(7). — 27 juin 1743. Défaite du maréchal de Noailles, à Dettingen (Bavière), par une armée anglo-autrichienne. C'est dans cette affaire que perdit la vie le chevalier de Boucoiran. — La maison de celui-ci appartient aujourd'hui à Madame Jourdan (de Lyon) ; elle est située en face de l'Hôtel de Ville de Villeneuve-lès-Avignon, et c'est là que mourut, en 1387, le cardinal Pierre de Luxembourg.

(8). — Les premiers documents concernant les invalides de Villeneuve, remontent à 1722. (Voir les Archives communales C. C. 67, E. E. 3, 4, 5, etc., où on pourra lire des détails fort curieux et très intéressants sur l'administration, le personnel, l'équipement, etc., de ces invalides).

(9). — Jacques Butler, duc d'Ormond, né en 1665, mort en 1745, après avoir été partisan de Guillaume III, et généralissime des armées de la reine Anne, voulut faire reconnaître Jacques III, comme héritier de cette reine, sa sœur aînée ; fut banni d'Angleterre et privé de ses biens par la maison de Hanovre, et consacra le reste de sa vie à la cause des Stuarts proscrits. Le duc d'Ormond se retira à Avignon, où il résida de 1723 à 1745, année de sa mort. On lui doit, en grande partie, la fondation de la première salle de spectacle d'Avignon, laquelle étale sa jolie façade, place Crillon, en face la porte de l'Oulle. Il était si populaire, que le 19 octobre 1740, à son retour de Madrid, où l'avaient appelé les affaires de la maison de Stuart, les consuls d'Avignon allèrent au bruit des salves d'artillerie le recevoir au port du Rhône. Il sut si largement user des débris de son immense fortune que les rentes du duc d'Ormond devinrent et sont encore proverbiales à Avignon. Il habitait, rue de l'Anguille, la maison où se trouve aujourd'hui un bureau de tabac et un atelier de dorure. C'était une dépendance de l'hôtel des marquis de Doni, bâti au XIVe siècle par le cardinal Annibal Ceccano, archevêque de Naples.

(10). — L'Espagne avait fait alliance avec la France dans cette grande guerre, et l'infant Don Philippe, fils de Philippe V et gendre de Louis XV, conduisait lui-même en Italie, à travers le Languedoc et la Provence, un corps de troupes espagnoles, qui lui servit à conquérir sur l'Autriche le duché de Parme, conservé par ses descendants jusqu'en 1859.

(11). — Quant au moulin à huile de M. des Angles, cet immeuble, aujourd'hui en ruines, est situé au faubourg de la Tour et il est la propriété des hoirs Mercurin (ancien notaire).

Digitized by Google

Au sujet de Monsieur des Angles, nous ferons remarquer, que c'est en 1733 que, moyennant une rente de 300 livres, Jean-Hyacinthe Calvet acquit des Bénédictins (de Saint-André) leur part de la seigneurie des Angles (1) ; à partir de cette époque, il fut appelé Monsieur des Angles. Il mourut en 1776. Son frère Jean-Joseph-Apollon, commandant du fort St-Jean, à Marseille, lui succéda et mourut à Marseille en 1793, laissant pour héritiers de ses biens, sinon de sa seigneurie, ses petits-fils mineurs, Joseph et Eugène de Pontmartin.

(11). — Phélipeaux, comte de Maurepas, né en 1701, petit-fils du chancelier de Pontchartrain, ministre de la marine en 1723, protégea les savants et les navigateurs, fit faire de grands travaux à Paris, fut disgracié en 1749 pour une chanson contre Mme de Pompadour, redevint ministre de Louis XVI en 1774, et mourut en 1781.

(12). — Charles, électeur-duc de Bavière, élu empereur, sous le nom de Charles VII, à la mort de Charles VI, par l'influence de la France et des autres puissances coalisées contre Marie-Thérèse, ne fut jamais qu'un empereur errant. A sa mort, la couronne impériale fit retour à la maison d'Autriche, par l'élection de François Ier, époux de Marie-Thérèse.

(13). — La famille de Fiennes a longtemps habité Villeneuve ; sa maison appartient aujourd'hui à la famille Cambe (café et auberge). Voici comment cet immeuble est désigné dans un livre de *reconnaissance pour l'abbé de Saint-André*, que j'ai donné à la bibliothèque d'Avignon :

Noble Antoine de Fiennes : maison, cour et jardin, joignant et contigus rue de l'Amellier (Grand'Rue), 14 cosses (2), confrontant : du levant, la rue ; du couchant la vigne du Chapitre ; de bise, Cabassole Jacques, procureur du Roi ; du marin François d'Anastasy. — *Sommaire des reconnaissances faites au Roy et à l'abbé de Saint-André, pour la confection du livre Terrier*, 1669.

Antoine de Fiennes était capitaine d'infanterie au régiment de S. A. R., en 1649. Il épousa, le 23 février 1659, Marie Auboin (peut-

---

(1) La seigneurie du bourg Saint-André, cédée par les comtes de Toulouse aux Bénédictins, et dont ceux-ci jouirent durant plusieurs siècles, fut partagée, en 1292, entre eux et le roi Philippe-le-Bel.

Le roi de France et l'abbé de Saint-André restèrent jusqu'au moment de la Révolution seigneurs *en paréage* de Villeneuve ; cette ville ne formait, avec le village voisin des Angles, qu'une seule et même seigneurie relevant directement de la couronne.

(2) Cosse, mesure agraire, égale à 42 1/2 mètres carrés.

Digitized by Google

être d'Alboin). Ses armes étaient : *de gueules au lion couronné d'or, alias d'argent au lion de sable.*

Cette famille était originaire de Fiennes, — ou *Filnes, Fieulnes* et *Fieules*, l'une des douze baronnies du comté de Guigues en Artois. — (L. de La Roque, armorial de Languedoc, t. I.) — François de Fiennes, dont il est ici question, est très certainement le fils d'Antoine de Fiennes.

(14). — Le corps d'Arnaud de Via repose encore dans la même caisse de plomb, derrière le magnifique maître autel de l'église paroissiale. Mgr Plantier ayant voulu s'assurer si ce caveau n'avait pas été profané, le fit ouvrir en notre présence, et Sa Grandeur fut assez heureuse pour y constater la présence des restes du fondateur, là où, un siècle auparavant, les Chanoines lui avaient élevé un mausolée, dont l'inscription seule subsiste. Mais comme la statue du fondateur a été retrouvée, quoique brisée en plusieurs morceaux, il serait facile d'en réunir les débris et de la coucher de nouveau sur la pierre qui la porta pendant plus de quatre siècles. — Signaler cette lacune à M. le curé de Villeneuve, et à M. Révoil, c'est être certain de voir sous peu réparer cet oubli.

(15). — Henri Pitot, géomètre et ingénieur, né à Aramon en Languedoc, en 1695, mort en 1771. Auteur, en 1731, d'une *Théorie de la manœuvre des vaisseaux*, qui devint un livre officiel dans la marine; membre de la Société royale de Londres, ingénieur en chef du Languedoc, en 1740, inspecteur général du canal des Deux-Mers, auteur de la magnifique fontaine de Saint-Clément, à Montpellier et du pont-viaduc accolé au Pont du Gard, etc., membre de l'Académie des Sciences (Dezobry).

(16). — Le célèbre Prétendant Charles-Edouard, comte d'Albany, fils de Jacques III et d'une petite-fille de Jean Sobieski. Né en 1720, il fit en 1745 cette prodigieuse expédition d'Ecosse qui le conduisit aux portes de Londres. Battu à Culloden, en 1746, il courut mille dangers dans sa fuite et à grand'peine parvint à regagner la France. Il devait y arriver au moment où notre auteur parle de lui. Il n'est pas étonnant qu'il vint à Avignon où sa famille avait souvent résidé. L'année suivante il fut expulsé de France et arrêté à Paris en plein Opéra, en vertu d'une clause secrète du traité d'Aix-la-Chapelle. (Consulter l'ouvrage si remarquable de mon excellent ami et savant confrère G. Charvet, sur les dernières années de la vie du Prétendant, son mariage avec Louise de Stolberg, sa mort à Rome en 1788) (1).

---

(1) G. CHARVET. *Une correspondance inédite de la comtesse d'Albany.*

Digitized by Google

Voici comment J. Laurent, — *Annales d'Avignon*, Ms. de la Bibl. d'Avignon, — relate la réception faite au Prétendant :

« Le mercredy 1er février 1747, le Prince Edouard, fils de Jacques III, roi d'Angleterre, est arrivé à Avignon incognito venant de Paris; le Vice-Légat fut le recevoir au bord du Rhône, il arriva à 8 heures du soir, il loge au palais, on ne sait pas ou il va, le temps nous l'aprendra.

Le vendredy 3 février 1747, les Consuls furent rendre visite, avec un nombreux cortége de tous les Etats, au Prince Edouard, sur le midy; ce prince reçut tout le monde, et tous les corps de la ville y vont faire leur visite; il y a tous les soirs 12 à 15 dames à souper, qu'on invite à tour de rôle. Le prince Edouard fut au concert de l'Hôtel de Ville; le même soir le Vice-Légat et milord Hyvernés l'accompagnent, toutes les dames s'y étaient rendues ensuite, il y eut un bal au palais; l'on croit qu'il restera à Avignon, il est grand et bien fait.

Le mardy 7 février 1747, il y a eu au grand palais un superbe bal masqué, où toute la noblesse et gens de tous les états ont été invités, le prince Edouard s'y est fort amusé.

Le samedy 11 février 1747, il y a eu un autre grand bal au palais, composé de gens de tous les états, le tout pour amuser le Prince qui se plait beaucoup à la danse, il y a eu aussi grand jeu dans les deux bals du palais et beaucoup de rafraîchissements.

Le lundy 13 février 1747, il y a eu au palais un troisième bal masqué dans le même goût des deux autres.

Le mercredy 15 février 1747, jour des Cendres, le Prince Edouard est parti à 7 heures et demie du matin sans qu'on sache où il va; il a laissé une partie de ses gens et de ses équipages. »

Quant au père du Prétendant, le roi d'Angleterre Jacques III, il habita à deux reprises la ville d'Avignon : 1° du 2 avril 1716 au 6 février 1717, et 2° du 23 août 1727 au 10 décembre suivant. Il y était très populaire, non-seulement à cause de ses malheurs, mais encore à cause de sa munificence. Il résida, à chacun de ces jours, dans l'hôtel du marquis de Villefranche, hôtel qui, acheté par la ville, en 1749, fit place aux locaux de la Boucherie et de la Poissonnerie, bâtis par l'architecte Franque, l'une des célébrités avignonnaises. Il ne faut donc point s'étonner si la ville d'Avignon reçut avec enthousiasme le prince de Galles, Charles-Edouard, fils de ce monarque.

(17). — Louis-Armand de Vignerod, duc de Richelieu, né en 1696, mort en 1788, plus célèbre par son immoralité et ses concussions que par ses faits d'armes. Il eut cependant quelques belles pages, notamment son expédition à Gênes (1748), qu'il délivra des Autrichiens, ce qui lui valut le bâton de maréchal et une statue dans la ville de Gênes. Plus tard, il s'illustra par la première prise de Port-Mahon (1756) et la conquête du Hanovre.

Digitized by Google

(18). — D'abord vicaire-général de l'évêque de Beauvais, Jean-Baptiste de Belloy succéda, en 1748, à Dom Thomas Soustheate, sur le siége abbatial de Saint-André, qu'il occupa jusqu'en 1766. Après la Révolution, Mgr de Belloy devint archevêque de Paris et cardinal. Son portrait se voit au musée de Villeneuve.

(19). — La paix d'Aix-la-Chapelle, qui mit fin à la guerre de la succession d'Autriche (18 octobre 1748).

(20). — Il s'agit ici d'Antoine Chabrel, fils de Jean Chabrel, négociant, et de Rose Filiol, né à Villeneuve, en 1729, avocat au parlement (de Toulouse), procureur du Roi et de la ville, en 1788, maire de Villeneuve, de 1790 à novembre 1791, mort en 1800.

(21). — Le Frère Imbert, peintre ordinaire de S. M. le Roi de Sardaigne, a laissé de nombreuses toiles fort estimées. Le musée de Villeneuve et l'église paroissiale, possèdent plusieurs tableaux de ce chartreux.

(22). — La famille de Villacueil, établie à Villeneuve au XVII[e] siècle, est originaire des environs de Gignac (Hérault). Un membre de cette famille fut substitut du procureur général du Parlement de Toulouse, près la Cour des Aydes de Montpellier et la Sénéchaussée de Nimes, et auparavant juge de la Comté de Rochefort. Un autre fut officier d'infanterie, puis maire et premier consul en 1772. Un quartier de l'étang desséché de Rochefort, porte le nom de cette famille. — Communiqué par M. Charlier de Chily, l'un de ses descendants.

(23). — C'est le fils aîné de Louis, dauphin de France, et de Marie-Josèphe de Saxe, mort le 22 mars 1761. Il était le frère aîné des Rois Louis XVI, Louis XVIII et Charles X.

(24). — Gournay, célèbre économiste, né à Saint-Malo en 1712, fut d'abord commerçant, puis conseiller au Grand-Conseil, et en 1751 intendant du commerce; réforma beaucoup d'abus, fit la guerre aux prohibitions, monopoles et priviléges des corporations; traduisit les premiers ouvrages d'économie, publiés en Angleterre; émit la fameuse maxime libre-échangiste : *laissez-faire, laissez-passer*, et mourut en 1759.

(25). — En 1753, on était en plein dans l'œuvre de l'embellissement de la ville d'Avignon. Cette œuvre fut entreprise sous l'impulsion et par l'initiative du Vice-Légat Pascal Acquaviva, entre l'année 1745 et l'année 1750; elle commença par quelques petits travaux qui furent comme des ballons d'essai, lancés pour sonder l'opinion publique, avec laquelle il a toujours fallu compter. Comme la population les vit de bon œil, ils furent successivement complétés par

Digitized by Google

d'autres entreprises qui ne furent pas moins bien accueillies par la société avignonnaise. Ainsi, en 1750, fut construite sur la rue Calade, par un habile architecte, le P. Léonard, chanoine de Saint-Pierre, la façade de l'Eglise de l'Oratoire ; la même année Acquaviva fit bâtir dans la rue Saunerie l'hôtel de la Maréchaussée (1) ; en 1751, les Consuls (2) ordonnèrent la démolition de plusieurs arceaux qui, jetés sur des rues étroites, y interceptaient les rayons du soleil et rendaient l'aspect désagréable ; en 1753, l'archevêque Guyon de Crochans (3) fit poser la première pierre de la façade du Grand Séminaire, et les Consuls afin d'agrandir le boulevard extérieur sur le bord du Rhône, en face du bac à traille (là où se trouvent les maisons de MM. Samuel), firent sauter des blocs de rocher qui avançaient sur le chemin et gênaient la circulation sur ce point ; en 1754, la ville acheta une portion de l'hôtel de Tulle de Villefranche, près la place Pie, et y fit élever, sous la direction de l'architecte Franque, des deux côtés de la rue du vieux Sextier, ces magnifiques constructions où étaient autrefois placées la Tripe'rie et la Boucherie et dont une aile renferme encore la Poissonnerie ; en 1755, on mit à l'adjudication l'aplanissement de la place du Palais, pour y mettre le sol au niveau des rues environnantes ; la même année on fit le Cours de la Porte de l'Oulle, et l'on y planta 223 ormeaux ; en 1757, la société des Arbaletriers éleva la Tour qui était destinée au dépôt de ses armes, sur le boulevard intérieur, entre la porte Saint-Roch et la porte Saint-Michel ; en 1759, on construisit la porte de la Ligne (4) ; deux ans après, on prolongea ot on rectifia le quai du Rhône, devant la porte de la Ligne ; l'année précédente on élevait dans la rue Philomarde la façade de l'église de la Congrégation des hommes ; en 1763 on posa la première pierre des halles monumentales de la place Pie, qui ont été détruites, hélas ! depuis une vingtaine d'années pour faire place au hangar mesquin qu'en voit aujourd'hui, etc... Tels sont, en résumé, les embellissements qui, en 1753, étaient en cours d'exécution à Avignon.

---

(1) Pascal d'*Aquaviva* d'*Aragona*, né à Naples d'une illustre famille, originaire de l'Espagne, fut Pro-Légat d'Avignon de 1744 à 1754. Son administration fut de tous points remarquable. Il mourut, le 31 mars 1788, cardinal diacre, à Rome, où il fut inhumé dans la basilique de Sainte-Cécile.

(2) En 1753 étaient consuls : — François-Joachim *Bionneau*, seigneur d'Eyragues, *viguier ;* Joseph-Ignace *Blanc*, marquis de Brantes, Anselme *Dumenge*, Joseph-Hyacinthe *Gajean*, *consuls ;* Charles-Joseph-Gabriel *Astier*, *assesseur*.

(3) Mgr Joseph de *Guyon* de *Crochans*, naquit à Avignon le 19 mars 1674 ; il fut nommé évêque de Cavaillon, en janvier 1709, puis archevêque d'Avignon, le 30 juillet 1742. Il mourut à Avignon, le 22 septembre 1756.

(4) On aurait dû l'appeler Porte du *bois à brûler*, puisque, en provençal, sa dénomination était : *Porto de la legno (Lignum)*.

Digitized by Google

(26). — Castor-Joseph Pison, originaire de Nimes.

(27). — Le Pape Benoit XIV (Lambertini), né à Bologne, en 1675, Pape en 1740. Célèbre comme docteur de l'Eglise, excellent administrateur, un des plus grands Papes des trois derniers siècles. Sa guérison, en 1757, ne dut pas être bien complète, car il mourut en 1758. — L'attentat dont parle notre Chanoine, est celui de Damiens, contre Louis XV (5 janvier 1757). Le Roi reçut un coup de canif, qui le blessa légèrement, et l'assassin périt dans d'atroces supplices.

(28). — Les Chapelains du Saint-Esprit, au nombre de six, formaient une sorte de petit chapitre, dont le siége était fixé dans une chapelle placée dans la galerie du levant des cloîtres. C'est en 1540, que le chanoine Jean Cabassole avait fondé ce petit chapitre.

(29). — La Chapelette, ou chapelle de Saint-Marc ; aujourd'hui divisée en deux pièces, le salon et une chambre de la maison Ranquet.

(30). — Il s'agit sans doute de M. le Comte de Clermont-Tonnerre de *Saint-Géoire*, et non de Saint-Joart. — Saint-Geoire, chef-lieu de canton de l'arrondissement de La Tour-du-Pin (Isère) : on sait que les Clermont-Tonnerre sont originaires du Dauphiné.

(31). — Etienne de *Silhouette*, né en 1709, mort en 1767, contrôleur général (1759); fut d'abord accueilli comme un illustre réformateur, puis, au bout de huit mois, obligé de se retirer, ses réformes ayant mécontenté tout le monde. On eut l'idée de donner son nom aux objets éphémères, et notamment à l'ombre projetée par une figure sur un mur : c'est l'origine du mot *silhouette*.

(32). — C'est Jean *Chabrel*, négociant, ci-dessus nommé. Né à Villeneuve au commencement du XVIII^e^ siècle, il fit, de son vivant, diverses fondations et donations pour l'agrandissement de l'église des Pénitents-Gris et pour l'exposition du St-Sacrement, dans cette même église, aux principales fêtes de l'année. On sait que cet édifice, bâti au milieu des ruines du palais du cardinal de Tourroye, fut, pour ainsi dire, entièrement reconstruit au dernier siècle, grâce aux libéralités de divers membres de la Confrérie et, entr'autres, de Jean Chabrel et de M. de Calvet. L'inscription suivante, gravée sur marbre, et encore subsistante, rappelle le souvenir de cette reconstruction et notamment des fondations de Jean Chabrel :

« Sacras Deo Ædes
« Communi patrum religione
« Conditas, restitutas, amplificatas,
« Haud pluribus impar munificentia,
« Nulli secundus pietate
« Coluit R.-F.-D. Joannes Chabrel
« Anno salutis MDCCLVII. »

Digitized by Google

Cette inscription, qui porte, comme on le voit, une date antérieure à la mort de Jean Chabrel, se trouve encore placée dans la chapelle latérale, dite de Saint-Louis, et dédiée primitivement à Saint-Jean. C'était la chapelle de la famille Chabrel; de l'enclos de leurs jardins, les membres de cette famille avaient accès dans l'église des Pénitents-Gris par une porte particulière, aujourd'hui murée, qui s'ouvrait entre la susdite chapelle de Saint-Louis et une tour adjacente, encore debout, dite la *Glacière ruinée.*

Cette tour, qui appartient à la même famille, faisait sans doute, autrefois, partie du palais cardinalice de Tourroye. — Communication de M. Charles Chabrel.

(33). — *Carcan,* — sorte de pilori ou de poteau auquel on attachait certains condamnés, notamment les voleurs, pour être exposés pendant un certain nombre d'heures.

Quand à la *Boucherie,* bâtiment contre lequel était placé le carcan, en voici l'emplacement, tel qu'il est désigné au Livre des Reconnaissances, déjà cité.

« La Boucherie. A la place.

Une boucherie close pour le débit de la viande, en un seul membre couvert et une cour, contenant deux cosses, confrontant du levant et de bise, la place ; du couchant et marin, le chapitre Notre-Dame. »

(34). — *Sédentaire.* — C'était un garde des Fermes ou des Gabelles.

(35). — Ce cadran se voyait encore en partie sur le mur de la maison Jourdan (façade du midi), mais, par suite des réparations récentes faites à cette maison, il a disparu sous le badigeon.

(36). — Les Pénitents-Noirs furent fondés en 1594 ; les habitants de Villeneuve tinrent, à cet effet, une assemblée générale, à laquelle assistèrent la municipalité, la magistrature, les officiers de la garnison, le prévôt et autres administrateurs de la Monnaie, les moines de Saint-André, les chanoines de la Collégiale, etc. — Cette confrérie devint très florissante; parmi ses Recteurs, on peut citer successivement : en 1595, C. Brancas, *abbé de St-André ;* en 1601, T. Duret, *doyen du Chapitre Notre-Dame;* en 1606, A. de la Serre, *commandant du fort ;* en 1609, Goubert Genti, *procureur du Roi;* en 1615, Saint-Ange de la Tour, *commandant du fort;* en 1626, B. d'Anastasy, *juge-garde de la monnaie ;* en 1665, Mourgier, *docteur en droit ;* en 1676, P. Duret, *maître des ports ;* en 1714, S. Roure, *docteur en droit ;* en 1720, J.-B. Macary, *avocat ;* en 1725, J. Duret, *maître des ports ;* en 1736, N.-M. Charmasson, *avocat ;* en 1741, P. Aubert, *avocat*, etc. — *Inauguration*

Digitized by Google

du musée municipal de Villeneuve-lez-Avignon; Nimes, Lafare, 1869.

La chapelle de cette confrérie était attenante à l'église paroissiale de Saint-Pons, dont elle était néanmoins indépendante; c'est aujourd'hui la maison de Madame Euzière, née Gilles.

(37). — Abel-Antoine de Thierry, naquit à Villeneuve, le 10 avril 1690, de noble Jean de Thierry et de dame Françoise de Segla de Ribaute; d'abord militaire, il se retira plus tard au séminaire de Sainte-Garde, fut ordonné prêtre, à Villeneuve, le 6 juin 1712, dans l'église de la Chartreuse du *Val-de-Bénédiction*, s'agrégea à la congrégation des missionnaires Gardistes, et fonda, en 1730, la société des *Filles de la Providence.* Il mourut le 29 juillet 1761, et fut inhumé dans l'ancienne église de la Providence, à Villeneuve, d'où ses restes ont été transférés à l'hospice actuel. — *Inauguration* passim. —

Les restes de l'abbé de Thierry ont été placés derrière l'autel de la chapelle de l'hospice; il est regrettable qu'une inscription n'indique pas la place où ils ont été déposés.

L'hôtel de la famille de Thierry a été démoli au commencement de ce siècle : il occupait l'emplacement de la *Place Neuve.*

(38). — Marthe de Guiran, mariée vers 1750, à François Mourgier Calvet de Montolivet, viguier royal à Villeneuve, né vers 1715 et mort en 1766. Des cinq filles dont il est ici question, quatre seulement survécurent : Eulalie et Aglaé, mortes filles ; Mion, qui devint, en 1801, la seconde femme de M. de Pontmartin, dont il sera question plus loin, et mourut le 20 janvier 1824, à 69 ans; et Mathilde, l'aînée de toutes, qui épousa, en 1785, Augustin de Roubin, et en eut trois fils : Raphaël (mort en 1875), Henri (mort en 1862), et Jules (mort en 1879).

(39). — Marie-Madeleine Ferrar de Pontmartin, née à Perpignan, en 1740, fille d'Antoine Ferrar de Pontmartin, directeur des fortifications de Roussillon, marié le 2 juin 1739, à Rivesaltes, avec Anne Cournut. Madame Pison (dont le portrait se voit au château des Angles), mourut avant 1780. Son mari lui survécut. Elle eut deux fils : Castor-Denis, époux Arnavon, et Calixte, mort presque nonagénaire, à Paris, en 1859, quelques jours après son neveu Frédéric, fils unique de Castor-Denis. Cette famille est donc éteinte.

(40). — Louis-Philippe Charlier de Chily, contrôleur général des droits sur les soies (28 juin 1758), épousa le 22 juillet 1762, Madeleine-Henriette de Villacueil. Il était fils de Sébastien-Nicolas Charlier de Chily, commandant d'artillerie, et était originaire de

Digitized by Google

Versailles. La famille Charlier se subdivisa en plusieurs branches, celle de Charlier de Vrainville émigra.

La maison Villacueil forme aujourd'hui une dépendance de l'hospice et lui venait de la famille de Boyer, avec laquelle elle avait contracté une alliance.

La maison Charlier forme aujourd'hui la maison Joseph Reboul (sur le chemin dit du *Camp de Bataille*), et la maison veuve Tartavel, sur la Grand'Rue. Elle provenait de diverses acquisitions. En voici l'historique : La partie de la maison Charlier, appartenant à la veuve Tartavel, était, en 1692, d'après un acte de vente reçu par Me de Trévenol, notaire, la propriété de Simon Roure, qui l'acheta de Catherine de Bonnet d'Aumelas, épouse de Messire Étienne de Guérin, seigneur de Flaux, trésorier de France et de la Généralité de Montpellier; elle avait pour confronts : du levant et de bise, les rues; du couchant, les hoirs de Balthazar Lhermite, et du marin, les hoirs de François Cabassole.

L'autre partie, ou du moins une autre portion, fut acquise, en 1743 (Nouel, notaire), par Simon Roure (qui la réunit à la précédente), conseiller du Roi et juge à Villeneuve, de Pierre Germain (1), orfèvre, domicilié à Paris, place du Carrousel ; elle dépendait de la succession de sa mère Madeleine Lhermite, et elle confrontait, du levant, ledit Roure; du couchant, les hoirs de Nicolas Vacheyran; de bise, la rue; du midi, M. François de Fiennes (2).

Enfin, la famille Charlier en fit l'acquisition en 1820 (Gleise, notaire), de M. Aubert de Linsolas.

(41). *Paix*, p. 176. — Célèbre traité de Paris, du 10 février 1763, qui mit fin à la guerre de Sept Ans. Il coûta à la France le Canada et la plupart de nos possessions aux Indes orientales, le tout cédé aux Anglais. C'est le traité le plus désastreux qu'ait signé l'ancienne monarchie française.

(42). — *Comte de Rochefort*. — C'était alors un membre de l'illustre famille de Brancas, marié à une Porcellet.

(43). — Les familles Auguste Germain et Ranquet sont les représentants des Seigneuret.

(44). — Jean-Jacques Balechou, né à Arles, en 1715, mort à Avignon, fut, en effet, un des plus célèbres graveurs du XVIIIe siècle.

---

(1) Le fils de ce Pierre Germain devint successivement argentier du Roi, préfet et comte de l'Empire, pair de France, etc. L'une de ses filles épousa le fils aîné du célèbre général comte Foy.

(2) La maison de Fiennes appartient aujourd'hui à la famille Cambe (café et auberge). La maison contiguë (Goubert, tourneur) était la maison Cabassole.

Digitized by Google

On lui doit spécialement la superbe gravure de *la Tempête*, de Joseph Vernet, et celle du portrait du Roi de Pologne, si recherchée des amateurs, et payée à des prix très élevés. Il habitait à Avignon dans une impasse de la rue du portail Magnanen, qui se relie à la rue de la Masse ; et c'est dans cette maison qu'il est mort le 18 août 1764.

Barjavel écrit que Balechon est mort le 18 août 1765, mais il se trompe d'une année. Arnavon, qui a laissé un Journal manuscrit très estimé, conservé à la Bibl. d'Avignon, et où sont consignés jour par jour les événements survenus dans cette ville, dit positivement que le célèbre graveur est mort le 18 août 1794, à 5 h. 1/2 du matin. Il ajoute qu'il fut inhumé dans l'église St-Didier, dans un caveau du sanctuaire, du côté de la sacristie, près de la table de communion. Les Chanoines de cette église, les Récolets et les Pénitents-Blancs assistèrent à ses funérailles. Quant à la maison où est mort Balechon, elle n'existe plus, ayant été englobée dans les constructions du couvent des Sœurs de la Corde.

(45). — Le dauphin Louis, fils unique de Louis XV et de Marie Leczinska, né en 1729, mort en 1765. Il était aussi vertueux que son père l'était peu. Marié d'abord à Marie-Thérèse d'Espagne, morte au bout d'un an, il épousa ensuite Marie-Josèphe de Saxe, dont il eut plusieurs enfants, entr'autres les trois Rois Louis XVI, Louis XVIII et Charles X. Voir son histoire par Emmanuel de Broglie, fils du duc actuel.

(46). — Voir, sur les Calvet de Montolivet, les détails ci-dessus. Ce personnage portait les noms de *Mourgier* et de *Montolivet*, par adoption de son grand-oncle, le jurisconsulte François Mourgier, qui lui légua son domaine de Montolivet. C'est lui qui y fit construire le charmant salon Louis XV, dont il est orné.

A propos de Mourgier, dont il a été plusieurs fois question, et qui est l'un des personnages les plus célèbres de Villeneuve, nous croyons bien faire en donnant son portrait écrit par sa propre nièce, Madame de Calvet, née de Cabassole d'Ontrein (1), et que nous devons à l'obligeance de M. le baron Albert de Roubin, possesseur du *Livre de Raison* de Madame de Calvet, d'où ce portrait a été extrait littéralement.

---

(1) Mathilde de Cabassole d'Ontrein, épouse de M. Michel de Calvet, appartenait à une famille établie à Villeneuve-lez-Avignon, depuis plusieurs générations.

Le nom de d'Ontrein ou de d'Ontrin (il est écrit indifféremment), leur venait d'une alliance avec une demoiselle d'Ontrein, d'Avignon, dont le père avait substitué ses biens aux aînés mâles des Cabassole, à la condition d'ajouter à leur nom celui de d'Ontrein. — Arch. de Roubin.

Digitized by Google

D'abord, un mot sur Mourgier :

Mourgier (François), naquit à Villeneuve, vers 1660, et non en 1688, comme le dit Rivoire; il mourut le 17 juin 1725, et non en 1726, ainsi que l'a dit le même auteur. Il avait étudié le droit, alors qu'il était encore tout jeune, et avait ensuite servi, pendant cinq ans, dans la première compagnie des mousquetaires à cheval du Roi, du commencement de 1684 à la fin de 1689, ainsi que le constate le certificat délivré par M. de Maupertuis, commandant de sa compagnie (Arch. de Roubin). Il passa ensuite environ trois années chez le marquis de Seignelay (fils de Colbert), ministre d'État, en qualité de gouverneur de son fils. Après quoi il rentra à Villeneuve, où il occupa la charge de viguier royal, qu'il obtint deux ans environ après son retour. Sa réception dans cet office eut lieu le 2 juillet 1694. On sait que Mourgier fut le principal fondateur de l'*Ordre de la Boisson*, dont Rivoire n'a cité qu'en partie les statuts, que nous donnerons en entier.

La princesse de Conti fit présent à Mourgier d'une épée d'or de 80 louis (1).

Extrait du *Livre de Raison* de Madame de Calvet, née de Cabassole d'Ontrein, concernant le décès de M. François Mourgier, viguier royal à Villeneuve-lez-Avignon :

« Le dix-sept juin mil sept cent vingt-cinq, Monsieur François Mourgier, viguier royal de cette ville de Villeneuvé-lez-Avignon, est décédé sur les cinq heures du matin, dans ma maison (2), après avoir cruellement souffert d'un dix-neuvième accident d'apoplexie, en ayant eu dix-huit autres, depuis l'année mil sept cent dix-neuf, iusqu'au présent iour. Desquels il avoit esté si fort incommodé, qu'il en estoit devenu paralitique par les jambes. — Mais, heureusement pour luy, lors mesmes de ses attaques, il avoit sa connoissance et son bon sens, et on reconnoissait en luy des marques d'un vray chrétien, par la patience avec laquelle il suportoit son mal, et par son entière et parfaitte soumission à la volonté du Seigneur.

« C'était un des beaux esprits du siècle, il étoit sçavant et profond pour les sciences, il avoit un génie supérieur pour les belles-lettres, il possédoit parfaitement l'Ecriture-Sainte et les passages luy en étoient si familiers que dans le temps de ses accidents, il en

---

(1) Mourgier était noble, ainsi que cela résulte d'une quittance des droits de noblesse acquittés par lui, et qui se trouve aux Arch. mun. de Villeneuve.

(2) Si Mourgier est mort dans la maison Cabassole, ce serait la maison habitée aujourd'hui par Goubert (le tourneur). Si, au contraire, le décès a eu lieu chez M. de Calvet, ce serait alors la maison Granet, à côté de la maison Léon Gilles. En dernier lieu, et jusqu'à l'année 1836, la famille de Calvet, et plus tard, ses descendants, les barons de Roubin, habitèrent l'hôtel du prince de Conti.

Digitized by Google

citoit plusieurs, fort à propos, pour implorer le secours du ciel et s'exciter avec plus de ferveur à la componction du cœur.

« Il possédoit également bien les autheurs et poëtes latins; étoit-il aussy très propre pour la poësie et pour la prose, rien ne l'embarrassoit, et sur le moindre sujet, il faisoit briller son esprit; nous avons bien de ses ouvrages sous la presse et entr'autres plusieurs imprimés intitulés *Gazette de l'Ordre de la Boisson*, ouvrage très curieux, qui a été digne de l'admiration des beaux esprits, et qui est encore aujourd'hui très recherché.

« Il avoit un goût merveilleux pour le dessin, et il excelloit en mignature.

« C'est par ces belles et bonnes qualités qu'il s'étoit rendu de tout temps très recommandable.

« Il avoit servi dans la première compagnie des mousquetaires à cheval du Roy, où il fut reçu par le Roy même à Valenciennes, en Flandre, le dix-neuvième mai mil six cent quatre-vingt-quatre; ayant été présenté à sa Maiesté, par Monsieur de Maupertuis, commandant de lad. compagnie, avec lequel il resta cinq années, et le quatrième octobre mil six cent huitante-neuf, il entra chez Monsieur le marquis de Seignelay, ministre d'État, en qualité de gouverneur de Monsieur le marquis de Louve, son fils, et ce jour-là fut pour luy si remarquable, qu'il reçut un présent magnifique de Madame la princesse de Conty, douairiaire, qui lui donna, de sa propre main, une épée d'or de quatre-vingts louis.

« Il passa deux années auprès de M. le marquis de Louve, où il se distingua par toutte sorte de bons endroits, et en mil six cent nonante-un, il demanda à Madame la marquise de Seignelay et à Messieurs les ducs de Beauvillier et de Chevreuse, ses beaux-frères, la permission de se retirer, pour venir en province vaquer à ses affaires, ce qu'on ne voulut luy permettre que dans quelques mois, par l'estime singulière que on avoit pour luy, et du depuis, il a resté dans ce païs, où il a exercé sa charge de viguier royal, avec beaucoup d'équité et de prudence. — Ayant touiours reconnu en luy, une grande politesse dans ses manières, un esprit relevé, bienfaisant et très charitable envers les pauvres, Dieu luy fasse miséricorde et luy donne la récompense des bienheureux. »

Digitized by Google

M. Rivoire n'ayant cité qu'un fragment des statuts de l'Ordre de la Boisson, nous croyons devoir les donner ici en entier :

STATUTS DE « L'ORDRE DE LA BOISSON »

Frère François, réjouissant,
Grand maître d'un ordre bachique,
Ordre fameux et florissant,
Fondé pour la santé publique.
A ceux que ce présent statut
Verront ou entendront, salut.

Comme l'on sait que dans la vie,
Chacun au gré de ses désirs
Cherche à se faire des plaisirs,
Selon que son goût l'y convie.
Nous qui voyons que nos beaux jours
Et l'heureux tems de la jeunesse,
Fuyent avec tant de vitesse,
Que rien n'en arrête le cours;
Et voulant que le peu d'années
Qui nous conduisent à la mort,
Soient tranquilles et fortunées,
Malgré les caprices du sort;
De notre certaine science,
Parmi la joye et l'abondance,
Débarrassé de tout soucy,
Hors de celui de notre panse,
Nous avons, dans une séance,
Dressé les statuts que voicy.

Dans votre auguste compagnie,
Vous ne recevrez que des gens,
Tous bien beuvans et bien mangeans,
Et qui mènent joyeuse vie.

Mêlez toujours dans vos repas,
Les bons mots et les chansonnettes,
Beuvez rasades aux amourettes,
Mais pourtant ne vous soûlez pas.

Digitized by Google

Que si, par malheur, quelque frère
Venait à perdre la raison,
Prenez pitié de la misère,
Et le menez à sa maison.

Pour boire le jus de la treille,
Servez-vous d'un verre bien net,
Mais n'embouchez pas la bouteille,
Car je sais quel en est l'effet.

Je veux que désormais à table,
Chacun boive à sa volonté;
Les plaisirs n'ont rien d'agréable
Qu'autant qu'on a de liberté.

Ne faites jamais violence
A ceux qui refusent le vin;
S'ils n'aiment pas ce jus divin,
Ils en font bien la pénitence.

Dans mes hôtels, si d'aventure,
Un frère salit ses discours
Par la moindre petite ordure,
Je l'en bannis pour quinze jours.

Que si ces peines redoublées,
Sur lui ne font aucun effet,
Je veux que son procès soit fait,
Toutes les tables assemblées.

Gardez-vous surtout de médire,
Et lorsque vous serez en train
De vous divertir et de rire,
Ménagez toujours le prochain.

Enfin, quand vous serez des nôtres,
Dans vos besoins secourez-vous,
Le plaisir de tous le plus doux,
C'est de faire celui des autres.

Digitized by Google

Chaque numéro du journal était imprimé avec privilége du *Grand-Maitre*, et portait en tête une main remplissant un verre, encadrée de feuilles de vigne, avec la devise : *Donec Totum Impleat.*

47. — C'est le 8 avril 1867, que le tombeau du cardinal de Via a été ouvert par Mgr Plantier, évêque de Nimes, en notre présence (nous avions alors l'honneur d'être maire de Villeneuve), et en présence de MM. Ranquet, juge de paix ; Corrieux, curé de la Cathédrale de Nimes; le docteur Du Bodon, l'abbé Clastron, etc.

48. — L'abbé d'Expilly : — célèbre voyageur et géographe, né à Saint-Remy-de-Provence, en 1719, mort en 1793, chanoine-trésorier du chapitre de Tarascon, auteur de nombreux ouvrages géographiques dont le principal est le *Dictionnaire des Gaules et de la France*, 6 vol. in-folio.

49. — La vraie orthographe est *Tressemanes*, famille illustre du Parlement de Provence. Le siége épiscopal de Glandèves portait le nom d'une ville détruite et avait été transféré depuis longtemps à Entrevaux, aujourd'hui chef-lieu de canton de l'arrondissement de Castellane (Basses-Alpes). Ce Tressemanes en fut évêque de 1755 à 1771. Il s'appelait Gaspard de Tressemanes-Brunet.

50. — Il s'agit ici de : Joseph-Antoine Ferrar de Pontmartin, lequel, né à Perpignan le 13 juin 1744 (voir ci-dessus les détails sur son père, sa mère et sa sœur), perdit son père en 1749, fut admis à l'École militaire en 1755; envoyé, en 1760, aux carabiniers du marquis de Poyanne qui prenaient part à la guerre de Sept Ans ; aide-major en 1764; capitaine en 1767; major au régiment de cavalerie Commissaire général en 1774; mestre de camp, commandant le même régiment en 1780; chevalier de Saint-Louis et comte, la même année; lieutenant des gardes du corps en 1784; émigra, d'abord en Suisse, puis en Pologne, fut fait maréchal de camp pendant l'émigration, en 1795; rentra aux Angles en 1801, et y mourut le 3 août 1806. En 1781, il avait épousé Jeanne Calvet des Angles, héritière de sa famille, et en avait eu deux fils, Joseph, né en 1782, mort célibataire en 1832, et Castor-Louis-Eugène, né en 1783, mort en 1831. Devenu veuf en 1783, Joseph-Antoine épousa en 1801, à la fin de l'émigration, Jeanne-Marie-Aldegonde Calvet de Montolivet, morte en 1824 : Castor-Louis-Eugène est le père de M. le comte Armand de Pontmartin, l'illustre critique, qui continue avec son digne fils, M. le vicomte Henri de Pontmartin, les traditions d'honneur, de dévouement et de bienfaisance qui ont toujours été l'apanage de cette famille.

51. — Voir aux archives municipales de Villeneuve, E. E. 3. 1762-1790. — E. E. 4. 1767-1790. — E. E. 5. 1786-1790, des

Digitized by Google

détails fort intéressants sur l'administration du dernier commandant du fort Saint-André, et notamment :

1° *Les Etats de la compagnie des Invalides de Jean-Charles-François de Thézan du Luc*, en garnison au fort Saint-André de Villeneuve-lez-Avignon, et faite de 58 hommes, non compris les officiers ordinaires et ceux appelés *à la suite* ou surnuméraires. Ces états rédigés mois par mois sont pour la plupart signés par M. le commandant de Thézan ; par les lieutenants Maillard et Dubosc et par le sergent Vaton.

2° *Le grand-livre de la compagnie de Thézan*, ou registre administratif de la compagnie des Invalides, tenant garnison au fort Saint-André-de-Villeneuve. On y trouve les comptes de la subsistance de ladite compagnie, la paie des officiers, le prêt des soldats, le signalement de chaque homme avec son *nom de guerre*, son âge, son entrée au corps, etc. Entr'autres noms on lit, celui de Julien Bouin, dit *Saint-Brieuc* (de Saint-Banoux en Bretagne), sortant du régiment de Soissonnais, où il avait servi 30 ans et 6 mois, blessé d'un coup de feu à l'épaule droite et aux deux jambes, puis retourné à l'hôtel des Invalides de Paris. — Gilles Dalibert, dit *Prêt à boire*, âgé de 56 ans, originaire de la Basse-Normandie (taille 5 pieds 2 pouces), venu de la citadelle de Lille en Flandre. — Joseph Bressy, dit *Languedoc*, natif de Saint-Laurent-des-Arbres, ancien tambour au régiment de Provence, blessé d'un coup de feu à la main droite, parti pour le fort d'Aigues-Mortes, etc.

3° Et *Le Livre destiné pour les minutes des lettres du Commandant du fort Saint-André*. On trouve dans ce cahier des lettres sur l'habillement et l'équipement des soldats, sur les billets d'hôpital, sur la permission de prendre les bains, sur la réintégration du nommé Lapierre dans son grade de premier fusilier, sur la destitution d'un ancien tambour, sur le refus fait par les soldats de porter des guêtres blanches, sur le rappel de certains hommes à l'hôtel des Invalides de Paris, etc. Ces lettres sont adressées par le commandant de Thézan aux généraux de Guibert et de Sombreuil (1).

52. — On sait que Louis XV, ou plutôt son ministre Choiseul, voulant exercer une pression sur le Saint-Siége afin d'obtenir l'abolition des jésuites, fit saisir et occuper Avignon et le Comtat, que le Parlement de Provence, déclara réunis au Royaume. Ce fait s'était déjà produit deux fois sous Louis XIV (1662 et 1687). Cette

(1) Tous ces détails, ainsi que bien d'autres, nous ont été communiqués par notre éminent ami M. A. Canron, qui fut chargé par nous, alors maire, de classer les arch. mun. de Villeneuve.

Digitized by Google

3e réunion dura six ans (jusqu'en 1774), et contribua beaucoup à préparer la réunion définitive, qui eut lieu 17 ans plus tard.

53. — Marie Leczinska, née en 1703, fille de Stanislas Leczinski, roi de Pologne, deux fois détrôné par Auguste II et Auguste III, de Saxe, et finalement mis à titre de compensation en possession du duché de Lorraine en 1738 (Paix de Vienne), tout en conservant son titre de Roi de Pologne. Sa fille épousa, à 22 ans, Louis XV, qui en avait 15, eut 10 enfants et fut un modèle de toutes les vertus. Ce malheureux mariage eut pourtant un grand résultat : la réunion de la Lorraine à la France à la mort de Stanislas, qui mourut deux ans avant sa fille, en 1766, à l'âge de 89 ans.

54. — *Équivalent ;* abonnement ou droit qui se payait en remplacement d'un autre droit. A Villeneuve, on donnait cette qualification à un droit que l'on acquittait pour être affranchi de l'impôt des gabelles ; et cette redevance représentant celle qui était exigée par le prélèvement de l'imposition, prenait, pour cette raison, le nom *d'équivalent.*

On trouve aux archives municipales de Villeneuve tous les détails possibles à ce sujet, et notamment, — *Pièces concernant l'équivalent :* C. C. 14. 1596-1776. — 1° Lettres échangées entre la municipalité de Villeneuve-lez-Avignon, M. Joubert (de Montpellier), syndic général de la province de Languedoc, M. Chamand, subdélégué du diocèse d'Uzès, les Consuls de Villeneuve-de-Berg, ceux de Blauzac et autres au sujet de l'équivalent ; 2° Procès-verbal d'une délibération de la communauté de Villeneuve-lez-Avignon, portant plainte aux administrateurs de la province de Languedoc, contre les exacteurs de l'équivalent qui versaient et molestaient de toutes manières les habitants du dit Villeneuve ; 3° Opposition faite par le Conseil de Villeneuve-lez-Avignon à l'enregistrement de l'équivalent ; 4° Injonction faite, au nom de la Cour des Aides de Languedoc, aux fermiers et agents de l'équivalent, à Villeneuve, d'apporter la plus grande exactitude à la tenue de leurs registres; 5° Mémoire du consul Guiraud (de Villeneuve) pour établir l'immunité et exemption de l'équivalent, dont les habitants du dit Villeneuve doivent jouir en conséquence de leurs priviléges ; 6° Inventaire des pièces et titres envoyés à M. de La Roque, avocat au Conseil des Aides de Montpellier, pour soutenir la requête des Consuls de Villeneuve-lez-Avignon, au sujet de l'exemption de l'équivalent, etc.

55. — Voir sur le *Domaine du Roi,* le travail publié par nous, dans le *Bulletin de la Société scientifique et littéraire d'Alais,* année 1874, page 173 et suivantes ; aux arch. municip. on trouve aussi les titres concernant le Domaine, — *Priviléges de Villeneuve,* A. A. 3 et compris, C. C., article *Domaine du Roi.*

Digitized by Google

M. *Duret*, dont parle l'abbé Soumille dans cet article, était subdélégué de l'intendant de Languedoc, au département de Villeneuve. On sait que Villeneuve était le siége ou chef-lieu d'une subdélégation de l'intendant de Languedoc, c'est-à-dire, d'une subdivision administrative et civile de la province. La maison Duret n'était autre que le local qui sert actuellement de caserne de gendarmerie, et qui appartient aujourd'hui aux familles Chabrel et Talagrand. M. Claude Talagrand acheta cette maison, en 1839, de M. de Valette, qui avait épousé une demoiselle Duret. Un Duret, (peut-être le subdélégué dont il s'agit), avait acquis au dernier siècle la Seigneurie de Tavel, ou pour mieux dire, l'une des deux portions de cette Seigneurie, d'où la dénomination assez fréquente dans les documents « Duret de Tavel ; Duret seigneur de Tavel ». Le Roi de France et l'abbé de St-André de Villeneuve, étaient, on le sait, co-seigneurs de Tavel, et c'est sans doute la part de l'abbé qu'avaient achetée les Duret.

On nous assure qu'il existe à Versailles des descendants directs de cette famille, mais ils ne portent que le nom de Tavel. Il en existe aussi à Lédenon et à Avignon, mais ce sont des descendants de la branche féminine, c'est-à-dire des de Valette.

56. — Il s'agit là de Jean-Baptiste Chabrel, dont il sera question plus loin, à l'occasion de la charge de maire, né à Villeneuve, en 1750, d'Antoine Chabrel, avocat au parlement de Toulouse, maire de Villeneuve, en 1772, et de Rose Mercurin. Anne-Marie Guibert appartient à une famille de négociants en soie, d'Avignon.

57. — L'Hôtel de Ville inauguré, le 24 juin 1770, est, comme on le sait, la mairie actuelle qui fut acquise alors, par la commune, de Madame Reboul, veuve d'un juge. Ainsi qu'on l'a vu, cette acquisition ne se fit pas sans opposition; il fallait y installer en outre des services municipaux, le presbytère et la salle d'audience pour la justice, qui se trouvait alors dans le local attenant à la maison Germain-Arrès. On trouve aux archives municipales grand nombre de pièces constatant cette opposition ; nous citerons la décision du juge qui, voulant vexer le premier Consul, décida que le corps des pendus, des asphyxiés, etc., serait déposé sur la marche de la porte d'entrée de l'Hôtel de Ville. Or, ce Consul éprouvait beaucoup de répugnance à voir de pareilles exhibitions ; aussi proteste-t-il fortement, lorsque a lieu la première exposition, et qu'il est obligé d'enjamber le cadavre pour pénétrer dans la Mairie.

L'ancien Hôtel de Ville, acquis par Claude Pourpre, passa à la famille Talagrand, avec laquelle il y avait eu une alliance, et cette dernière l'a vendu dernièrement à M. Auguste Gilles. Il formait une dépendance du palais cardinalice de Giffon. La commune en avait fait l'acquisition d'Etienne de Madon Savin (22 octobre 1592, Dupuy, n^re). Quant à M. Gleise, notaire, qui reçut l'acte d'achat

Digitized by Google

du nouvel Hôtel de Ville, on sait qu'il eut pour successeur son fils, et celui-ci son neveu, M. Mercurin. La maison Gleise appartient aujourd'hui à M. Dufour (sous les Arcs.)

58. — Charles-Juste de Beauvau, né en 1720, se distingua dans les guerres de la succession d'Autriche et de Sept Ans ; gouverneur du Languedoc en 1763, maréchal de France en 1783, ministre en 1789, mort en 1793, sans avoir émigré, ni avoir été inquiété. (Voir les souvenirs de sa veuve, récemment publiés.)

59. — Sans doute un des innombrables projets de reconstruction du pont qui se reproduisirent pendant le cours du XVIII[e] siècle et dont aucun ne se réalisa. On sait que la construction du pont de bois, sur les deux bras du Rhône, date du commencement du XIX[e] siècle.

60. — *Economat*, — sorte de commission ecclésiastique et administrative élablie dans chaque évêché pour procéder à la liquidation des biens des abbayes supprimées ; mais en l'espèce, il s'agissait tout simplement de l'administration de revenus pendant la vacance, jusqu'à la nomination d'un nouvel abbé commendataire. St-André échappa pour cette fois, puisque l'abbaye subsista jusqu'à la Révolution. Nous avons lieu de croire que notre abbaye resta régie de la sorte depuis la démission de Mgr Gaspard de Tressemanes (1771), jusqu'à la nomination de Mgr Jean de Cayrol de Nadaillan (1773).

61. — C'est Rose Filiol originaire de la ville du Buis, en Dauphiné, veuve en premières noces d'Antoine Gonnet et en secondes noces de Jean Chabrel, négociant, duquel il a été parlé plus haut, à l'occasion de ses fondations, et qu'elle avait épousé en 1725.

62. — *Prince de Guémené :* Henri-Louis-Mériadec de Rohan, prince de Guémené, né en 1745, grand-chambellan de France, neveu du trop fameux cardinal de Rohan, et gendre du prince de Soubise, le vaincu de Rosbach. S'illustra par ses prodigalités qui aboutirent, en 1782, à une banqueroute de 33 millions, après laquelle il vécut dans l'obscurité, et mourut vers 1800.

Prince de Chimay : C'était déjà un Caraman, comme le prouve son intervention dans une affaire languedocienne. C'est en 1750 qu'un Riquet de Caraman devint prince de Chimay (en Belgique), par l'héritage du dernier prince de Chimay de la maison d'Hénin d'Alsace.

63. — L'abbé François Arnaud, né à Aubignan, près Carpentras, en 1721, rédigea avec Suard le *Journal étranger* et la *Gazette littéraire de l'Europe* (c'est, sans doute, ce que notre auteur appelle *Gazette de France*), qui eurent beaucoup de vogue

Digitized by Google

en 1760 et 1761. Savant linguiste, bibliothécaire de Monsieur (plus tard Louis XVIII), membre de l'Académie française et de celle des Inscriptions, homme du monde, célèbre par son esprit, mort en 1784.

64. — Jean-Baptiste Chabrel, avocat, dont il a été déjà parlé à l'occasion de son mariage, rencontra de l'opposition de la part du Conseil municipal lors de sa nomination par le Roi aux fonctions de Maire, soit à cause de son âge (il n'avait que 21 ans), soit par suite de quelque rivalité ou antipathie particulière, soit parce que la charge de Maire, créée sous Louis XIV, était habituellement mal vue des Consuls de la ville et des Conseillers municipaux ; les trois Consuls et les Conseils étaient, en effet, nommés par élection, ce qui n'avait pas lieu pour le Maire, lequel, au contraire, possédait quelquefois sa charge, comme dans le cas présent, à titre perpetuel et héréditaire ; de plus, le Maire se trouvait placé à la tête de la municipalité et au-dessus des trois Consuls, dont il remplissait la plupart des fonctions. De là des rivalités. Aussi au moment de la Révolution, et depuis quelques années auparavant, les charges de Maire et de lieutenant de Maire avaient-elles été réunies au Corps municipal proprement dit, de sorte que le 1er Consul était en même temps Maire, et le 2e Consul lieutenant de Maire.

Les archives municipales renferment nombre de pièces relatives à la nomination des Maires et des Consuls. On y trouve aussi plusieurs registres de délibérations du Conseil municipal : des pièces relatives aux attributions de divers officiers municipaux, etc. Il y aurait là un travail fort intéressant à faire ; nous nous bornerons à donner un extrait de *Pièces relatives aux élections municipales*, 1582-1790 : BB. 15. — 3o Réclamation auprès de l'Intendant de Lamoignon, des Consuls de la communauté de Villeneuve, contre Saladin, Consul perpétuel du dit lieu, qui faisait opposition à l'élection consulaire. — 4o Procès-verbal dressé par les Consuls de Villeneuve : François Duris, André Castellan et Jean-François Villard, d'une assemblée tumultueuse composée de vignerons et de valets, qui n'avaient pas droit à se réunir à l'Hôtel de Ville et que le Maire perpétuel, Cabassole-d'Outrien, y avait convoqués, pour faire l'élection consulaire ; dans cette assemblée la foule se livra à des désordres inouïs, répondant par des menaces à la protestation des Consuls ; le soldat Boisse, fils d'Antoine, dit aux Consuls qu'ils étaient une *colo d'ase* (1), (une bande d'ânes), et saisit André Castellan par la cravate comme pour l'étrangler ; et comme on voulait s'emparer de lui, Jean-François Gonnet, vigneron, courut vers la porte qui était fermée, disant qu'il fallait aller prendre des fusils et

(1) On croirait lire la relation d'une séance tumultueuse de 1848 ou peut-être même de nos jours.

Digitized by Google

des pistolets ; Claude Cadeau, menuisier, menaça Blaise Boisse, conseiller politique, de l'assassiner ; la foule s'amassa dans la rue et à la porte de l'Hôtel de Ville; des femmes même poussèrent l'audace jusqu'à se précipiter, en criant, au sein de l'Assemblée, etc. — 5° Requête présentée par les mêmes Consuls à M. de Lamoignon, intendant du Languedoc, pour qu'il fasse faire une enquête sur cette émeute par le Subdélégué du diocèse d'Uzès. — 6° Protestation adressée au dit M. de Lamoignon par Mourgier, Calvet, Cappeau, Roustan, Aubert et autres Conseillers contre le procès-verbal et la requête des Consuls Duris, Castellan et Villard, qu'ils accusent de n'avoir aucun intérêt dans le pays, d'être sous l'influence de particuliers qui en ont encore moins qu'eux, et de chercher toute espèce de prétexte pour engager la communauté de Villeneuve dans des procès, etc.

65. — La maison qu'habitait J.-B. Chabrel, où le conduisit le cortége parti de l'Hôtel de Ville, et où jouèrent les musiques dont parle Soumille, n'est autre que celle où demeurent MM. Calixte et Auguste Chabrel, et qui se trouve presque vis-à-vis de l'entrée de la Chartreuse. On y voit au-dessus de la porte un masque de femme sculpté sur pierre. C'est dans cette maison que s'établirent, en premier lieu, en l'an 1673, les Religieuses Franciscaines de Sainte-Elisabeth (1). Mme de Lusignan de Cazouls, en religion sœur Anne des Séraphins, fondatrice et première supérieure de cette communauté, acheta, le 16 janvier 1673, ce local, que ces Dames agrandirent par l'acquisition successive de deux ou trois maisons voisines, vendues par les nommés Boutin, Imonet et Barriol. — En 1730, Jean Chabrel acheta des religieuses tout cet ancien couvent, qui appartient encore aujourd'hui à cet honorable famille, et qui ferme l'enclos des maisons et jardins Chabrel avec le local ci-après.

Il s'agit de l'ancien hôtel du marquis de Roux; c'est le local au fond duquel se trouve le moulin à huile. Par une curieuse coïnci-

---

(1) Ces religieuses furent transférées, en 1695, dans le couvent qu'elles habitèrent jusqu'à la Révolution, et qui est aujourd'hui l'hospice et le musée, et que ces dames avaient acquis de Messire Jean-Baptiste Durre de Brutin de Paris, marquis de Montanègues, lieutenant du Roi. C'était un véritable palais que la demeure du marquis de Montanègues, portion principale de la livrée du cardinal de Canillac. Ce palais renfermait, en effet, une montagne de neuf hectares, cours spacieuses, grands jardins, eaux jaillissantes qui étaient amenées dans des conduites en pierre du côteau de Montaut. Cette source est détaillée dans le livre des reconnaissances (*passim*), où il est dit : La dite source est conduite par des canaux et des souterrains dans le jardin du dit sieur de Montanègues, passant dans le fond de Montaut, appartenant au dit sieur abbé, et pour lequel passage il fait d'Albergue au dit sieur abbé 2 sols annuellement suivant le bail et inféodation reçu par Me Anglejan, nre, en l'année 1660. — La maison de ce notaire est celle de Mlle Maria Monier.

Digitized by Google

dence, cette maison, attenante à celles dont il vient d'être parlé, servit également de berceau à une autre communauté franciscaine de Villeneuve. En effet, les Récollets qui s'établirent à Villeneuve, en 1617, reçurent, pendant 8 ans, l'hospitalité chez les MM. de Roux. Pendant que leur couvent se construisait du côté du Rhône, ils logèrent dans le couvent en question, y célébrèrent leur office, y confessèrent, y prêchèrent, etc. — En 1738, la famille Chabrel acheta cette maison de J.-L. de Roux, seigneur de Navacelles, officier au régiment des gardes françaises; dans l'acte de vente, il est dit que ce local faisait partie des dépendances de la livrée au palais cardinalice de Tourroye.

66. — Ce n'est là qu'un épisode des procès assez fréquents qui surgissaient entre les membres des nombreuses administrations et juridictions de Villeneuve, pour des questions de préséance, de costume officiel ou autres questions analogues. Dans ces temps heureux et lointains, c'était là toute la politique. Ces conflits donnaient lieu à de longs et curieux mémoires sur les usages et coutumes et se terminaient habituellement par une sentence du Parlement ou un arrêt du Conseil d'État, réglant les plus petits détails d'une cérémonie locale ou déterminant les moindres prérogatives et priviléges de chaque fonctionnaire. Il y a lieu de remarquer qu'à la suite de l'affaire dont il s'agit ici, J.-B. Chabrel fit revivre l'usage par lequel les fonctionnaires ou notables, appelés à tenir les cordons du dais à la procession générale du Saint-Sacrement devaient porter eux-mêmes les bâtons du dais, au lieu de les faire porter par des journaliers ou hommes de peine et de se borner à tenir les rubans ou cordons y attachés.

67. — La famille Malosse occupait un rang fort distingué à Villeneuve, où elle possède encore des propriétés importantes. Cette honorable famille habite Avignon.

68. — Jean de Cayrol de Nadaillon, prince-évêque de Grenoble, dernier abbé de Saint-André, avait été primitivement chancelier de l'Académie et de l'église de Toulouse; il démissionna de son évêché vers 1780 ou 1781, mais il garda l'abbaye de St-André jusqu'à la Révolution. Son grand-vicaire à l'abbaye de St-André était encore, au moment de la Révolution, Messire Allégré de Beaupré, chanoine du chapitre N.-Dame-de-Villeneuve.

Digitized by Google

NOTE

SUR UN

ATELIER NÉOLITHIQUE

Découvert à BARRON (Gard).

Par M. G. FÉMINIER, membre résidant.

Au mois d'octobre 1879, en parcourant, en vue d'une étude géologique, les plaines sablonneuses qui s'étendent sur les communes de Saint-Maurice-de-Casevieille et de Barron (Gard), mon attention fut attirée par la présence sur le sol, et dans un périmètre assez restreint, de divers silex taillés et de très nombreux éclats dénotant évidemment l'existence d'un atelier préhistorique. J'avais foulé aux pieds, sans m'en douter, un emplacement choisi par nos sauvages ancêtres pour la fabrication de leurs outils et de leurs armes.

C'est au pied et au midi de la colline de Barron (1), et à peu près aux limites des communes de St-Maurice et de Barron que se trouve cet atelier. Le sol est constitué en cet endroit par des sables siliceux, rougeâtres, parfois agglutinés, mélangés ou recouverts de cailloux roulés ferrugineux, et qui constituent l'assise inférieure du terrain lacustre dans le Gard (2). Ce n'est en cet endroit qu'une plaine aride, véritable lande recouverte presque uniquement de bruyères et dominant un bas-fond plus humide que traverse la petite rivière de la Candolière, affluent de la Droude, et où la végétation est plus luxuriante (3). Je ne serais pourtant pas éloigné d'admettre que ces landes aient été autrefois recouvertes de forêts que l'homme

(1) Cette colline appartient à la formation néocomienne ; elle est recouverte de bois de chênes verts. Au sommet, un des points géodésiques utilisés par Cassini, sont les ruines d'un château féodal, connu sous le nom d'*Arche de Barron*. (Alt. 244m).

(2) Voir E. DUMAS, *Statistique géologique du département du Gard*, 2e p., p. 499.

(3) Note sur la florule des Candouillères *(Bulletin de la Société d'étude des Sciences naturelles de Nimes ;* 1873, nos 2 et 4 et 1874, n° 3).

Digitized by Google

préhistorique a dû rechercher pour s'y mettre à l'abri. Quoi qu'il en soit, cette plaine déserte qu'une voie ferrée va bientôt traverser (ligne de St-Julien à Uzès), présente de nombreux ravinements, au milieu desquels gisent aujourd'hui, mêlés aux sables et cailloux entraînés par les eaux, les nombreux débris de silex que j'ai pu y rencontrer, et dont voici l'inventaire :

1° 3 *pointes de lances*, entières, affectant la forme désignée sous le nom de « feuille de laurier », régulièrement taillées à petits éclats sur les deux faces et mesurant respectivement 7, 9 et 11 centimètres de longueur sur une largeur moyenne de 7 centimètres ;

2° 2 *racloirs* ou *couteaux circulaires*, à tranchant unilatéral, déterminé par une taille à petits éclats, et profilant suivant une courbe régulière, analogue à celle de nos haches actuelles et certainement intentionnelle dans la pensée de l'ouvrier qui a fabriqué ces outils ;

3° *Un racloir* plus aplati que les précédents, de forme différente et caractérisée, taillé à grands éclats sur ses faces, mais retaillé à petits éclats suivant son tranchant ; cet outil m'a paru plus perfectionné que les autres ; il est en silex blanc légèrement coloré en rouge, par suite de son séjour dans un terrain ferrugineux, et présente un commencement de polissage qui indique un perfectionnement de fabrication ou le résultat d'un long usage ;

4° Une quinzaine de fragments de *pointes de lances* brisées pendant l'exécution de la taille qui est, du reste, nettement accusée, et rejetés par l'ouvrier ; ces divers fragments donnent aux outils entiers une longueur variant de 10 à 20 centimètres ;

5° Divers fragments frustes ou simplement ébauchés, présentant encore sur leurs faces une gangue calcaire qui nous fournira des indications pour connaître l'origine de la roche employée par l'ouvrier tailleur de silex.

A l'exception d'un seul racloir en silex blanc, les divers outils sont grisâtres et opaques, par suite de leur décoloration sous l'influence des agents atmosphériques (1) ; ils conservent

(1) On sait que le silex, quoique parfaitement compacte, a une porosité microscopique qui lui permet de contenir une certaine quantité d'eau de carrière. L'exposition à l'air, sous un climat sec et chaud, pendant une longue période de temps, lui fait perdre la plus grande partie de cette eau à laquelle il doit sa translucidité primitive.

Digitized by Google

tous, suivant le degré de perfectionnement auxquels ils ont été soumis, les traces d'une gangue calcaire, primitivement blanche et qui trahit l'origine de la matière première des divers outils. Il est hors de doute que la roche qui en a fourni les matériaux provient de la formation lacustre; les fossiles que j'ai remarqués sur un des spécimens en fournit une preuve. Or, il existe précisément, à peu de distance de l'atelier préhistorique et dans le calcaire blanc marneux lacustre (1) qui forme, à l'Est, le petit massif derrière lequel est bâti le village de St-Maurice, de nombreuses plaques de silex pyromaque brun, formant de véritables couches subordonnées, et ne présentant souvent qu'une épaisseur d'un centimètre qui est justement celle de presque tous les outils, spécialement des pointes de lances; il était tout naturel de supposer que les ouvriers tailleurs de silex avaient utilisé ces plaquettes, et la découverte ultérieure sur l'emplacement de l'atelier, de nombreuses plaques analogues, est venue confirmer cette hypothèse. Il est du reste naturel d'admettre que, dans la majorité des cas, l'ouvrier tailleur de silex, forcément nomade, s'établissait à proximité des endroits où il rencontrait des gisements de silex susceptibles d'être utilisés, et ce n'est que plus tard qu'il s'est procuré, par échange, des matériaux de natures et de provenances diverses (2).

La comparaison des plaquettes brutes, des outils ébauchés ou abandonnés de l'ouvrier, et des outils complets qui paraissent avoir reçu la dernière manipulation, montre bien comment l'ouvrier, ayant en main sa plaquette, lui donnait d'abord, par grands éclats, la forme générale que devaient avoir les outils, détachait peu à peu, avec une dextérité toute particulière, la gangue calcaire qui recouvrait les deux faces, et achevait, en taillant à petits éclats les arêtes latérales, de donner à ses pointes de flèches ou racloirs la forme et le fini que son goût artistique lui avait dicté.

Nous avons donc ici un intéressant document sur cet art si primitif et pourtant déjà si perfectionné, puisqu'il laisse déjà pressentir le progrès de la pierre polie.

---

(1) Ce calcaire repose en stratification concordante sur les assises argileuses et sableuses de l'étage inférieur et constituent une partie du 2e étage dans la classification adoptée par Dumas pour le terrain lacustre du Gard (*l. c.*, p. 510 et 511).

(2) J'ai rapporté de la grotte d'Euzet, localité voisine de celle qui nous occupe, une hachette polie en serpentine, roche absolument étrangère à la région. Les armes de ce genre sont du reste assez abondantes dans la région du Midi.

Digitized by Google

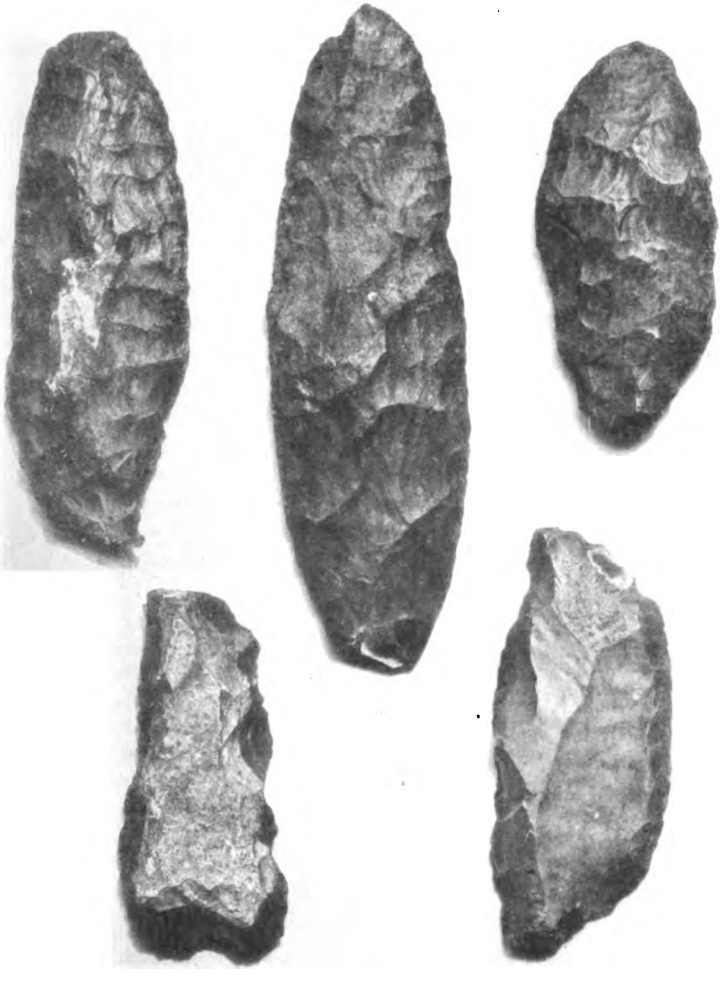

Digitized by Google

Digitized by Google

C'est, en effet, à la période néolithique et au commencement de l'âge de la pierre polie, que l'on peut rapporter l'atelier de Barron. Les types qu'il m'a fournis et que j'ai décrits, sont, du reste, analogues à ceux déjà recueillis dans le Gard par un de nos savants archéologues, notamment dans les grottes de l'Esprit à Saint-Hippolyte-du-Fort et de Seynes (1).

Ces divers outils ont tous un facies caractéristique ; ils sont *taillés des deux côtés, à petits éclats*, avec un soin qui dénote bien, comme je le disais, un progrès très sensible dans l'art de la taille ; ils présentent, en outre, « cet aspect luisant et comme vernissé », aussi bien dans les parties éclatées que dans les autres parties, ce qui est un caractère d'authenticité, d'après M. Vion (2).

Encore n'avons-nous ici que des rebuts d'outils, des armes ébauchées, des fragments rejetés par l'ouvrier, mais, en somme, des restes intéressants, curieux vestiges de l'art néolithique dans notre région méridionale.

---

(1) Voir A. JEANJEAN, *L'homme et les animaux dans les cavernes des Basses-Cévennes*. — M. Piette figure plusieurs types identiques à ceux de Barron, dans son travail sur les *Vestiges de la période néolithique*, communiqué à l'Association française pour l'avancement des Sciences, sess. de Nantes, 1875.

(2) R. VION, *Note sur les silex taillés* (*Bull. Soc. linnéenne du nord de la France*, n° 34, août 1875).

La planche qui accompagne cette note représente, légèrement réduits, 3 spécimens des pointes de lances, la première ayant conservé la trace de la gangue calcaire; au-dessous, un outil ébauché et un racloir à un seul tranchant.

Digitized by Google

L'OPPIDUM DE MARBACUM

Par M. L. ROCHETIN, membre non résidant.

L'oppidum celtique de *Marbacum*, qui faisait partie du pays des Volces Arécomiques, était situé sur la rive droite du Gardon, en face et un peu en aval du village de Russan (1).

Le nombre considérable de monnaies de toutes les époques qu'on a trouvées sur son emplacement et qu'on y trouve encore fréquemment, révèle l'importance qu'à eue de tout temps cette station (2). On y rencontre, en effet, en abondance, des monnaies gauloises, massaliètes et romaines. Cette importance s'explique par la situation éminemment favorable de *Marbacum*, distant de onze kilomètres seulement de l'antique *Nemoz*, capitale des Volkes Arécomikes, devenue plus tard, sous Auguste, une des colonies les plus florissantes de l'empire romain. La voie romaine qui reliait Nimes à Aubenas, par Uzès, passait à côté même de *Marbacum*, et traversait le Gardon un peu en amont de Russan, au moyen d'un simple gué (3). *Marbacum* étant ainsi un lieu de passage sur le Gardon, dut être fréquemment visité par le peuple le plus

(1) L'emplacement de l'ancien oppidum de *Marbacum* porte aujourd'hui la dénomination de *Castel-viel*.

Les ruines du château de Ste-Anastasie sont situées en face de Castel-viel, sur l'autre rive du Gardon. C'est par erreur que notre savant et regretté collègue honoraire M. E. Germer Durand a cru pouvoir placer l'oppidum de *Marbacum* à Ste-Anastasie. (V. Dict. top. du Gard, au mot : Ste-Anastasie.)

(2) Une quantité considérable de ces monnaies ont malheureusement été dispersées et ont passé en des mains différentes.

(3) Nous avons exploré les bords du Gardon, dans ces parages, et nous n'avons pu trouver trace d'un ancien pont qui aurait relié les deux rives. C'est donc au moyen d'un gué ou d'un bac, suivant la saison, qu'on traversait la rivière. A Mardieul, au contraire, la voie romaine de Nimes à Alba-Augusta des Helviens traversait le Gardon sur un pont en pierre. Cette différence s'explique peut-être par l'importance de la capitale des Helviens avec laquelle Nimes était directement relié par cette voie.

L'ancienne voie romaine de Nimes à Aubenas par *Marbacum* et Uzès a été suivie jusqu'au XIII[e] siècle, époque à laquelle fut construit, un peu en aval, par les Frères Pontifes, le beau pont de St-Nicolas, sur lequel s'effectue, depuis lors, le passage.

Digitized by Google

commerçant du midi de la Gaule, les Grecs de Marseille, qui de Nemoz, un des principaux centres de leur commerce, remontaient ensuite, par *Marbacum*, dans le nord du pays des Volkes Arécomikes et de là chez les Helviens.

L'oppidum était situé sur le point culminant d'un contrefort rocheux dont le pied est baigné, au levant et au nord, par les eaux du Gardon. Au midi, la forte déclivité de la montagne rendait sa défense facile. Il n'était accessible que par le quatrième côté, c'est-à-dire par le couchant. A cet endroit là, le rocher présente une dépression par laquelle il se rattache aux montagnes voisines. C'est de ce côté que l'on pénétrait dans son enceinte, après avoir laissé, à quelques pas de distance seulement, la voie de Nimes à Uzès.

Outre les débris de poteries et de briques qui recouvrent en grand nombre le sommet de la montagne, on remarque de vastes amoncellements de pierres, ruines des murs énormes qui enserraient l'oppidum. Çà et là on constate encore l'existence de ces enceintes. Il semble qu'on en distingue plusieurs s'élevant successivement jusqu'au sommet de la montagne. Un de ces débris de muraille ne mesure pas moins de quatre mètres d'épaisseur. Il est formé, comme tous les murs de cette époque, par des blocs de rocher placés les uns sur les autres sans ordre et sans ciment.

Sur le versant de la montagne, à la base de l'oppidum et du côté du couchant, on voit encore une espèce de citerne grossièrement bâtie en quartiers de roc avec de la chaux mêlée de gravier. Cette construction, formant un tout compacte ayant acquis la dureté du rocher sur lequel elle repose, a 3 mètres de longueur dans œuvre sur 1 mètre 70 de largeur et 1 mètre de profondeur.

On a découvert récemment, au sommet de l'oppidum, se dirigeant du nord au midi, un petit conduit souterrain, ayant 36 centimètres de largeur et formé par de longues pierres plates non taillées.

Il y a quelques années on trouva un four de potier sur le versant méridional de la montagne.

Parmi les débris d'antiquités qui ont été recueillis à *Marbacum* et qui m'ont été cédées, figurent : 1° un petit autel votif anépigraphe ayant 20 cent. de hauteur sur 9 cent. de largeur, et se terminant au sommet et à la base par deux petites moulures ; 2° la partie supérieure d'une amphore en terre blanche grossière ; 3° le col d'un petit vase également en terre blanche,

Digitized by Google

dont l'orifice est muni à sa partie antérieure d'un bec très resserré ; 4° un fragment assez considérable en terre cuite qui paraît être un débris de tuyau ; 5° la moitié d'un moulin à bras en terre volcanique ; 6° un caillou roulé ayant la grosseur et la forme sphéroïdale d'un boulet et qui pourrait bien avoir servi comme arme de jet.

Il y a une douzaine d'années, me trouvant sur l'emplacement même de *Marbacum*, il me fut remis plusieurs pièces de monnaie qui en provenaient et dont voici l'énumération (1) :

Première trouvaille.

1° Petit bronze de Nimes au type grec avec l'ethnique. — Tête de femme ou peut-être d'Apollon, à gauche ; bon style, grènetis.

R. — Sanglier à gauche posé sur une barre formant sol. En légende, et sur deux lignes horizontales, l'une au-dessus, l'autre au-dessous du sanglier $\frac{\text{NAMA}}{\text{ΣAT}}$ NAMAΣAT [ϖV] ; pièce assez bien conservée; il manque un morceau du flan à droite.

M. Charles Robert place cette pièce dans le monnayage particulier de Nimes, — premier sous-groupe, § II.

2° Petit bronze au type grec. — Buste de femme à droite ; au-dessous du visage, un monogramme formé d'un A et d'un R liés.

R. — Aigle éployé, la tête tournée à gauche ; la patte droite posée sur une épée, et la gauche tenant une couronne ; derrière la tête, un javelot que l'artiste a eu l'intention de faire passer dans le bec de l'oiseau ; à l'exergue l'ethnique VOLC. — pièce fruste et oxydée.

3° Un petit bronze de Marseille au taureau cornupète.

4° Deux fragments d'un crochet de ceinturon en bronze.

---

(1) Ces monnaies m'ont été données par M. Xavier Case, propriétaire de terrains situés sur l'emplacement de l'ancien oppidum.
Mon collègue et ami, M. Charvet, à qui j'avais eu l'occasion de les remettre, a eu l'obligeance de les déterminer.

Digitized by Google

5° Une pendeloque ou breloque de ceinturon en bronze supportée par un anneau de même métal.

Plusieurs autres monnaies trouvées à *Marbacum* m'ont été remises au mois de mai dernier ; elles viennent confirmer, de plus belle, l'antiquité de cet oppidum et son occupation à toutes les époques.

Deuxième trouvaille.

1° Monnaie d'argent des Arécomiques *in genere*, classée par M. Charles Robert dans le cinquième groupe des monnaies antiques du Languedoc (Numismatique de la province du Languedoc, p. 38, et pl. III, f. 24).

Tête d'Apollon à gauche ; la coiffure est montée sur une sorte de barre inclinée partant au-dessus de l'œil et descendant au-dessous de l'oreille, surmontée d'une rangée de points et d'une couronne de laurier formant un lourd bandeau qui enveloppe la tête ; au-dessus de ce bandeau, des cheveux disposés symétriquement en ligne droite des deux côtés d'un ornement de forme ovale.

R. — Cheval à gauche ; de petits points marquent sa crinière. Au-dessus du cheval : VOL ; au-dessous une petite roue à quatre rayons.

2° Deux monnaies de bronze des Arécomiques, classées par M. Ch. Robert, dans le 2e paragraphe du cinquième groupe (p. 39, et pl. III, f. 27).

Buste de femme à droite, les cheveux disposés en diadème sur le front ; dans le champ de la pièce une couronne : en légende : VOLCAE.

R. — AREC ; personnage debout, tourné à gauche et vêtu d'une toge formant un sinus dans lequel il cache ses bras ; c'est ce qu'on appelait à Rome *cohibere brachium*. Cet ajustement que réprésentent les plus anciennes statues, resta longtemps en usage chez les philosophes et les hommes à maintien grave. Dans le champ de la pièce, un arbre ou un rameau semblable à celui que présentent les bronzes de Lyon.

Cette monnaie est assez commune. M. de la Saussays considère le personnage debout comme la personnification du *démos;* cette interprétation est généralement admise ; « mais, dit M. Charles Robert, il ne faut pas oublier que chez les peuples

Digitized by Google

subissant l'influence grecque ou l'influence latine, les images monétaires sont souvent des imitations adoptées en vue de la circulation, et non des représentations nationales destinées à consacrer le souvenir d'un fait religieux ou d'un événement politique.

3° Cinq *demi-pièces* de la monnaie coloniale de Nimes, en bronze, coupées par le milieu, sans doute pour être utilisées comme fraction monétaire dans les transactions commerciales. Sur l'une d'elles, surtout, la coupure est très nette et on distingue parfaitement l'empreinte de la cisaille ou de l'instrument par lequel elle a été opérée.

« Ce que l'on peut affirmer, dit M. E. Barry, c'est que les monnaies coloniales de Nimes, au type du crocodile et du palmier, ont joui d'un grand crédit dans la plupart des villes de la province. Leur cercle d'expansion paraît même s'être étendu au delà des limites de la Narbonnaise proprement dite, dans les trois provinces de la Gaule chevelue, où elles circulaient concurremment avec les monnaies impériales, de coin romain, et avec celles que frappait, vers le même temps, l'association des soixante cités gauloises, qui avaient fondé au coude (*condate*) du Rhône et de la Saône, le célèbre autel de Rome et des Augustes. Dans l'Aquitaine, où elles sont aussi communes que dans les cités méridionales de la Lugdunaise, on les trouve souvent coupées en deux, pour répondre au besoin du commerce de détail, et dans un état d'altération qui ne permet pas de douter qu'elles n'y aient eu cours longtemps après l'époque où elles avaient été fabriquées. (1) »

4° Une monnaie de Claude, moyen bronze.

Tête de Claude laurée à gauche. **TI CLAVDIVS CAESAR AVG. . . . . .**

R. — Une femme couverte de la toge, tournée à droite et étendant les deux mains en sens inverse.

. . . . .AVGVSTA. S . C

5° Moyen bronze de Néron.

Tête de Néron laurée à gauche : **IMP. NERO CAESAR AVG. P. MAX. TR.P.P.P.**

R. — Génie ailé à gauche tenant de la main droite un globe où on lit : **S.P.Q.R.** Dans le champ : **S . C.**

---

(1) Hist. gén. de Languedoc, édition Privat, T. I, p. 240, note au bas de la page.

Digitized by Google

6° Un petit bronze de Marseille avec revers au taureau cornupète.

* * *

En terminant cette petite étude, nous ne pouvons nous empêcher de regretter qu'une station aussi riche en monnaies anciennes, n'ait pas été soigneusement explorée, depuis longues années déjà, par une société savante ; on aurait formé une riche collection numismatique qui nous aurait peut-être complètement éclairés sur le passé de l'antique *Marbacum*.

Digitized by Google

LETTRE A UNE DAME

Par M. A. PLANTIER, membre résidant

A Madame de B*******, a Marseille

Alais, le 11 août 1880.

Madame,

Je possède un meuble précieux, dans lequel j'enferme un collier de grand prix : nul n'est assez riche pour le payer.

A certaines heures, lorsque je suis bien seul, j'en égrène les perles et les remonte d'une façon différente. Rarement, très rarement, j'y ajoute un joyau. Si je découvre qu'une des pierres a un défaut, qu'une perle a perdu sa transparence, je l'en détache avec tristesse.

Ce meuble, c'est mon cœur; et le collier est formé des grands souvenirs de ma vie.

Madame, mon voyage à Langogne en sera un des plus beaux brillants.

*Veuillez, Madame, faire agréer à Monsieur de B******* mes compliments les plus affectueux, et garder pour vous l'expression de ma parfaite reconnaissance.*

A. Plantier.

Digitized by Google

LETRO A-N-UNO DAMO

Traducioun en vers prouvençau

Dins un moble qu'es de bos tendre,
Madamo, rescounde un tresor :
Un couliè fa de perlo e d'or ;
Dingun noun vendra me lou prendre !...
Is ouro de tristesso, e que siéu ben soulet
Desgrune lou couliè, d'esmoù lou pitre ple ;
Lou monte, lou desfòu, pièi tourna lou remonte.
I perlo, raramen n'ajuste uno autro au conte,
En escampan, ai ! las ! li qu'an perdu sa lus ;
Mai ploure lou jouièu que deve vèire plus !
Aqueu moble es moun cor. Lou couliè, gento damo,
Es fa di souveni qu'ai garda dins moun amo.
A Lengogno, quand ai, bello, pres vosto man,
Ai mes à moun couliè lou pus pouli diamant :
Aquèu, perdra jamai sa lus esbriaudanto....
— Aro dounas per iéu, en paraulo galanto,
Au bon Moussu de B** mi vot li mai ardènt ;
E vous sarai de mai en mai recouneissènt.

Paul GAUSSEN.

Digitized by Google

DU BIENFAIT DES SERVICES

POUR CEUX QUI LES RENDENT

RÉFLEXIONS D'ÉCONOMIE POLITIQUE & DE MORALE

Par M. Léopold CASTANIER, membre résidant.

L'économie politique ou la science de la richesse, a été appelée aussi par quelques-uns la science de l'échange.

C'est qu'en effet, c'est de l'échange qu'elle s'occupe principalement, puisque c'est avec la possibilité des échanges, qui intéressent et activent toutes les branches de la production, de la distribution et de la consommation et avec les facilités accrues des échanges, que la richesse avec ses théories a pu naître.

Le résultat de tout échange est de produire deux services, en considération desquels tout échange a lieu ; et, en définitive, quelle que soit la matière de l'échange, ce sont deux services seulement qui sont échangés.

Le besoin est le ressort initial de cette transaction, et c'est à peu près toujours par elle que l'homme, sous l'impression du besoin, recherche et se procure toute satisfaction plus ou moins pressante et raisonnable qu'il peut désirer.

L'échange se produisant par la transmission réciproque de deux équivalents, ou de deux objets considérés comme tels, il a fallu que les deux contractants se soient procuré chacun, — en général par un effort personnel — l'équivalent qu'ils ont en mains, ou la matière du service à échanger.

Et en général, par suite, on peut dire que les échanges de services, qui sont la matière du monde économique, reposent sur des séries d'efforts ou de travaux dont les résultats seuls sont échangés.

D'efforts ou de travaux!

Ici se présente à l'esprit une question grave : — en général l'homme, par instinct, fuit la peine ; combien d'hommes vont

Digitized by Google

par suite se mettre à reculer devant cette vertu nécessaire de l'esprit laborieux et actif ! Et ainsi le grand nombre ne sera-t-il pas toujours, dans les sociétés humaines, à la recherche de procédés de ruse ou de force pour se procurer le bienfait des services des autres, ou la richesse en dehors de l'échange ordinaire et de ses lois, c'est-à-dire sans donner un réel équivalent ? — N'est-ce pas une partie importante de l'histoire jusqu'à ce jour que le spectacle des moyens employés par des groupes considérables de sociétés humaines pour arriver à ce but ? — Serait-il donc vrai qu'il peut y avoir avantage à rechercher la matière d'échange nécessaire ailleurs que dans l'offre d'un service équivalent à celui que l'on ambitionne ?

Un examen approfondi montre par bonheur que ce serait là un préjugé funeste et en opposition avec la vérité. — Ce redoutable préjugé serait en contradiction avec les intérêts les plus essentiels, la satisfaction véritable et le bonheur des hommes.

Il est heureux qu'il en soit ainsi, car sans cela, à mesure que les capitaux — la matière des services — se multiplient, l'homme serait plus avide de se les procurer, et ses procédés de ruse ou de force deviendraient plus raffinés et subtils : d'où la conséquence que l'humanité serait exposée à devenir plus misérable et dupe dans l'avenir au lieu de se développer en sens contraire.

Il est bien vrai qu'il faudrait compter que cette tendance à rechercher la matière à échanger par la force ou la ruse, est continuellement en lutte avec la résistance de ceux qui seraient en butte à ces procédés, résistance qu'excite l'esprit naturel du droit de défense ; mais il y a là combat, fait d'accident qui ne pourrait suffire à expliquer l'ordre serein des sociétés civilisées, ni la marche en avant si accentuée qui se produit en ce siècle.

Quoi qu'il en soit, et en dehors de ce point, en général il y a grand avantage à se tenir dans la règle ordinaire et à ne chercher la matière d'échange nécessaire que dans l'offre d'un service équivalent.

Il le paraît clairement par une réflexion attentive ; en effet, s'il y a quelque chose de nécessaire absolument à l'homme, c'est une activité suffisante : la vie est dans le mouvement, a dit un ancien. — Nous recherchons avant tout le bonheur ; mais il ne faut pas se faire d'illusion : le bonheur ne peut être plus ou moins atteint que par un moyen : *l'activité*.

Digitized by Google

C'est là un point que la vie d'un grand nombre d'hommes démontre abondamment : l'ennui et la fatigue des désœuvrés sont proverbiaux : la vie leur est pesante, tandis que les gens voués ou condamnés au travail le plus diligent sont ordinairement gais et de bonne humeur. C'est un infaillible moyen de mécontentement pour un homme, que de passer son temps à ne rien faire : le travail est le premier des amusements. — Les exemples ne sont pas à citer : il n'y a qu'à regarder autour de soi.

Or, de tous les procédés, pour que l'activité de l'homme soit durable et produise le contentement convoité, il n'en est peut-être qu'un qui soit toujours certain d'arriver au but : celui qui consiste à produire des objets de service ou directement des services. On est ainsi constamment soutenu et aiguillonné par la perspective des résultats.

Les démonstrations sont données ici à peu près par toutes les professions humaines.

Il résulte donc de là, que de plus en plus, à mesure qu'il sera plus éclairé, l'homme sera producteur de services, d'objets d'échange ; et qu'ainsi en même temps qu'il facilitera davantage à son semblable les conditions de la vie, il arrivera surtout à se les rendre plus douces à lui-même : — D'une part, sans doute, par les objets d'échange qu'il recevra en retour des services qu'il aura rendus, et d'autre part, et surtout par le contentement et la vie améliorée au point de vue moral, qu'il retirera de cette production de services dont il aura eu l'heureuse pensée de devenir l'auteur.

Si bien que je ne saurais dire laquelle des deux choses est plus nécessaire à l'homme, ou de rendre des services ou d'en recevoir ; retenant, dans tous les cas, ce principe qu'on ne peut en général se dispenser d'une tâche quotidienne suffisante, sans s'écarter des lois de la vie : chose redoutable et périlleuse au plus haut degré.

Pour conclure, je m'estime heureux d'avoir considéré cette harmonie des sociétés humaines : le sentiment d'un tel accord est pour les individus une excitation salutaire à la production, et pour les peuples civilisés un gage heureux d'un avenir de progrès à peu près certain par une connaissance et une pratique approfondies des choses.

Digitized by Google

INSCRIPTIONS AVIGNONAISES

A ROME & EN ITALIE

par M. A. CANRON, membre non résidant.

Lapides clamant!

Le désir de perpétuer à travers les siècles la mémoire d'un événement important, le souvenir d'un homme remarquable, la reconnaissance d'un bienfait reçu, l'enseignement d'une bonne pensée, s'est fait sentir à l'humanité depuis les premiers âges du monde jusqu'à nos jours. Les peuples comme les individus ont voulu travailler pour la postérité.

Malheureusement dans chaque pays, toutes les révolutions, à toutes les époques, pour rompre avec le passé, ont commis des actes de vandalisme sans nom contre les monuments lapidaires qui rappellent le temps qui n'est plus. Si l'on croit avoir des représailles à exercer contre les hommes, quel sujet de plainte peut-on avoir contre des pierres?

Dans le milieu du dernier siècle, un respectable ecclésiastique d'Avignon, l'abbé Jean-Raymond Devéras (1), chanoine de la collégiale de Saint-Pierre, eut l'heureuse idée de copier les *Épitaphes et les Inscriptions* qui se lisaient en si grand nombre dans les divers sanctuaires de sa ville natale. Son *Recueil* (2), qui n'a jamais été imprimé, mais dont il existe pour le moins trois copies écrites de sa main (3), porte cette épigraphe que les hauts faits des septembriseurs n'ont que trop justifiée : *Ne temporum injuria memoria eorum cum fabrica Ecclesiarum intercidat!*

(1) Né à Avignon d'une ancienne et excellente famille de négociants, l'abbé Jean-Raymond Devéras y mourut assez avancé en âge, le 4 septembre 1785.

(2) Ce travail a pour titre : *Recueil des Epitaphes et Inscriptions qui sont dans les églises d'Avignon, avec un abbrégé de la fondation des dittes églises, 1750.* Il forme un volume in-8° de près de 500 pages.

(3) La bibliothèque de la ville d'Avignon en possède deux exemplaires, le brouillon et le résumé. M. l'abbé Correnson, prêtre de cette ville, a acquis récemment sa copie mise au net par l'abbé Devéras lui-même.

Digitized by Google

En attendant de prendre son travail en sous-œuvre et d'y ajouter, sous forme de *Supplément*, tant les inscriptions qui lui ont échappé ou qu'il a inexactement reproduites, que celles qui ont été placées depuis sa mort dans nos églises avignonaises, il m'a paru opportun de publier, dans l'intérêt de notre histoire locale, les monuments épigraphiques relatifs aux personnes et aux choses de la ville d'Avignon, que j'ai eu, à plusieurs reprises, occasion de relever en Italie et surtout à Rome. Ce qui se passe depuis plusieurs années de l'autre côté des monts est bien fait, ce me semble, pour me donner raison : comme l'abbé Devéras, j'ai copié ce qui, là-bas, est écrit sur la pierre, *ne temporum injuria memoria eorum cum fabrica Ecclesiarum intercidat.*

Du reste, quand même les édifices sacrés de la Péninsule italique n'auraient rien à craindre de la dévastation, la publication que j'entreprends ici serait toujours un service rendu, ainsi que je viens de le dire, à l'histoire avignonaise. Comme toutes les autres, en effet, celle-ci ne peut être écrite sainement que sur des données certaines et authentiques. Or, ces données, on ne saurait les demander qu'aux documents originaux des Archives ou aux pierres des anciens monuments.

Les renseignements qui vont suivre sont inédits pour la plupart : un petit nombre seulement de ces inscriptions a été publié par Ciaconius (1) et par Galetti (2). J'ignore combien il y en a parmi elles qui auront trouvé place dans l'ouvrage en cours de publication de M. Forcella (3). Ce que je vais écrire a donc, à défaut d'autre mérite, celui de la nouveauté.

I

Dans la cité Léonine.

Pénétrons dans le Palais du Vatican. Il y a, dans cet immense édifice, une pièce fort longue qui est connue sous le nom de *Salle des Cartes géographiques.* Elle est ainsi appelée à cause de ses fresques (4) qui représentent, une à une et

(1) *Vitæ et res gestæ Romanorum Pontificum.*

(2) *Inscriptiones Romanæ infimi ævi.*

(3) *Iscrizioni delle Chiese ed altri edifizj di Roma.*

(4) J'ai jugé opportun de reproduire ici les inscriptions peintes sur les murailles, aussi bien que celles qui sont gravées sur la pierre, parce que elles aussi sont de véritables monuments et renferment des détails précieux.

Digitized by Google

à part, toutes les provinces de l'Italie. On y voit, entre deux fenêtres, la carte des *possessions ultramontaines de l'Église :* c'est le nom qu'à Rome l'on donnait jadis au Comtat Venaissin.

Cette carte a quatre mètres de haut environ sur deux de large; tout y est, pas une des communes Comtadines qui n'y soit peinte, pas un des hameaux Vauclusiens qui n'y figure ; on y voit même les paroisses limitrophes d'outre-Rhône et d'outre-Durance, aussi bien que tous les fiefs et châteaux qui, dans cette province, relevaient du Saint-Siége. Le plan de la ville d'Avignon y est reproduit sur de grandes proportions avec le Rhône et la Sorgue formant ceinture autour d'elle. Dans un cartouche, à gauche, on lit cette inscription qui date de l'année 1608 :

AVENIONENSIS DITIO ET VENAISSINUS COMITATUS
AVENIO URBS ANTIQUA,
VENAISSINUS ITEM COMITATUS
EJUSQUE CAPUT CARPENTORACTE
ATQUE ALIÆ URBES ET OPPIDA
ETSI AD ITALIAM MINIME
PERTINENT
TAMEN QUIA ECCLESIÆ ROMANÆ
SUNT PROPRIA
IDEO HIC DESCRIBUNTUR
AVENIONIS RUINAS RECENTIORA
DECORANT AEDIFICIA
PONS IBI IN RHODANO
EST INTEGER.
ET OPERE ET D C GEOMETRICORUM
PASSUUM LONGITUDINE
ADMIRABILIS.

Toute l'histoire d'Avignon est renfermée dans ces dix-sept lignes lapidaires : l'antiquité de sa fondation, sa séparation administrative d'avec le Comtat Venaissin, son origine française, sa dépendance du Saint-Siége, la beauté de ses édifices tant anciens que modernes ; il n'est pas jusqu'à l'admiration qu'excitait la vue du pont Saint-Bénezet, quand il était entier, qui ne s'y trouve relatée, et si le marquis de Cambis-Velleron ne nous eût pas conservé la mesure exacte de ce monument, l'inscription dont il est ici question nous l'aurait apprise.

Digitized by Google

Passons maintenant dans les salles de la Bibliothèque Vaticane, et sans nous arrêter à leurs richesses et à leurs curiosités, cherchons parmi toutes les inscriptions qui rehaussent ses murailles et ses voûtes, celle-ci qu'on peut regarder comme le résumé fidèle des principaux actes du pontificat de Clément V, le premier des papes d'Avignon, et qui relate la publication des Décrétales Clémentines, l'institution de la procession de la Fête-Dieu, et l'introduction des quatre grandes langues orientales dans l'enseignement des Universités :

CLEMENTE V PONTIFICE
CLEMENTINARUM DECRETALIUM CONSTITUTIONUM CODEX
PROMULGATUR
PROCESSIO SOLEMNITATIS CORPORIS DOMINI
INSTITUITUR
HEBRAICÆ, CHALDAICÆ, ARABICÆ ET GRÆCÆ
LINGUARUM STUDIUM
PROPAGANDÆ FIDEI ERGO
IN NOBILISSIMIS QUATUOR EUROPÆ ACADEMIIS
INAUGURATUR

Je dois faire remarquer que cette inscription a été donnée d'une manière très inexacte et très incomplète par plusieurs auteurs, notamment par Ciaçonius et par Teyssier (1).

Plus loin, dans la *Cour du Belvedere*, autour de laquelle s'étalaient dans le principe le *Laocoon* et l'*Apollon*, ces chefs-d'œuvre de l'art antique (l'un découvert par Sadolet, le grand évêque de Carpentras, l'autre acheté par Jules II lui-même), trois lignes de latin gravées sur une plaque de marbre rappellent la mémoire de ce Pontife :

JULIUS II PONT. MAX. LIGURUM SEXTUS
PATRIA SAONENSIS SIXTI IIII NEPOS
VIAM HANC STRUXIT PONT. COMMODITATI

J'ai mis cette inscription au nombre de celles que le patriotisme doit recommander à tout bon Avignonais, parce que le pape Jules II, sous le nom de Julien, cardinal *della Rovere*,

(1) *Histoire des Souverains Pontifes qui ont siégé à Avignon.*

Digitized by Google

administra pendant vingt-huit ans, de 1475 à 1503, l'Église d'Avignon dont il fut le premier archevêque. Sa bienveillance pour notre ville ne se démentit pas un seul instant. Nous en avons une preuve dans le bref par lequel il annonça à nos Consuls la nomination d'Orland Carreto *della Rovere*, son cousin, au gouvernement de notre Église (1).

C'est pourquoi je mentionnerai les inscriptions tant soit peu importantes qui offrent aux regards le nom de ce Pape. Je ne puis les citer toutes, parce qu'elles sont trop nombreuses ; ainsi, sans sortir du Vatican, on rencontre une foule de portes d'appartements (2) dont l'imposte en marbre, due à la munificence de ce Pontife, porte ces quatre mots : JULIUS II PONT MAX.

Tout près de la *Cour du Belvedere* dont je viens de parler, à l'entrée de la chapelle dédiée à saint Pérégrin (3), on peut lire ces deux distiques au-dessus d'une fontaine que Jules II avait fait réparer :

Unde mihi tam forma decens dulcesque liquores?
Hosce, hospes, JULI *numinis aura dedit.*
Hi latices Superum superent, te judice, rorem :
His homines, illo Solis aluntur equi !

Avant de quitter la demeure pontificale, passons dans la

---

(1) L'original de cette pièce se trouve aux archives municipales d'Avignon, sous l'indication cc n° 27 (boëtte 76). Je ne puis pas ne point en reproduire ici le préambule qui est complètement inédit :

Inclytam civitatem istam in omni rerum ac temporis varietate quo amore, etiam in minoribus constituti, ac Cardinalatus honore et Légationis ejusdem fungentes, fuerimus prosecuti neminem Vestrum latet, Nosque proinde commodorum et salutis animarum Vestrarum memores semper in animo habuimus, cum primum Ecclesia istius civitatis insignis atque Metropolis, cui Nos multis annis præfuimus, vacaret, ei tamen præficere pastorem quem merito gratum Vestro et Nostro intuitu habere, et Ruvereæ domus memores esse possetis.

(2) On trouve au Palais des Papes d'Avignon un grand nombre de portes moulurées et impostées dans le goût de celles du Vatican, et portant, comme celles-ci, le nom du Pontife qui les fit ouvrir.

(3) La chapelle de Saint-Pérégrin est un des nombreux oratoires que l'on rencontre dans le Palais du Vatican ; elle est unie à la Basilique de Saint-Pierre.

Digitized by Google

Salle Royale. Nous y lisons ce qui suit, au bas d'une fresque qui représente le retour du Pape Grégoire XI, à Rome :

GREGORIUS XI PATRIA LEMOVICENSIS
ADMIRABILI DOCTRINA HUMANITATE ET INNOCENTIA
UT ITALIÆ SEDITIONIBUS LABORANTI MEDERETUR
ET POPULOS AB ECCLESIA CREBRO DESCISCENTES
AD OBEDIENTIAM REVOCARET
SEDEM PONTIFICIAM DIVINO NUMINE PERMOTUS
AVENIONE ROMAM POST ANNOS LXX REDUCIT
SUI PONTIFICATUS ANNO VII SALUTIS MCCCLXXVI

Dans la Basilique patriarcale de St-Pierre qui touche au Vatican et qui en porte le nom, repose ce même Pape, Jules II. Il posa, en 1506, la première pierre de ce colossal édifice dont il avait conçu le plan longtemps avant son élévation au souverain Pontificat, alors qu'il était archevêque d'Avignon. Il est donc inhumé, en la chapelle du *Corpus Domini*, dans le tombeau du Pape Sixte IV, son oncle. Ce tombeau en bronze repoussé, élevé d'un demi-mètre environ au-dessus du sol et entouré d'une balustrade en fer très simple, contient aussi les dépouilles mortelles de son cousin, le cardinal Clément *della Rovere*, et celles de son neveu, le cardinal Galeotto *della Rovere*. L'épitaphe qu'on y lit se rapporte seule à Sixte IV.

Quant au mausolée qu'on voit dans la Basilique Eudoxienne de *San Pietro in Vincoli* sur l'Esquilin, et que le *Moïse* de Michel-Ange rendra à jamais célèbre, ce n'est qu'un cénotaphe élevé à la mémoire de Jules II, qui porta le titre presbytéral de ce sanctuaire quand il était simple cardinal.

Le savant Joseph-Marie de Suarez, évêque de Vaison et bibliothécaire du Vatican, né à Avignon, le 5 juillet 1599, et mort à Rome, le 7 décembre 1677, repose aussi sous les voûtes de la Basilique de Saint-Pierre, dans la chapelle dite *des Reliques;* mais sa tombe n'a point d'inscription.

Dans les souterrains de la même Basilique on rencontre les sarcophages renfermant les restes de deux Papes qui ne doivent pas être des inconnus pour nous, bien qu'ils n'aient point siégé dans nos murailles, Adrien IV et Innocent IX. Le premier est inhumé presque à cette extrémité de la crypte qui fait face à l'abside; le second est enterré, vers le milieu du collatéral droit, près de l'escalier qui entoure l'autel de St-Longin. Leur nom de Pontife, accolé à la classique péri-

Digitized by Google

phrase de *Pontifex Maximus*, compose toute leur inscription tumulaire.

Adrien IV, le seul anglais qui se soit assis sur la chaire de Saint Pierre, vint, jeune encore, à l'abbaye de Saint-Ruf, hors les murs d'Avignon. Il y remplit d'abord l'office de domestique, puis celui de commissionnaire. Il y fut ensuite reçu au nombre des religieux, et après avoir été promu au sacerdoce, il y fut mis, avec le titre d'abbé, à la tête du monastère.

Appelé à Rome pour les affaires de son Ordre, il fut fait cardinal et évêque d'Albano. Peu après, il fut envoyé en Suède, en Norwége et en Danemark en qualité de Légat du Saint Siége, et enfin rappelé à Rome par la mort d'Anastase IV, il fut élu Pape, le 4 décembre 1154. Il mourut à Anagni, le 1er septembre 1159, après un Pontificat de 4 ans 8 mois et 28 jours. Il était né dans le Comté d'Hertford, et il s'appelait *Nicolas Breakpeare :* son père en mourant l'avait laissé aux soins des moines de l'abbaye de Langley, près Saint-Alban.

Une particularité se rattache à la sépulture d'Adrien IV, et ce ne sera pas un hors-d'œuvre que de la consigner ici à propos de son tombeau. Nous l'empruntons à Ciaconius. Au premier volume de ses *Vitæ et res gestæ Romanorum Pontificum* (p. 1063), il raconte que ce Pape fut inhumé à côté de son prédécesseur Eugène III, auquel il devait la pourpre, qu'on transféra plus tard ses restes dans la nef droite de la Basilique Vaticane, et qu'en 1607, il fut descendu dans la crypte de la même église. Lors de cette troisième translation, on voulut ouvrir le mausolée de marbre dans lequel il était couché, et à la surprise générale, on trouva son corps intact ainsi que les ornements dont il était revêtu : *Ejusdem Hadriani corpus adhuc ex omni parte integram repertum est, casula serica nigri coloris aliisque Pontificiis indumentis de more exornatum.*

Quant à Innocent IX, il s'appelait *Jean-Antoine Facchinetti ;* il était natif de Bologne. Venu à Avignon, vers le milieu du XVIe siècle, il y reçut le bonnet de docteur. Puis il professa le droit à l'Université de cette ville, et après avoir obtenu une stalle de chanoine dans l'église collégiale et paroissiale de St-Didier, il exerça, pendant l'épiscopat du cardinal Alexandre Farnèse, les fonctions de vicaire-général. Mandé plus tard à Rome, il y fut sacré évêque de Neocastro ; il fut ensuite promu au Patriarcat de Jérusalem et, peu de temps après, à la

Digitized by Google

pourpre sous le titre presbytéral des *Quatre Couronnés*. Enfin, à la mort de Grégoire XIV, en 1591, il fut appelé à s'asseoir sur la chaire de Saint Pierre. Il prit le nom d'*Innocent IX*.

La nouvelle de son élévation à la Papauté fut accueillie à Avignon avec un véritable enthousiasme. Ses anciens confrères du chapitre de St-Didier, en particulier, se mirent en liesse. Si nous en croyons un extrait de leurs délibérations capitulaires reproduit au Ve volume des *Collections* de l'abbé de Massilian (MS de la *Bibliothèque de notre ville*), ils s'assemblèrent tout de suite, après avoir reçu avis de son élection, et ils *décidèrent d'allumer, le soir même, un feu de joie et de faire sonner immédiatement la grosse cloche de leur église.*

Malheureusement les espérances qu'Innocent IX, en ceignant la tiare, faisait concevoir à la population avignonaise, s'évanouirent bien vite : deux mois après son élévation au Souverain Pontificat, la mort frappait Antoine Facchinetti. On comprend qu'aucune inscription ne consacre les actes d'un Pontificat aussi court : Innocent IX n'eut pas le temps de mettre la main au gouvernement de l'Église.

Dans un des corridors souterrains qui conduisent à la crypte de Saint-Pierre, j'ai trouvé sur une pierre tumulaire les débris d'une inscription qui est pour notre histoire locale d'une certaine importance :

CARD. MEDIOL. LEGATO
AVENION
POSIT. AN. SAL. MCCCC
LXXXXIIII. XI. KAL. NOVEMB.

Quel est ce cardinal de Milan qui fut chargé de la légation d'Avignon, à la fin du XVe siècle ? Il ne figure dans aucune liste de nos Légats, pas plus dans celle que donna M. P.-X. Achard, en 1854, dans l'*Annuaire de Vaucluse*, que dans celle que publia, en 1876, feu M. Henri Reynard. Lespinasse, dans son *Armorial de l'Etat d'Avignon*, et j'avoue moi-même que, n'ayant rencontré son nom nulle part, je l'avais totalement passé sous silence dans les deux éditions de ma *Notice historique sur le Palais des Papes*. A l'aide des ouvrages de Sarti et de Settele, j'ai pu reconstituer son épitaphe, et voici

Digitized by Google

ce qu'elle était avant qu'elle eût éprouvé l'influence délétère du temps :

D. O. S.
STEPHANO NARDINO
PATRIA FORLIV. TITUL.
S. M. TRANSTIB. PRESB.
CARD. MEDIOL LEGATO
AVENIONEN.
POSIT. AN. SAL. MCCCC
LXXXXIIII. XI KAL. NOVEMB.

Au-dessous était gravé l'écusson du prélat qui était *taillé à la partie supérieure d'azur au lambel à quatre pendants de gueule et aux trois étoiles d'argent en bande, et à la partie inférieure lozangé d'azur et d'argent.*

Ce point élucidé, j'ai voulu savoir ce que fut le cardinal Nardini. J'ai consulté, en conséquence, Ciaconius au tome III[e] de ses *Vitæ et res gestæ Summorum Pontificum*, à l'endroit de cardinaux créés par Sixte IV, et le 4[e] volume de l'*Italia sacra* de Ughelli, à l'article des *Archevêques de Milan*. L'un et l'autre s'accordent à faire l'éloge de ce prince de l'Eglise; ils le qualifient de *magno ingenio virum;* ils disent que le cardinal de Pavie loue son intégrité et sa science, et que Ripamonti le met au nombre des plus grands archevèques de Milan. Né à Forli dans les Romagnes, et non à Fréjus, comme l'ont faussement avancé plusieurs écrivains, Étienne Nardini débuta dans la carrière ecclésiastique en servant de secrétaire à Pie II qui lui a consacré un bon souvenir dans ses *Mémoires*. Après avoir été envoyé comme Nonce apostolique en Allemagne, puis à Naples, il fut nommé gouverneur de Rome. En 1460, il fut promu à l'archevêché de Milan. Plus tard, Sixte IV qui avait pour lui une amitié toute particulière, lui confia la légation d'Avignon ; il le fit ensuite cardinal-prêtre du titre de Sainte-Marie *in Trastevere*. Nardini mourut à Rome, le 22 octobre 1484, et fut inhumé dans les souterrains de la Basilique vaticane.

Au fond de l'abside de Saint-Pierre, à droite et à gauche de la chaire de Saint Pierre, sont inscrits sur le marbre les noms de tous les cardinaux patriarches, archevêques et évêques qui assistèrent, le 8 décembre 1854, à la proclamation du dogme de l'Immaculée-Conception. Celui de M[gr] *Jean-Marie-Mathias Debelay,* archevèque d'Avignon, figure sur cette page d'or;

Digitized by Google

malheureusement le mot de JOSEPH y a été substitué à celui de JOANNES.

Nous ne quitterons pas la monumentale Basilique sans prendre connaissance d'une inscription que l'on rencontre en se rendant à sa sacristie; la voici :

D. O. M.
FRANCISCO CARDINALI BARBERINO
URBANI VIII PONT MAX FRATRIS FILIO
ET SUPREMO ADMINISTRO
S. R. E. VICE-CANCELLARIO
EPISCOPO OSTIENSI SACRI COLLEGII DECANO
ET HUJUS SACRATISSIMÆ BASILICÆ ARCHIPRESBYTERO
MORUM INTEGRITATE ILLIBATA CASTIMONIA
CONSTANTI ÆQUALITATE AC MODERATIONE
IN OMNI FORTUNÆ VARIETATE
ZELO VINDICANDI ET ASSERENDI
JURA ET DIGNITATEM APOSTOLICÆ SEDIS
INCORRUPTA IN SUMMOS PONTIFICES FIDE
PIETATE IN DEUM STUDIO IN RELIGIONEM
EXIMIO
IN LEGATIONIBUS GALLICA MOX HISNANIENSI
ILLUSTRIORUM PROPULORUM PLAUSIBUS
SACRORUM ORDINUM VENERATIONE
POTENTISSIMORUM REGUM HONORIBUS
PROBATISSIMO
IN REBUS AGENDIS
MEMORIA ET NEGOTIORUM PERITIA
CONSILIORUM COPIA LABORIS PATIENTIA
PROVIDENTIA VIGILANTIA SOLERTIA
ADMIRABILI
PARSIMONIA (*sic*) IN SE LIBERALITATE IN LITTERATOS
SINGULARI CHARITATE IN PAUPERES
BENEFICENTIA IN OMNES
ETIAM REMOTISSIMARUM NATIONUM HOMINES
UBIQUE GENTIUM CLARO
CAROLUS DIACONUS CARDINALIS
CLEMENTIS IX PONT. MAX. MUNIFICENTIA
IN ARCHIPRESBYTERATU VIVENTI ADHUC SUCCESSOR
ET MAPHÆUS PRÆNESTINORUM PRINCEPS
PATRUO OPTIME MERITO PP. ANNO MDCLXXXII
OBIIT A. S. MDCLXXII ÆTATIS LXXXII
CARDINALATUS LVI

Digitized by Google

Le cardinal François Barberini, dont ce monument fait l'éloge, était le neveu du Pape Urbain VIII qui lui donna, en 1623, la légation d'Avignon. A la mort de son oncle, il fut, avec son frère Antoine, cardinal comme lui, exilé de Rome, et il se retira, avec lui également, dans le Comtat Venaissin : Caromb, Carpentras, Valréas et la Tour-d'Aigues, en Provence, eurent tour à tour l'honneur de sa résidence, de l'année 1647 à l'année 1655. Il fut l'ami et le protecteur de Joseph-Marie de Suarez, ancien évêque de Vaison, qu'il appela auprès de lui à Rome, dont il fit son vicaire à la Basilique de Saint-Pierre, et auquel il obtint la charge de Bibliothécaire du Vatican.

D'ailleurs, la famille Barberini est originaire de nos contrées. Cela ne fait pas l'ombre d'un doute pour moi. Ce n'est, en effet, qu'en 1264, suivant tous les généalogistes, qu'elle apparaît en Italie dans un petit bourg qui prit alors son nom et qui est situé à 25 kilomètres de Florence. Or, trente-cinq ans auparavant, ainsi qu'il appert d'un acte de 1229, il y avait au monastère de Saint-Michel-de-Frigolet, entre Tarascon et Avignon, un religieux du nom de *Barbarini* (1), chargé de l'économat de la communauté, et trente-neuf ans après, en 1303, Faraud Barbarini était premier Consul à Châteauneuf-Calcernier, comme on peut le voir sur le procès-verbal d'une délibération du Conseil de cette commune (2).

Je ne pousserai pas plus loin mes observations à cet égard ; elles seraient un hors-d'œuvre. Qu'il me suffise de dire qu'en 1625, d'après les souvenirs conservés au sein des familles Barberin de Chateauneuf et de Boulbon (3), le cardinal François Barberini qui a été cause de cette digression, revenant de Paris, fut obligé, par suite de la rupture de l'essieu de son carrosse, de s'arrêter à Châteauneuf-Calcernier. Les Barberin de ce village demandèrent à lui être présentés. Son Éminence, non-seulement les accueillit avec bonté, mais encore reconnut hautement sa parenté avec eux.

---

(1) *Instrument de dénombrement des propriétés territoriales du monastère de Saint-Michel-de-Frigolet.* Le parchemin original de cet acte se trouve aujourd'hui encore dans les archives de cette Abbaye.

(2) *Archives municipales de Châteauneuf-Calcernier.* AA¹, — Instrument du 29 septembre 1303.

(3) Une branche des Barberin de Châteauneuf-Calcernier s'établit à Boulbon, près Tarascon, au commencement du XVI^e^ siècle, comme il conste d'une délibération du Conseil municipal de cette commune, de l'année 1528.

Digitized by Google

Mais revenons à nos inscriptions. Avant de quitter la *Cité Léonine*, c'est-à-dire la partie de Rome qui renferme le Vatican et que le Pape Saint Léon IV entoura d'une enceinte particulière, jetons un coup d'œil sur l'inscription suivante qu'on lit à la façade d'une maison particulière dans la direction du pont Saint-Ange, non loin de l'ancien Hôtel des Monnaies :

JULIUS II PONT. OPT. MAX. QUOD FINIBUS
DITIONIS S. R. E. PROLATIS ITALIAQUE
LIBERATA URBEM ROMAM OCCUPATÆ
SIMILIOREM, QUAM DIVISE PATEFACTIS
DIMENSISQUE VIIS PRO MAJESTATE
IMPERII ORNAVIT
DOMINICUS MAXIMUS
HIERONYMUS PICUS } ÆDILES F. C. M.DXII

Cette inscription fut placée pour perpétuer le souvenir de la délivrance de l'Italie, et en particulier des États de l'Église, accomplie par Jules II en personne. Comme on le sait, dès le début de son pontificat, ce Pape, administrateur éminent autant que vaillant guerrier, eut à lutter contre les Vénitiens qui s'étaient emparés des Légations. A peine avait-il eu raison de leurs agressions qu'il dût tenir tête à Louis XII, roi de France qui, ayant passé les Alpes, menaçait l'indépendance italienne. Pendant cette double campagne, Jules II montra ce que le patriotisme peut inspirer aux grandes âmes : on le vit au siége de Bologne, malgré son grand âge, entrer par la brèche dans cette ville, l'épée à la main.

(La suite au prochain Bulletin.)

Digitized by Google

EXTRAIT DU REGISTRE

DES

PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES

de la

SOCIÉTÉ SCIENTIFIQUE ET LITTÉRAIRE

D'ALAIS

tenues pendant l'année 1879.

Séance du 4 Janvier 1879

PRÉSIDENCE DE M. BARRE, SECRÉTAIRE-GÉNÉRAL.

M. le Président dépose sur le bureau le Bulletin de la Société de Borda, à Dax, 2e année (1878), 2e série, 4e trimestre.

M. Plantier montre à la Société une hache de la Nouvelle-Calédonie dont il a fait l'acquisition. Cette hache, emmanchée sur une tige de bois, est asujettie au moyen d'une corde ou ligament en *formium tenax*. M. Plantier présente aussi une pierre de fronde en pierre argileuse, et un poignard touareg à lame de cuivre.

M. Charvet offre à la Société, de la part de M. Roumieux, membre non résidant et poète provençal, un exemplaire de son poème héroï-comique, la *Jarjaiado*, récemment publiée et illustrée par M. Marsal, peintre montpelliérain.

Séance du 11 Janvier 1879

PRÉSIDENCE DE M. ROUX, PRÉSIDENT.

M. Leyris dépose sur le bureau une médaille commémorative de l'adduction des eaux de Latour, offerte par la municipalité d'Alais à la Société.

M. Charvet continue la lecture de son étude sur les lettres inédites de la comtesse d'Albany.

Digitized by Google

Séance du 19 Janvier 1879

PRÉSIDENCE DE M. ROUX, PRÉSIDENT.

M. Roux présente le projet de réglement tel qu'il doit être modifié pour arriver à la reconnaissance de la Société comme établissement d'utilité publique. (*Voir ce réglement imprimé en tête du tome XI, 1879*).

Le Président expose à la Société que la question de sa reconnaissance comme établissement d'utilité publique ayant été agitée plusieurs fois, il serait temps de s'en occuper de manière à la mener à bonne fin.

La Société, vu les considérations à elles soumises par son président, après avoir pris connaissance du nouveau réglement et en avoir approuvé les dispositions,

Considérant que, jusqu'à présent, il ne lui a pas été possible d'accepter les dons ou legs que plusieurs personnes se sont montré disposées à lui faire;

Vu l'importance de plus en plus grande que prend la Société par le nombre de ses membres non résidants, par le désir que manifestent bien des personnes de devenir membres résidants, par les travaux nombreux et variés qu'elle a déjà publiés, enfin par les sympathies qui lui sont témoignées de tous côtés;

Par ces motifs,

La Société décide à l'unanimité qu'il y a lieu de se faire reconnaître comme établissement d'utilité publique et charge son bureau de faire à cet effet toutes les démarches nécessaires.

Le projet de réglement est adopté à l'unanimité.

Il est procédé à l'élection du nouveau bureau pour 1879.

Sont élus :

MM.	Duclaux-Monteil.	*Président.*
	César Fabre . .	*Vice-Président.*
	Lachiarme . . .	*Secrétaire général.*
	Mauméjan . . .	*Secrétaire des séances.*
	Dugas	*Secrétaire-adjoint.*
	Gros.	*Trésorier.*
	Charvet. . . .	*Bibliothre-Archiviste.*

Le nouveau bureau sera installé samedi prochain.

Digitized by Google

Compte-rendu du Trésorier :

En-Caisse du 1er janvier 1878	681.25
Recettes générales de l'année 1878 . . .	1656 »
Total des ressources. .	2337.25
Dépenses générales de 1878.	1543.15
En-Caisse au 31 décembre 1878	794.10

Séance du 25 Janvier.

PRÉSIDENCE DE M. ROUX PRÉSIDENT.

M. Roux, président sortant, avant de procéder à l'installation du bureau, prononce l'allocution suivante :

« MESSIEURS,

« Au moment de quitter le fauteuil de la présidence, je regarde comme un devoir pour moi de vous remercier du concours sympathique et dévoué que vous avez bien voulu me prêter, de celui des honorables collaborateurs auxquels vous m'aviez associé, de l'esprit d'union et de bonne confraternité que, tous, vous avez constamment apporté à notre œuvre commune.

« Pour faire acte de vitalité il faut, à une société comme la nôtre, des travailleurs et des auditeurs ; les uns et les autres sont indispensables et s'enchaînent. Si le travail fait défaut, l'auditoire s'éloigne, et si l'auditoire est absent, le travail cesse bien vite.

« Grâce à l'appel que je me permis de faire, le jour de notre installation, à vos nombreuses aptitudes, à vos connaissances multiples, et surtout à votre bonne volonté, les travailleurs comme les auditeurs ne nous ont pas fait défaut.

« Je n'essaierai pas d'analyser ici la longue liste de vos travaux, mais le bulletin, qui doit les publier en partie, montrera avec quel zèle vous les avez poursuivis et combien vous avez su vivre de cette vie laborieuse et recueillie, toujours prête à connaître, à concentrer et à répandre, purs et ardents, les divers rayonnements du savoir.

Digitized by Google

« Quelle n'est pas d'ailleurs, Messieurs, la carrière ouverte ici, sous tous les rapports, à votre activité !

« La nature ainsi que l'industrie prodiguent autour de nous leurs largesses et soulèvent à chaque instant des problèmes que les sciences appliquées parviennent souvent à résoudre.

« D'un autre côté, la philosophie, l'histoire générale, les sciences, la littérature, rencontrent parmi vous d'habiles interprètes.

« Enfin, le sujet le plus fréquent de vos études, celui qui est le plus travaillé, le plus indispensable, c'est le pays lui-même, le pays avec la richesse de son sol, avec ses mœurs, ses traditions, sa littérature, son histoire.

« Ce pays est si riche en souvenirs que, malgré les ruines nombreuses que les révolutions politiques et religieuses y ont amoncelées, vous sentez que le passé parle encore assez dans ces ruines mêmes, pour laisser à votre patriotisme local le soin de les faire revivre sous son regard.

« Vous continuerez, Messieurs, vos sérieuses investigations, tout en les fécondant par des études générales au point de vue scientifique et littéraire, sous la direction habile et intelligente de votre nouveau président.

« Lorsque, dans votre dernière réunion, vous l'avez honoré de vos bienveillants suffrages, ainsi que les autres membres de votre nouveau bureau, vous avez été surtout guidés par deux sentiments : le souvenir des efforts que ces Messieurs ont pu faire jusqu'à présent dans l'intérêt de la Société, et l'espoir que vos nouveaux élus sauront donner à vos travaux une impulsion de plus en plus grande.

« Je suis heureux, Messieurs, d'être ici l'interprète de ces sentiments, en invitant M. Duclaux-Monteil et ses dévoués collègues à venir prendre place au bureau, et en faisant des vœux bien sincères pour qu'ils contribuent plus que jamais à la prospérité et à la grandeur de notre chère Société. »

* * *

Après ce discours, M. Duclaux-Monteil prend possession du fauteuil de la présidence et s'exprime en ces termes :

« MESSIEURS,

« Dans les Compagnies savantes, il est des hommes qui, en se retirant, laissent à regretter la disposition du Règlement

Digitized by Google

qui n'autorise pas leur réélection. De ce nombre est le président auquel vos suffrages m'appellent à succéder.

« Toutes les ressources de son expérience et de son savoir, M. Roux les a mises au service de notre Société. Ces ressources sont grandes, car elles ne sont pas seulement théoriques: elles sont éminemment pratiques, à la suite d'une longue carrière universitaire que nous avons vue se commencer ici et qui a eu une distinction particulière, parce que M. Roux a eu le mérite de comprendre un des grands besoins de notre époque et d'y appliquer ses facultés. Une place honorable lui est acquise dans les annales de l'enseignement spécial. Plusieurs ministres de l'instruction publique ont eu recours aux lumières de l'habile organisateur de l'École de Cluny.

« Et moi aussi, Messieurs, je crois à l'utilité de l'enseignement spécial. Les carrières multiples et si actives que l'immense développement commercial et industriel de la France a ouvertes, obligeaient l'Université à faire de cet enseignement une branche de l'Instruction publique.

« Mais cette part faite, et faite libéralement, il importe que l'étude des belles-lettres conserve toujours la prééminence dans notre pays.

« Qu'il me soit permis de le dire ici, sans déroger au programme de notre Société : en devenant par le suffrage universel un État démocratique, notre pays verrait sa grandeur décroître s'il ne savait allier à un développement plus étendu des libertés publiques la haute culture des sciences et des lettres.

« Ce n'est point par cette culture, nous le savons, que la grande république américaine se distingue; mais, ainsi que l'observe l'auteur du beau livre sur la *Démocratie en Amérique,* il règne parmi le peuple des Etats-Unis un bon sens général qui est la garantie principale de la force nationale et qui suffit à assurer la durée des institutions libres qu'il a le bonheur de pratiquer depuis un siècle.

« Notre caractère national est tout différent; les Français n'ont point les qualités de la race saxonne, et ils ne sauraient prétendre à les avoir jamais; mais celles que la nature leur a départies ne sont pas secondaires, puisqu'elles ont fait en tout temps de leur pays une nation de premier ordre. Ne songeons donc pas à descendre à l'imitation, à forcer pour ainsi dire notre naturel; sachons, au contraire, conserver notre individualité nationale, notre originalité propre.

« Au temps actuel, les nombreuses Sociétés qui se consa-

Digitized by Google

crent aux sciences, aux lettres, aux arts, sont plus que jamais utiles. Elles groupent, sur les différents points du territoire, les intelligences actives, en offrant aux diverses aptitudes de l'esprit français, pour les travaux de la pensée, un foyer permanent de recherches, d'investigations et d'applications. Aux communications sérieuses, aux discussions, se joint d'ordinaire, au sein de leurs réunions, un échange familier d'idées et de soudains aperçus singulièrement profitable à tous.

« Tandis que nous voyons les cercles politiques de toute dénomination et de toute nuance se multiplier, combien n'importe-t-il pas que les Sociétés dont il s'agit subsistent et étendent même leur influence ?

« Nous verrions disparaître rapidement la race des hommes politiques supérieurs si le goût des fortes études en littérature, en histoire, en philosophie, en économie politique, cessait de dominer en France, et si, après les cours suivis dans les lycées, les colléges et les autres écoles publiques, il n'y avait, pour la carrière politique, d'autre apprentissage, d'autre complément d'étude que les journaux, les cercles et les brochures de circonstance.

« L'homme dont je vous entretenais dernièrement, le célèbre orateur des Etats-Généraux de 1789, dut sa force et sa prépondérance aux immenses connaissances qu'il avait amassées, plus encore peut-être qu'à son talent de tribun. Après lui, les orateurs qui ont honoré la tribune française ont presque tous été des hommes qui joignaient à un savoir étendu le goût des lettres antiques.

« Si la seule étude des questions politiques du jour ne suffit point pour faire les hommes éminents des assemblées parlementaires, on peut dire de même que l'étude du droit et de la jurisprudence, sans la culture des lettres, ne suffit pas pour donner au Barreau et au Ministère public des organes éloquents.

« La Société que vous m'appelez à l'honneur de présider a été fondée, il y aura bientôt onze années, par un petit groupe de vaillants amis. Elle a prouvé son utilité par les travaux nombreux et variés qui ont occupé ses séances et enrichi ses bulletins, et par ses relations avec un grand nombre de Compagnies savantes. Elle compte aujourd'hui 40 membres résidants, 120 membres non résidants et 15 membres honoraires, en tout 175. Conservons ce pacifique terrain où toutes les intelligences peuvent se réunir comme dans un

Digitized by Google

asile fermé au tumulte et aux dissentiments de la politique du jour ; appelons à nous les penseurs, les amis du beau et du vrai, ceux qui ont une pierre à apporter à l'édifice scientifique ; ceux qui réfléchissent sérieusement sur les besoins du temps, qui aiment leur patrie et qui ont souci de sa puissance intellectuelle et morale, au milieu des mouvements rapides de la société moderne. »

M. Duclaux-Monteil fait don à la Société des *Lettres autographes des Évêques d'Alais*, ayant servi à la composition des *Recherches historiques sur la ville d'Alais*, 1880.

La Société a reçu : 1° *Annales des Ponts et Chaussées*, décembre 1878 ; 2° *Bulletin de la Société d'études des sciences naturelles de Nimes*, novembre 1878.

Séance du 1er Février.

PRÉSIDENCE DE M. DUCLAUX-MONTEIL, PRÉSIDENT.

M. le Président annonce à la Société les candidatures de M. Cazot, sénateur inamovible, comme membre honoraire, et de M. Joseph Martin, garde-général des forêts, comme membre non-résidant.

Les convocations d'usage seront faites pour ces deux élections.

M. Charvet donne lecture de la fin de son étude sur la Correspondance de la comtesse d'Albany.

M. C. Fabre lit la suite de son étude sur les Usages locaux : Il traite la question de la distance des plantations d'arbres et de haies sur la limite des héritages.

M. Charvet communique à la Société le travail de M. Stephen Czyskowski sur une exploration géologique de la région ferrifère de Bilbao-Somorostro (Espagne).

MM. Garreau et Barre sont chargés de l'examen de cette étude, et d'en rendre compte à la Société.

Le Président annonce que le Bureau s'occupe de l'instruction de la demande tendant à faire reconnaître la Société comme établissement d'utilité publique. Le règlement voté dans une précédente séance est en voie d'impression.

La Société a reçu : 1° *Bulletin de la Société d'agriculture, industrie, sciences et arts du département de la*

Digitized by Google

Lozère, T. XXIX; 2° *Revue des langues romanes*, 2me série, T. VI; 3° deux brochures du docteur Donato Tommasi, traitant: la 1re, *De l'Azione dei raggi solari sui composti aloïdi d'argento;* la 2me, de la *Reduzione del Cloralio.*

Séance du 8 Février.

PRÉSIDENCE DE M. DUCLAUX-MONTEIL, PRÉSIDENT.

M. Barre donne lecture d'un article de M. Aimé Champin. « Les vignes américaines en 1878 », extrait du journal « *La Vigne américaine.* »

M. Duclaux-Monteil, président, communique à la Société un « Projet de réorganisation du régime administratif de l'Algérie, par M. A. Aubanel. »

La Société a reçu : 1° *Bulletin de la Société départementale d'archéologie et de statistique de la Drôme*, 48me livraison; 2° trois numéros de la *Revue industrielle*, organe des intérêts industriels; revue des sciences appliquées à l'industrie.

Séance du 16 Février.

PRÉSIDENCE DE M. DUCLAUX-MONTEIL, PRÉSIDENT.

On procède à l'élection d'un membre honoraire, d'un membre résidant et d'un membre non résidant, la Société ne s'étant pas trouvée en nombre suffisant à la dernière séance. M. Cazot est nommé membre honoraire, M. Joseph Martin, membre non-résidant et M. de Castelnau, membre résidant.

La Société a reçu : 1° *Bulletin de la Société d'histoire naturelle de Toulouse*, 11e et 12e années; 2° *Notice sur la ville de Lunel au Moyen-Age et Vie de St-Gérard*, par M. l'abbé Rouët, offert par M. Charvet au nom de l'auteur; 3° *Compte-Rendu, du Congrès viticole*, réuni à Montpellier, les 4, 5, 6 septembre 1878, offert par M. Barre.

M. Léonce Destremx fait une communication relative aux compteurs à eau, et donne des détails sur l'alcoomètre Tavan et les avantages que présente son adoption.

Digitized by Google

M. Charvet et M. Maumejean présentent M. Pallez, ingénieur des Arts et Manufactures, à Alais, comme membre non-résidant.

M. Charvet lit une notice sur le chevalier d'Eon et analyse des documents originaux inédits relatifs à ses rapports avec M. le baron de Castille.

Séance du 22 Février.

PRÉSIDENCE DE M. DUCLAUX-MONTEIL, PRÉSIDENT.

M. Edouard Fraissinet fait connaître à la Société différents modèles de compteurs à eau (1).

La correspondance contient : 1° Une lettre de M. Joseph Martin, garde-général des forêts, remerciant la Société de son élection comme membre non-résidant ; 2° une circulaire du Ministre de l'instruction publique relative aux réunions des Sociétés savantes, à la Sorbonne.

M. Dugas offre à la Société un exemplaire d'une thèse qu'il a soutenue sur « La propriété et l'exploitation des mines chez les anciens et sur les droits et obligations des concessionnaires de mines. »

La Société a reçu : *Dictionnaire topographique du département de l'Eure ;* 2° *Dictionnaire topographique du département de la Mayenne ;* 3° *Chroniques du Languedoc,* n° 109; 4° *Bulletin de la Société d'études des sciences naturelles de Nimes*, décembre 1878; 5° *Annales des Ponts et Chaussées,* janvier 1879; 6° *Bulletin de la Société scientifique et industrielle de Marseille,* année 1878, 2e trimestre; 7° N^{os} 4 et 5 de la *Revue industrielle.*

M. Lacharme est chargé de rendre compte d'un travail paru

---

(1) Cette question a un caractère d'intérêt local, puisqu'on commence la distribution des eaux de Latour à domicile. M. Fraissinet divise les compteurs à eau en deux classes : 1° Ceux qui mesurent directement le volume; 2° Ceux qui obtiennent le volume par la mesure de la vitesse. Il décrit plusieurs appareils des deux genres. Il appelle particulièrement l'attention de la Société sur le compteur Kennedy, appartenant à la première classe, et employé dans les villes voisines de Montpellier, Béziers, Cette, Ganges. Cet appareil, bien connu et bien fabriqué, a fait ses preuves depuis 20 ans, et lui paraît tout-à-fait recommandable. M. Fraissinet espère que l'administration municipale d'Alais, avant de faire son choix, désignera une commission spéciale pour expérimenter les divers appareils proposés.

Digitized by Google

dans le Bulletin de la Société scientifique et littéraire de Marseille, sur l'éclairage électrique par la bougie Jablochkoff.

M. de Castelnau est chargé de faire un compte-rendu de la thèse de M. Dugas sur la législation des mines, et des articles contenus dans la *Revue industrielle*, nos 4 et 5.

Séance du 1er Mars.

PRÉSIDENCE DE M. DUCLAUX-MONTEIL, PRÉSIDENT.

L'ordre du jour appelle l'élection d'un membre non-résidant. M. Pallez, ingénieur des Arts et Manufactures, est nommé membre non résidant.

La correspondance contient une lettre de M. Cazot, sénateur inamovible, remerciant la Société de l'avoir nommé membre honoraire.

Une deuxième lettre de M. Cazot porte à la connaissance de la Société une lettre de M. le ministre des travaux publics relative à l'exécution du réseau complémentaire des chemins de fer du Gard.

M. le docteur Plantier signale une forte dépression barométrique observée par lui à Malataverne, commune de Cendras, à une altitude de 155 mètres au-dessus du niveau de la mer. Le baromètre accusait, le 23 février, à 10 heures du matin, une hauteur de 728m/m, ciel pur, atmosphère calme. Quelques jours auparavant, au moment des fortes bourrasques de neige, aux environs de Paris, le baromètre n'était descendu, à Malataverne, qu'à 732m/m. M. G. Fabre fait remarquer que l'observation des dépressions barométriques a une grande importance dans les pays miniers. C'est, en effet, à l'époque de ces dépressions, que le dégagement de grisou a surtout lieu. La catastrophe du puits Jabin eut lieu à la suite d'une baisse barométrique de 2 centimètres.

Une circulaire de M. le sous-secrétaire d'Etat au ministère de l'instruction publique et des beaux-arts, donne des renseignements complémentaires au sujet de la réunion des Sociétés savantes à la Sorbonne.

La Société a reçu : 1° *Bulletin de la Société archéologique, scientifique et littéraire de Béziers*, 2e série, T. IX, 2e livraison; 2° N° 6 de la *Revue industrielle*.

Digitized by Google

Séance du 8 Mars.

PRÉSIDENCE DE M. DUCLAUX-MONTEIL, PRÉSIDENT.

La correspondance contient une lettre de M. Pallez, ingénieur des Arts et Manufactures, remerciant la Société de sa nomination comme membre non résidant.

M. Charvet présente à la Société le compte-rendu de l'histoire de la ville de Lunel, par M. l'abbé Rouët.

A la suite de ce compte-rendu, M. Charvet donne lecture d'une lettre qui lui a été adressée par M. de Larcy, membre honoraire, à l'occasion de la récente publication dans le Bulletin de la Société, de son étude sur une correspondance inédite de la comtesse d'Albany.

M. Charvet offre à la Société, au nom de l'auteur, une brochure intitulée : *Exploration sur les gîtes (de cuivre gris argentifère) récemment découverts au sud de Bougie (Algérie)*, par M. Stephen Czyszkowski, ingénieur civil, membre non résidant.

La Société a reçu un rapport fait à la Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron, sur les fêtes latines de Montpellier.

Séance du 15 Mars.

PRÉSIDENCE DE M. C. FABRE, VICE-PRÉSIDENT.

M. C. Fabre donne lecture d'une lettre à lui adressée par M. Duclaux-Monteil aîné, et faisant part à la Société de la mort de Mme Jules Duclaux-Monteil. La Société s'associe au deuil qui vient de frapper son président.

M. C. Fabre continue la lecture de son travail sur les *Usages locaux de l'arrondissement d'Alais*. Il traite la question de l'usufruit.

La Société a reçu : 1° *Bulletin de la Société des études du Lot*, T. IV, 3e fascicule; 2° *Chroniques du Languedoc*, nos 110, 111, 112 et 113.

Digitized by Google

Séance du 29 Mars.

PRÉSIDENCE DE M. C. FABRE, VICE-PRÉSIDENT.

La Société a reçu : 1° *Bulletin de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Lozère*, T. XXX, janvier et février 1879; 2° *Bulletin de la Société d'études des sciences naturelles de Nimes*, n° 1, janvier 1879; 3° *Mémoires de la Société des sciences physiques et naturelles de Bordeaux*, 2e série, T. III, 1er cahier.

Séance du 5 Avril.

PRÉSIDENCE DE M. C. FABRE, VICE-PRÉSIDENT.

La Société a reçu : 1° *Bulletin de la Société de Borda, à Dax*, 4e année, 1er trimestre; 2° *Bulletin de la Société d'études scientifiques et archéologiques de Draguignan*, T. XI; 3° *Bulletin de la Société de pharmacie de Bordeaux*, 19e année, février 1879; 4° *Revue des Langues romanes*, 3e série, T. Ier; 5° *Contes Gascons*, par M. de Combettes-Labourelie, offert par l'auteur; 6° 2e fascicule du *Dictionnaire provençal-français*, de Mistral.

Séance du 12 Avril.

PRÉSIDENCE DE M. C. FABRE, VICE-PRÉSIDENT.

Communication d'une étude sur l'*Absinthisme*, par M. Rivière-Dejean. Cette étude signale les désordres physiques, intellectuels et moraux produits par l'absinthe, chez les individus adonnés à l'usage de cette liqueur. Un principe particulier contenu dans la plante qui sert de base à la fabrication de l'absinthe, est la cause première et unique de l'action malfaisante de la boisson. En éliminant ce principe, la liqueur reste agréable au goût, et n'offre plus aucun danger. Un chimiste a récemment découvert le moyen d'obtenir ce résultat, et a vendu son procédé aux Pères de Notre-Dame-des-Neiges.

Digitized by Google

Séance du 26 Avril.

PRÉSIDENCE DE M. C. FABRE, VICE-PRÉSIDENT.

La Société a reçu : *Bulletin de la Société des sciences naturelles et historiques de l'Ardèche,* et *Lous Jardignés d'en Pradarié,* par M. Paul Félix, membre de la Société, avec préface de M. Charvet, offert par l'auteur.

M. G. Fabre, délégué de la Société à la réunion des Sociétés savantes des départements, à la Sorbonne, rend compte des communications principales faites à la section des sciences physiques.

La Société a reçu de plus : *Bulletin de la Société d'études des sciences naturelles de Nimes ;* T. V, 1er fascicule de la *Société archéologique de Bordeaux ; Annales des Ponts et Chaussées,* février 1879; *Notice sur le sol de Montpellier,* par M. P. de Rouville.

Séance du 3 Mai.

PRÉSIDENCE DE M. C. FABRE, VICE-PRÉSIDENT.

M. le président communique à la Société une lettre de M. Quantin, imprimeur-éditeur, priant la Société d'encarter dons son Bulletin le prospectus d'un ouvrage intitulé : *La Renaissance en France,* par M. Léon Palustre, directeur de la Société française d'archéologie. M. Quantin demande au président de la Société de vouloir bien se charger de recueillir les souscriptions particulières à l'ouvrage qu'il va éditer, en lui offrant de lui expédier quatre exemplaires pour trois souscriptions. La Société accède au désir de M. Quantin.

M. Charvet donne lecture d'une notice sur les *Coutumes de Saint-Chaptes,* qui lui ont été communiquées par M. Banc, membre résidant de la Société.

M. Paul Francezon décrit l'appareil de M. Riche, pour le dosage des métaux au moyen de l'électricité. Il expose la nouvelle méthode d'analyse, qui permet de faire le dosage de plusieurs métaux avec la plus grande exactitude.

M. Féminier, président de la Société d'Etudes des sciences

Digitized by Google

naturelles de Nimes, offre à la Société une *Notice sur un Cyclamen nouveau pour la flore du Gard.*

M. Charvet rappelle à la Société l'éloge de M. Balard, membre de l'Institut et membre honoraire de la Société, par M. Dumas. Il propose de demander à M. Dumas l'autorisation de publier cet éloge dans le Bulletin de la Société.

M. Bécus donne lecture d'une ordonnance du maréchal de Montrevel prescrivant la destruction d'un certain nombre de villages de la Lozère, en 1703, à l'époque de la guerre des Camisards.

M. Plantier attire l'attention de la Société sur la température exceptionnellement froide qui règne dans la région à une époque aussi avancée de l'année.

La Société a reçu : 1° *Mémoires de l'Académie des sciences, inscriptions et belles lettres de Toulouse*, 7e série, T. X; 2° *Annales de la Société d'agriculture, industrie, sciences, arts et belles-lettres du département de la Loire*, T. XXII, année 1878; 3° *Chroniques du Languedoc*, n° 120-121.

Séance du 7 Juin.

PRÉSIDENCE DE M. DUCLAUX-MONTEIL, PRÉSIDENT.

M. le Président donne lecture d'une lettre de M. Paul Soleillet, datée de Saint-Louis (Sénégal), à la suite de ses explorations dans le Soudan, et dans laquelle il annonce qu'il se propose de publier le journal de ses voyages, et d'en adresser un exemplaire à la Société, dont il est membre non résidant.

La Société accueille cette nouvelle avec le plus vif intérêt, et prie son président d'en remercier M. Soleillet.

La Société a reçu : *Bulletin de la Société de la Lozère*, mars et avril 1879; 2° *Bulletin de la Société d'études des sciences naturelles de Nimes*, 1879, n° 3; 3° une notice de M. le docteur B. Martin, sur deux plantes d'espèces nouvelles pour la flore du Gard, le *Vicia Cassubica* et l'*Oxalis Stricta;* 4° *Bulletin de la Société d'agriculture de Vaucluse*, mai 1879; 5° *Chroniques du Languedoc*, nos 103 et 122-123; 6° *Annales des Ponts et Chaussées*, avril 1879; 7° *Recueil de l'Académie des Jeux Floraux*, 1879; 8° *Dictionnaire provençal-français*, de Mistral, 3e livre; 9° *Fibromes in-*

Digitized by Google

tersticiels de l'utérus, par le docteur Abeille, 1878; 10° *Annales de la Société des sciences industrielles de Lyon*, 1878, n° 4; 11° *Procès-verbaax des séances de la Société de l'Aveyron;* 12° *Le Camp de Jalès*, épisode de la Révolution française, par M. Marius Tallon, des Vans.

M. Duclaux-Monteil, président, termine la lecture de son étude sur *Mirabeau*.

M. Charvet donne communication d'un court extrait du *Livre de Raison*, d'Henri Dumas, bourgeois d'Alais, qui vivait aux XVII^e^ et XVIII^e^ siècles, duquel il résulte que le droit d'octroi levé, au moyen-âge, aux portes de plusieurs villes, sur les bœufs, vaches, moutons, chèvres, pourceaux et autres animaux, à pied fourchu, et désigné sous le nom de droit de *pied-fourché*, était aussi perçu par la ville d'Alais. Voici cet extrait :

« Ce 9 novembre 1712, le sieur Trélys, consul, m'a fait reçu de 964 liv. 10 s. pour la recepte que j'avois faite de pareille somme, pour le droit du *pied-fourché* que j'ay levé du 15 aoust jusques au 31 octobre dernier. »

La Société vote le don d'une médaille d'argent à l'élève le plus méritant du Collége d'Alais, suivant l'usage qui a lieu annuellement.

M. Féminier donne quelques détails sur l'excursion accomplie la semaine dernière au Mont-Lozère par une caravane de touristes.

Il signale la découverte d'une sépulture préhistorique, près du village de Collorgues, dans le canton de Saint-Chaptes, et qui a eu lieu il y a environ deux mois.

M. le président annonce qu'il présentera une demande à M. le Ministre de l'instruction publique à l'effet d'obtenir une subvention destinée à des fouilles archéologiques, et un envoi de livres destinés à la bibliothèque de la Société.

M. Féminier a constaté, dans la journée de samedi dernier, 31 mai, à Alais, une migration de papillons, le *Vanessa urtica*, qui ont traversé la ville pendant près d'une heure.

Séance du 5 Juillet.

PRÉSIDENCE DE M. CÉSAR FABRE, VICE-PRÉSIDENT.

M. le président donne communication : 1° D'une lettre par laquelle M. Soleillet offre à la Société de donner une confé-

Digitized by Google

rence sur ses expéditions dans l'intérieur de l'Afrique, du 5 au 10 décembre prochain; 2° d'une lettre de l'archiviste de la Société de Borda, à Dax, demandant l'envoi des six premières années des mémoires de notre Société; 3° une lettre de M. Charmes, chef de bureau du Ministère de l'instruction publique, annonçant l'envoi de trois ouvrages destinés à la Société ; 4° une lettre de M. Rousset de Pomaret, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, à Guéret, retirant sa démission qu'il avait précédemment donnée, et demandant à reprendre son titre de membre non résidant.

M. Charvet dépose sur le bureau les ouvrages suivants offerts à la Société : 1° *Dictionnaire biographique du département de Vaucluse*, par le docteur Barjavel, offert par M. Barrès, bibliothécaire de Carpentras, au nom de l'administration de la bibliothèque de cette ville; 2° deux brochures de M. Stephen Czyszkowski, sur des *Explorations géologiques au Canigou et dans la région de Bilbao-Sommorostro*, offertes par l'auteur; 3° le récit d'une *Excursion géologique à la limite septentrionale du département du Gard*, offert par M. L. de Sarran d'Allard.

M. le docteur Plantier raconte les démarches faites par lui au Ministère de l'instruction publique dans son récent voyage à Paris. Il termine sa communication en présentant de concert avec M. Charvet, M. Vendryes, employé au Ministère de l'instruction publique, comme membre non résidant.

M. Féminier donne communication du programme du Congrès qui doit avoir lieu à Montpellier, le 28 août prochain, sous les auspices de l'Association française pour l'avancement des sciences.

Séance du 2 Août.

PRÉSIDENCE DE M. DUCLAUX-MONTEIL, PRÉSIDENT.

M. le vice-président dépose sur le bureau : 1° *Bulletin de la Société agricole, scientifique et littéraire des Pyrénées-Orientales;* 2° *Bulletin de la Société d'archéologie de la Drôme;* 3° *Chroniques de Languedoc;* 4° *Bulletin de la Société d'études des sciences naturelles de Nimes;* 5° *Revue des Langues romanes;* 6° *Comptes-rendus de la Société française de numismatique;* 7° *Bulletin de la Société héral-*

Digitized by Google

dique et généalogique de France; 8° *Bulletin de la Société d'agriculture de la Lozère;* 9° *Journal des Libraires;* 10° une brochure ayant pour titre : *Sur la non-existence de l'Hydrogène naissant*, par le docteur Penete, T. II.

M. Bourgogne dépose sur le bureau la médaille qui avait été votée pour l'élève Ancelin Louis, du Collége. Il donne communication d'une lettre adressée à M. Plantier par M. Vendryes, concernant la Société.

M. le président propose de voter sur la nomination de M. Vendryes, comme membre non résidant.

A l'unanimité, M. Vendryes est nommé membre non résidant.

Séance du 6 Septembre.

PRÉSIDENCE DE M. CÉSAR FABRE, VICE-PRÉSIDENT.

M. Fabre donne communication d'un travail concernant les usages locaux, et ayant pour titre : *du Bornage.*

MM. Bourgogne et Plantier proposent comme membre non résidant M. le marquis de Montalet.

MM. Charvet et Gros proposent aussi M. Dormand, procureur de la République, à Nimes.

La Société a reçu : 1° *Mémoires de la Société des sciences physiques et naturelles de Bordeaux;* 2° *Bulletin de la Société d'agriculture de la Lozère;* 3° *Bulletin de la Société scientifique et industrielle de Marseille;* 4° *Bulletin de la Société des études du Lot;* 5° *Mémoires de la Société des arts et des sciences de Carcassonne;* 6° *Annales de la Société des sciences industrielles de Lyon;* 7° *Annales des Ponts et Chaussées;* 8° *Bulletin de la Société d'agriculture de Vaucluse;* 9° livraison du *Dictionnaire provençal*, de Mistral; 10° *Carte préhistorique du département de l'Hérault*, par M. Cazalis de Fondouce; 11° *Sonnets quarantains*, par M. Laforgue.

M. le président propose l'admission des membres non résidants proposés.

MM. de Montalet et Dormand sont admis comme membres non résidants.

Digitized by Google

Séance du 11 Octobre.

PRÉSIDENCE DE M. LACHARME, SECRÉTAIRE-GÉNÉRAL.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

M. Charvet donne lecture d'une partie de son rapport sur les *Fouilles faites aux environs des Fumades.*

MM. Charvet et Lacharme présentent comme membre non résidant M. A. Lequeutre, chevalier de la Légion d'honneur, membre de la direction centrale du Club alpin-français (rue Miromesnil, 8).

La Société a reçu : 1° *Bulletin de la Société de Borda, à Dax,* 4e année 1879, 3e trimestre; 2° deux exemplaires d'une brochure intitulée : *l'Industrie de la Soie devant la Commission parlementaire du tarif général des douanes,* offertes par M. Laurent de l'Arbousset, membre non résidant.

Séance du 18 Octobre.

PRÉSIDENCE DE M. LE DOCTEUR PLANTIER.

M. Charvet donne lecture de la suite de son rapport sur les *Fouilles des Fumades.*

La Société n'étant pas en nombre, l'élection de M. Lequeutre, comme membre non résidant, est renvoyée à la prochaine séance.

Séance du 25 Octobre.

PRÉSIDENCE DE M. CHARVET, ARCHIVISTE.

L'ordre du jour appelle l'élection d'un membre non résidant. M. Lequeutre, membre de la direction centrale du Club alpin-français, est élu membre non résidant.

M. Bécus donne lecture d'un travail sur les *Mesures du mandement de Bonnevaux.* M. Bécus passe successivement en revue les mesures en usage pour mesurer les grains, le vin et l'huile.

M. Charvet communique un passage d'une lettre de M. So-

Digitized by Google

leillet, membre non résidant, annonçant que sa conférence aura lieu le 6 décembre. Elle aura pour titre : *Le Transsaharien.*

M. Charvet donne lecture de deux pièces de vers de M. Lisbonne, membre non résidant.

La Société a reçu : 1° *Bulletin de la Société d'agriculture, industrie, sciences et arts du département de la Lozère*, T. XXX, septembre 1879; 2° *Compte-rendu d'une excursion géologique et minéralogique de Villefort à Alais*, offert à la Société par l'auteur, M. de Sarran; 3° *Annales de l'Académie de la Rochelle*, section des sciences naturelles, n° 15; 4° *Mémoires de l'Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse*, 8e série, T. I, 1er semestre; 5° *Bulletin de la Société d'études des sciences naturelles de Nimes*, mai 1879; 6° *Mémoires de l'Académie des sciences et lettres de Montpellier*, section des lettres, T. VI, 3e fascicule, année 1879; 7° cinq numéros d'une publication intitulée : *The Naturalists'leisure Hour and Monthly Bulletin.*

Séance du 8 Novembre.

PRÉSIDENCE DE M. FABRE, VICE-PRÉSIDENT.

La correspondance contient une lettre de remerciement de M. Dormand, procureur de la République à Nimes, récemment nommé membre non résidant de la Société.

Une lettre du Ministère de l'instruction publique accompagne l'envoi d'un volume et dix brochures du *Geological and Geographical Survey of the Territories* (U. S.)

M. Charvet donne lecture de la note suivante sur des monnaies d'or et d'argent du XVe et du XVIe siècles, trouvées à Saint-Paul-Lacoste :

Monnaies d'or et d'argent du XVe et du XVIe siècles, trouvées à Saint-Paul-Lacoste. — En 1869, le nommé Pierre Barbier, berger chez M. Démians, propriétaire de la commune de Jonquières-et-Saint-Vincent, dans le canton de Beaucaire, trouva dans un *clapas* situé près du point d'intersection des territoires de Comps, Meynes et Jonquières, un trésor composé d'une trentaine d'écus d'or et d'une soixantaine de grosses monnaies d'argent, en grande partie de provenance étrangère. M. E. Germer-

Digitized by Google

Durand, le savant conservateur du Musée et de la Bibliothèque de Nimes, à l'examen de qui ces monnaies furent soumises, suppose qu'elles ont dû appartenir à quelqu'un de ces soldats mercenaires ou routiers qui, pendant la guerre de la Ligue, ravageaient nos contrées, se donnant tantôt au duc de Montmorency, qui y représentait alors le parti du Roi, tantôt au colonel d'Ornano, qui tenait pour la Ligue. « On sait même, dit M. Germer-Durand, que parfois ces mercenaires battaient la campagne pour leur propre compte, témoins ceux qui, en 1583, étant sortis de Beaucaire avec les capitaines La Ferrière et Castellet, s'emparèrent du fort de Sainte-Anastasie (1).

« L'un de ces routiers, que Ménard appelle les « brigands de l'une et l'autre religion, » aura, dans un moment d'alarme, enfoui son trésor dans un *clapas*, au milieu des bois dont ce terrain, aujourd'hui dénudé, était alors couvert; puis il aura succombé aux hasards de son métier, sans pouvoir venir le reprendre (2). »

Une trouvaille analogue et sans doute de même provenance, mais beaucoup plus importante, vient d'avoir lieu, au mois d'octobre dernier, dans la commune de Saint-Paul-Lacoste.

Le 6 octobre 1879, le nommé Martin, du hameau de Loubemorte, près du Martinet, passant une terre à tranchées, mit au jour une dalle qui recouvrait un vase en poterie dans lequel on trouva une cinquantaine d'écus d'or et environ 300 écus blancs du XV^e^ et du XVI^e^ siècles. Parmi les quelques pièces qui nous ont été communiquées par M. Edouard Chambon, conseiller d'arrondissement et propriétaire au Martinet, nous avons constaté la présence de monnaies d'argent de Louis XII et de François I^er^, et des pièces d'or d'Hercule et d'Alphonse d'Este, ducs de Ferrare.

Il est à regretter que cette trouvaille ne nous ait pas été communiquée en entier, pour nous permettre d'en donner le catalogue que nous aurions voulu soumettre à la Société. Les dates d'émission entre lesquelles cette série de monnaies sont comprises, auraient aussi pu nous fixer approximativement sur l'époque où ce trésor avait été caché.

---

(1) MÉNARD. T. V, Note V, p. 17.

(2) E. GERMER-DURAND, *Découvertes archéologiques faites à Nimes et dans le Gard en 1869*, 1^er^ semestre, pp. 18 et 19.

Digitized by Google

Séance du 15 Novembre.

PRÉSIDENCE DE M. FABRE, VICE-PRÉSIDENT.

M. Charvet présente à la Société un spécimen de photogravure représentant un des monuments votifs trouvés aux Fumades, et dont les figures doivent être annexées à son rapport sur les fouilles faites à cette station en 1876 et 1877. La Société décide que la reproduction par la photogravure aura lieu, si l'état de ses finances le permet.

M. Lacharme donne lecture d'un article de la *Revue Scientifique* du journal la *République Française*, relatif à l'emploi du protoxyde d'azote, comme anesthésique, dans les opérations chirurgicales.

Cet article signale les derniers travaux de M. Paul Bert, et les modifications que ces travaux ont fait apporter à l'administration de cet anesthésique.

La Société a reçu : 1° *Annales des Ponts et Chaussées*, septembre et octobre 1879 ; 2° *Bulletin de la Société d'études des sciences naturelles de Nimes*, nos 6 et 7, juin-juillet 1879 ; 3° *Le Temporel des Évêques de Maguelone et de Montpellier*, étude historique d'après les documents originaux, par M. Germain, doyen de la Faculté des lettres de Montpellier, membre honoraire de la Société, offert par l'auteur ; 4° *Le Cérémonial de l'Université de médecine de Montpellier*, par M. Germain, offert par l'auteur ; 5° *First annual*, Report of the United States, entomological commission for the year 1877 ; 6° *Smithsonian*, Report for the year 1877 ; 7° *The Argentine Republic*, written in German, by Richard Napp ; 8° *Birds of the Colorado Valley*, by Elliot Coues ; 9° *Bulletin de la Société d'archéologie et de statistique de la Drôme*, année 1879 ; 10° 39 *Brochures du Géological and Geographical Survey*, avec des cartes.

La correspondance contient un accusé de réception du T. X des comptes-rendus de la Société, de la part de the Smithsonian Institution.

Digitized by Google

Séance du 22 Novembre.

PRÉSIDENCE DE M. FABRE, VICE-PRÉSIDENT.

M. C. Fabre donne lecture de la suite de ses études sur les usages locaux de l'arrondissement d'Alais. Il traite des *Servitudes de passage* et des *Vices rédhibitoires* dans la vente des animaux domestiques.

La Société a reçu : 1° *Bulletin de la Société des études littéraires, scientifiques et artistiques du Lot*, T. V., 2e fascicule ; 2° *Bulletin de la Société d'étude des sciences naturelles de Nimes ;* 3° *Annales de la Société des sciences industrielles de Lyon* (année 1879) ; 4° une lettre de M. Stephen Geoffroy, secrétaire de la rédaction de la Revue *Le Monde de la science et de l'industrie.* M. Geoffroy demande un volume du *Bulletin,* en vue des relations qu'il se propose d'établir avec la Société. La Société décide qu'il sera donné suite à cette demande.

MM. Charvet et Barre présentent M. Charles Monnier, boulevard Pereire, 48, Paris, comme membre non résidant.

M. de Montalet remercie la Société de sa nomination comme membre non résidant.

Séance du 29 Novembre.

PRÉSIDENCE DE M. C. FABRE, VICE-PRÉSIDENT.

M. Charvet offre à la Société un spécimen d'un fragment de mosaïque, trouvé au Serre de Brien, commune de Brignon, et un fragment de terre cuite, représentant une tête de cheval, trouvé au même lieu.

M. Charvet présente en même temps les estampages de deux inscriptions tumulaires qui se trouvent à Brignon.

La correspondance contient deux lettres de M. le secrétaire général de la Société archéologique de Béziers, annonçant l'envoi d'un certain nombre de fascicules du Bulletin de cette Société savante.

La Société, n'étant pas en nombre, renvoie à la prochaine séance l'élection d'un membre non résidant.

La Société a reçu : 1° Un numéro de la feuille des *Jeunes*

Digitized by Google

SOCIÉTÉ SCIENTIFIQUE & LITTÉRAIRE D'ALAIS

Séance du Samedi 6 Décembre 1879

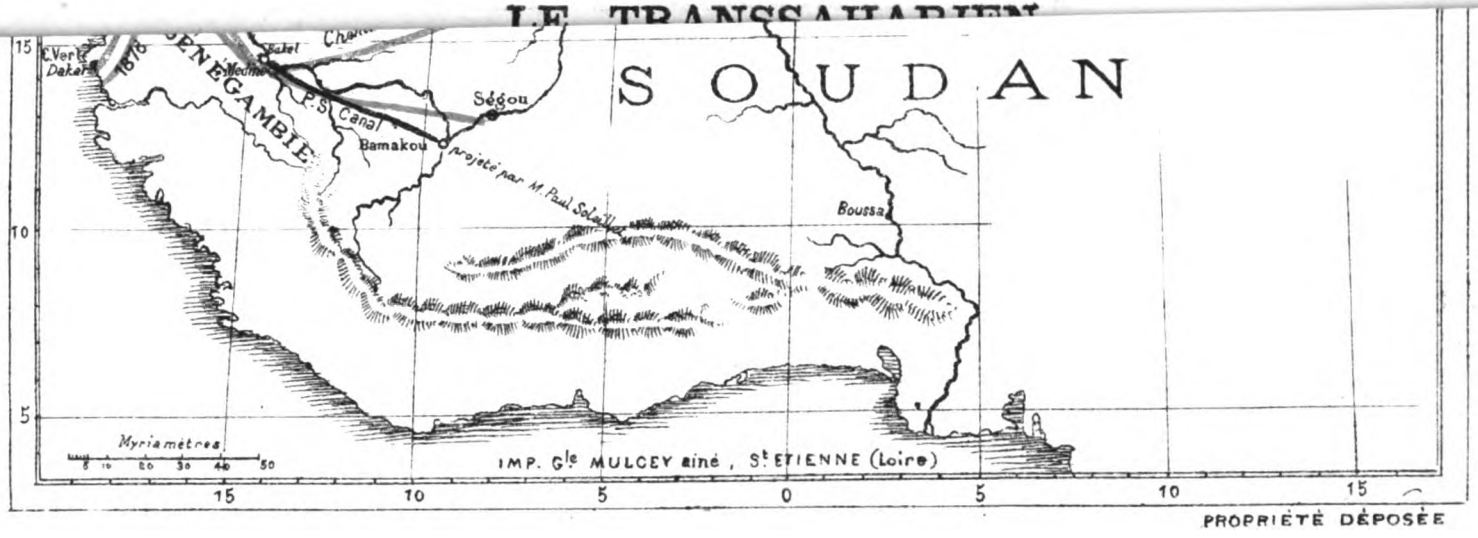

Digitized by Google

Digitized by Google

Naturalistes; 2° *Lettre sur le phylloxera*, brochure de M. Laforgue, membre non résidant, offerte par l'auteur.

Séance du 13 Décembre.

PRÉSIDENCE DE M. DUCLAUX-MONTEIL, PRÉSIDENT.

Sur une observation du docteur Plantier, la Société décide l'insertion de la note suivante au procès-verbal :

La séance du samedi 6 décembre a été remplacée par une conférence faite par M. Soleillet, à la Mairie. Dans cette conférence, faite sous les auspices de la Société, qui a fait les frais des cartes distribuées aux auditeurs, M. Soleillet a parlé de ses derniers voyages dans l'intérieur de l'Afrique et en particulier de son projet de chemin de fer transsaharien.

Ce rêve de la suppression, comme barrière, du désert du Sahara, qui sépare Alger de Saint-Louis, et qui semblait jusqu'à présent un projet chimérique, paraît réalisable à M. Soleillet.

La principale objection soulevée contre ce projet est celle des sables mouvants, qui semble surtout sérieuse à ceux qui ne connaissent le Sahara que par la réputation légendaire que lui a faite, dans l'antiquité, le géographe Strabon; mais rien, paraît-il, n'est plus inexact qu'une pareille description.

M. Soleillet convient qu'il existe, en effet, dans le Sahara, certaines régions couvertes de dunes de sables analogues à celles que l'on voit, en Europe, sur le littoral des Landes, et dans les plaines de la Westphalie et de la Prusse septentrionale; mais ces phénomènes particuliers ne constituent qu'une exception, et l'éminent conférencier a récemment constaté avec surprise que, dans son aspect général, le Sahara ressemblait beaucoup à la Champagne française.

Cette contrée mystérieuse n'est donc point la vaste mer de sables que nous dépeignaient les vieilles légendes géographiques; c'est un pays conformé comme tous les autres, présentant des montagnes, des plateaux, des fleuves et des rivières dont les lits, à la vérité, sont presque toujours à sec, mais qui font partie de bassins réguliers et parfaitement definis.

La question des eaux ne paraît pas présenter d'ailleurs de grandes difficultés. Celle relative à la température de la région nous paraît plus sérieuse.... Bien que M. l'ingénieur Duponchel

Digitized by Google

assure que le climat du Sahara présente certaines analogies avec celui du département de l'Hérault, sauf une grande exagération dans la sécheresse de l'air et de brusques variations thermométriques ; bien que, selon le même ingénieur, la température moyenne de l'année n'y dépasse nulle part 24°, on y a constaté cependant des écarts variant de 30° à 40° entre le jour et la nuit. D'un autre côté, M. Soleillet affirme que les hautes températures s'élèvent souvent à 45°.

Quoi qu'il en soit, l'Assemblée législative vient de voter, sur la proposition de M. le Ministre des travaux publics, un crédit de 600,000 francs destiné aux études du chemin de fer Transsaharien, et notre courageux compatriote, M. Soleillet, part le 20 de ce mois, pour le Sénégal, où il arrivera le 1er janvier prochain, dans le but d'entreprendre son voyage définitif de Saint-Louis à Alger, par Tombouctou. Il compte se trouver dans la capitale du Soudan le 3 avril prochain, et être de retour en France, au commencement de 1882 (1).

L'ordre du jour appelle l'élection d'un membre non résidant. M. Charles Monnier, est élu membre non résidant de la Société.

M. Plantier fait une communication verbale sur des peintures japonaises. Ces peintures, se rattachant à une légende du pays, sont remarquables par la richesse des ornements et la connaissance des règles de la perspective.

Séance du 20 Décembre.

PRÉSIDENCE DE M. DUCLAUX-MONTEIL, PRÉSIDENT.

La Société a reçu : 1° *Bulletin de la Société des sciences historiques et naturelles de Semur* (15e année-1878) ; 2° quatre brochures du docteur Donato Tommasi, ayant pour titres : *Nuove prove in conferma alla teoria termica sullo stato nascente dell'idrogeno. — Sull'equilibrio termico nelle azione chimiche. — Réduction du chlorure d'argent. — Recherches sur la constitution des hydrates ferriques* ; 3° *Annales des Ponts et Chaussées* (novembre 1879) ; 4° la

(1) On a appris depuis lors comment les courageux efforts du jeune explorateur avaient échoué en présence de circonstances imprévues, qui n'ont pas permis à notre vaillant confrère de réaliser le but de son voyage. G. C.

Digitized by Google

6e livraison du *Dictionnaire provençal-français*, de Mistral.

La correspondance contient un prospectus de la feuille des *Jeunes naturalistes*. La rédaction de cette feuille demande l'échange avec le Bulletin de la Société. La Société décide que cet échange aura lieu.

M. le président donne lecture de la lettre suivante qu'il a reçue de M. le Ministre de l'instruction publique et des beaux-arts :

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

J'ai l'honneur de vous envoyer, ci-joint, pour être déposé dans les archives de la Société scientifique et littéraire d'Alais, une ampliation du décret, qui reconnaît cette Société comme établissement d'utilité publique.

Vous trouverez, en même temps, un exemplaire du règlement modifié par le Conseil d'Etat. La section chargée d'examiner le règlement que vous aviez adopté, y a apporté des modifications qui ont principalement pour but d'éliminer les dispositions dont le caractère statutaire n'était pas assez accusé.

Ces dispositions seront mieux placées dans un règlement intérieur, que la Société est autorisée à faire par l'article 21 des statuts modifiés. Le Conseil d'Etat a remarqué, en outre, Monsieur le Président, que les statuts présentés avaient indiqué la durée des fonctions de tous les membres du bureau, à l'exception du bibliothécaire-archiviste. Il a pensé que cette omission provenait d'une simple erreur matérielle et qu'il n'était pas dans l'intention de la Société de modifier l'état de choses actuel, d'après lequel le bibliothécaire est nommé pour cinq ans. C'est en ce sens que la section a complété les dispositions relatives au bibliothécaire.

Les autres modifications sont purement de style et s'expliquent d'elles-mêmes.

Dès que vous aurez fait imprimer vos nouveaux statuts, Monsieur le Président, vous voudrez bien m'en adresser *deux exemplaires*, qui seront joints au dossier de la Société scientifique et littéraire d'Alais.

Recevez, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Ministre de l'instruction publique et des beaux-arts,
Signé : Jules FERRY.

Digitized by Google

(*Le décret et le règlement de la Société sont imprimés en tête du tome XI. — Année* 1879).

Après avoir donné lecture des documents transmis par le Ministère, M. le Président informe la Société que, conformément à l'article 21 des statuts approuvés par le Gouvernement, le bureau s'occupe en ce moment de la rédaction du règlement intérieur, qui sera ensuite soumis à l'approbation de la Société.

M. Féminier mentionne la découverte qu'il a faite récemment sur le territoire de la commune de Barron (Gard) et aux limites de cette commune avec celle de Saint-Maurice, d'un atelier de silex de l'époque néolithique (1).

M. G. Fabre fait rassortir tout l'intérêt de la communication de M. Féminier pour la connaissance des mœurs des peuplades préhistoriques et de leur répartition à la surface du département. — Il a déjà indiqué à la Société, en 1877, que de nombreux fragments de poteries de l'âge de la pierre polie couvraient le sol sur l'emplacement d'anciens *abris sous roche*, au moulin de Ners. Les populations néolithiques, à l'industrie desquelles il faut certainement rapporter les éclats trouvés à Barron, savaient parfaitement approprier la forme de leurs armes à la nature du silex. Ici, la faible épaisseur naturelle des plaques du silex du terrain tertiaire permettait d'en obtenir directement des pointes de lance. Ailleurs, là où le silex se présentait en grandes masses, il y avait un travail préalable qui consistait à obtenir des éclats longs et minces.

Tel était le cas pour les silex de la craie en Touraine et en Belgique. M. Fabre entre, à ce sujet, dans quelques détails sur les fameux ateliers de haches à Spiennes, près d'Anvers, sur les carrières souterraines de silex, ouvertes dans cette localité par les peuplades néolithiques, et fait circuler divers échantillons provenant des courses qu'il a faites en Belgique.

---

(1) La note de M. Féminier est imprimée ci-dessus, page 244.

Digitized by Google

Séance du 27 Décembre.

PRÉSIDENCE DE M. DUCLAUX-MONTEIL, PRÉSIDENT.

La Société a reçu : 1° *Bulletin de la Société scientifique industrielle de Marseille* (année 1879, 1er trimestre).

La Société n'étant pas en nombre, renvoie à la prochaine séance, l'élection d'un membre résidant.

L'ordre du jour appelle la délibération sur le règlement intérieur. La Société adopte successivement les articles de ce règlement.

Digitized by Google

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

DU ONZIÈME VOLUME.

Pages.

Liste des membres de la Société 5
Liste des Sociétés correspondantes 14
Décret qui reconnaît la Société comme établissement d'utilité publique 17
Statuts de la Société 19
Règlement intérieur de la Société. 25
Discours pitoyable du grand desbordement de la rivière du Gardon, advenu en la ville d'Allez, publié par M. G. Charvet. 29
Instructions au sujet des reboisements, par M. L. Barre . . 61
Les Ruines, par M. Duclaux-Monteil. 76
Romantiques. — Victor Hugo. — Étude bibliographique, par M. A. Parran. 80
Journal de B.-L. Soumille, publié par M. A. Coulondres . . 126
Note sur un atelier néolithique découvert à Barron, par M. G. Féminier 244
L'oppidum de Marbacum, par M. L. Rochetin 248
Lettre à une dame, par M. A. Plantier 254
Du bienfait des services pour ceux qui les rendent, par M. L. Castanier 256
Inscriptions avignonaises à Rome et en Italie, par M. A. Canron. 259
Procès-verbaux des séances de l'année 1879 271
Tableau des observations météorologiques faites par M. le baron Ch. d'Hombres, pendant l'année 1879.

Planches.

Photogravure de silex trouvés à Barron.
Carte du chemin de fer Transsaharien.

Alais, Impr. J. MARTIN, basse place St-Jean.

Digitized by Google

Digitized by Google

TÉOROLC

ıire.

O	NO	BEAUX	NUAGEUX	COUVERTS
2	9	10	5	16
»	8	11	9	8
»	10	20	5	6
»	12	12	9	9
»	5	11	13	7
»	10	20	8	2
»	6	20	8	3
»	4	22	5	4
»	2	16	9	5
1	4	21	5	5
»	4	18	1	11
»	2	27	»	4
3	76	208	77	80

Saisons

»	27	43	27	2
»	20	62	21	9
1	10	55	15	21
2	19	48	14	28
3	76	208	77	80

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google